
Dar.
F373
R65
v.2

VOYAGES

DANS L'INTÉRIEUR

DE LA LOUISIANE,

DE LA FLORIDE OCCIDENTALE,

ET DANS LES ISLES

DE LA MARTINIQUE

ET DE SAINT-DOMINGUE.

TOME II.

Il n'y a proprement qu'une Science, c'est l'Histoire de la Nature.

Condillac, de l'Art de raisonner.

VOYAGES

DANS L'INTÉRIEUR

DE LA LOUISIANE,

DE LA FLORIDE OCCIDENTALE,

ET DANS LES ISLES

DE LA MARTINIQUE

ET DE SAINT-DOMINGUE,

PENDANT LES ANNÉES 1802, 1803, 1804, 1805 et 1806.

CONTENANT de Nouvelles Observations sur l'Histoire Naturelle, la Géographie, les Mœurs, l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie et les Maladies de ces Contrées, particulièrement sur la Fièvre Jaune, et les Moyens de les prévenir.

En outre, contenant ce qui s'est passé de plus intéressant, relativement à l'Établissement des Anglo-Américains à la Louisiane.

SUIVIS

DE LA FLORE LOUISIANAISE.

Avec une Carte nouvelle, gravée en taille-douce.

PAR C. C. ROBIN,

Auteur de plusieurs Ouvrages sur la Littérature et les Sciences.

TOME II.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

1807.

VOYAGES
DANS L'INTÉRIEUR
DE LA LOUISIANE,
DE LA FLORIDE OCCIDENTALE,
DANS LES ISLES
DE LA MARTINIQUE
ET DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE XXVIII.

Description de Pensacole. Ce qu'était cette Colonie sous le gouvernement anglais. Ce qu'elle est sous le gouvernement espagnol. Agriculture, sol, production, habitans, militaires, femmes, commerce, navigation, et moyen de l'améliorer.

Pensacole, cette place prise sur les Anglais par les Espagnols vers la fin de la guerre de la révolution de l'Amérique, est bien déchue

de ce qu'elle était alors. Cette ville, située sur les bords rians et salubres du fond de la baie, et en face de son entrée, s'étend sur une plaine spacieuse et unie, et elle appuie sa droite et sa gauche sur deux ruisseaux appelés *Bayoux*. Du côté de la terre, derrière elle, au nord, un monticule la domine et la protège; les différentes rivières qui ont leurs embouchures dans cette grande baie, le long canal entre l'île Sainte-Rose et la terre ferme, en font un point central de débouché pour toutes ces régions, qui serait devenu plus important à mesure que le fond des terres aurait été plus habité. Déjà on cultivait avec succès le riz, le maïs et le coton. Ce goût des Anglais pour la campagne, pour les occupations économiques de l'agriculture, qui a tant contribué à leur puissance, multipliait les habitations et autour de cette vaste rade et le long des bords de ses rivières. Les mâtures, les bois de construction, les planches, le goudron et la résine, les pelleteries aussi qu'on tiroit des sauvages, devenaient de jour en jour des branches plus importantes de commerce. La ville s'agrandissait dans la même proportion: de jolies maisons, d'une propreté, compagne de l'aisance, s'élevaient de plus

en plus. Différentes jetées ou embarcadères en bois s'avançaient dans la rade où toujours une cinquantaine de bâtimens européens étaient mouillés. Sous la domination espagnole, la tradition a seule conservé des traces de ce commerce de mâture, de bois et de resine ; les habitations rurales, les agriculteurs ont disparu ; le maïs ne se tire plus que des habitations de la Mobile ; les volailles même en viennent : le riz s'achète de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les farines, le vin et les denrées européennes. Les frais de transport de ces denrées en font presque doubler le prix ; le pain y vaut douze sous la livre, tandis qu'il devrait n'en valoir tout au plus que moitié ; en même temps, faute de consommation et de débouché, on n'y a pas même de marché ; personne n'a rien à vendre, et ne pourrait, dans la réalité, retirer la valeur de son temps. J'ai vu des pêcheurs obligés de jeter une partie de leur poisson, après en avoir vendu le plus beau à vil prix. Un malheureux, retiré à une demi-lieue de la ville, cultive des melons d'eau, production presque naturelle à ces contrées, et il a de la peine à s'en défaire : c'est le seul agriculteur de cette colonie. O honte des hommes ! La viande de

boucherie n'y coûte que trois sous; ce n'est pas un sou en proportion du numéraire de ce pays avec celui de France. Mais le beurre, dont la fabrique demande quelques soins, y coûte, en été, de trente-six à quarante-huit sous, et en hiver plus de trois francs.

Chaque particulier a des vaches qui restent jour et nuit dans les bois, hiver et été; ils ne prennent d'autre soin que de les traire une fois le jour; à cet effet, ils en gardent les veaux pour les faire venir; quelques-uns en ont des centaines : une maison anglaise, dont je parlerai, a une vacherie, à quelques lieues de la ville, de plus de deux mille. Ces bêtes errent au loin, mêlées ensemble; on les reconnaît par différentes marques que leur imprime chaque propriétaire au printemps : alors on les rassemble ; c'est-à-peu-près tous les soins qu'on leur donne. Une vache coûte au plus trente à trente-six francs : elles sont d'une race anglaise qui s'est bien soutenue.

Le sol de la ville n'est qu'un sable fin, si peu liant, qu'on ne saurait marcher dans ses rues ; il est cependant productif en fruits et en légumes : les orangers y réussissent parfaitement bien ; les figuiers y sont de la plus grande beauté; le fruit en est délicieux. La

vigne y produit en abondance du raisin excellent. J'en ai vu une en berceau, chargée de fruits; elle n'avait que deux à trois ans; les seps en étaient aussi forts qu'un plan en France de huit à neuf ans. Les pêchers y végètent avec une étonnante rapidité; ils y périssent bientôt, parce qu'on les y laisse trop porter de fruits : il y a des pruniers d'espèces originaires du pays, et de qualités bien inférieures aux nôtres; le pommier et le poirier réussissent médiocrement sur cette terre légère et brûlante. Je ne sais pourquoi on n'a pas naturalisé encore l'abricotier et l'amandier dont le climat leur serait si favorable. Les légumes ordinaires sont le *giraumont* ou *potiron* moëlleux et sucré, la calebasse douce qui tient du concombre, qui jette ses longues traînasses avec une telle profusion qu'elles montent sur les maisons, et qu'on en fait d'agréables couverts : toutes les espèces de melons viennent également sans soin. On fait grandement usage du poivre-long ou piment, puissant astringent, salutaire sans doute dans ces contrées, où une transpiration abondante relâche et affaisse : les laitues, les choux et la plupart de nos herbages de France y viennent aussi à merveille, ils y sont du meilleur goût;

on a la pomme de terre que nous cultivons, et aussi les patates sucrées des pays chauds. Un particulier a fait par essai une petite plantation de cannes à sucre sur ce terrain sablonneux; j'ai vu cette plantation aussi belle et aussi vivace que dans les îles: que serait-ce donc si on se reculait dans les terres à quelques lieues près des rivières où le terrain est beaucoup meilleur. Pensacole situé, comme la Nouvelle-Orléans, sous le 30e degré de latitude, doit avoir un climat encore plus chaud et par conséquent encore plus propre à ce genre de culture, puisque la terre y est sablonneuse.

Toutes les espèces de fèves y réussissent; il s'en trouve plusieurs que nous n'avons pas, plus fécondes et plus délicates; celles entre autres nommées *fèves plates*. En hiver les Indiens apportent du gibier en profusion, des canards, des chevreuils dont la chair est si grasse et si saine, des dindons sauvages couverts aussi de graisse, pesant jusqu'à trente livres, qu'on ne paie pas plus de vingt-cinq sous, encore en denrées.

Le bois n'y coûte rien; ce serait un bienfait pour le pays d'en consommer beaucoup; mais il faut payer la façon et le transport, ce

qui est considérable dans un pays où l'on n'aime pas le travail, où l'on n'est pas stimulé par des besoins pressans. Une voiture d'environ deux tiers de corde se paie dix à douze escalins (de six à sept francs); ceux qui ont des nègres en envoient couper sur les bords de la rade, et le font voiturer par eau.

Les rivières et la mer y sont prodigieusement poissonneuses; j'ai vu le poisson fourmiller, à l'entrée de la rade, en si grande quantité, qu'on aurait dit un vent léger qui ridait la surface des eaux. Les coquillages sont également abondans; les anses, le voisinage de l'embouchure des rivières ont de grands bancs de ces larges et excellentes huîtres.

L'air est si pur à Pensacole, que des malades de la Louisiane viennent fréquemment pour s'y rétablir. Tout ce qui existe dans cette ville est militaire, ou vit de quelques professions nécessaires à ceux de cet état. Les produits de cette ville roulent donc absolument sur les dépenses que fait le gouvernement: l'agriculture et le commerce n'y produisent rien; excepté peu de jardins mal tenus, on n'y cultive pas le plus petit coin de terre. Il faut nécessairement que les maisons et l'en-

tretien des individus soient proportionnés à la somme que répand le gouvernement; aussi un grand nombre de maisons occupées du temps des Anglais sont-elles délaissées et en ruines. De plusieurs de ces embarcadères avancés dans la mer, il n'en reste plus qu'un seul, encore est-il dans le plus grand délabrement: une de ces deux belles casernes, bâties par les Anglais, vient d'être brûlée. Ce que dépense le gouvernement dans cette ville ne retourne pas, comme les produits de l'agriculture et du commerce, en fonds utiles et reproduisans. Les militaires, accoutumés à la vie indolente, pour qui des plaisirs dispendieux sont des besoins, qui ne se regardent dans les lieux où ils sont que comme des passagers, ne sont guère disposés ni en état de se livrer à des entreprises fécondantes de commerce ou d'agriculture. Une ville composée de militaires ne donnera sûrement pas l'exemple de l'économie et du travail.

Un billard est le rendez-vous général où vont depuis le gouverneur jusqu'à l'ouvrier et le moindre commis, où le cordonnier s'y montre d'aussi bonne société que le militaire le mieux élevé, où règne enfin l'égalité, non celle qui ravale aux mœurs grossières de la

populace, mais celle qui élève l'homme du peuple aux mœurs honnêtes de la sociabilité; ce billard, dis-je, consomme en partie ce qui n'est pas employé au nécessaire de la vie; on n'y est ni nouvelliste, ni savant; on y joue, on y boit du punch ou des rafraîchissemens; on y cause, mais seulement pour causer. Les égards pour les étrangers y sont on ne peut plus grands; toutes les déférences sont pour eux.

Les femmes ont plus d'égard au rang, leur société est douce: elles sont affables envers les étrangers. L'épouse du gouverneur et son aimable famille donnent surtout l'exemple. Je ne puis ici m'empêcher de nommer madame d'Alva, Française, originaire de la Louisiane, mariée à un Espagnol, directeur de l'hôpital; on ne saurait porter plus loin les vertus hospitalières: sa généreuse bienfaisance s'étend également sur tous ceux du pays à qui elle peut se rendre utile. Ces dames suivent toutes les modes françaises; ces robes légères à taille et à manches courtes, qui dessinent les formes du corps sans le gêner, et qui, à cet égard, devraient être celles de tous les siècles et de tous les pays, conviennent surtout dans ces régions où les étés sont

longs et brûlans. Toutes nourrissent aussi leurs enfans ; elles doivent encore cet usage à la mode. Heureux empire ! si toujours ce devait être là son influence ! L'espèce humaine a sensiblement gagné à cet égard ; les enfans nourris par leurs mères sont plus grands et plus robustes.

Cinq à six petits navires qui ne formaient en tout que six à sept cents tonneaux amenés ici, dans ce moment, par des vents contraires, sont plus qu'on en a vu depuis dix ans, et ils n'ont pu seulement vendre de quoi se défrayer.

Quatre à cinq goëlettes de dix à vingt-cinq tonneaux portent et rapportent par intervalle de la Nouvelle-Orléans passagers et marchandises : c'est tout le commerce de cette colonie, excepté celui de pelleterie dont je parlerai. Ainsi ces conquêtes qui, pour le peuple ignorant, sont des sujets d'allégresse, sont, pour l'homme de bien éclairé, souvent des sujets d'inquiétude et d'affliction quand elles doivent devenir fatales à la multiplication des hommes, premier devoir et dernier but de toutes les institutions. Ici, jusqu'aux Espagnols même gagés par leur gouvernement reportent avec chagrin des

regards sur la prospérité passée de cette colonie.

Ces goëlettes, larges et plates, suivent, pour la Nouvelle-Orléans, une route beaucoup plus courte et plus sûre que celle de l'embouchure du Mississipi ; en sortant de la rade, elles longent la côte à l'ouest jusqu'à l'embouchure de la Mobile; là, elles entrent dans le canal formé le long de la terre ferme, par les îles *Dauphine*, la *Corne*, aux *Vaisseaux*, aux *Chats*. D'autres petites îles, pressées les unes contre les autres, forment ensuite plusieurs canaux étroits appelés les *Rigolets*, et conduisent au lac Ponchartrain, d'où on entre dans l'embouchure d'une courte rivière qui communique à la Nouvelle-Orléans par un canal de main d'homme, construit par les soins du baron de Carondelet, alors gouverneur de la Louisiane. Ce trajet n'a pas plus de cinquante lieues et peut se faire en deux jours, met à l'abri des tempêtes, donne le moyen de relâcher en tout temps, et garantit des insultes de l'ennemi. La route, par l'embouchure du Mississipi, aurait plus de quatre-vingt-dix lieues; il faudrait longer les îles de la Chandeleur où les coups de vents sont fréquens, et luter contre de

violens courans : les terres de l'embouchure du fleuve, si basses qu'on ne les voit que de très-près, sont dangereuses dans leur abordage; et, après être entré dans le fleuve, il faut quelquefois vingt ou trente jours pour le remonter jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Le gouverneur actuel de Pensacole, M. Folke, homme de mérite et actif, avoit conçu l'idée d'abréger encore cette route et de la rendre beaucoup plus sûre. Une des rivières, m'a dit ce gouverneur, qui ont leur embouchure dans la rade de Pensacole, remonte tout près de la rivière aux *Perdrix*. La terre qui sépare ces deux rivières est douce et unie; avec peu de dépense, on creuserait un canal de communication de l'une à l'autre, et l'on pourrait presque aussi facilement établir un autre canal de communication de cette rivière des *Perdrix* avec la rivière aux *Poissons*, qui tombe dans la *Mobile* : alors les communications de Pensacole avec la Nouvelle-Orléans étant presque toutes intérieures, seraient plus indépendantes des vents, et ne seraient, en temps de guerre, jamais exposées aux insultes des ennemis. Les terres riveraines de ces contrées acquerraient des débouchés qui feraient sentir leur importance pour les mettre en cul-

ture. Pensacole deviendrait ainsi de jour en jour un entrepôt plus considérable, soit qu'il continuât ses relations avec la Louisiane, soit qu'il fît lui-même le commerce extérieur.

Ces vues sages et utiles du gouverneur de Pensacole ont été repoussées, le croirait-on, par des gouverneurs mêmes de la Louisiane, dont le gouvernement de Pensacole est une dépendance. Presque tous regardaient comme nuisible à la prospérité de la Louisiane tout ce qui pouvait concourir à celle de la Floride occidentale, dont Pensacole est la capitale. Quelle aveugle ignorance! Les richesses de Pensacole versées dans la Nouvelle-Orléans, n'auraient-elles pas augmenté le commerce de celle-ci? et plus Pensacole aurait été resplendissante, plus la Nouvelle-Orléans y aurait gagné. C'est avec de telles erreurs sur la prospérité publique que les états se ruinent: cette observation presque triviale a cependant besoin d'être fortement répetée au gouvernement espagnol.

CHAPITRE XXIX.

Rade de Pensacole. Son importance, ses marées. Idée des dépenses du Gouvernement dans cette colonie. Abus étranges. Maison de commerce anglaise privilégiée restée à Pensacole. Impolitique de cet établissement.

J'appris à San-Domingo la nouvelle de la rétrocession de la Louisiane aux Etats-Unis, et que Pensacole avec la Foride occidentale restaient sous la domination espagnole. Ce nouvel ordre de choses aura des suites d'une extrême importance.

La rade de Pensacole, par sa situation, par sa sûreté, par son étendue et par suite des événemens actuels, sera toujours d'une importance extrême pour la puissance qui en restera maîtresse. C'est la seule du golfe du Mexique dans laquelle un grand nombre de vaisseaux puissent être en sûreté contre tous

les vents (1). Son fond, mêlé en plusieurs endroits de sable et de vase, est d'une excellente tenue. Environnée de toutes parts de la terre, ne communiquant à la mer que par un étroit goulet un peu oblique et par le canal plus étroit de Sainte-Rose, elle ne saurait être agitée par les vagues du dehors. Il y a sur sa barre vingt-un pieds d'eau; ainsi elle peut recevoir des vaisseaux de soixante pièces de canon. Ces avantages réunis assureront à la puissance qui saura en profiter l'empire du golfe du Mexique. Les terres riveraines de Pensacole fourniraient d'ailleurs presque ce qui est nécessaire aux radoubemens et aux constructions de la marine, du goudron et du brais; des pins et des cypres, pour les mâtures; pour les courbes, des chênes verts si durs; et pour les bordages, les entre-ponts, des chênes de tant d'espèces, des cèdres, des cypres, des liards, etc. Si

(1) Je dois cependant observer que, dans un ouragan qui eut lieu au mois d'août il y a une vingtaine d'années, une frégate qui s'y trouva mouillée fut arrachée de dessus ses ancres, et se perdit tellement, qu'on n'en a pas retrouvé le moindre vestige. Elle n'avait pas choisi avec assez d'attention la meilleure place de la rade pour le mouillage et pour l'abri.

les actifs et ambitieux Américains devenaient maîtres d'une telle place, ils seraient bientôt formidables par leur marine. Comment l'Espagne pourrait-elle communiquer à son Mexique par Vera-Crux, quand ils voudraient intercepter ses communications? Quelles dépenses en armemens il lui faudrait, seulement pour escorter ses convois de la Havane à la Vera-Crux! Toutes les rivières qui, depuis la Louisiane jusqu'au Mexique, se jettent dans la mer, ne seraient-elles pas à la disposition des Américains? Cet état de choses entraînerait la perte du Mexique et des autres colonies espagnoles, même françaises. Il n'est donc pas de place qui mérite plus la surveillance de l'Espagne, et la sollicitude de la France son alliée.

Tandis qu'en perdant Pensacole, l'Espagne aurait tout à craindre, en le conservant, elle tiendra toujours les Américains en échec dans la Louisiane, si elle leur reste. Ses vaisseaux de guerre pouvant sortir à tout moment de Pensacole, bloqueront toujours à volonté les passes difficiles du fleuve et celles des autres rivières des Atakapas : mais déjà quelles cruelles atteintes l'Espagne n'a-t-elle pas laissé porter à cette propriété! Les Américains ont

poussé

poussé leurs établissemens de la Georgie à moins de quinze ou seize lieues de Pensacole ; le haut de la rivière de la Mobile, jusqu'à une vingtaine de lieues de son embouchure, est sous leur domination. Dans cet état, il faut déjà beaucoup plus de troupes pour garder Pensacole ; il faudra encore bien plus de vigilance pour le peupler de cultivateurs : sans eux, les Américains l'envahiront tôt ou tard.

Les marées n'y sont ni fortes ni régulières ; les vents du large les augmentent beaucoup, comme ceux de terre les diminuent considérablement : de là il n'a guère encore été possible d'avoir au juste leur mesure. Sur vingt-quatre heures, la mer sort de la rade dix-huit à dix-neuf heures, et n'y rentre que pendant cinq à six heures ; il faut attribuer cette énorme différence de la sortie avec la rentrée aux rivières qui ont leur embouchure dans la rade, et conclure que ces rivières fournissent, dans l'intervalle des vingt-quatre heures, à-peu-près les deux tiers de l'eau que la capacité de la rade peut contenir : aussi l'eau y est-elle beaucoup moins salée qu'en pleine mer, et elle l'est moins à proportion qu'on se rapproche des bords : observation importante

pour les vaisseaux qui sont dans le cas de rester dans cette rade; en se rapprochant du rivage, ils auront moins à craindre de ces gros vers qui criblent les vaisseaux, ces vers ne pouvant vivre dans les eaux douces. La marée monte rarement à trois pieds, et quelquefois point du tout; les courans y sont également très-variables, ce qu'il faut attribuer principalement aux vents, comme je l'ai dit.

Les rivières qui débouchent dans cette rade y donnent divers courans extrêmement incommodes pour la navigation des barques et chaloupes. Ce qui ajoute à ces inconvéniens, c'est qu'en approchant du rivage, il se trouve si peu d'eau en plusieurs endroits, qu'il faut alors faire de grands circuits.

Le fort de Pensacole, élevé sur un tertre de sable, est d'une extrême importance, puisque les gros vaisseaux sont obligés, pour entrer, de s'en approcher jusqu'à une demi-portée de canon.

Cette colonie, qui, sous le gouvernement espagnol, s'affoiblit, lui est cependant extrêmement onéreuse, par les dépenses ordinaires et extraordinaires qu'il y fait. On y salarie cinq cents hommes de troupes, mais si loin d'être effectifs, qu'il ne s'y en trouve pas

réellement deux cents. Il y a un gouverneur gradué du titre de colonel à trois mille piastres d'appointemens, un commandant avec le même grade, des commissaires trésoriers, des garde-magasins, et une multitude d'officiers subalternes, dont les fonctions se bornent à recevoir leurs émolumens. On paie des officiers de douanes qui n'ont rien à visiter ni à enregistrer; des charpentiers, des menuisiers, des calfats, des forgerons et tout l'attirail d'une marine, jusqu'au porte-lanterne; et la marine du gouvernement consiste dans une seule chaloupe non pontée. Les employés subalternes ont des appointemens par mois, depuis vingt-cinq gourdes jusqu'à quarante et cinquante; ils ont, de plus, des rations, des logemens et d'autres bénéfices. Il y a des magasins où l'on ne manque pas de constater des avaries pour y replacer ces mêmes choses; une certaine quantité de poudre est supposée annuellement consommée pour l'exercice à feu, et on n'y brûle pas une amorce : ce casuel des places est ordinairement plus considérable que les émolumens mêmes. Ces abus sont si ordinaires, qu'on ne se donne pas la peine de les cacher; ils s'étendent dans toutes les administrations

des diverses colonies, et le chef le plus intègre pourrait difficilement parvenir à les réprimer. Il y a des contrées où ces abus sont beaucoup plus crians. Comment un tel gouvernement ne serait-il pas pauvre avec tant de richesses, faible avec tant de charges? Le miracle est qu'il se soit soutenu jusqu'à ce jour.

On dépensa, il y a quelques années, plus de quinze cent mille francs en réparation de fortifications, et cependant elles sont dans un délabrement affreux, si on excepte le fort bâti en brique sur le continent, à l'entrée de la rade; encore est-il crevassé de toutes parts, pour avoir été construit sur un sable mouvant et sans doute mal piloté. La plupart des bâtimens sont déjà en ruine. J'ai observé plus haut que celui de l'île Sainte-Rose, situé en face, tout en bois, est tellement dégradé, que la moindre amorce ou la moindre étincelle de pipe peut l'incendier; qu'ainsi son artillerie serait plus redoutable à ceux qu'il défend qu'aux ennemis mêmes.

Sur ce monticule qui, au nord, domine derrière la ville, les Anglais avaient construit trois bons forts entourés d'un profond fossé. La ville avait en outre un autre large fossé qui

l'entourait; le talus était garni de gros troncs d'arbres d'environ douze pieds de hauteur; au centre de la ville, un autre fort faisait une espèce de citadelle où tous les habitans pouvaient, en cas de besoin, se retirer. Plusieurs châteaux forts construits en bois portaient des canons qui pouvaient tirer au-dessus des palissades, et qui étaient dirigés sur les principales rues. Il ne reste de toutes ces fortications que quelques châteaux forts, qui, isolés, ne sauraient actuellement être d'une grande défense.

Lorsque Pensacole fut pris par les Anglais, il existait une maison considérable de commerce qui avait le privilége de la traite de la pelleterie. Cette maison a continué son privilége sous le gouvernement espagnol. On va juger combien la continuation d'un tel privilége à des Anglais est impolitique: cette société, connue d'abord sous la dénomination de maison Planthon, du nom d'un de ses chefs, avait un établissement à Londres, et un autre à l'île de la Providence, ce qu'il est important de remarquer. Elle étend ses relations commerciales à quatre-vingts ou cent lieues avec les sauvages. Ses agens sont tous Anglais, et ils ne portent aux sauvages

que des denrées anglaises ; ce sont du tafia, de la poudre, du plomb, des fusils, des couvertures, des draps bleus, des gallons de laine, des toiles peintes, des haches, des couteaux, et différens brimborions pour leur parure. Ces sauvages, quoique inconstans, tiennent cependant à de certaines habitudes, comme d'avoir des couvertures avec certaines rayures, des draps teints en bleu, des gallons de laine rouge ou jaune, des plaques d'argent d'une certaine forme, des grains de verroterie d'un blanc de lait ; ils tiennent beaucoup à la forme de leurs fusils ordinairement carabinés, à la qualité de la poudre qui doit être fine. Habitués à traiter avec les Anglais, ils prennent insensiblement l'usage de leurs denrées, jusqu'à des selles pour ceux d'entre eux qui ont des chevaux. Ainsi tout l'avantage du commerce de pelleterie, qui était le seul dont l'Espagne pût tirer parti, puisqu'elle n'y a point d'agriculture ; tout cet avantage tourne au profit de ses ennemis, et lui devient nuisible. En même temps cette maison anglaise, sous prétexte de s'approvisionner d'objets de traite, fait entrer à Pensacole toutes les marchandises nécessaires aux habitans. Ainsi la colonie entière, dont

le roi d'Espagne fait tous les frais d'entretien, est tout-à-fait au profit de l'Angleterre. Celle-ci y vend pour son compte, et y achète des pelleteries qui sont expédiées pour Londres, où on les passe pour les réexpédier dans d'autres pays. Cette maison ouvre aux habitans de Pensacole des crédits d'un an; et, en les liant par ces crédits, elle leur vend plus cher et les oblige à lui donner la préférence: elle a donc, et toutes les pelleteries, et à-peu-près tout le numéraire. Mais déjà des événemens récens viennent, par l'effet de cette impolitique, exposer cette colonie aux plus grands dangers.

CHAPITRE XXX.

Histoire d'un Anglais nommé Bawles, grand chef des Sauvages. Guerre des Sauvages contre les Espagnols. Dangers de la colonie. Du droit des gens appliqué aux Indiens. Observations sur les causes de cette guerre.

Un Anglais, nommé Bawles, qui, en Angleterre, avait été lieutenant d'une compagnie de grenadiers, était passé à l'île de la Providence, colonie anglaise. Un séjour assez long dans cette île l'instruisit du commerce considérable de pelleteries que faisait à la Floride occidentale la société privilégiée, dont une des maisons est, comme je l'ai dit, à la Providence. Bawles voulut encore juger par lui-même sur les lieux de l'étendue de ce commerce, et y prendre part. Soit que cette idée lui eût déjà été suggérée en Angleterre par les agens de ce gouvernement, ou que réellement il ne l'eût conçue qu'à la Provi-

dence, le fait est qu'il partit de cette île pour la Floride avec des objets de traite. Il s'y lia bientôt avec les sauvages, et se rendit recommandable parmi eux. Bawles, grand et bien fait, réunit à un air martial une figure ouverte et agréable ; avec du génie et un esprit cultivé, il est entreprenant et audacieux ; liant et souple, il sait se ployer sans peine à tout ce que les circonstances exigent ; généreux, magnifique, fastueux quand il a fallu l'être, il sut tout aussi facilement s'habituer à des mœurs simples, austères et sauvages.

Bawles, d'abord commerçant avec les Indiens, devint bientôt leur ami et leur compagnon, en se formant à leurs habitudes, en parlant leur langue, en présidant à leurs chasses, en se mêlant à leurs fêtes. Comme eux il allait nu, ceint d'un simple *braguet* chaussé de *mitasses*, couchait sur la terre, vivait de maïs cuit à l'eau, ou de chasses et de viandes racornies au boucan. Au milieu de ce genre de vie pour un homme nourri dans les délices de l'Europe, Bawles préparait parmi les nations indiennes une insurrection générale contre les Espagnols. Il échangeait les diverses marchandises qu'il avait apportées au prix beaucoup au-dessous de celles qu'ils

se procuraient de la maison de Pensacole, en promettait pour l'avenir en plus grande abondance; surtout il se montrait facile en crédits, appât toujours séduisant pour les sauvages. Ainsi il les aliénait de plus en plus contre les Espagnols. Ces avares despotes, leur répétait-il sans cesse, recueillent tout le fruit de vos chasses, ils vous laissent pauvres pour vous rendre tout-à-fait esclaves. Les magasins qu'ils ont établis dans vos diverses bourgades ne sont opulens que parce qu'ils ont vos pelleteries à vil prix, et qu'ils vous survendent impunément tout ce dont vous avez besoin, puisque vous ne pouvez vous approvisionner ailleurs. Les sauvages qu'il animait ainsi, voulaient aller piller les magasins. Mais Bawles, trop politique pour tolérer de si dangereux exemples, prit le parti moyen. Il taxa les denrées de ces magasins à un prix pareil aux objets qu'il avait vendus. Bawles, par cette apparence de justice, mettait la maison de Pensacole hors d'état de continuer à payer ses subsides au gouvernement d'Espagne et à ses agens, rompait toutes les relations commerciales des sauvages avec les Espagnols, fomentait la haine des sauvages contre eux, ouvrait de plus en plus à l'Angleterre la traite

exclusive de ces contrées, organisait une insurrection générale, qui, combinée avec la guerre de l'Angleterre contre la France, facilitait aux Anglais la conquête de toutes les Florides.

Dans ces circonstances, chaque tribu de sauvages recherchait avec le plus d'empressement l'amitié de Bawles, et bientôt toutes l'élurent à l'envi pour leur chef. Bawles, alors, sans rien changer à sa vie frugale, déploya à leur tête la pompe d'un grand général; il se parait de riches panaches, d'armes brillantes; il en distribuait à ses guerriers selon les rangs qu'il leur assignait, et déjà jetait parmi eux les fondemens de la subordination, les préparait à se ployer sous les lois de la discipline.

Les hostilités commencèrent: Bawles eut, dès ce moment, assez d'autorité pour réprimer dans les sauvages cette avidité du sang et du pillage, qui, parmi eux, honore leurs exploits: il empêcha qu'on égorgeât les ennemis qui demandaient quartier; il faisait renvoyer tous ceux qui n'étaient pas militaires; et, quels qu'ils fussent, tous étaient traités avec les plus grands égards; les blessés étaient soigneusement pansés. Ces pansemens se bornaient à laver les plaies d'eau fraîche et à les sucer,

à introduire l'eau dans leurs sinuosités à l'aide d'un chalumeau, ensuite à y appliquer différens simples. De telles opérations ne se faisaient pas par leurs médecins sans des invocations, sans tracer des figures mystérieuses, sans paraître inspiré. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces succions, ces fomentations, ces applications de plantes, guérissaient très-promptement. J'ai vu des particuliers de Pensacole blessés et traités alors par eux, renvoyés parfaitement guéris; tandis que ceux qui avaient été blessés en même temps et plus grièvement ne furent guéris que long-temps après, quoique traités à l'européenne.

Ces hostilités répandirent la consternation dans toute la Floride, et le gouvernement se trouva dans une grande anxiété : personne n'osait s'écarter; les ennemis faisaient des incursions jusqu'auprès de Pensacole et enlevaient tout ce qu'ils trouvaient. Comment marcher contre eux à travers ces forêts où ils se dispersaient si rapidement, pour se reporter tout-à-coup dans d'autres lieux? comment oser dégarnir la ville de troupes où étaient rassemblées toutes les familles, et où étaient déposées toutes les munitions? et d'ailleurs cette ville n'avait plus de défense, et était

ouverte de toutes parts. Sans doute alors le gouverneur de la Louisiane dut reconnaître les déplorables effets de cette jalouse et étroite politique qui tenait Pensacole dans un humble abaissement sous la Nouvelle-Orléans, qui n'avait pas su en peupler les campagnes d'agriculteurs, pour y trouver des défenseurs dans le besoin.

Le gouverneur de la Louisiane eut recours à un moyen bien éloigné de cette loyauté, souvent romanesque, qui, pendant tant de siècles, a caractérisé la nation espagnole; moyen odieux, et que sans doute sa cour aura vivement improuvé. Ce fut la perfidie; il noua une correspondance avec Bawles, sous l'apparence de vues de conciliation. Il le caressa, le loua, et l'amena peu à peu à une entrevue à la Nouvelle-Orléans. L'officier porteur des passe-ports assura spécialement Bawles, que sa personne serait inviolable, et lui donna pour nouveau gage la parole d'honneur du gouverneur. Bawles, généreux et confiant, se rendit à la Nouvelle-Orléans. On le charge de fers à son arrivée. Quoi! s'écria-t-il en présence du gouverneur. Les officiers d'un grand roi, salariés à si grands frais, honorés d'éminentes dignités, se

jouent ainsi de ce qu'il y a de plus sacré. On a enlevé mes malles, on en a pillé l'or et les papiers, et mes mains sont chargées de fers. Ah! s'écria-t-il en secouant fortement ces chaînes, la foi des sermens violés dans ma personne trouvera des vengeurs.

Je rends textuellement ces paroles qui ne laissent plus de doute que Bawles ne fut l'agent du gouvernement anglais. On l'embarqua pour la Havane, résidence du capitaine général d'où relève le gouvernement de la Louisiane, et de là on le fit partir pour l'Espagne. C'était pendant la dernière guerre: le vaisseau fut pris par les Anglais, et conduit dans leurs ports. Bawles, accompagné de quelques sauvages, excita à Londres le plus grand intérêt. Le duc d'York alla le voir; on présume que cette visite n'eut pas pour unique objet une frivole curiosité. Quelque temps après, ce chef de sauvages s'embarqua pour la Jamaïque. Il est bon d'observer que ce fut sur une frégate, qu'à son arrivée à cette île, Bawles annonça plus que de l'aisance; il se fit particulièrement remarquer par d'honorables générosités. Un jour, entre autres, ayant appris qu'un jeune homme de la Nouvelle-Orléans, d'une famille connue,

qui avait quitté furtivement ses parens, était dans le besoin; il lui fit passer tout ce qui lui était nécessaire, sans que le jeune homme sût d'abord de quelle main venaient ces secours; ensuite, il le détermina à retourner chez ses parens, et lui en donna le moyen. Ce jeune homme trouva un jour des quadruples jusque dans des oranges qu'il avait chez lui; reconnaissant la main généreuse qui les y avait mises, il courut se répandre en remercîmens; mais Bawles refusa d'avouer qu'il en fût l'auteur.

Peu de mois après, Bawles s'embarqua pour retourner à la Floride avec ses sauvages. Ce qui est encore important à remarquer, ce fut sur une jolie corvette doublée en cuivre, abondamment pourvue d'objets de traite. Plusieurs autres petits bâtimens furent successivement expédiés pour la même destination. Presque aucuns ne purent atteindre ces côtes d'un difficile accès, par les bancs, les courans et les coups de vents. Ainsi Bawles, de retour chez les sauvages, fut privé des moyens qui lui étaient nécessaires pour exécuter les divers plans d'attaque qu'il méditait contre les établissemens espagnols, et pour conserver et augmenter la confiance des sau-

vages qui, toujours avides, toujours inconstans, sont toujours prêts à sacrifier les plus importans intérêts de l'avenir, en faveur des plus légers intérêts du moment. C'est dans ces circonstances que, sans plomb et avec de la poudre seulement, il se présenta avec une troupe de sauvages devant le fort des Apalaches, situé à cinquante lieues à l'est de Pensacole, au fond d'une baie où se réunissent les deux petites rivières de *Talaoatchina* et *Touskaché*. Menaçant d'une armée nombreuse qui allait, disait-il, investir le fort, étendre ses ravages partout, se livrer à des excès que lui général ne pouvait réprimer, il épouvanta la garnison qui obligea le commandant à capituler et à se rendre sur-le-champ.

Cet événement répandit de nouveau l'alarme à Pensacole; et si Bawles eût en effet marché à l'instant sur cette ville, il s'en serait rendu maître. Elle avait réellement alors moins de moyens de défenses que les Apalaches, puisqu'elle était ouverte de toutes parts. Pensacole pouvait être détruit, et sa rade abandonnée au premier venu. Le gouverneur, M. Folke, s'empressa de faire entourer la ville de palissades; je les ai vues, elles étaient faites

depuis

aux moyens de défenses et à la population de la ville, elles auraient été d'un foible secours en cas d'attaque.

Le gouverneur de la Louisiane, auquel il ne restait plus de moyens de séduction auprès de Bawles, tenta alors de corrompre les sauvages mêmes; il mit à prix la tête de ce grand chef. Quatre à cinq mille gourdes déposées dans une cassette, offertes avec affectation à la vue des sauvages qui sur ces entrefaites venaient à la Nouvelle-Orléans, furent la récompense promise aux traîtres.

Les sauvages, éblouis par ce monceau d'argent qui surpassait tout ce qu'ils avaient jamais vu, mécontens d'ailleurs de manquer de ces objets dont Bawles avait tant promis de les approvisionner, de ceux particulièrement nécessaires à leur chasse, trouvèrent parmi eux des complices qui surprirent et livrèrent leur chef. Bawles, retombé une seconde fois dans les mains du gouverneur de la Louisiane, fut aussitôt conduit à la Havane; on ignore ce qu'il y est devenu, mais on présume maintenant qu'il y est en prison; la guerre actuelle faisant craindre qu'en l'exposant une seconde fois sur mer, il ne fût une seconde fois repris par les Anglais. A la paix il est

plus que probable qu'il sera réclamé par sa nation.

La conduite de Bawles, examinée d'après les principes du droit public, offre d'embarrassantes et de neuves difficultés. Bawles peut-il être considéré comme un particulier qui, au mépris des lois d'un pays, en a violé le territoire, ou, comme un homme libre qui a pu passer chez des peuples libres, se naturaliser parmi eux et en partager toutes les prérogatives?

La Floride est reconnue par les nations civilisées, et par l'Angleterre spécialement à laquelle Bawles appartient, pour être une région soumise à la domination espagnole; celle-ci peut donc y faire les lois et les réglemens qui lui conviennent; elle peut en permettre et en défendre l'entrée à qui bon lui semble, aux conditions qu'il lui plaît : dans ce cas, si Bawles s'est introduit dans un pays reconnu par toutes les nations, et spécialement par la sienne, pour être de la domination espagnole, Bawles a encouru les peines prononcées par les lois espagnoles contre ceux qui s'introduisent sans autorité dans les régions de sa domination. Mais Bawles a été plus loin, il y a pris les armes, il y a commis des hostilités;

il y a concussionné, pillé, ravagé et tué ; et il l'a fait sans annoncer aucune mission publique, sans déployer aucun caractère, aucun titre appartenant à son gouvernement. Bawles n'est donc ici qu'un particulier sans aveu ; ce n'est donc qu'un forban, qu'un brigand qui doit être traité comme tel. Les réclamations de son gouvernement, en sa faveur, ne sauraient même le sauver en droit des peines qu'il a encourues, parce que Bawles étant reconnu pour avoir agi en homme privé et non en homme public, est réellement criminel ; et son gouvernement ne saurait faire que l'action qui était criminelle quand elle a été commise, devienne ensuite action licite.

Un gouvernement ne saurait pas plus donner d'effet rétroactif à ses pouvoirs, qu'un législateur ne peut en donner à ses lois. Ainsi, pour que Bawles pût être suffisamment réclamé par son gouvernement, il faudrait que ce gouvernement prouvât que Bawles a agi, non d'après son propre mouvement et d'après sa volonté individuelle, mais d'après des pouvoirs et des ordres de son gouvernement, et il faudrait que ces pouvoirs, ces ordres pussent être exhibés avec des caractères

d'authenticité qui ne laisseraient pas de doute de leur existence à l'époque de l'invasion de Bawles ; hors de là, le tiers intéressé, qui est le gouvernement espagnol, est fondé à récuser toutes pièces qu'on lui présenterait.

D'un autre côté, Bawles ne peut-il pas dire : J'ai quitté mon pays, parce que les lois me le permettaient ; et, quand je les aurais ici blessées, je n'en suis point comptable à vous, Espagnols ; je ne le suis qu'à mon gouvernement. Les terres où j'ai été sont, il est vrai, reconnues pour être de votre domination ; mais vous n'êtes point exclusif souverain de ces terres et de ces peuples dont les titres sont plus sacrés que les vôtres, parce que les vôtres sont fondés sur la loi *primo occupanti*, et que ceux des Indiens remontent si loin avant vous, que vous ne pouvez en assigner l'époque ; ainsi reconnaissant plusieurs souverains sur ces terres, j'ai pu y pénétrer et m'incorporer à la nation qui me convenait le mieux, et je m'y suis en effet incorporé en en adoptant les mœurs, les lois, en acceptant ses dignités. C'est en vertu de cette adoption et de ces dignités, que j'ai agi dans ces contrées, et jamais ce n'a été comme européen, comme particulier isolé.

Les Indiens, peut ajouter Bawles, ne jouissent-ils pas par vous-mêmes de toutes les prérogatives de peuples indépendans? Vous ne vous immiscez pas à leur donner des lois, à leur imposer des tribus; vous leur laissez même, sur les portions de terre que vous possédez, exercer entre eux le droit de vie et de mort, de faire la guerre ou la paix: vous défendez expressément à vos magistrats et à vos officiers d'intervenir; ne sont-ce pas des caractères constitutifs et intègres de souveraineté? Dans les guerres que vous avez avec eux, vous ne les traitez pas en rebelles: ils vous envoient des ambassadeurs, et vous leur en envoyez; vous faites, avec ces peuples, des traités de paix, d'alliance et de commerce; vous accueillez leurs envoyés avec des distinctions que vous n'accordez pas aux particuliers; leurs simples chefs sont aussi traités par vous avec des distinctions particulières.

Si les Indiens jouissent par ancienneté, par possession constante et par l'effet de vos principes, de votre propre conduite envers eux, du droit intègre de souveraineté, ils ont donc pu adopter, sans que vous puissiez vous y opposer, celui sur lequel vous n'aviez au-

cune espèce de juridiction. Dans ce cas j'ai donc pu être investi de tous les droits et prérogatives d'Indien; ainsi, dans les rixes qui sont survenues, vous n'avez dû voir en moi qu'un Indien; et, lorsque j'ai été élevé à la dignité de chef particulier, je suis alors devenu, même pour vous, un Indien revêtu d'un caractère pnblic; et, quand tant de nations confédérées m'ont ensuite élevé à la dignité plus éminente de grand chef, c'étaient de nouveaux droits que j'acquérais à vos égards et à votre considération, ceux que les nations civilisées s'empressent d'accorder, jusqu'à leurs captifs. Et n'ai-je pas fait servir l'autorité dont j'étais environné, pour réprimer en votre faveur le pillage, arrêter l'effusion du sang, faire prodiguer les soins à vos blessés? Ces prisons où je suis retenu, ces fers dont je suis chargé, sont donc une violation du droit des gens. Ce droit, heureux bienfait de la civilisation qui rappelle aux nations que dans leurs ennemis elles ne sauraient cesser de voir des hommes, pourrait-il être plus impunément violé envers des Indiens, parce qu'ils sont plus faibles? Ah! si vous ne vouliez plus admettre d'autre droit public que celui du plus fort, quelles conséquences!

Ces diverses réflexions embarrassantes, montrent les défauts du droit des gens, et par conséquent l'imperfection des bases sur lesquelles il repose : ce doute devient encore favorable à l'accusé, comme plus malheureux.

L'histoire de Bawles et des dangers qu'a courus la colonie de Pensacole est la preuve que la cour d'Espagne n'a point connu les conséquences dangereuses d'avoir au milieu d'une de ses colonies une compagnie privilégiée de négocians étrangers à ses mœurs, à son langage, opposés à ses intérêts, et souvent ennemis de ses colons. Bawles n'aurait point été instruit, à Londres et à l'île de la Providence, du lucratif commerce qui pouvait se faire à la Floride occidentale, si la maison anglaise de Pensacole n'avait pas existé; Bawles ne se serait pas non plus hasardé à pénétrer dans cette contrée, à y préparer une insurrection, s'il n'avait pas su que les Indiens étaient accoutumés à traiter avec des Anglais, à se servir de denrées anglaises. Et si ces bâtimens frétés pour Bawles avaient pu atteindre heureusement les côtes de la Floride, Bawles ruinait la colonie espagnole ; elle tombait au pouvoir des Anglais.

CHAPITRE XXXI.

Histoire naturelle. Observation sur l'origine des mines. Terres ocreuses. Dispositions des Créoles pour les arts. Grandes diversités de chênes. Leurs utilités. Autres végétaux. Plantes extraordinaires détruisant les insectes.

Le terrain derrière la ville, plus élevé, forme un spacieux plateau couvert de bois ; il est sablonneux, mais coloré diversement de jaune, de brun, de rouge ; indice qu'il est imprégné de parties métalliques, tandis que celui des bords de la mer, comme de l'île Sainte-Rose, est d'un blanc très-pur. Ne faut-il pas en conclure que les eaux maritimes, chargées de sels, dissolvent ces métaux disséminés dans les terres, dans les sables par la végétation, les en séparent pour former, selon leur pesanteur spécifique, des aggrégations particulières ; de là l'origine des mines dont plusieurs, mises ensuite en fusion par les feux

volcaniques, forment aussi dans le sein de la terre, dans les fentes des rochers, ces longs et riches filons.

A l'est de Pensacole on trouve des terres ocreuses diversifiées par les plus belles couleurs; il y en a de safranées, d'orangées, de pourprées, de bleues, de brunes, de blanches; on en exporte déjà considérablement à la Louisiane pour la peinture des maisons.

Un ancien chirurgien dépensait, pendant que j'y étais, ce qu'il gagnait avec ses malades, à faire des briques qu'il ne vendait pas, quoiqu'elles fussent d'une très-bonne qualité, bien supérieure à celle de la Louisiane. Un autre particulier y fabriquait une poterie pesante et sonore, dont il n'avait pas un meilleur débit. Voilà l'histoire des fabriques de cette colonie.

Ces Espagnols-Américains annoncent cependant une grande aptitude; ils n'ont besoin que des moyens de faire valoir leurs talens. On m'a montré des dessins d'un jeune homme qui n'avait que six mois d'études; ils étaient comparables à ceux d'un européen étudiant depuis dix-huit mois ou deux ans. Un particulier avait apporté des îles deux flambeaux d'argent du meilleur goût pour la

forme et l'exécution; c'étaient des colonnes corinthiennes; il desirait en avoir deux autres semblables : de jeunes créoles espagnols, qui n'étaient jamais sortis et qui exerçaient la profession de forgeron, réussirent si parfaitement à les imiter, que lorsqu'on me les montra il me fut impossible de distinguer ceux qui étaient sortis de leurs mains, quelque attention que j'aie apportée à les reconnaître.

Ces terres sablonneuses produisent de magnifiques pins de plusieurs espèces : on pourrait approvisionner en mâtures, en goudrons, en résine, les marines de l'Europe.

Les espèces de chênes y sont si nombreuses, que la nature semble s'être plue à épuiser, relativement à elles, toutes les formes de feuillages; celles dites à feuilles de pêcher, si étroites, si alongées, n'ont pas le moindre vestige d'angles et de saillie à leurs bords; d'autres, plus courtes, s'élargissent un peu et indiquent comme une volonté d'être anguleuses; d'autres ensuite s'ondulent davantage à leurs bords; quelques-unes montrent des pointes roides, s'alongeant et approchant de celles des feuilles du houx; d'autres se creusent et se roncinent bien plus et de différen-

tes manières ; une d'elles prend particulièrement la forme de poire. Enfin, il en est de si profondément sinuées, qu'elles n'offrent presque plus que des nervures nues comme si des chenilles les avaient rongées ; tandis que d'autres, ovales, larges, pleines, entières, ne se bordent que d'une légère dentelure.

Leurs fruits se varient tout autant pour la forme, la grosseur, les teintes et le goût; quelques-uns n'ont que le volume d'un gros pois, et sont presque recouverts sous les épais bourrelets de leurs coupes resserrées, tandis que d'autres, de la grosseur de moyennes noix, s'élèvent avec grâce de leurs coupes évasées largement. Il y a de ces glands qui affectent les formes alongées de l'olive, lorsque d'autres sont presque globuleux ou le sont tout-à-fait. La couleur extérieure des uns est châtain-clair, celle d'autres se fonce davantage ; il en est d'un violet rembruni, et d'autres d'un blanc sale. Leur chair est blanche, grisâtre, couleur chocolat, jaune citron. Le goût des uns est extrêmement âcre ; celui d'autres l'est moins ; quelques-uns moins encore ; enfin, il en est de mangeables crus ou cuits, ou à l'aide de ces lessives usitées parmi les sauvages.

Le port de ces diverses espèces de chênes présente des variétés tout aussi grandes : il y en a de petits et de serrés aux branches divergentes et croisées, aux feuilles menues, si multipliées qu'on pourrait en faire les plus jolies charmilles ; d'autres de rare feuillage, élevant audacieusement leurs cimes jusqu'à la sommité des plus hautes forêts, écartent leurs rameaux nus, comme pour aérer les humbles arbrisseaux qui croissent en touffes sous eux, et pour se mieux parer de ces lianes feuillées qui grimpent tortueusement sur leurs troncs arrondis en colonnes, et qui vont jusqu'à leurs branches se suspendre en vertes draperies.

D'autres, sur des troncs aussi droits et revêtus d'écorces plus unies, portent une tête spacieuse et touffue, laissent tomber jusqu'à terre leurs branches ployantes. Une ombre mystérieuse en écarte les végétaux, et semble dire à l'homme : Viens ici jouir du frais et de la paix.

Les mêmes diversités se remarquent dans la couleur de leur bois, dans leur dureté ou leur porosité et dans les différens usages où ils peuvent être pour l'homme ; les uns sont blancs, d'autres grisâtres, d'autres se teignent rouge lie de vin ; quelques-uns sont légers et

soupless, lorsque d'autres, plus lourds, sont roides et cassans; plusieurs se fenden avec facilité en longues billes, et d'autres, par la contexture de leurs fibres entrelacées et serrés, résistent plus que nos plus durs bois d'Europe aux instrumens tranchans, et bravent long-temps l'action si destructive de la chaleur humide de ces contrées.

Les uns peuvent être employés à des bardeaux, à des échalas, à ces pieux en solives pour leurs vastes clôtures; d'autres peuvent se ployer en cerceaux, se scier en planches légères pour les ouvrages délicats de menuiserie; d'autres conviennent aux grandes charpentes, aux constructions de la marine; et les derniers aux moyeux de roues, aux vis et aux écrous des presses, à tout ce que le charronnage et les ateliers exigent de plus solide sur les régions de l'Amérique. L'homme pourrait trouver dans la seule famille des chênes tout ce qui serait nécessaire à ses divers besoins.

A quelques distances de la ville on trouve dans les lieux humides le cipre, grand arbre, aussi un des plus précieux de la terre par la diversité de ses usages : un peu plus loin, croît le cèdre, arbre tant vanté avec raison

de l'antiquité sacrée. Déjà les Anglais avaient commencé d'en faire une lucrative branche de commerce ; coupé en tronçons de dix à douze pieds, il servait de lest à leurs navires. Je ne décrirai point ici un grand nombre d'autres végétaux dont j'aurai occasion de parler ailleurs. Je rappellerai seulement que, parmi les arbres forestiers, on trouve beaucoup d'espèces de *noyers ;* j'y comprends celles des *pacaniers* qui sont de la même famille, des mûriers, des oliviers, des platanes, des magnoliers, des frênes, des tilleuls, des ormes, des houx, car le houx est un grand et bel arbre dans ces contrées. Près de la mer, le long des eaux coulantes et dormantes se groupent en touffes divers genres d'arbrisseaux. Parmi eux des lauriers de plusieurs espèces, des sassafras, des lauriers cires, et dont les baies se chargent d'une cire verte et aromatique, dont le feuillage, petit, alongé et touffu est lui-même extrêmement suave. Une autre espèce de laurier approchant de celui qu'on emploie dans nos cuisines, est, toute l'année, chargé de ses baies noires ; un autre encore, au feuillage d'un vert plus gracieux et plus petit, donne au laitage le goût d'amande, mais différent de celui

dont nous faisons usage pour cet objet. Le marronier-dinde, à fleurs jaunes, se mêle aussi fréquemment parmi ces massifs. Le callicarpe s'y fait particulièrement remarquer par le pourpre de ses baies pressées en anneaux multipliés le long de ses branches couleur fauve.

Près de la ville, des eaux limpides qui le disputent à la transparence du plus pur cristal coulent sur un sable fin, blanc comme argent, souvent se dérobent sous d'épais bosquets que panache le petit magnolier (1) de ses grandes fleurs blanches aux étamines d'or, qu'entrelacent des vignes aux feuilles presque sans hachures, des convolvulus aux fleurs purpurines, et soudain ces eaux reparaissent, arrondissant par intervalle de jolis basins, sur lesquels se balancent de longues touffes de lianes aux souples rameaux. Là, sous ces voûtes ombreuses, l'africaine se plaît à confier ses appas d'ébènes, dans ces ondes transparentes à se jouer sur ce sable argenté.

La surface des eaux dormantes s'y pare de ces nénuphars à fleurs doubles, d'un blanc de neige, exhalant l'odeur de fleur d'orange.

---

(1) Magnolier glauque, *magnolia glauca.*

Le long de leurs bords, et dans les lieux humides, croissent un grand nombre de labiées, plusieurs menthes, surtout de celle particulièrement que nous cultivons dans nos jardins sous le nom de *menthe poivrée.*

J'ai trouvé près des lieux marécageux, sur des sites où la terre commence à s'élever, une plante d'une conformation bien remarquable; ses feuilles, toutes radicales, sont vaginées; du centre s'élève une hampe arrondie, glauque, de la hauteur d'environ deux pieds, s'élargissant peu à peu jusqu'au sommet et se creusant à l'intérieur en vase conique et alongé, semblable à-peu-près aux nouveaux verres à pied, si étroits et si longs: elle peut être large à son entrée d'un pouce et demi de diamètre, et se colore insensiblement de blanc du bas en haut; les rebords en sont ondulés. Elle est surmontée d'une large lanière fraisée au contour, ombrageant toute l'ouverture sans la boucher, de façon seulement à empêcher l'eau des pluies d'y entrer. Ce parapluie se modèle assez sur la forme des lambrequins qui s'élevaient sur les casques et qui décorent les armoiries. La fleur et son parapluie, colorés de blanc et veinés de rouge ne présentent cependant aucun vestige de

fécondation,

fécondation, ni étamines, ni pistils, ni ovaires ; elle est odorante, et son odeur agréable tient de celle du miel. Quand on avance le doigt dans l'intérieur, les parois sont doux au toucher ; mais, en le retirant, on sent qu'ils sont garnis de pointes couchées en bas et serrées, qui font alors résistance. Les insectes, attirés par les vives couleurs de cette trompeuse fleur qui se balance mollement sur sa tige, et bien plus encore par son odeur mielleuse, s'enfoncent de plus en plus dans le vase, pour y trouver le miel, comme dans le nectaire des autres fleurs : c'est la mort qui les attend. Ces pointes, arc-boutées en bas, les empêchent pour toujours de remonter ; d'autres, qui viennent ensuite, périssent de même ; ils s'y entassent, et, comme s'ils s'y digéraient, s'y pressent en une quantité prodigieuse : lorsque le vase cesse de pouvoir en recevoir sans les prendre, il se fane, se flétrit et meurt à son tour. Cette plante n'est point placée dans les marais mêmes où les insectes peuplent les airs et l'eau, où est leur vrai domicile, mais sur leurs confins, sur les lieux desséchés, où la nature, faisant naître d'autres productions qu'elle veut défendre contre leur voracité, dissémine alors

ces nombreux piéges pour les détruire. Serait-il donc vrai qu'un ordre si admirable, qui, pour conserver chaque espèce de races, limiterait à chacune d'elles leurs domaines et leurs fonctions, fût l'effet de l'aveugle hasard? S'il en était ainsi, loin de moi odieuse vérité! vous tarirez la source de mes plus chers plaisirs, celle d'admirer la nature.

CHAPITRE XXXII.

Départ de Pensacole. Voyage par les lacs. Isle Dauphine, premier établissement des Français. Motifs du choix de cette île. Son état actuel. Observations concernant ces lacs. Sol qui les environne. Productions. Fabrique de goudron et de brai.

Les vents continuant d'être contraires, firent prolonger notre séjour à Pensacole de plus d'un mois. Tant de dangers que nous avions essuyés depuis les attérages du Mississipi nous décidèrent à aller à la Nouvelle-Orléans par les lacs, route plus courte et plus sûre, et à laisser le navire, chargé de nos effets, courir au large de nouveaux hasards. Mais ces vents contraires, qui venaient de la partie du nord-ouest, empêchaient la mer de rentrer comme de coutume dans les lacs, et laissaient les eaux trop basses pour naviguer; de sorte que les goëlettes de Pensacole, toutes alors à la

Nouvelle-Orléans, ne purent en revenir, faute d'eau, que vers la mi-septembre. Nous partîmes à la première occasion : le prix du passage est ordinairement de cinq à six piastres, et encore il faut se nourrir.

Nous côtoyâmes donc la terre, après être sortis de la rade, jusqu'à la rivière de la Mobile ; nous entrâmes dans sa baie et suivîmes le canal qui est entre l'île Dauphine et la terre ferme. L'île Dauphine, longue de six à sept lieues, mais qui n'en a pas plus d'une dans sa plus grande largeur, est sablonneuse, mieux boisée cependant que l'île Sainte-Rose ; il y croît surtout beaucoup de pins. Cette île devrait être célèbre dans les annales de la colonie, puisque ce fut là le premier établissement des Français ; le port y était sans cesse visité par les navires marchands et les vaisseaux de l'Etat. Un bourg considérable s'agrandissait de jour en jour ; mais un ouragan ayant amoncelé des sables dans son port, qui ne put depuis recevoir que de trop petits navires, fit renoncer à cet établissement, et la colonie se transporta sur les bords plus féconds du Mississipi. Raynal demande pourquoi cette île petite, chétive par son territoire, avait pu d'abord être préférée des

Français à tant de sites, sur ces immenses régions, plus productifs et plus spacieux. Ceux qui fondèrent les premiers établissemens étaient des Canadiens, simples particuliers qui n'avaient ni les vues ni les moyens d'un sage et vigilant gouvernement étendant ses regards dans un avenir lointain. Ces Canadiens, accoutumés à errer dans les bois, à vivre principalement de chasse et de pêche, à suivre les hordes fugitives des sauvages pour en obtenir par échange des pelleteries, faisaient peu d'attention aux avantages de l'agriculture ; et la cour de France, occupée d'intrigues, de querelles religieuses et de modes, entourée de la misère publique, au sein d'un orgueilleux faste, n'avait dans ses palais resplendissans ni les lumières, ni la volonté, ni le pouvoir pour fonder ces établissemens réparateurs de sa population, de son agriculture, de son commerce et de sa marine. Ainsi ces Canadiens, abandonnés presque à eux-mêmes, dirigèrent seulement leurs regards sur le lieu le plus favorable au commerce de pelleterie, aux moyens de se défendre, et le moins dispendieux pour s'établir. Ils trouvèrent ces avantages réunis dans l'île Dauphine. Petite et avec un port

commode, elle n'avait pas besoin, contre les sauvages, de grandes constructions de forts ni de beaucoup de troupes pour se garder. Entourée seulement de la mer, elle n'était point, comme les terres, arrosée de rivières, exposée à des inondations; il n'y avait point de digues et de chaussées à construire et entretenir; sa terre plate, légère et peu boisée, n'exigeait pas en même temps de grands défrichemens ni de pénibles labours. La mer, les lacs et les rivières qui l'avoisinaient étaient incroyablement poissonneux et remplis de divers coquillages.

La Mobile, à l'embouchure de laquelle elle est placée, remontant au nord par diverses ramifications jusqu'aux montagnes des Apalaches, établissait des communications avec les peuples indiens, disséminés depuis ces montagnes jusqu'à la Floride orientale, arrosée elle-même de rivières voisines de la *Mobile*. A travers ces grandes régions habitaient particulièrement les nombreuses nations des *Chactas*, des *Alibamons*, des *Chichacas*, des *Pascagoulas*, des *Biloccis*, des *Talabouches*, des *Mobiliens*. Il faut que ces nations, riveraines de la Mobile, fussent devenues puissantes et fameuses dès les siècles

les plus reculés, puisque, quoique chacune d'elles parlât une langue particulière et très-différente, elles avaient adopté pour langue commune la *Mobilienne*, qui, comme l'a été long-temps en Europe la langue latine, était devenue et est encore leur langue publique et politique.

L'île Dauphine est même avoisinée des lacs Ponchartrain et Maurepas; elle a de faciles communications avec le Mississipi, et par conséquent avec tant d'autres nations indiennes qui, jusqu'au Mexique, jusqu'au Canada, jusqu'aux régions inconnues du nord-ouest, embrassent dans leurs chasses des climats si divers et par conséquent offrent des traites de pelleteries si abondantes et si variées. Une autre considération rendait l'établissement de l'île Dauphine importante même pour la France, c'est que, par sa situation, toujours maîtresse de la Mobile, elle pouvait étendre ses établissemens sur cette rivière; c'était une barrière contre les invasions des colonies anglaises, les Carolines et la Géorgie, qui depuis ont fait des progrès si nuisibles à la France et à l'Espagne.

Les Français, en s'établissant à l'île Dauphine, firent donc alors, en raison de leurs

moyens et de leurs vues, un choix avantageux. Peu à peu ils se dispersaient le long des rivières Mobile et Pascagoula, près des lacs et même du Mississipi. Livrés à eux-mêmes, ils n'avaient besoin, pour faire fleurir l'agriculture et le commerce, que d'être protégés contre les sauvages et les ennemis. Mais une compagnie exclusive étant devenue maîtresse de cette colonie naissante, changea la face des choses; elle envoya non seulement des soldats, des officiers, des états-majors, mais surtout grand nombre de commis, de percepteurs, et peu de colons ouvriers. La petite île Dauphine ne put alors contenir tant de monde, et encore moins les nourrir : les bouches inutiles sont toujours celles qui consomment le plus. Il fallut donc transporter ailleurs l'état-major et sa suite. On choisit sur le continent, non loin de là, presque en face, un emplacement nommé le vieux Biloxi, bientôt après un autre nommé le nouveau Biloxi, qui se trouva également incommode par l'éloignement des abordages des vaisseaux ; il fallait tirer les vivres de la France même, tant il y avait de consommateurs et peu de producteurs : la famine se mit dans la colonie et en enleva une partie.

Qu'est-il resté des établissemens de l'île Dauphine, existant encore il n'y a pas un siècle? On cherche en vain leurs vestiges sur l'île, comme sur les bords de l'Euphrate on cherche les ruines de Babylone : quelques briques, quelques morceaux de fer rongés de rouille, font conjecturer où ils ont dû être; et les habitans de ces cantons, presque aussi ignorans que le sont aujourd'hui ceux de l'antique Chaldée, ont encore plus subitement oublié que là ont abordé leurs pères, les fondateurs de la colonie. Sur cette île vivaient des familles; autour de leur bourg étaient des jardins et des vergers, erraient des troupeaux de bétail; aujourd'hui un seul homme en est le propriétaire. Quelle fortune pour un seul homme! et il est si pauvre, qu'il fait sur les lacs le métier de pilote; avec son métier, il serait encore pauvre si le roi d'Espagne ne l'appointait de trente à quarante piastres par mois. Vous, qui méditez sur l'inconstance des choses humaines, sur la révolution des empires, allez à l'île Dauphine.

De l'île *Dauphine*, où nous nous étions arrêtés près d'une demi-journée, nous côtoyâmes le nord de l'île à *Corne*, celle aux *Vaisseaux*, qui a un assez bon mouillage;

ensuite l'île au *Chat* et l'île au *Pois*. Le sol de toute ces îles est également sablonneux ; enfin nous entrâmes dans les *rigolets*, canaux très-multipliés qu'il faut bien connaître pour y voyager. Du milieu d'eux sortent une multitude d'îlots plats, noyés, d'un sol tremblant, couvert de très-hautes herbes marécageuses ; ce sont des terres que concourent à élever la végétation, les sables de la mer, les dépôts des lacs : l'air y est rempli de tourbillons d'insectes. Malheur aux voyageurs que le calme surprend dans ces tortueux canaux ! ils y seraient dévorés sans le secours des mousticaires.

La navigation des lacs demande aussi beaucoup de pratique par le peu d'eau qui se trouve en divers endroits. On m'a assuré que ces lacs se comblaient peu à peu, cela se conçoit facilement ; ils sont traversés par un bras du Mississipi, nommé rivière d'Yberville. Lorsque le fleuve est élevé, ses eaux bourbeuses déposent dans le bassin des lacs un sédiment qui doit élever sensiblement leurs fonds, tandis que la mer, par ses marées et les vents, pousse, au côté opposé, des sables qui se mélangent avec les terres du fleuve et hâtent l'encombrement. Partout les fonds des

lacs tendent ainsi à se combler, à former des marais et ensuite des terres fermes, si les hommes ne dérangent point, par des vues rétrécies, les travaux de la nature. Les eaux des torrens, des rivières, des ruisseaux roulant impétueusement dans les débordemens, se ralentissent dans les bassins évasés des lacs, et n'en sortent que tranquilles et épurées en partie de ce qui leur était étranger.

En effet, quoique le lac Ponchartrain reçoive avec le bras du Mississipi plusieurs rivières, les eaux cependant en sont passablement claires; mais, dès que nous l'eûmes dépassé et que nous fûmes entrés dans les Bayoux du Saint-Jean, nous en trouvâmes les eaux brunâtres et épaisses.

Nous aperçûmes, de loin en loin, sur les bords du lac, des habitations qui nous parurent assez bien bâties; les terres y sont presque toutes sablonneuses, et malgré cela des particuliers s'y enrichissent par le grand nombre de bétails qu'ils élèvent pour la ville de la Nouvelle-Orléans, par les bois qu'ils y font conduire. La chaux faite de coquilles qu'ils ramassent sur le rivage est d'une qualité supérieure et d'un plus beau blanc que celle de France. Mais la plus riche branche d'in-

dustrie de ces habitations est la fabrique de goudron qui ne nécessite pas proportionnellement autant de bras que l'agriculture. Quatre hommes suffisent pour faire un revenu annuel de trois à quatre mille gourdes.

Il faut que les pins dont on le tire aient été coupés depuis long-temps, et dans ces contrées on en trouve encore assez sur les bords des lacs, des rivières et de la mer, poussés par les flots ou les courans. Les plus anciens sont les meilleurs. On scie ces arbres en tronçons d'environ deux pieds, que l'on fend en morceaux minces. On a aussi préparé sur le terrain un bassin carré de quatre à cinq pieds, et profond seulement de cinq à six pouces: tout près on a creusé plusieurs puits de quelques pieds de profondeur, chacun communiquant au bassin par une rigole. On place sur ce carré quatre à cinq fortes barres de fer, et sur elles on dispose en travers les éclats de bois, de manière à laisser des intervalles entre eux. On les élève ainsi pyramidalement autant qu'il peut en tenir, ensuite on met le feu au sommet. A mesure que le feu consume le bois, le goudron liquifié s'en détache et tombe dans le bassin, d'où il s'écoule dans les différens puits.

Pour réduire ce goudron en brai, on fait rougir des boulets qu'on jette dedans, qui l'enflamment, le font détonner avec grand bruit et en élèvent une épaisse fumée. Quand on le juge assez concentré, on le bouche d'une claie que l'on couvre de terre et de gazon : privé d'air, il s'éteint, se refroidit, se durcit ; il faut alors le fendre à coups de hache pour le tirer de la terre.

CHAPITRE XXVIII.

Arrivée à la Nouvelle-Orléans. Description de cette ville. Causes de son insalubrité.

L'ENTRÉE du Bayou-Saint-Jean est défendue par un fort. La défense n'en est point difficile, le Bayou étant étroit et ayant une barre si élevée, qu'elle ne laisse guère que trois pieds d'eau. Ce Bayou n'a de courans que ceux du lac; c'est-à-dire que quand le lac s'élève par l'effet des marées et des vents, le Bayou s'enfle jusqu'à se déborder, et il baisse avec les eaux du lac. Toutes les terres qu'il traverse dans ses sinuosités multipliées, sont de toutes parts noyées des eaux du fleuve et du lac, stagnantes ou d'un mouvement si lent qu'il est à peine sensible. On ne trouve que çà et là quelques places qui ne noient pas. Ces eaux dormantes et livides fourmillent de reptiles, surtout de crocodiles, se divisent en tant de canaux qu'on pourrait s'y égarer; elles sont ombragées de hauts arbres pressés et mutilés,

recouverts lugubrement, depuis leurs cimes jusqu'à l'extrémité de leurs branches, d'une plante parasite, espèce de mousse grisâtre, dont les épaisses touffes de six à sept pieds de long se balancent, courbent les rameaux sous leur poids, dérobent à la vue une partie du feuillage, et impriment à ces lieux sauvages un caractère étrange de tristesse. En s'avançant, la terre cependant s'élève, et bientôt son élévation laisse assez d'étendue pour pouvoir être habitée : alors les rives défrichées découvrent de distance en distance de jolies maisons de campagne, des formes les plus variées; les unes en bois, entourées de galeries dans le goût chinois ; d'autres, bâties en briques, sont couronnées de galeries à l'italienne; plusieurs ont des colonnades : il en est parmi elles qui ne dépareraient pas les environs de Paris; toutes sont précédées par de grands jardins grillés : on y voit des avenues de magnifiques orangers, de ceux surtout au fruit acide, se parant d'une année à l'autre de leurs pommes rajeunissantes (1).

(1) Les oranges acides ont cela de particulier qu'elles se conservent sur les arbres tout l'hiver ; pendant cette saison elles deviennent molasses et flasques,

La navigation du Bayou-Saint-Jean finit à une lieue de la ville ; il se perd ensuite dans de marécageuses cyprières. On a, il est vrai, creusé un canal de là jusqu'à la ville, déjà tellement envasé, qu'on ne saurait plus y naviguer qu'en petites pirogues. Il sert aussi à égoutter toutes les eaux des rues et des environs, et les conduit dans le Bayou-Saint-Jean ; car les eaux, à la Nouvelle-Orléans et tout le long du fleuve, dans une étendue de près de cent lieues, font tout le contraire de ce que nous voyons en Europe. Nos rivières reçoivent par des ruisseaux les eaux pluviatiles, tandis que, dans ces parties du fleuve, de ses bords elles s'en éloignent et coulent au loin pour se verser dans des marais dont le fond est plus bas que les rives du fleuve. J'expliquerai dans la suite la cause de ce renversement de choses.

Nous nous rendîmes le quatrième jour à la Nouvelle-Orléans. Pendant notre séjour à Pensacole, la sécheresse avait été constante,

---

et perdent une partie de leur jus et de leur acidité ; au printemps elles se remplissent, reprennent à l'extérieur leur fraîcheur, et dans l'intérieur leur suc acide.

excepté deux ou trois courts orages, et nous trouvâmes les rues de la Nouvelle-Orléans détrempées par les eaux : depuis deux mois il y pleuvait tous les jours. Les habitans s'y plaignaient d'avoir eu deux lunes entières aussi pluvieuses qu'on n'en avait jamais eues, et j'avais vu les habitans de Pensacole toujours dans l'attente, à chaque nouvelle phase, que la lune cesserait d'être aussi cruellement sèche. Ceux qui savent tant de choses sur les influences de la lune devraient bien nous apprendre pourquoi elle darde dans telle contrée des rayons qui amoncellent les nuages pour les dissoudre en torrens, tandis que, non loin de là, elle les repousse pour tout laisser dévorer par la sécheresse.

Les rues de la Nouvelle-Orléans étaient, dans plusieurs quartiers, devenues impraticables, même aux voitures ; c'étaient des abîmes, où elles se brisaient. Les piétons se sauvaient sur les trottoirs ou banquettes établis partout le long des maisons. Ces trottoirs avaient leurs dangers; bordés en grosses pièces de charpente, pour lier la terre et le carrelage, ils étaient, dans beaucoup d'endroits, dégradés et recouverts de vase. Aussi il fallait être expert dans l'art des équilibres, pour

suivre sans glisser ces pièces de bois, inclinées en différens sens, selon que le sol s'était affaissé.

Le long de ces trottoirs on a pratiqué un petit canal pour égoutter les eaux depuis le fleuve jusqu'aux bayoux; mais ce canal était lui-même défoncé ou envasé, et l'issue commune dans le bayou était également obstruée, ce qui changeait en marres plusieurs rues; on était donc obligé à de longs détours, et ce n'était pas une petite affaire pour les étrangers, que d'apprendre la topographie de la ville : car si, d'après leurs adresses, ils demandaient telle rue, personne, ou presque personne, ne pouvait la leur indiquer, pas même ceux qui y demeuraient. Les citoyens se les désignaient entre eux, ainsi que les quartiers, par le nom d'un principal habitant qui y demeurait. On n'avait pas encore pensé à écrire ces noms de rues sur chaque coin; ils n'étaient inscrits que dans les archives de la ville, et il faut convenir qu'un bien petit nombre serait en état de les y lire.

Je marquai mon étonnement de trouver dans une ville si peuplée, et où il y a beaucoup de mouvement, tant de difficultés pour les communications; on me dit que les fonds

destinés à ces dépenses étaient en caisse, mais que le changement prochain du gouvernement de cette colonie faisait remettre ces réparations : ce changement prochain devait au contraire rendre les magistrats plus empressés à s'acquitter de l'heureuse obligation de faire le bien. En terminant leurs fonctions par des actes d'utilité publique, ils laissaient d'honorables souvenirs pour leur gouvernement et pour eux-mêmes. Tout souffrait alors par l'incertitude où l'on était sur les effets du nouvel ordre qui allaient s'opérer : on n'osait se livrer aux spéculations les plus simples. Cependant la ville s'emplissait chaque jour de Français européens, de fugitifs de Saint-Domingue et d'Anglo-américains ; les logemens devenaient plus rares et plus chers ; une très-petite maison dans les quartiers retirés coûtait de dix à vingt piastres par mois, et les boutiques, les magasins bien placés se louaient de 25 à 80 piastres.

L'énorme produit des maisons encourageait à en construire de nouvelles : il y aura encore long-temps à bâtir avant de faire disparaître les misérables bicoques qui occupent la très-grande partie de la ville, et dé-

parent d'assez jolies maisons qui s'élèvent çà et là ; celles qui sont le long du fleuve, susceptibles de se louer très-chèrement, forment déjà un beau coup-d'œil par leur ensemble ; elles sont de briques, à l'italienne, enduites de cette excellente chaux de coquillages, plus blanche que le plâtre, et se liant presque aussi bien. La plupart des maisons sont placées sur des dés ; on ne peut leur creuser des fondemens : on trouve l'eau à moins d'un pied, et souvent elle est à la superficie du sol. Lorsque le fleuve est élevé, ce qui arrive surtout depuis le mois de mars jusque dans le courant d'août, ses eaux se trouvent beaucoup au-dessus du sol même ; elles sont contenues par une chaussée, autrement la ville serait inondée et pourrait être engloutie. La digue qui arrête l'inondation, n'empêche pas les eaux de se filtrer à travers les terres ; elles rendent le sol si molasse, qu'il ne pourrait soutenir des édifices considérables sans le secours des pilotis, et il faut, dans les cours et dans les jardins, creuser des fossés pour relever le sol et l'égoutter.

Déjà dans l'intérieur de la ville on voit des maisons de plusieurs étages ; et lorsque les

rues seront ainsi totalement garnies, on doit s'attendre que les maladies de la nature des fièvres jaunes y feront de grands ravages. Ce sol bas est bordé du côté du fleuve par la chaussée, et au côté opposé par des marais; les plus près découverts, et du sein des plus éloignés s'élèvent de hauts rideaux de cyprès qui bordent l'horizon. Ainsi des deux côtés la circulation de l'air est affaiblie, et le séjour de cette ville doit donc de jour en jour devenir plus meurtrier. Il ne faut donc pas s'étonner de la diversité des relations des voyageurs sur la salubrité des villes des colonies, et particulièrement sur celles de la Nouvelle-Orléans, relations que les ignorans ne manquent pas d'accuser d'être mensongères; ce qui est plus facile pour eux, que de réfléchir sur les temps où ces relations ont été faites. Lors des premiers établissemens de la Nouvelle-Orléans, de petites maisons en bois espacées ne concentraient pas l'air, ne répercutaient pas les feux du soleil comme ces grands édifices contigus, couverts d'un enduit de chaux lisse et blanc; et les marais au milieu desquels cette ville naissante était placée, abrités par l'ombre des arbres touffus, répandaient sur la ville la fraî-

cheur ; ils épuraient l'air (1). Aussi alors on ne connaissait pas ces fièvres dévorantes ; on devait donc vanter la bonté de son climat.

Le fleuve en face avait alors de soixante à soixante-dix brasses de profondeur (2), et son lit est tel que les bâtimens peuvent s'approcher si près du bord, qu'ils communiquent à terre sans embarcadère ; il leur suffit de deux longues traverses. La largeur du fleuve d'environ cinq cents toises permet aussi à un grand nombre de bâtimens de mouiller sur plusieurs lignes. Son embouchure distante seulement d'environ trente lieues rend les communications de long cours assez faciles ; mais ces trente lieues que parcourt le fleuve pour attendre son embouchure ne sont qu'une langue de terre avancée dans la mer, comme serait une jetée, Au sommet lieu de l'emplacement de la ville, cette jetée naturelle se resserre en un collet si étroit, qu'elle n'a que quatre lieues, y compris le fleuve. Là

---

(1) *Voyez* chapitre IV, page 52 et suivantes sur les marais.

(2) Actnellement il n'a pas plus de quarante brasses, on verra dans la suite les causes qui opèrent ces changemens.

se trouve à l'est, pour communiquer à la mer le lac Ponchartrain, distant seulement de deux lieues, qui ouvre les communications avec les Biloxis, la Mobile et la Floride. De l'autre côté du fleuve à l'ouest le lac Barataria, tout aussi près, ouvre les communications de la mer par la baie de l'*Ascension*. Ainsi, en traversant ce collet, on peut, dans quatre à cinq heures, communiquer du lac Ponchartrain au lac Barataria, tandis que par mer il y aurait environ quatre-vingts lieues pour aller d'un de ces lacs à l'autre, parce qu'il faudrait tourner la jetée formée par le fleuve. Cette situation unique de diverses communications avec la mer réunit encore l'avantage que le fleuve ne reçoit plus au-dessous aucunes rivières. On y jouit donc des communications que peuvent offrir toutes les ramifications lointaines du fleuve.

Cet emplacement de la ville n'est qu'une étroite lisière, large seulement d'environ un quart de lieue; le derrière à l'est est noyé par des marais qui se perdent dans le lac Ponchartrain; le devant à l'ouest, partie la plus élevée, borde la rive du Mississipi, qui, dans cet endroit, fait un coude.

Le plan en fut dressé au mois d'août 1718,

par un nommé de Latour, chef de génie; d'après les ordres du commandant-général, M. de Bienville. Plusieurs familles canadiennes, descendues des Ilinois, s'y étaient déjà établies, et avaient fait quelques défrichemens. L'on dut sans doute à ces familles, accoutumées à errer sur les lacs et sous les forêts, l'idée des avantages de cette situation.

Ce site, noyé sur les derrières, ne permit pas de donner à la ville une grande profondeur; l'ingénieur la borna à trois cents toises, tandis qu'il lui en donna six cents le long du fleuve. Il partagea cet espace en dix rues allignées au cordeau, qui vinrent aboutir au fleuve, et cinq autres seulement parallèles au Mississipi les coupèrent à angle droit. Ces dix rues coupées par cinq autres, formèrent soixante-six carrés ou îlots égaux, dont six de profondeur sur onze de face, qui chacun eurent cinquante toises en carré, destinées pour douze familles. Les rues eurent à peu près soixante pieds de large, sur quoi il faut déduire huit à neuf pieds de trottoirs. Ce serait assez pour ceux qui vont à pied, et pour les voitures, mais pas assez pour la circulation de l'air, et pour des avenues d'arbres si nécessaires. Ce plan a été suivi jusqu'à ce jour,

et continuera probablement à l'être. Un faubourg longeant le fleuve au haut de la ville s'établit et s'agrandit sur les mêmes distributions. On construisit alors le long du fleuve cette levée qui défend encore aujourd'hui la ville des inondations, et en même temps on creusa des fossés autour de chaque île, qui, communiquant à d'autres fossés communs, versaient dans les marais les eaux fluviatiles, et celles qui se filtraient venant du fleuve.

Les habitans furent invités à prendre chacun un terrain, c'est-à-dire un douzième de ces îlots avec l'obligation d'y élever une cabane, ou du moins de l'entourer de palissades.

On réserva pour la place d'armes un îlot entier, celui qui est au milieu des onze bordant le fleuve. Cette place de cinquante toises en carré est aujourd'hui décorée au fond par la façade régulière de la cathédrale, ayant à ses côtés deux autres édifices réguliers; à sa droite est l'Hôtel-de-Ville d'un assez bon goût; celui de la gauche n'est point fini, il était destiné pour les capucins faisant les fonctions de curé. Aux côtés de la place, comme en aile, se prolongent deux bâtimens réguliers garnis d'un grand nombre de boutiques. L'ensemble de la place, le mouvement du com-

merce, en rendent le coup-d'œil agréable ; il le serait davantage si on l'avait décorée d'arbres, d'autant plus nécessaires, que cette contrée noyée sur les derrières n'offre aucuns couverts et qu'on est réduit pour toutes promenades à la levée le long du fleuve, ou au chemin du Bayou Saint-Jean. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette Cathédrale, cet Hôtel-de-Ville, et les autres bâtimens formant les ailes, ont été faits aux frais du seul particulier espagnol, nommé D. *Andres Almonastère*, mort depuis peu, et qui était venu pauvre à la Louisiane. Il avait, en outre, fait bâtir l'église de l'hôpital, celle des Religieuses Urselines. Tous ces édifices ont coûté environ deux millions de francs. Tant de titres pour être saint, et ne lui ont cependant pas laissé une réputation de sainteté. Sa succession était encore la fortune la plus considérable de la colonie.

Lorsque le chef-lieu était à l'île Dauphine et aux Biloxis, on y reçut de France deux bâtimens chargés de filles publiques, qui furent pourvues de maris avec tant d'empressement que la dernière faillit, comme une autre Hélène, être un grand sujet de discorde ; on fut obligé de s'en rapporter au sort pour

savoir l'heureux privilégié qui en serait le possesseur. Une troisième cargaison de même nature arriva pour féconder la ville naissante de la Nouvelle-Orléans; il faut qu'on se soit bien trouvé des premières, car elles furent pourvues tout aussi promptement. Ces filles en effet devinrent de bonnes mères de famille, d'où sont nées des générations honnêtes et nombreuses. Il est donc vrai que l'espèce humaine n'a point reçu dans son sein le penchant aux vices. C'est ce qui entoure l'homme qui corrompt ses inclinations et l'entraîne au mal; l'art d'améliorer les hommes est donc moins d'appeler sur eux de sévères châtimens, que de les éloigner du besoin du crime.

La population de la ville peut s'élever de dix à douze mille ames; elle est composée de Français surtout, d'Espagnols, d'Anglo-Américains, de quelques familles bohémiennes, de nègres, de mulâtres, les uns libres, et le plus grand nombre esclaves. Presque tous ont des professions. Dans le nouveau monde, les villes ont encore peu de ces familles inutiles qui s'honorent du crime de ne rien faire. Le desir universel de gagner fait qu'on y dédaigne aucun état dès qu'il est lucratif. Le boulanger, le tailleur, le cordonnier, sont des

personnages; ils sont riches, allant de pair avec les plus importans. Mais gare à l'homme de mérite qui est pauvre. Là, il faut plus de vertu qu'ailleurs pour braver l'infortune. Là aussi, le travail, la conduite, ont plus de moyens et sont plus sûrs du succès.

Le principal état est celui de négociant, c'est-à-dire celui qui achète des cargaisons de navires pour revendre en gros, ou qui les reçoit à titre de commissionnaire; il se trouve parmi eux peu d'armateurs, et surtout de ces spéculateurs intelligens. Il faut plutôt les considérer comme de simples commissionnaires, ou des marchands en gros revendant aux marchands détaillistes, ou aux cultivateurs éloignés qui font une fois l'année leurs provisions, et qui donnent ordinairement en paiement leurs cotons et autres denrées. Les marchands détaillistes de la ville ont des crédits de trois à quatre mois, et gagnent environ vingt-cinq pour cent. Ce n'est pas trop, attendu les dépenses de loyer, d'entretien, de nourriture, de domestiques, et les restes de fonds de boutiques qui ne se débitent pas, pour n'être plus du goût du pays, ou qui, tombant de valeur, sont vendues à l'encan à grande perte, et il en est beaucoup qui, faute de

débit, ne peuvent soutenir cet état. Les marchands forains ou ambulans qui se répandent dans les établissemens lointains et dispersés de l'intérieur de la Louisiane, sont une partie considérable de ces détaillistes, prenant presque tous en paiement des pelleteries ou des produits d'agriculture; ils ont ordinairement un an de crédit, pour faciliter leurs retours. Parmi les détaillistes, les cabaretiers et les marchands de comestibles forment une classe nombreuse, qui, avec de la conduite, s'enrichissent promptement. Ceux qui embrassent le plus particulièrement ces professions sont les Catalans, hommes actifs, industrieux, économes, pouvant être comparés à nos Savoyards : on est tellement accoutumé à les voir exercer ces professions à la Nouvelle-Orléans, que le cabaretier et l'épicier sont désignés sous le nom générique de marchand catalan. Ces Catalans, arrivant de leurs pays pauvres, commencent avec peu de choses, trouvent dans leurs compatriotes des secours même répétés, lorsque le dérangement de leurs affaires ne provient pas d'inconduite. Combien il serait à desirer pour l'Espagne que ces utiles hommes puissent peupler toutes ses colonies! Cependant, par une incroyable

injustice, ils sont peu considérés, on semble vouloir les rapprocher des nègres.

La profession de boulanger est une des plus lucratives; plusieurs lui doivent, en peu d'années, des fortunes considérables, ce qui n'est pas étonnant. Le Kencuty et tous les pays des Etats-Unis qui communiquent avec le Mississipi, envoient leurs farines à la Nouvelle-Orléans. Ces farines sont de diverses qualités, et par conséquent de divers prix, il s'en vend depuis trois piastres le baril, pesant environ cent quatre-vingt-dix livres, jusqu'à dix et douze piastres; quelquefois elles sont si abondantes à la ville, qu'elles tombent à un prix inférieur à celui des lieux d'où elles viennent. Il s'en trouve beaucoup d'avariées et d'échauffées: la navigation ne permet de les transporter que depuis mars jusqu'en septembre. Les boulangers qui ont des avances peuvent donc s'approvisionner à bon compte dans certains temps de l'année; ils peuvent encore gagner beaucoup par le mélange des farines de qualité inférieure avec les superfines. Le prix du pain est, il est vrai, taxé, sous le gouvernement espagnol, à moins d'un picaillon (six sous) le pain d'une livre. Mais lorsque le prix des farines augmente, le pain diminue de

poids à proportion. Les boulangers savent toujours se rendre, à cet égard, le gouvernement favorable.

Beaucoup de particuliers exercent par eux-mêmes ou font exercer par leurs esclaves la profession de boucher. Il n'existe pas de pays sur terre, où, proportionnément au nombre des habitans, il se consomme autant de viande. On pourrait donner aux Louisianais l'épithète distinctive de carnivores. Partout à table on sert de petits morceaux de pain et de gros morceaux de viandes : ce que les enfans du peuple en consomme fait peur à un Européen; ils se portent bien, deviennent grands et vigoureux. En Europe, le médecin jusqu'à la servante répètent que la viande est funeste aux enfans. La raison de cette prodigalité des viandes est bien simple, c'est ce qu'il y a de moins cher dans le pays, sans en excepter les légumes. Elle ne se vendait alors que six sous la livre; ce ne sont pas, relativement au numéraire, deux ou trois sous de francs; et au marché trois à quatre oignons, trois à quatre navets de la largeur d'un écu, coûtent six sous, ou le picaillon : il faut trois à quatre fois plus pour un plat d'épinards, à proportion autant des autres menus herbages. Les lé-

gumes ne se trouvent que sur la table des riches, et la viande est l'aliment de tous. Ainsi il y a beaucoup de bouchers, et tous ont un grand débit. On se porte avec tant d'empressement à leurs échoppes, réunies au marché, qu'à huit ou neuf heures du matin leur vente est finie. Ils ne tuent guère que des vaches. On prétend, dans ce pays, que la chair en est plus délicate que celle du bœuf. Elles sont grasses en été, et maigres en hiver. Leur poids est ordinairement de quatre à cinq cents livres. Le prix d'achat à la ville est d'environ quinze piastres; il y a donc pour le débiteur au moins le double de bénéfice : en outre, le suif s'y vend de douze à quinze sous la livre; le cuir une piastre et demie à deux piastres. Les viandes de cochon et de veau s'y vendent huit sous, ce veau est de jeunes bêtes de deux à trois ans.

CHAPITRE XXXIV.

Suite des détails sur le Commerce et l'Industrie de la ville de la Nouvelle-Orléans. Mœurs.

Des tailleurs français se font payer, pour la façon d'un simple habit, jusqu'à dix piastres: le plus souvent ils fournissent les étoffes, ce qui est encore un moyen de bénéfice. J'ai vu quelques-uns d'eux qui avaient gagné, en deux à trois ans, cinq à six mille piastres. La concurrence des gens de couleur, exerçant ce métier, ne saurait être très-nuisible à des Européens, supposés plus instruits des modes.

On apporte de France et aussi des États-Unis tant de mauvaises chaussures en souliers et en botte, qu'on préfère en faire faire à la ville; quoique le cuir y soit mauvais pour n'être pas suffisamment tanné, une paire de souliers se paie deux à trois piastres, et des bottes douze à quatorze piastres. De bons cordonniers qui tireraient d'Europe des cuirs

bien préparés feraient promptement leurs affaires, et actuellement c'est déjà un bon état. J'y ai vu un tapissier ou deux : ils ne faisaient rien ; le climat ne comporte pas le genre de nos ameublemens.

La menuiserie des gens de couleur est toujours défectueuse, on ne peut l'avoir bonne que par les Européens ou des ouvriers des Etats-Unis, et l'excessif prix de la main-d'œuvre a bientôt fait faire fortune à ceux de cette profession. Un fugitif de Saint-Domingue, arrivé à la Nouvelle-Orléans, sans le sou, avait déjà gagné, en trois à quatre ans, une belle maison valant trente à quarante mille francs, sans compter le fonds de son établissement.

L'ébénisterie n'y est encore exercée que par des Anglo-Américains, dont le travail est très-inférieur à celui de France, de Paris surtout; cependant la diversité des bois précieux que produit la Louisiane pourrait rendre cet art extrêmement productif. Une armoire en mérisier à forme ancienne s'y vend de quarante à cent piastres (de deux à cinq cents francs). On y est encore si ignorant, je ne dis pas sur le luxe des beaux arts, mais sur les commodités qu'ils procurent, qu'un beau

marbre n'est guère mieux regardé qu'une pierre commune, et qu'on ne se donne pas la peine d'en faire la distinction.

L'état de charpentier, dans un pays où l'on bâtit sans cesse, où le dessous des maisons, les côtés, les toits, tout est en bois, lié tellement par des charpentes, qu'il arrive parfois d'en reculer ou d'en avancer quelques-unes tout d'une pièce; l'état de charpentier, dis-je, doit donc être et est véritablement une des meilleures professions, surtout pour celui qui y joint quelques idées de la mécanique, nécessaire dans les moulins à coton, à scies, à écaler le riz.

L'ouvrier en fer se borne aux ouvrages grossiers, pour les maisons, les usines et les instrumens aratoires excessivement chers; mais il n'y a rien à faire pour la serrurerie, la coutellerie, la quincaillerie. On reçoit d'Europe tant de ces objets à bon marché, qu'une serrure dérangée coûte plus à raccommoder que d'achat, on la jette. Un Européen, ayant quelques idées d'économies et des produits des arts, voit avec surprise dans les immondices une multitude d'objets qui, avec de légères réparations, seraient encore d'une grande utilité; et le colon, en dépensant beau-

coup, est obligé de se priver continuellement faute de ces secours réparateurs. L'Européen qui méprise les mains industrieuses, employées à ces menues réparations, ne réfléchit guère aux grandes économies qu'il leur doit. Une mauvaise montre peut coûter de raccommodage dans l'année bien plus qu'elle n'a été achetée. On demandera plus pour la réparation d'une pendule qu'on ne la vendrait ensuite ; de là beaucoup de gens se passent de montre , presque personne n'a de pendules, et le petit nombre des horlogers végète misérablement.

Le métier de maréchal-ferrant est absolument nul ici; on n'y ferre pas les chevaux, attendu qu'il n'y a ni pierres, ni caillou, ni grève, mais seulement une terre douce et liante ; les roues des voitures communes n'y sont pas plus ferrées. On voyage et on transporte les denrées plutôt par eau que par terre ; cependant le charronnage est pour les besoins de l'intérieur de la ville et des campagnes du nombre des arts nécessaires et lucratifs, surtout relativement au travail plus difficile des roues.

La maçonnerie se réduit à monter des murs en briques liées avec de la terre délayée et recouvertes d'un enduit de chaux.

La pharmacie ne saurait être inutile dans un pays où l'on est gourmand, où l'on boit avec excès, où l'on passe des fatigues les plus grandes à la plus grande oisiveté, où les indolentes femmes ne sont agiles que pour se faire obéir de leurs esclaves, où la température offre subitement d'étranges variations, où l'ignorance empêche de trouver dans le régime, dans le choix d'alimens, dans les plantes du pays, les moyens faciles de conserver ou de restaurer la santé; et, puisqu'il faut à nous autres savans Européens, pour nos guérisons, des drogues venues de trois à quatre mille lieues, des sels et des esprits sortis des laboratoires de la chimie, ne blâmons pas les simples Louisianais de faire aussi en hâte la fortune de leurs apothicaires. Celle des médecins ou se disant tels doit s'ensuivre, l'un ne va pas sans l'autre. Les esculapes du Nouveau-Monde ont même un grand avantage sur ceux de l'ancien; c'est de pouvoir se passer d'études, de degrés et de tout ce qui sent la science. Débarrassés de cet attirail, ils vont plus vîte et expédient plus vîte leurs malades : feuilleter des livres, étudier, réfléchir, observer la nature, serait du temps si bien perdu, qu'un médecin de

Paris, élève de Paris, de l'université de Paris, et savant, était tellement délaissé de pratiques qu'il s'est enfui assailli par la famine, tandis que ses indoctes collègues, dont ailleurs il n'aurait pas voulu peut-être pour ses garçons, emplissaient tous les jours leurs poches, faisaient bonne chère, l'éclaboussaient de leurs cabriolets et se moquaient de lui. Aussi ces messieurs sont si convaincus de l'inutilité des livres, que la bibliothèque de tous réunis en une seule ne suffisait pas à un apprenti. M. Lebeau, médecin de grand mérite, à qui le cabinet d'Histoire naturelle de Paris a dû, en animaux, en oiseaux surtout, plusieurs curiosités de la Louisiane, était parvenu dans ce pays à une aussi grande réputation, que, depuis quinze à vingt ans qu'il est mort, on en parle encore; je ne sais à quoi attribuer cette singulière célébrité.

Ce qui se passait vers le temps de mon arrivée montre quelles grandes spéculations Paris offre pour les colonies dans les mystérieuses manipulations des faiseurs de remèdes secrets, gens d'ailleurs si zélés pour le bien public qu'ils n'ont pas besoin d'encouragement du gouvernement. Une immense pacotille d'un de ces remèdes secrets, sous la

dénomination de *régénérateur universel*, y était arrivée avec quatre grandes pages d'imprimé de toutes ses vertus régénératrices, sur le sang, sur les humeurs, sur les nerfs, contre tous les virus, désobstruant, temperant, excitant, amaigrissant les gens gras et engraissant les gens maigres, etc., etc. Le titre de *régénérateur*, dans un pays où l'on a besoin de tant d'espèces de régénération, fit d'abord sans doute sa fortune ; on n'en eût pas goûté qu'on cria au miracle. Tout le monde voulut se régénérer par ce mélange de sublimé et d'acide muriatique ; et ce qu'à Paris, le plus déhonté libertin n'aurait osé faire là, jusqu'aux dames faisaient queues pour s'abreuver à l'envi et en pleine rue du régénérateur. L'immense provision fut bientôt épuisée, il aurait été trop long d'attendre les retours de France. Messieurs les apothicaires, gens aussi zélés pour le bien public, en fabriquèrent, et ce fut si heureusement qu'on ne s'en aperçut pas. Mais l'envieuse jalousie de l'un d'eux, dont la porte n'était pas assiégée, dénonça les contrefacteurs. Les buveurs trouvèrent en effet qu'il n'avait plus le même goût ; et, récapitulant divers graves accidens arrivés fréquemment, ils les mirent sur le compte de la nouvelle fabrique.

La vogue du remède, très-diminuée, dure encore depuis trois à quatre ans, et durera jusqu'à ce que d'autres pacotilles, avec un titre aussi pompeux, des promesses aussi brillantes, la fassent entièrement passer. Les Louisianais se sont fait de l'auteur, du générateur, une si haute idée, qu'ils l'ont prîs pour un des personnages de l'état le plus important, comblé d'honneurs, de récompenses, environné de la vénération publique. Ils ne me croyaient pas lorsque je les assurais que son nom n'était jamais parvenu jusqu'à mes oreilles; que je ne garantissais cependant pas qu'il ne se fût trouvé souvent dans mes poches, dans la foule des autres papiers que les *distributeuses*, rangées à Paris en file sur les ponts, sur les quais, à l'entrée des promenades, donnent *gratis*, avec une empressante célérité, à tous passans qui n'ont pas l'air nécessiteux. Le premier essai que je vis de ce régénérateur, fut en venant de la Martinique : un passager, nommé Mermet, l'employa contre le mal de mer, sur la foi de ses annonces. Il fut plus malade que personne du navire, et plus qu'il ne l'avait jamais été.

CHAPITRE XXXV.

Nature des denrées importées à la Nouvelle-Orléans. Observations à ce sujet.

Les diverses branches de commerce dans cette ville sont, pour les importations en comestibles, d'abord les vins de diverses qualités, ceux de Madère, de Malaga, et principalement ceux de Bordeaux et de côtes (1). Les Anglais recherchent ceux de Madère; les Espagnols, ceux de Malaga; les Français, étant les plus nombreux, et les Espagnols, adoptant d'ailleurs assez facilement nos mœurs, font que la plus grande consommation est en vins de France, dont la nature, au surplus, permet bien davantage un usage habituel. On ne saurait guère déterminer les prix en gros, tant ils sont variables; mais la consommation de ceux de France est telle que leur

(1) Dans les Colonies on appelle vins de côtes, ceux qui, n'étant pas Bordelais, viennent de divers coteaux.

abondance ne fait jamais baisser les prix long-temps. Il y a toujours, sur cet objet, des bénéfices raisonnables : nos eaux-de-vie n'y sont que d'un médiocre débit ; le tafia et le rum les remplacent ; il aurait fallu que le prix de ces eaux-de-vie eût été considérablement inférieur, on s'y serait plus accoutumé, on les aurait préférées, et c'est le contraire : je crois cette observation d'une importance extrême pour les intérêts de la France. L'huile d'olive est ensuite un des grands objets de consommation de cette colonie. Les races anglaises n'en font pas usage, même pour leur salade, mais en revanche les Espagnols et les Français la chérissent beaucoup. On l'apporte de France ordinairement en panier de douze bouteilles, et ces bouteilles sont si petites qu'elles n'ont pas plus de deux tiers de celles de Paris. Ces paniers se vendent couramment de sept à dix piastres, et les bouteilles en détail une piastre à une piastre et demie : on juge quel énorme bénéfice offre cette denrée.

Déjà on voit que les Français dispersés dans les colonies mêmes, qui ne sont pas sous le gouvernement de la France, concourent, par leurs habitudes, par celles qu'ils font

prendre aux étrangers, à favoriser les exportations de la France ; observation que j'aurai souvent occasion de reproduire, trop négligée des voyageurs et des économistes staticiens.

Après l'huile viennent les autres ingrédiens, de la bonne chère dont la consommation est prodigieuse, vinaigres, liqueurs, saucissons, potbans d'anchoix, de cornichons, de fruits confits à l'eau-de-vie, comme pêches, abricots, prunes, fruits secs, figues, amandes, raisins et surtout pruneaux ; on y porte aussi de nos fromages, mais les chaleurs qui les gâtent le plus souvent, empêchent la grande extension de cette branche de commerce : les vermicelles et pâtes de ce genre y sont aussi d'un grand débit. La consommation de ces denrées ne se borne pas à la ville, une partie va se répandre dans les établissemens les plus éloignés, traversent des centaines de lieues et d'immenses déserts pour satisfaire la sensualité. Les Louisianais, dont le palais est continuellement onctué de graisses de viandes qui surchargent leurs estomacs, qui ne terminent pas, comme nous, leurs repas par des desserts de fruits acidulés, nétoyant la bouche, redonnant aux mamelons

nerveux du goût plus de ton et de sensibilité, éprouvent aussi plus vivement que nous le besoin de ces restaurans chauds, spiritueux, aiguillonnans. J'entendais souvent dire à des Européens qu'ils ne trouvaient pas aux viandes du pays la saveur agréable de nos mets d'Europe, cela pouvait être en partie; mais la cause principale était dans l'usage monotone des viandes qui, en Europe même, ôterait au palais cette sensibilité exquise que nous restitue l'usage répété des fruits crus et même cuits.

Nos si belles porcelaines n'y ont qu'un médiocre débit; d'abord, c'est qu'on est encore peu accoutumé à les distinguer de la faïence, et ensuite c'est que ces objets confiés aux nègres, maladroits et destructeurs, ne sauraient se conserver long-temps, et alors deviennent d'un usage très-dispendieux. Ils ont, pour y suppléer, les jolies faïences anglaises, à si bon marché, que les Français, à cet égard, ne sauraient obtenir la concurrence. Avec ce bon marché et la perfection, ce serait pour nous une branche de commerce des plus importantes: la consommation, dans toute l'étendue de la Louisiane, en est immense; nulle part le plus pauvre ne fait usage

de poteries, ni même de nos grosses et solides faïences de Rouen.

Tous les instrumens de cuisine se bornent aussi, dans toute la colonie, à des chaudières de fonte petites et grandes, pour les riches comme pour les pauvres; et j'observe, pour le commerce, qu'il est même inutile de les embarrasser d'anses : les nègres faisant partout la cuisine, ne s'en servent pas autrement.

La préférence pour tout ce qui concerne les vêtemens et objets du ménage n'est pas plus en faveur des denrées françaises; et, il faut le dire, c'est moins la faute des Louisianais que des Français d'Europe. Ils ont conservé pour leur mère-patrie une prédilection qui ne s'est point altérée; j'en ai vu à chaque pas des preuves. Les femmes s'habillent d'indiennes, de mousselines et parfois de soieries. Nos indiennes, celles surtout de la belle manufacture de Jouy, sont supérieures à celles des Anglais, par la beauté des dessins, l'harmonie et la solidité des couleurs, et la bonté des toiles ; avec cela, elles ne sauraient soutenir la concurrence contre les indiennes anglaises; elles sont trop chères, défaut de presque toutes nos denrées de fa-

briques. Les indiennes anglaises sont fines et légères, ce qui est décisif, il est vrai, pour ces climats. Ces toiles légères, dont les tissus ont été filés par des mécaniques, durent peu: les couleurs encore moins solides s'en vont le plus souvent au premier blanchissage, ou du moins s'altèrent; mais elles ne coûtent que de trente-six sous à cinq francs l'aune en détail, dans les largeurs de deux tiers à une aune. Ce bon prix fait que les Louisianaises les usent sans les faire blanchir, et sans même les raccommoder; embarras et dépenses de moins: elles ont l'agrément de se parer toujours de robes fraîches, lustrées, et de n'en porter jamais de ternies; elles changent ainsi souvent les couleurs et les dessins, et il faut se rappeler que ces Louisianaises sont des Françaises. Les fabriques anglaises alimentent avec profusion cet avide goût pour les nouveautés: tous les quinze jours, ou du moins tous les mois, il en arrive d'amples pacotilles par la voie de Philadelphie ou de Newyork. On y court en foule; et les dessins qui ont trois à quatre mois de vétusté vont habiller dans les établissemens lointains les femmes des colons. Les mousselines y sont à aussi bon marché. Une robe, de ces robes faites à la

française, appelées dans le pays *romaines*, n'y revient à pas plus de douze à vingt-cinq francs, unies, ou brochées. Elles durent encore peu : filées aussi avec des mécaniques, elles sont sans consistance ; le fil en est creux, c'est-à-dire pas aussi fourni de coton et pas aussi retors que par les filatures manuelles. Les robes un peu portées ou lavées une seule fois deviennent flasques et se déchirent sans presque y toucher. On masque les déchirures sans les raccommoder, et bientôt la robe est jetée, ou vêtit la négresse esclave.

Les soieries ne se portent guère encore que pour les bals et les jours de grande représentation, et je présume que les indiennes et les mousselines continueront à avoir sur elles l'avantage, eu égard surtout aux chaleurs du climat.

Les chaussures sont un médiocre objet de consommation pour les femmes : un très-grand nombre vont nus pieds chez elles, une partie de l'année, sur leurs planches en bois, et particulièrement dans les campagnes. L'Angleterre leur envoie des tricots de ses métiers, et dejà Boston leur fabrique des pacotilles de souliers qui ne valent pas les nôtres.

Les objets de coiffures sont encore moins

considérables : les femmes ont la bonne habitude d'être toujours nue tête dans l'été ; et dans l'hiver, elles s'ajustent de ces faux madras sortis des fabriques de l'Angleterre ; sans cesse il leur en arrive avec de nouveaux tons de couleurs et de nouvelles rayures. Ces madras coûtent en détail de 4 à 5 livres ; les bijoux se réduisent à des coliers, des boucles d'oreilles et des bagues qui sont le plus souvent sans pierres. Et, je le répète, je ne crois pas qu'il y ait de plus mauvaise spéculation pour les colonies, spécialement pour la Louisiane, que celle des bijoux. Ces objets se portent peu, s'usent peu, et on se soucie peu de les renouveler : les orfévres en fabriquent sur les lieux selon le goût du pays, et ils ont la liberté d'y mettre autant d'alliage qu'il leur plaît, ce à quoi le colon ne fait pas grande attention ; ils fondent ainsi les quadruples : toutes ces raisons rendent désavantageuse la chétive branche d'industrie de notre bijouterie, si vantée et si peu digne des grands moyens d'une nation telle que la France.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXVI.

Continuatoin du même sujet. Modes. Observations sur leur influence relativement au Commerce et aux Mœurs.

Les vêtemens des hommes présentent à peu près les mêmes résultats contre le commerce de France, par cette même raison de cherté de nos objets de fabrique. J'arrivais à la Louisiane dans la saison des grandes chaleurs; je ne fus pas peu surpris d'y voir les hommes habillés de draps, la tête engoncée dans ces hauts collets capuchonnés, les bras perdus dans ces longues manches où l'on ne sait ce que sont devenues les mains; le menton enfoncé dans de triples cravates, et les jambes engaînées dans de hautes bottes alongées encore par des revers. J'étais tenté de croire qu'un coup de vent avait poussé subitement des régions du nord sur ces rives étouffantes, ces hommes ainsi empaquetés, dont la figure allumée, la respiration haletante, la sueur

inondant les plis de leurs collets, faisaient réellement peine à voir. Mais quand je me fus assuré que ces hommes étaient les petits maîtres du pays, esclaves volontaires de nos modes, lui rendant dans ces lieux un culte aussi pénible que soumis, je me dis : A quoi tient donc ce caractère servile de l'imitation jusque dans les choses qui touchent de si près au bien-être de la vie, à la santé, dans l'âge surtout où le caractère impétueux semble le moins capable de contrainte? A l'ignorance, aux fausses idées du bon et du beau. Cet état d'ignorance fait qu'on admet sans examen ce qui vient d'un pays où l'on suppose plus de lumières et plus de goût, et de ce que l'on n'est point en état de discerner les différences que nécessitent les localités et les climats.

S'il existait, je ne dis pas dans les colonies, mais dans quelque coin de l'Europe, une bonne éducation où l'on pénétrât les jeunes gens de la dignité de l'homme, où, aidés des principes des beaux arts, on leur expliquât combien sont belles, combien sont augustes ces formes, ces proportions dont la nature s'est plue à doter exclusivement notre espèce, ces jeunes gens alors voudraient-ils prendre ces modes qui voilent les traits cé-

lestes de la figure, qui dénaturent ces harmonieuses proportions du corps? S'ils voulaient des modes, du moins ils ne rechercheraient que celles qui, commodes et salutaires, prêteraient en même temps de nouveaux charmes, de nouvelles beautés à celles de la nature : par respect pour elle, par reconnaissance pour son auteur, ils repousseraient loin d'eux tout ce qui pourrait les travestir ignominieusement, ou seulement les déformer. Oui, les modes peignent mieux qu'on ne le croit l'état de l'*ame d'un peuple ;* s'il est dans une disposition douce, bénigne, bienfaisante, ses modes en prennent les aimables gradations; s'il se souille par des vices; s'il tombe dans l'abjection, ses modes en prennent le caractère bas et hideux; de même qu'elles deviennent insignifiantes quand il tombe dans le pire état de tous, celui de nullité, où il n'a plus ni vertu ni vice. Je trouve que les historiens n'ont point fait assez attention à cette correspondance des modes avec le caractère des peuples; ils ont manqué un des plus sûrs moyens de nous les bien faire connaître. Chez nous, dans ce jour, les modes des femmes ont gagné; des étoffes légères et onduleuses drapent avec grâce les

contours de leurs tailles; elles ne sont plus guindées et roides dans leurs parures; et si je ne me trompe, elles ont, dans la société, plus d'aisance, de naturel; elles y répandent plus d'agrémens.

Plus d'un politique voit dans nos modes des sources d'industrie et de richesses qui nous rendent tributaires un grand nombre de nations, et moi j'y vois le plus grand obstacle à la perfection de nos arts, à la multiplication de nos richesses intérieures et à l'extension de notre commerce étranger.

Je reviens aux draps: ces draps dont se vêtissent les hommes sont anglais, moins beaux, moins parfaits que les nôtres, et cependant bons, jolis et surtout légers pour ces climats, et par-dessus tout infiniment moins chers. Ils ne coûtent l'aune que trois à quatre piastres, cinq au plus, et les nôtres dix à quatorze piastres. Ce qui se vend des draps anglais est immense, et c'est une rareté ici de rencontrer un habit de drap français fait dans le pays. Les draps français, comme les indiennes, restent dans les magasins, s'y débitent avec perte. Il y a des choses dont la perfection n'est pas d'être parfaite, mais de convenir au plus grand nombre: ce principe n'a pas lieu

en fait de science exacte, mais il est essentiel en fait d'objets de commerce. A la Louisiane comme dans toutes les colonies, on n'aime pas à garder trop long-temps les mêmes vêtemens, et les mites font dans les lainages tant de ravages qu'on ne le pourrait pas.

Les nankins sont les étoffes dont on se sert le plus universellement pour les pantalons et les habits-vestes : ils viennent encore de l'Angleterre, et déjà cependant les Américains vont en chercher eux-mêmes dans l'Inde. On y fait un peu usage, pour les deux sexes, dans les campagnes, de nos rouanneries.

Nos chapeaux, mieux feutrés, mieux fournis que ceux de l'Angleterre et des Etats-Unis, conservent, avec raison, la grande préférence, quoique plus chers ; c'est que leur durée les rend moins dispendieux malgré l'extrême différence des prix ; ils résistent aux pluies et à tous les accidens des longs voyages ; ils ont seulement le défaut d'être souvent lourds, inconvénient grave dans ces contrées, où la chaleur les rend insupportables. Il vaudrait mieux les payer un peu plus cher et les choisir plus légers, c'est-à-dire

moins gommés. Quelques particuliers en font dans le pays, sans grâce, il est vrai, mais légers et si souples qu'on peut les mettre dans la poche; ils durent plusieurs années en les portant continuellement : on ne les teint pas; ils coûtent dix piastres.

Nos toiles ont encore à lutter contre les toiles d'Irlande; elles sont d'une qualité bien supérieure, mais aussi plus chères. Presque tout le monde a, par cette différence de prix, des chemises de toile d'Irlande, depuis l'esclave jusqu'au maître; nos toiles cependant ne sont pas aussi exclusivement rejetées du commerce que plusieurs des objets dont je viens de parler; leur bonté fait qu'on les recherche pour divers emplois du ménage, tels que draps de lit et service de table; mais les grandes sommes qu'il faut y mettre rendent très-réservé à cet égard. On verra dans la suite comment les Louisianais y suppléent; ils emploient aussi considérablement dans les campagnes ces jolies toiles écrues gris de lin, pour habits, vestes et pantalons.

Une branche de commerce très-considérable dans ce pays, est celle des couvertures en laine; les couvertures anglaises y ont bien quelques débits; mais si le lainage en est beau,

il y est trop épargné, le tissu en est trop clair; elles ne sont touffues que d'un côté, de l'autre elles sont presque rases: ainsi elles ne sont ni chaudes ni de durée; et, quoique leur prix soit d'un quart à un tiers au-dessous de celui des nôtres, celles-ci ont la préférence. Nos grandes et belles couvertures de première qualité s'y vendent facilement dix-huit à vingt piastres : on ne doit pas craindre de porter ce qu'on trouve de meilleur dans ce genre. Il y a cependant un ornement à quoi on tient beaucoup dans le pays, c'est que les deux bouts y soient décorés d'une raie bleue large de trois à quatre doigts. Les petites couvertures, de belles qualités, sont proportionnellement moins recherchées; les communes, qui servent pour des capots pour les voyages, et particulièrement pour les traites avec les sauvages, valent encore beaucoup mieux que celles des Anglais; mais les nôtres ne sauraient soutenir la concurrence avec celles qu'on tire du nord de l'Europe, par Dantzick, Francfort, Hambourg et la Hollande, où les Américains et les Anglais même vont les chercher.

Ces couvertures sont bien frappées, mieux même que les nôtres, d'un lainage moins

frisé, mais plus long, et qui convient surtout pour se garantir des pluies. Les prix, en détail, sont depuis huit francs jusqu'à quinze; celles de cette espèce, dont le lainage est plus beau, deviennent plus chères à proportion. La consommation des grandes couvertures n'est pas comparable à celle-ci; tous les matelots, tous les voyageurs en ont pour se couvrir la nuit. Indépendamment de cela, tous les habitans, pères et enfans, en ont des capots pour l'hiver, ainsi que leurs esclaves. Ce capot est d'une seule couverture, assez grand pour qu'il se rapproche de la forme de nos houpelandes : il est sans couture par derrière; on a seulement coupé à un bout, sur la longueur, de quoi faire les manches et le collet ou le capuchon; au bas est une des raies bleues dont j'ai parlé, et aux deux extrémités des manches se trouve l'autre raie bleue placée là comme en parement. Les nègres, au lieu de collet, ont un capuchon comme était celui de nos chartreux ou de nos trapistes; et c'est la première idée qui vient à l'Européen en voyant dans l'hiver ces nègres ainsi ajustés, travaillant en troupe dans un champ. Les capots des maîtres diffèrent, parce qu'ils sont un peu plus amples, d'un

lainage ordinairement plus fin, et sans capuchon. Cet habillement usité dans la colonie, depuis sa naissance, qui a bravé lui seul les flots des modes, est en effet extrêmement utile; il tient chaud sans embarrasser; il garantit de la pluie comme du vent; il ne gêne point pour marcher, agir, travailler. Dans un pays où à quelques heures d'une matinée froide succède tout-à-coup une grande chaleur, où l'on sue au lieu abrité, tandis que l'on grelotte là où la bise frappe, on a besoin d'un vêtement qu'on puisse quitter et reprendre sans embarras. Vous qui arrivez à la Nouvelle-Orléans, si vous allez voyager dans l'intérieur, n'oubliez pas le capot.

Indépendamment de ces immenses débouchés, les couvertures communes ont encore la traite des sauvages. Si l'on réfléchit que chacun des individus de tant de peuplades communiquant jusqu'à sept à huit cents lieues avec les Louisianais, ont à peu près une couverture, on jugera de quelle importance est ce commerce, et ce commerce s'étendra encore à mesure que s'accroîtront le nombre des colons et celui des esclaves. Il peut s'accroître de beaucoup de millions, et depuis les limites de la Louisiane jusqu'au Mexique; depuis

les bords de la mer jusqu'aux sources du Missouris, même jusqu'à l'Océan Pacifique. Il existe aussi une multitude de nations indiennes restées étrangères aux relations commerciales des Européens; un grand nombre n'ont encore pour armes que des flèches; elles offrent donc des débouchés nouveaux, immenses pour cette branche de commerce. Que le génie invente tant qu'il voudra des merveilles pour satisfaire la vanité et le luxe, ses inventions vaudront-elles les modestes ateliers où des milliers de bras fileront et tisseront ces solides lainages; et le secret d'en diminuer le prix, de manière qu'aucune nation ne pût soutenir la concurrence avec la France, lui produirait plus de richesses que les plus riches mines de l'Univers. Ce secret tient à la multiplicité de ces troupeaux qui ne multiplieront les toisons qu'en fécondant les champs.

Une espèce de gros drap teint en bleu, connu dans ces régions sous le nom de *Limbourg*, que l'on tire principalement d'Allemagne, est encore une branche de commerce presque aussi considérable que celle des petites couvertures. Ces draps, larges de cinq quarts, coûtent, la pièce de seize aunes,

quinze à vingt piastres à la Nouvelle-Orléans; ils s'emploient à faire, pour l'hiver, des vestes et pantalons aux gens de couleur, aux ouvriers, aux habitans des campagnes moins aisés. Ce débit est immense parmi toutes les nations sauvages. Ces peuples s'en font des *braguets* de *mitasses*, des mantes ou espèces de manteaux, et des espèces de jupes pour les femmes. Les *mitasses* ressemblent à des guêtres attachées sur le genou et au bas de la jambe; la cuisse reste toujours nue : les *braguets* sont faits d'un quart de ce drap passé entre les cuisses, et ceignant les reins comme une ceinture; les jupes des femmes sont un morceau long d'environ une demi-aune dont elles s'enveloppent depuis la ceinture jusqu'au bas de la cuisse. Les mantes d'à peu près une aune et demie les couvrent au lieu de couvertures; les femmes s'en servent plus particulièrement, elles ornent les bords, ainsi que ceux de leurs jupes, de galons de laines jaunes ou rouges, dont elles font avec des perles blanches des espèces de mosaïques ou des tresses d'un joli effet. On juge aussi combien les débouchés de cette grossière étoffe peuvent s'accroître par la population des colonies de cette partie du continent, et par l'ex-

tension des relations commerciales avec les Indiens ; il s'en fabrique un peu dans le Canada ; mais les nations européennes qui auront le bon esprit de ne pas enchérir les produits de leurs fabriques, auront toujours un grand avantage en ce genre sur les habitans du Nouveau-Monde par les prix médiocres de leur main-d'œuvre. Et puisque les nations veulent des fabriques, non-seulement pour leurs besoins intérieurs, mais aussi pour les besoins des autres, on peut assurer que celles dont la richesse numéraire et les impôts augmentent verront leurs fabriques tomber à mesure que ces augmentations enchériront les matières premières et les mains-d'œuvre. L'Angleterre est donc, à cet égard, près de sa chute; après elles suivront ses imitateurs.

CHAPITRE XXXVII.

Continuation du Chapitre précédent, relativement au Commerce et à l'Industie. Fusils. Poudre. Serrurerie. Quincaillerie. Instrumens aratoires et des Métiers. Main-d'œuvre. Effets de sa cherté. Hospitalité.

On se livre dans ces régions d'autant plus à la chasse, que les sauvages ne vivent que de gibier, et que les colons des campagnes en vivent une partie de l'année. Les fusils, armes uniques qu'on y emploie, doivent donc être d'un grand débit; ils le sont en effet, mais il est si important au chasseur d'être bien armé qu'il ne regarde pas au prix. Nulle part les mauvais fusils ne sont plus mal reçus, on n'en veut pas pour rien. On doit donc choisir pour y porter avec le plus grand soin ceux d'une bonne qualité. Les ornemens de luxe y sont peu considérés, ils ne sont pas payés en raison du travail et de la matière, on ne veut que la bonté.

Les fusils à deux coups n'ont pas grand débit, on préfère le fusil simple à long canon d'environ six pieds, d'une espèce nommée *London*, sans doute parce qu'il s'en fait à Londres : on y fait aussi un grand usage des carabines ; les sauvages n'en ont presque pas d'autres, ils les achètent sur le pied de trente piastres (cinquante écus) ; l'humidité et l'air de la mer extrêmement corrosifs exigent, pour les transporter d'Europe, les plus grandes attentions, afin de prévenir les effets de la rouille ; de bons canons s'y corrodent tellement, qu'on ne peut s'en servir sans danger. Parmi les précautions à prendre, il faut, avant de les embarquer, les frotter de corps gras, boucher le canon et la lumière avec du suif.

La poudre à tirer doit être bonne dans un pays où tout le monde est chasseur. On la vend en détail, à la ville, ordinairement une piastre ; en gros, cinq à six escalins (1) ; mais déjà des fabricans du Kenkuti en fournissent aux chasseurs au prix, en gros, de trois escalins la livre. On voit encore ici que, sans le

---

(1) La piastre est composée à la Louisiane de huit escalins ; ainsi la piastre étant estimée cent sous, met l'escalin à douze sous et demi.

bon marché, cette branche de commerce sera aussi perdue pour les Européens.

La serrurerie et la quincaillerie sont presque toutes anglaises : c'est de la drogue, ainsi que leur clouterie. La Louisiane n'offre que de médiocres débouchés pour ces objets : si on excepte la ville, il est rare, dans les campagnes un peu éloignées, de trouver des vîtres ; souvent les pentures des portes et des fenêtres, jusqu'aux serrures, sont en bois : telle maison n'a pas seulement un clou en fer.

Les instrumens aratoires se réduisent à peu de chose ; de légères charrues, des herses, quelques-unes armées en fer, des bêches ordinaires, des pioches plates et larges, de moyenne grandeur, telles qu'on les suppose pour une terre meuble sans pierre, qu'on ne laboure pas trop profondément, tant elle est féconde et à cause de son humidité. Tous ces instrumens, excepté les bêches et les pioches, se forgent sur les lieux.

Les outils de charronnage, de charpente, de menuiserie, de tonnellerie, d'un usage si général, sont tous anglais ; il faut convenir qu'ils ont sur les nôtres de grands avantages pour la forme et le fini ; ces avantages sont si

marqués, que les Français arrivant s'y accoutument aussitôt : tous ceux qu'on apporte de France sont en pure perte, et je ne conçois pas pourquoi en France on n'adopte pas ceux-là en grand nombre. Les scies à main ou égoines, faites en grand comme celles dont se servent nos jardiniers, fatiguent bien moins que nos scies à châssis, et n'embarrassent pas tant dans le service. J'ai souvent moi-même éprouvé la commodité de cet instrument. Les vilebrequins, les tarières, s'évidant d'eux-mêmes, rendent le travail plus prompt, moins pénible et plus exact. Parmi les rabots, ceux qu'on emploie à pousser des rainures, moulures, feuillures, etc., se composent et se décomposent avec une facilité admirable ; de manière que le même instrument, avec de légers changemens, suffit à ces divers ouvrages. On fait venir de Philadelphie un coffre complet d'outils, dont le prix est ordinairement de cent piastres.

Le prix des nègres, à la Nouvelle-Orléans, est plus cher qu'il n'a été dans aucune colonie; c'est que la peur née de l'insurrection de St.-Domingue a rendu extrêmement difficile l'importation de cette *marchandise*, et il y a tant de terres a cultiver, que personne n'en

a

a assez ; aussi les loue-t-on plus cher ici qu'à la Martinique même : une nègresse se loue, par mois, douze à quinze piastres ; et à la Martinique, seulement six à huit piastres. Un grand nombre de ces nègresses vont vendre des indiennes, des mousselines, des mouchoirs, etc., par la ville et dans les campagnes voisines. Les nègres se louent encore plus cher ; ceux qui ont des métiers, et qui sont bons ouvriers, gagnent à leurs maîtres jusqu'à 20 à 30 piastres par mois. Un nègre brute, c'est-à-dire arrivant de l'Afrique, se vend quatre à cinq cents piastres, et un nègre créole, qui a des talens, se vend jusqu'à mille et quatorze cents piastres ; on sent quels énormes fonds c'est placer sur la tête d'un individu que la mort peut enlever d'un instant à l'autre ; et beaucoup de particuliers sont en effet ruinés par ces trop fréquens accidens. Il résulte de ce haut prix d'achats et de loyers des nègres, que la main-d'œuvre est nécessairement chère dans ce pays, puisqu'ils sont presque les seuls ouvriers, et qu'un très-petit nombre de blancs travaillent, et ne travaillent que jusqu'à ce ce que quelques gains les mettent à portée d'acquérir aussi des esclaves qui travailleront pour eux.

L'effet de cette cherté du travail se fait remarquer au marché dans le prix excessif des légumes, tandis que le poisson, le gibier et la viande de boucherie sont à vil prix, n'étant pas le produit de la main-d'œuvre ; ces légumes sont tellement rares, qu'ils y manquent souvent tout-à-fait. Au printemps aucune primeur, quoique les froids ne soient qu'instantanés, qu'avec peu de précaution on pourrait ne guère s'apercevoir de l'hiver. On n'y connaît ni couches, ni serres, ni lieux abrités ; on ne se doute même pas de l'existence de cet art : dans les sécheresses de l'été, les salades et autres légumes délicats y manquent faute d'arroser, faute d'offrir des ombres à ces plantes ; et cependant tel particulier, voisin de la ville, tire cinq, six, sept, huit, neuf, dix piastres par jour en vente de légumes. Ces exorbitans bénéfices n'ont encore stimulé personne à perfectionner ce genre d'industrie.

J'ai parcouru plusieurs de leurs grands jardins légumiers ; ils font honte, non pas aux esclaves qui les cultivent, ils n'en savent pas davantage, mais aux maîtres qui ne surveillent ces travaux guère autrement que ceux d'un champ. Le travail si cher des esclaves

s'oppose donc, d'un côté, à la multiplication des denrées, et de l'autre arrête, dans les maîtres même, le génie de l'industrie (1).

---

(1) Je trouve dans le Voyage de M. Michaux, à l'ouest des monts Alleghanys, en 1802, des preuves démonstratives de cette vérité, parce qu'il dit des productions et de l'industrie des villes de l'Amérique, qui n'ont point d'esclaves, et de Charleston qui en est peuplé à peu près comme la Nouvelle-Orléans :

« Le port de Charleston, dit ce voyageur, est constamment rempli de petits bâtimens venant de Boston, Newport, Newyork, Philadelphie, et de tous les petits ports intermédiaires, qui sont chargés de farines, salaisons, *pommes de terre, oignons, carottes, betteraves, pommes*, avoines, maïs et foin. Les planches et les bois de charpente sont encore un article considérable d'importation ; et, *quoique tous ces produits soient apportés de trois à quatre cents lieues, ils sont moins chers et d'une meilleure qualité que ceux du pays.* »

En hiver, les marchés de Charleston sont approvisionnés en poissons de mer vivans, qu'on y apporte de la pointe septentrionale des États-Unis, dans des bâtimens disposés de manière que l'eau de la mer s'y renouvelle continuellement. Les navires qui font ce commerce chargent en retour du riz et des cotons, dont la plus grande partie est réexportée en Europe, *le fruit étant toujours à meilleur compte dans les États du nord que dans ceux du midi....*, ch. 9 et 10.

L'abondance des viandes et du poisson n'empêche pas que les auberges ou pensions ne soient chères pour les étrangers, ce qui tient aux causes que je viens d'indiquer; une pension d'une piastre par jour est médiocre: pour être passablement bien, il faut dépenser cinquante à soixante piastres par mois. Les Louisianais, dont les tables sont servies avec profusion, accueillent les étrangers. Avant que les malheurs de Saint-Domingue en eussent amené parmi eux une trop grande quantité, le plus grand nombre de ces étrangers étoient reçus journellement; plusieurs le sont encore par la raison qu'ils sont malheureux. J'ai moi-même été témoin, dans quelques maisons, de cet accueil dû à l'infortune.

Ces mœurs hospitalières, qui honorent l'humanité, caractérisent surtout les Français. Aucun peuple moderne ne porte plus loin cette vertu; aucun peuple de l'antiquité ne l'a pratiquée plus magnifiquement que les colons de Saint-Domingue. Les auberges étaient inutiles sur cette vaste île, tant les colons recevaient avec empressement les voyageurs; des chevaux, des voitures, des domestiques les conduisaient successivement d'une habitation à l'autre; ainsi on parcou-

rait des centaines de lieues comme l'on fait quelques visites d'amis.

La splendeur de Saint-Domingue étonnera la postérité ; mais le souvenir de son hospitalité mêlera toujours à l'admiration de tendres regrets. On pourra multiplier les inculpations contre ses malheureux habitans ; on se dira aussi, plus qu'aucun peuple connu : Ils ont été hospitaliers.

CHAPITRE XXXVIII.

Mœurs. Jeu. Nécessité des Spectacles. Religion. Lois.

Les coteries de la ville ne sont, après les affaires de la journée, pour la plupart, que des réunions de jeux où l'on est trop facilement admis; les fortunes les mieux établies s'ébranlent et s'écroulent; celles qui commencent s'y renversent encore plus vîte : tel capitaine de vaisseau y perd plus qu'il n'a gagné dans son voyage, et entame quelquefois la cargaison dont il est le dépositaire : tel simple pacotilleur y laisse cette dernière ressource qui lui a fait traverser les mers; tel autre voyageur qui a rapporté à la ville ses gains achetés par de longues courses, par tant de dangers et de fatigues, n'a pas même de quoi recommencer à travailler : cet habitant cultivateur qui est venu vendre à la ville sa récolte, sur quoi il doit approvisionner sa famille pour l'année, vêtir de capots ses mal-

heureux nègres, est contraint de s'en retourner sans provisions et sans capots, à moins que de ruineuses usures ne viennent à son secours; car ce pays abonde en juifs qui ne sont pas hébraïsans. Que faire en effet durant les soirées ? causer, et sur quoi ? On y est si étranger à tout ce qui est science et art, et même aux connaissances les plus ordinaires; il faut donc jouer, et jouer gros jeu, attendu que le mouvement des affaires mettant sous les yeux et dans les mains beaucoup d'argent, dégoûterait de jeux où l'on en verrait peu.

Les femmes auraient de l'esprit comme ailleurs : elles n'y sont pas stimulées par le desir de plaire, et, quoiqu'il y en ait raisonnablement de galantes, elles n'ont encore guère l'esprit galant; impérieuses avec leurs nègres; toutes soumises aux caprices de leurs enfans, elles feraient utilement pour les uns et les autres d'être moins sédentaires. Les hommes, fatigués de la monotonie de leur société, recherchent celle des négresses et des mulâtresses particulièrement, où les suit la licence. Un grand nombre se lient avec ces filles lascives, prodigues et grossières, s'y ruinent, se font chasser pour être remplacés par d'autres, ou finissent crapuleusement avec elles;

en ont des bandes d'enfans qui, condamnés, par le péché originel, à l'abjection, deviennent ce qu'ils peuvent.

L'hiver est la saison des bals, et ils sont très-fréquens ; il y en a de publics pour les dames par excellence, j'entends les blanches, et pour les femmes de couleur : les hommes vont aux uns et aux autres. La sèche roideur des grandes dames rend les premiers fort ennuyeux pour ceux qui ne jouent pas; les autres montrent de la gaîté, mais ce n'est pas celle que tout le monde aime.

Le bal des dames est un sanctuaire où n'ose approcher aucune femme seulement soupçonnée de sang mêlé. La conduite la plus pure, les vertus les plus éminentes ne sauraient atténuer cette tache aux yeux des implacables dames. Une de celles-ci, mariée, et connue par diverses intrigues avec des hommes en place, entre un jour dans un de ces grands bals: Il y a ici du sang mêlé, s'écrie-t-elle superbement; ce propos court dans le bal ; on y remarque en effet deux demoiselles quarteronnes estimées par l'excellente éducation qu'elles avaient reçue, et bien plus par leur conduite décente : on les avertit, elles sont obligées de s'éclipser en hâte de devant une impudique

dont la société aurait été pour elle une véritable souillure. Ces filles ont deux frères officiers dans la marine marchande; ainsi à bord de leurs navires ils peuvent donner vingt coups de cordes aux matelots blancs, et sur terre ils n'oseraient même les regarder en face.

Le citoyen de Genève ne voulait pas de spectacles dans sa ville industrieuse, où de modiques gains prolongeaient les heures du travail, où l'instruction civile et religieuse élaborait l'éducation que perfectionnait dans l'intérieur l'esprit des familles et des sociétés particulières ; mais les villes des colonies, la Nouvelle-Orléans spécialement, dénuées d'établissemens publics pour l'instruction, de l'urbanité que font naître le goût des arts, la culture des lettres, la bonne société, où les fonctions des prêtres se réduisent à de brièves messes, où la facilité des grands gains fait négliger l'assiduité du travail manuel, où l'esclavage nécessite la dépravation des mœurs, où la foule renaissante des étrangers, des marins surtout, familiarise encore plus avec tous les genres de dissolution, là les spectacles deviennent nécessaires pour échapper aux dangers de ces soirées oisives, de ces

sociétés ruineuses, pour suppléer à cette instruction qu'on ne trouve ni dans les temples, ni dans les rassemblemens publics et privés. Par eux la morale se revêtissant de toutes les formes pour plaire et toucher, rappellera aux lois éternelles de l'humanité, aux devoirs de la paternité, de la soumission filiale, ou du moins arrêtera les progrès du mal; si elle ne peut l'extirper, les mœurs moins grossières et moins dissolues deviendront intérieurement plus douces et extérieurement plus voilées dans leurs égaremens.

L'immense région de la Louisiane n'a pas plus, en tout, d'une douzaine de prêtres séculiers ou religieux; et pour ce si petit nombre d'éclésiastiques, le gouvernement espagnol avait établi un évêque à la Nouvelle-Orléans, avec quinze mille piastres d'émolumens, tandis que le gouverneur n'en a que six mille, et chaque curé trente par mois, avec son casuel qui se réduit à peu de chose. Tous les établissemens isolés et peu peuplés ne voient que très-accidentellement un prêtre, pas plus qu'en France nos campagnes ne voyoient leurs évêques. Dans l'absence des curés, baptise qui veut et comme il l'entend; et, quoique sous le gouvernement espagnol, l'on

meurt sans eux comme ailleurs, et l'on ne s'en aperçoit guère. Quant aux mariages, c'est le commandant du canton qui les fait, autrement les futures perdraient dans l'attente les jours propices aux amours : on voit bien que la nécessité n'a point de loi. Lorsqu'un prêtre parcourt ces contrées, il génère dans les eaux du baptême des gens qui sont déjà dégénérés par la vieillesse, et il appelle la multiplication sur des couples qui depuis long-temps ne sauraient plus multiplier. La religion dans cette colonie est toute en forme, le fond n'y est plus rien; j'appelle fond ces notions que la religion donne sur la divinité, sur la nature de l'ame, sur sa destination, sur les devoirs de la société, et particulièrement sur l'art, non d'éteindre les passions mobiles admirables de l'homme, mais de les diriger. Ces objets ne font plus partie de la religion dans ces contrées, et je doute que les ministres s'y entendissent.

On est à la ville assez content des capucins qui font les fonctions de curé; ils laissent les consciences libres. Dans aucun pays du monde la tolérance n'est plus étendue; dans aucun pays aussi on n'en use plus largement; des femmes, les nègres et les officiers à la suite

de leur gouverneur, sont à peu près les seuls qui vont à l'église: ici on n'a pas même besoin de savoir lire pour être philosophe, pour mépriser les préjugés populaires. Ces capucins, maintenant si tolérans, auraient bien voulu l'être moins, tant la vertu du froc a de puissance, ou plutôt tant l'homme est enclin à ce dur despotisme qui, si vîte, veut forcer les volontés sans art, tandis qu'il en faut tant à la circonspecte persuasion pour les pénétrer doucement. Un jour le chef de ces capucins notifia au gouverneur l'injonction d'établir l'inquisition; ce fut un sujet de grande rumeur dans la colonie, presque toute française. Le gouverneur, pour réponse au réquisitionnaire de l'inquisition, le fit embarquer et conduire en Espagne, chose inouie sous ce gouvernement; le capucin est revenu, a repris ses fonctions pastorales, a oublié dans le fait ses projets d'inquisition, si toutefois il ne les a pas encore *in petto*.

Lorsque les mœurs sont corrompues par tant de causes, lorsque la religion, ou du moins ses ministres ont transigé sur les principes fondamentaux de la morale, qu'elle se réduit à de sèches pratiques, qui n'agissent ni sur l'esprit ni sur le cœur; il ne reste plus

alors, pour diriger les hommes, que les lois ; mais quand ces lois sont elles-mêmes confiées à des magistrats qui, tenant tout de l'autorité suprême, peuvent, sous son ombre, les altérer et les violer, alors encore les lois deviennent des instrumens d'oppression, quelles que soient leur sagesse et leur modération ; telle est la situation de ce pays, relativement aux lois ; aucun pays, peut-être, n'en a plus, et qui montrent une plus grande sollicitude pour prévenir les abus et protéger l'innocence ; dans aucun pays elles ne sont plus abusives et vexatoires. Elles le sont tellement, que le juge dédaigne de les apprendre et de les consulter. Un jour je fus chargé de demander à un alcade (1), jusqu'à quelle somme allait sa compétence ; ma demande l'embarrassa : il me pria de revenir. L'alguazil (2) vint signifier verbalement un jugement à un particulier qui m'engagea d'aller en savoir le contenu ; il n'était pas encore écrit sur le registre du greffe, il n'était que dans la tête du juge.

La Chicane, ce monstre qui se nourrit de

---

(1) Magistrat dont les fonctions correspondent à peu près à celles de nos juges de paix.

(2) Huissier.

la plus pure substance des malheureux, qui naît du sein des nations décrépites pour les dévorer; qui a fait plus de mal à l'empire romain, dit Tertulien, que les armées des barbares; la chicane, sous des lois méconnues, exerce ici ses affreux ravages. Ce dom André, dont j'ai parlé précédemment, qui, arrivé pauvre dans la colonie, a bâti des églises, des hôpitaux, et a laissé la plus riche fortune du pays, avait recueilli ses immenses gains dans les sentiers ténébreux de la chicane.

Il est vrai, dans tous les cantons de la Louisiane la justice est on ne peut plus sommaire; des commandans, dont le plus grand nombre sait à peine signer, y décident laconiquement en première instance les affaires, qui de là sont portées à l'unique tribunal de la ville, composé d'abord de plusieurs juges, réduits, je ne sais pourquoi, à un seul qu'on nomme *auditeur*, et qu'on aurait bien mieux fait de nommer *preneur*. Si par hasard lui; les avocats et procureurs laissaient à quelques plaideurs de quoi aller en dernier appel à la Havane, c'était bien autre chose pour l'or qu'il fallait y prodiguer. L'excès des maux en est quelquefois le remède. On avait tellement éprouvé les injustices de la justice, que les

habitans avaient presque tous perdu l'envie de plaider ; ils avaient sagement pris le parti de se borner à des décisions d'arbitres. J'ai souvent entendu les colons gémir sur ces déprédations de la justice, et s'accuser de n'avoir pas député quelques-uns d'entre eux à la cour de Madrid pour y porter leurs plaintes ; ils se fondaient sur les bienfaits dont ce gouvernement les avait comblés.

CHAPITRE XXXIX.

M. Laussat, Préfet colonial, prend possession de la Colonie. Organisation provisoire. Le Préfet, vingt jours après, rétrocède la Colonie aux Etats-Unis. L'Auteur présent à cette rétrocession. Marques d'affliction des Français et des Espagnols durant la cérémonie. Traits principaux du Discours du Préfet. Réflexions à ce sujet. Fêtes qui eurent lieu pendant la courte possession des Français. Preuve de l'attachement des Louisianais au Gouvernement Espagnol.

M. le préfet Laussat était déjà à la Nouvelle-Orléans lorsque j'y arrivai ; les fonctions que devait y remplir cet administrateur, étaient bien importantes ; un pays si vaste à vivifier, des colons à encourager dans leurs diverses cultures, de nouveaux colons à appeler pour reculer les défrichemens et accélérer la population, le commerce à activer pour

pour l'intérêt de la métropole, de la colonie, et pour détruire la concurrence anglaise, des routes à percer, des ponts à multiplier sur les rivières et les bayoux (1), ces mêmes rivières, ces mêmes bayoux à désobstruer de leur bois et de leur vase, quelques canaux à creuser, faciles sur ces terres plates et molles; des forêts à mettre en réserve pour l'avenir et pour les besoins de l'Etat, la salubrité à rétablir dans la ville, et seulement à conserver dans les campagnes; toutes les branches d'instruction à créer depuis les plus élémentaires; la géographie de ces lieux à perfectionner de toutes parts; d'importantes observations à faire sur les trois règnes; des mines, sinon à exploiter, du moins à reconnaître; d'innombrables végétaux à étudier, afin d'en enrichir la médecine, les arts et l'agriculture.

Pour embrasser tant d'objets, M. Laussat n'était point seulement animé du sentiment de la gloire et du desir d'être utile, il y était

(1) La construction de ces ponts nécessaires pour les communications, et qui manquent partout, se réduit à jeter de longs troncs d'arbres d'une rive à l'autre qu'on recouvre ensuite d'autres bois et d'un peu de terre.

préparé par des connaissances administratives acquises, avant la révolution, par les diverses législatures dont il avait été membre, par le goût de l'étude et l'habitude du travail, et il s'était fait accompagner de la bibliothèque la plus considérable qui eût jamais été dans cette contrée ; il la destinait, comme un établissement public, à l'usage de ceux qui devaient être ses coopérateurs dans ces branches si diversifiées d'administration et d'instruction. A son arrivée il s'empressa d'accueillir surtout les colons dont les voyages et les établissemens éloignés pouvaient lui donner des documens sur ces régions si différenciées par leurs climats, et par conséquent par leurs productions. Persuadé de l'insuffisance de ces renseignemens, il se disposait aussi à parcourir lui-même ces établissemens avec soin, lorsqu'il sut que des raisons d'Etat changeaient la destinée de la Louisiane, qu'elle était rétrocédée aux Etats-Unis, et que le gouvernement français le déléguait pour opérer cette rétrocession. M. Laussat ne pouvait voir sans être affecté ce changement inattendu, nécessaire sans doute, mais qui dérangeait tout-à-fait ses plans d'études et de travaux. Je l'avais entendu s'en entretenir avec un si vif intérêt!

son séjour ne devant plus alors être que momentané dans cette colonie, il ne parut plus s'occuper qu'à laisser parmi les Louisianais des souvenirs chers des courts instans où le gouvernement se serait montré parmi eux. Le 30 novembre 1803, en sa qualité de commissaire du gouvernement, il prit possession de la Louisiane, que le marquis de Caza Calvo, et M. de Salcedo, alors gouverneur, lui remirent, au nom du roi d'Espagne ; et le 20 décembre suivant il rétrocéda cette colonie à MM. Claiborne et Wilkinson, commissaires des Etats-Unis. Pendant cet intervalle, M. Laussat déploya, dans de brillantes fêtes, cette aimable élégance qui semble être un des apanages du génie français; une épouse affable, parée des grâces de la beauté, en releva l'éclat et le charme. Les dames Louisianaises, dont elle était le modèle pour le goût, y parurent avec une magnificence qui dut étonner dans une telle colonie, et cette magnificence pouvait se comparer à ce que nos principales villes de France auraient pu offrir de plus brillant. La stature des graves Louisianaises, généralement grande, la blancheur de leur teint que relevaient ces robes légères ornées de fleurs et de riches broderies,

donnaient un air de féerie à ces fêtes. La dernière m'étonna surtout par sa magnificence. Après le thé, le concert, les danses, on descendit à minuit dans une salle où, sur une table de soixante à quatre-vingts couverts, s'élevait du milieu des rochers le temple de la bonne foi entouré de colonnes, et surmonté d'un dôme ; sous lui était placée la statue de la déesse allégorique ; mais plus loin, hors de cette salle, l'éclat des lumières appelait sous une immense galerie, fermée au-dehors par des toiles : quarante à cinquante tables servies différemment, s'offrirent au choix de quatre à cinq cents convives qui s'y groupèrent en petites sociétés particulières.

Ces fêtes répandaient sans doute le goût de la parure et des plaisirs dans une colonie qui, naissante, a encore tant besoin d'économie et de travail; mais dans de telles circonstances elles devenaient utiles en rattachant ces colons à nos usages, en leur faisant chérir ce qui est français, en imprimant en eux des idées de la grandeur de la mère-patrie.

M. Laussat disait dans sa proclamation pour consoler les affectueux Louisianais de leur séparation de la mère-patrie : « Des vues de

prudence et d'humanité s'alliant à des vues d'une politique plus vaste, plus solide, digne en un mot du génie qui balance à cette heure même de si grandes destinées parmi les nations, ont alors donné une direction nouvelle aux intentions bienfaisantes de la France sur la Louisiane ; elle l'a cédée aux Etats-Unis d'Amérique ; vous devenez ainsi, Louisianais, le gage chéri d'une amitié qui ne peut manquer d'aller se fortifiant de jour en jour entre les deux républiques, et qui doit concourir si puissamment à leur commun repos et à leur commune prospérité.

» L'article III du traité ne vous échappera point : *Les habitans*, y est-il dit, *des territoires cedés, seront incorporés dans l'union des Etats-Unis, et admis, aussitôt qu'il sera possible, d'après les principes de la constitution fédérale, à la jouissance de tous les droits, avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis ;* ET EN ATTENDANT, ILS SERONT MAINTENUS ET PROTÉGÉS DANS LA JOUISSANCE DE LEUR LIBERTÉ, PROPRIÉTÉS, *et dans l'exercice des religions qu'ils professent.*

» Vous voilà donc, Louisianais, investis tout d'un coup d'un droit acquis aux métro-

politains d'une constitution et d'un gouvernement libre......

» Par la nature du gouvernement des Etats-Unis, et des garanties dans la jouissance desquelles vous entrez sur-le-champ, *vous aurez, sous un régime même provisoire, des chefs populaires, impunément sujets à vos réclamations et à votre censure, et qui auront un besoin permanent de votre estime, de vos suffrages et de votre affection.....*

» L'époque arrivera promptement où vous vous donnerez une forme de gouvernement particulier, qui, en même temps qu'elle respectera les maximes sacrées consignées dans le pacte social de l'union fédérale, *sera adaptée à vos mœurs, à vos usages, à votre climat, à votre sol, à vos localités.*

» Mais vous ne tarderez pas, surtout, à ressentir les avantages D'UNE JUSTICE INTÈGRE, IMPARTIALE, INCORRUPTIBLE, où les formes invariables de la procédure et sa publicité, où les bornes soigneusement posées à l'arbitraire de l'application des lois, concourront, avec le caractère moral et national des juges et des jurys, à répondre efficacement aux citoyens de leur sûreté et de leurs propriétés...

» .....Le Nil de l'Amérique, ce Mississipi

qui baigne non des déserts d'un sable brûlant, mais les plaines les plus étendues, les plus fécondes, les plus heureusement situées du Nouveau-Monde, se verra incessamment sous les quais de cette autre Alexandrie, couverts de mille vaisseaux de toutes les nations.

» *Parmi eux vos regards*, je l'espère, Louisianais, *distingueront toujours avec complaisance le pavillon français, et sa vue ne cessera de recréer vos cœurs; tel est notre ferme espoir : je le professe formellement ici au nom de mon pays et de son gouvernement.*

» Bonaparte, en stipulant, par l'article VII du traité, que les Français seraient admis, pendant douze ans, à commercer sur vos rivages, aux mêmes conditions et sans payer d'autres droits que les citoyens mêmes des Etats-Unis, *a eu pour l'un de ses principaux buts* celui de donner aux anciennes liaisons entre *les Français de la Louisiane et les Français de l'Europe, l'occasion et le temps de se reformer, de se resserrer, de se perpétuer. Une nouvelle correspondance de rapports va s'établir entre nous d'un continent à l'autre, d'autant plus satisfaisante et durable, qu'elle sera purement fondée sur*

une constante réciprocité de sentimens, de services et de convenances. Vos enfans, Louisianais, seront nos enfans, et nos enfans deviendront les vôtres....

» Je me suis plu, Louisianais, à opposer avec quelque étendue ce tableau aux reproches touchans d'abandon, et aux tendres regrets que l'attachement ineffaçable d'une infinité d'entre vous à la patrie de leurs ancêtres, leur a fait exhaler en cette circonstance; la France et son gouvernement en entendront le récit avec amour et reconnaissance.

» La république française retrace, dans cet événement, la première, aux siècles modernes, l'exemple d'une colonie qu'elle émancipe volontairement elle-même, l'exemple d'une de ces colonies dont nous retrouvons avec charme l'image dans les beaux âges de l'antiquité.... Puissent ainsi un Louisianais et un Français ne se rencontrer jamais sur aucun point de la terre sans se sentir attendris et portés à se donner mutuellement le doux nom de *frères!* Puisse ce titre être seul capable de représenter désormais l'idée de leurs éternels engagemens et de leurs libres dépendances! »

J'aurai dans la suite trop d'occasions d'observer quelles atteintes déjà ont été portées

à ces droits, avantages et immunités des Louisianais, *à la jouissance des libertés et propriétés qui leur étaient spécialement réservées;* combien ils ont été frustrés de ce droit *d'avoir provisoirement des chefs soigneux à rechercher leur estime, leurs suffrages, leur affection*, à les faire jouir d'une *justice intègre, impartiale, incorruptible;* et aussi comment s'éloigne de jour en jour d'eux l'espoir d'avoir une *constitution adaptée à leurs mœurs et à leurs usages*, etc., etc.

Le jour de cette rétrocession de la Louisiane aux Etats-Unis, je montai le matin à l'hôtel-de-ville où les commissaires respectifs devaient se rendre. Pendant les dispositions préparatoires, je me promenais avec M. le préfet Laussat sur la galerie qui domine la place de la ville. Notre entretien roulait sur les suites de ce qui allait se consommer : M. le préfet était ému, et je l'étais aussi; mais lorsque reprenant ses fonctions il eut proclamé, d'une voix entrecoupée, que tous les Français, habitans de la Louisiane, étaient relevés du serment de fidélité envers la France, qu'ils devenaient citoyens américains; que de nouveaux sermens allaient les lier avec cette nouvelle patrie; alors quels sentimens inattendus

j'éprouvai; que de réflexions qui ne s'étaient pas, je l'avoue, présentées à mon esprit avant ce moment, vinrent en foule m'agiter! Quoi! me dis-je, cette patrie que j'ai tant aimée, au sein de laquelle j'ai toujours vécu, à qui je dois tout ce que je vaux, tout ce que je puis valoir, qui possède tout ce que je chéris, proches et amis; cette patrie, dont le nom seul flatte mon orgueil, réveille en moi des sentimens si grands, pourrait cesser d'être la mienne; je pourrais briser les liens qui m'unissent à elle; je pourrais tout-à-coup me la rendre indifférente, en faire mon ennemie même, et mon bras pourrait aller jusqu'à s'armer conre elle, mes vœux jusqu'à cesser de s'adresser pour elle!

Sur ces entrefaites je vois le drapeau français descendre lentement, et celui des Etats-Unis s'élever en même temps peu à peu; bientôt un militaire français prendre le premier, s'en envelopper, l'emporter silencieusement dans ses rangs, et le drapeau américain rester long-temps embarrassé, malgré les efforts pour l'élever, comme s'il eût été confus d'occuper la place de celui à qui il devait sa glorieuse indépendance. Un inquiet silence régnait dans cet instant sur tous les spectateurs qui inon-

daient la place, qui se pressaient aux galeries, aux balcons, aux fenêtres, et ce ne fut que lorsque ce drapeau eut été tout-à-fait hissé, que soudain des cris perçans de *huzza* partirent du sein d'un groupe particulier, qui, en même temps, agitaient leurs chapeaux. Ces cris et ce mouvement rendaient plus lugubres le silence et l'immobilité du reste de la foule des spectateurs répandus au loin; c'étaient des Français et des Espagnols, tout émus, confondant leurs soupirs et leurs larmes. Cependant que n'avait-on pas fait pour aliéner ces colons contre l'administration française, contre ses agens particulièrement. Quelles fables n'ai-je pas entendues à ce sujet? Combien d'absurdes inculpations contre le préfet lui-même, lorsque, encore retiré et isolé, il ne prenait et ne pouvait prendre de part à l'administration.

Ce passage d'un gouvernement à un autre ne produisit ni embarras ni lenteur dans les affaires administratives; elles parurent même reprendre une marche plus accélérée, tant la nouvelle organisation qu'établit M. Laussat fut sagement et promptement instituée. Après vingt jours seulement de fonctions, le gouvernement passa sous l'autorité des Etats-Unis.

M. Laussat n'ayant plus de pouvoirs à exercer, reçut alors, dans plusieurs adresses, le témoignage non équivoque de l'affection des Louisianais, et de leur attachement à la mère-patrie.

Alors aussi la reconnaissance animait la voix de ces mêmes Louisianais envers le gouvernement espagnol; les immenses sollicitudes de la Louisiane retentissaient simultanément d'actions de grâces des bienfaits du monarque d'Espagne, de promesses d'en conserver le souvenir.

Voici, entre autres, ce que répétait, le 15 décembre 1803, aux Atakapas, poste le plus important de la colonie, M. Leblanc, disgracié cependant de ce même gouvernement espagnol, pour une affaire dont j'aurai occasion de parler :

Louisianais, mes concitoyens, commandant au poste des Natchitoches, fondé par mes ancêtres (1), et depuis commandant

(1) Par le célèbre Saint-Denis, qui le premier ouvrit une route de communication par terre avec le Mexique, eut le génie d'établir des relations commerciales avec ces riches contrées, sut conserver l'amitié des Saures, et s'en faire extrêmement regretter après sa mort.

de ces lieux, je reparais aujourd'hui un instant parmi vous, chargé de cette honorable fonction par la munificence du gouvernement français. Qu'elle est flatteuse pour moi cette fonction qui me rend l'interprète des sentimens d'honneur et de gratitude pour le meilleur des princes ; réunis tous ici, nous promettons de conserver éternellement la reconnaissance des sentimens paternels que n'a cessé S. M. C. de nous témoigner par des actes de bienfaisance pour la prospérité générale de notre pays et pour le bonheur particulier de chacun de nous. Ils resteront inaltérables dans nos cœurs ces sentimens, sous une autre domination, comme l'a été pendant trente-trois ans, sous le gouvernement espagnol, cet amour qui nous attache à la gloire et au bonheur de notre mère-patrie ; et puisque nous n'avons jamais séparé de nos cœurs ces deux sentimens, répétons donc tous à la fois : Vive la République Française, vive la monarchie d'Espagne.

CHAPITRE XL.

Histoire naturelle. Insectes remarquables. Arrêté du Préfet. Ses conséquences.

J'appelle ici l'attention de mes lecteurs sur des observations dont ils sauront apprécier l'importance.

Parmi les grands fléaux qui affligent l'humanité, il est une espèce d'insectes avides, tourbillonnant, choisissant toujours, dans leurs attaques, la proie la plus apparente pour s'en engraisser; l'obsédant avec constance, et pour la mieux dévorer, l'assoupissant, fascinant ses sens par de trompeuses apparences, jusqu'à ce qu'il ne reste que les parties grossières; alors ils la délaissent exténuée, accablée des maux qu'ils lui ont faits.

Ces insectes, avides et cependant difficiles dans le choix de leurs pâtures, sont indigènes de l'Ancien-Monde, se multiplient particulièrement dans les lieux peuplés où se trouve plutôt l'aliment convenable à leur vo-

racité. Il ne paraît pas que les premiers voyageurs en aient rencontré dans le Nouveau-Monde; mais actuellement ils s'y sont vraiment naturalisés. J'ai observé des traces de leur existence à la Nouvelle-Orléans même. Une chose singulière, c'est qu'ils prennent autant de formes que l'exige la nature des lieux et des objets qu'ils veulent attaquer; et tout ce que nous a appris Réaumur sur les transmutations des chenilles n'est rien en comparaison de ceux-ci. Plus qu'elles, ils rampent et sont extrêmement plats, ce qui les caractérise surtout; ils ont un certain instinct, et il est bien sûr qu'ils n'ont point d'ame.

Quoique les naturalistes prétendent que tout naît de germes; ceux-ci se forment réellement sans avoir été engendrés, de la seule putréfaction.

Les autres insectes sont armés de dents, de scies, de pinces, de tarières; ceux-ci ont pour unique instrument une espèce de langue livide, qui ne pénètre que par sa ténuité et sa flexibilité; elle exsude une liqueur extrêmement fade, mais qui, bientôt, produit la stupeur, les illusions fantastiques, et dans la suite la gangrène: ils fuient les chaumières

et les humbles réduits, et n'obsèdent que les palais, les châteaux et les demeures les plus apparentes, et toujours c'est le maître de ces lieux qu'ils destinent à être leur victime. C'est ainsi qu'on les a vus à la Nouvelle-Orléans : plusieurs de vous, mes lecteurs, connaissent ces importuns insectes, à qui on a donné différens noms, ceux de *flatteur*, *adulateur*, *courtisan*. Heureux si aucun n'est atteint de leurs blessures! déjà il aurait dans son sein le germe de la gangrène; et si par hasard vous ne les connaissez pas, évitez leurs approches même pour les observer. Les précautions ne garantissent pas toujours du danger.

Avant mon arrivée à la Nouvelle-Orléans, ils s'étaient emparé de l'hôtel du gouvernement; depuis peu surtout ils avaient assailli le gouverneur espagnol Salcedo, vieillard à qui ils avaient fait perdre le peu de sens qui lui restait, sans y faire cependant copieuse pâture, ce vieillard étant, de sa nature, fort coriace ; mais l'apparution d'une nouvelle proie, toute brillante d'embonpoint, et surtout le fumet des mets qui chargeaient sa table, des vins exquis qu'on y versait, leur fit aussitôt délaisser le moribond vieillard, qui, revenu à lui, eut tellement honte des prestiges dont

dont il avait été le jouet, qu'il quitta à la hâte la colonie *incognito*. Ce nouveau venu était M. le marquis Caza-Calvo, brigadier des armées de sa majesté catholique, commissaire spécial à l'effet de céder la Louisiane et d'en livrer les limites, et fort riche par-dessus tout cela. M. le marquis aimait la représentation : aussi ces insectes affectèrent-ils de l'entourer avec plus d'assiduité, et par leur bourdonnement ils l'annonçaient au loin, ils le suivaient dans ses chasses, dans ses pêches, dans ses voyages, dans ses promenades, dans les fêtes publiques, dans les cercles, et je crois aussi dans des lieux plus particuliers. Ces volages insectes le délaissèrent lui-même aussi subitement pour une nouvelle proie à plus apparente pâture; c'était le préfet colonial. Le marquis débarrassé, revint bientôt à lui à l'aide d'autres passe-temps : il aurait pu les signaler au préfet arrivant; mais ces insectes ont, dans le venin qu'ils distillent, la funeste propriété d'inspirer toujours une forte antipathie entre tous ceux qu'ils ont touchés; ainsi déjà le marquis et le préfet se sentirent atteints d'affections antipathiques, sans savoir pourquoi, et qui allèrent toujours en croissant. Le préfet, formé dans les orages de la révolution, où il

en avait vu pulluler de tant d'espèces et sous tant de formes, devait cependant facilement les reconnaître ; ils profitèrent de sa sécurité, nés de l'idée qu'il n'en existait pas encore dans ces régions pour le surprendre ; on verra les suites funestes qui en ont résulté.

A l'arrivée du gouverneur des Etats-Unis, les éclaireurs de la troupe s'étaient déjà avancés, parés d'autres couleurs et avec une nouvelle allure pour l'investir ; mais ils le trouvèrent d'une complexion si sèche, et repoussés d'ailleurs par les vapeurs du wiski et du grog, que pour le moment, du moins, ils renoncèrent à cette attaque ; alors ne voyant plus de proie à assaillir, plusieurs, assure-t-on, ont repassé les mers pour retomber dans la fange d'où ils étaient sortis.

C'est dans cet état d'illusion et de prévention que le préfet donna, le 3 décembre 1803, l'arrêté qu'on va lire, où, tout animé de sentimens patriotiques et de haine pour le crime, il prend la cause du plus ennemi de la société, du scélérat plus fertile en conceptions criminelles, plus chargé de forfaits que ne put l'être le si fameux Desrues, et ainsi appelle de nouveaux soupçons sur d'innocentes et vertueuses familles, les livre à de nouvelles

attaques calomnieuses, à de nouvelles humiliations, à de plus dévorans chagrins, propage ses erreurs dans la colonie, fomente des dissensions qui mettent plusieurs fois les partis en présence, prêts à s'entr'égorger, à bouleverser, à détruire même le plus considérable établissement de la Louisiane. Moi-même entraîné irrésistiblement dans l'erreur jusque sur les lieux, je m'éloigne des innocens accusés avec une espèce d'effroi, comme s'ils eussent exhalé autour d'eux l'odeur fétide du crime, et je ne retrouve la vérité que peu à peu, en comparant timidement les récits, en démêlant les différentes passions qui agitaient les partis; enfin en obtenant la communication des pièces originales imprudemment voilées du mystère.

ARRÊTÉ

Qui met le sieur Saint-Julien en liberté, sous caution qu'il se représentera devant les Autorités toutes les fois qu'il en sera requis.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LAUSSAT, préfet colonial, commissaire du gouvernement français, après avoir pris la

connaissance la plus approfondie de l'affaire du sienr Louis Saint-Julien, natif de Bordeaux, habitant du quartier Carancro, district des Atakapas, sur laquelle l'opinion publique appelait à grands cris notre première attention, aussitôt que nous serions entrés en possession de ce pays, au nom de la République Française ;

Vu une suite non interrompue de pièces, tant officielles que non officielles, qui ont rapport, soit directement, soit indirectement, à sa conduite, qui en présentent le tableau, avec le caractère de l'authenticité et de la vérité, depuis floréal (avril) dernier jusqu'à sa translation dans les prisons de cette ville au mois de fructidor (août) suivant, et qui y jettent un jour, à la clarté duquel il est impossible de se refuser ;

Considérant que, dans l'origine, le seul crime du sieur Louis Saint-Julien a évidemment été d'avoir senti et communiqué la joie d'un Français, passionné de tous les temps pour sa patrie, lorsque la nouvelle s'est accréditée de la rentrée de la Louisiane sous l'ancienne domination de ses pères, et de l'arrivée annoncée très-prochaine de l'expédition française, ou encore lors de la publi-

cité donnée à notre proclamation à ce sujet, et des mesures préparatoires dont elle fut suivie, de la part de M. le gouverneur espagnol et de la nôtre ;

Considérant que l'assassinat commis sur ces entrefaites en sa personne et en celle de la dame Saint-Julien, le 28 prairial (17 juin), à huit heures du soir, dans son domicile, ayant laissé sa femme atteinte d'une balle dans le sein, dont elle est morte, et lui-même meurtri de coups, atterré et étendu sans connaissance, durant plusieurs heures, devant sa maison (ainsi qu'il conste unanimement du procès-verbal et des dépositions qui de suite eurent lieu) ; cet événement seul retarda l'exécution du premier ordre, et en fit rendre un second motivé sur cet horrible attentat, et qui, aussitôt après le rétablissement de la santé du sieur Louis Saint-Julien, l'a traduit dans les prisons de cette ville, où il a été depuis étroitement resserré, comme prévenu du meurtre de sa femme ;

Considérant que la discorde scandaleuse et les haines implacables, qui se sont allumées, depuis quelques années, dans les postes des Atakapas et des Opeloussas, y ont si profondément infecté et dénaturé les sentimens

des habitans, qu'il suffisait parmi eux que certains hommes y affichassent une grande prédilection en faveur de la France, pour que d'autres en affectassent une intolérante et exclusive en faveur de l'Espagne; comme si les deux nations n'en formaient pas en quelque sorte une seule en alliance et en amitié, et que, par l'effet d'une semblable disposition dans les cœurs, c'était assez qu'un délit vînt troubler l'ordre public, pour qu'on n'hésitât pas au premier instant à se l'imputer réciproquement de part et d'autre;

Considérant que de là ont dû résulter, dans les occasions propres à réveiller et à mettre en fermentation les passions, des manœuvres et des intrigues qui ont pu facilement, à une aussi considérable distance des lieux, en imposer d'abord aux chefs et leur surprendre des coups d'autorité, que les preuves n'ont pas ensuite justifiés; que celui-ci est de ce nombre; qu'au point où les présomptions, les vraisemblances, et successivement la procédure ont aujourd'hui porté la conviction des esprits et élevé la clameur universelle, il est temps de réparer sans plus de délai une semblable méprise;

Considérant enfin qu'à l'origine de cette

affaire, c'est l'attachement du sieur Saint-Julien à la France, sa patrie, qu'on s'est notoirement efforcé de rendre suspect et de vouloir faire punir en lui comme criminel, quoique la moins discrète de ses paroles ou de ses actions pût à peine, dans la position politique et déclarée où se trouvait la colonie, être taxée de légèreté par le pouvoir même le plus susceptible; qu'en conséquence, pour l'honneur national, il appartient à l'autorité française, durant son court passage dans ces contrées, et il est de son devoir, comme dans les dispositions de son gouvernement, de se rendre, en cette occasion, au nom du peuple français, l'organe de la voix publique en faveur de l'innocence dans les fers, sauf à accompagner cette mesure de quelques réserves, uniquement pour montrer, dans une circonstance aussi délicate, sa circonspection et sa constante sagesse;

ARRÊTE:

Le sieur Louis Saint-Julien, détenu dans les prisons de cette ville, sera mis, avant la fin du jour, en liberté.

Il s'engagera néanmoins préalablement à se

représenter devant l'autorité publique toutes et quantes fois il en sera dûment requis, sous caution solvable qui en répondra, sous peine de quatre mille piastres fortes.

Le corps municipal est chargé de l'exécution de cet arrêté ;

Il sera imprimé, publié et affiché.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 11 frimaire an 12 de la République Française, et 3 décembre 1803.

Cette affaire, objet de l'arrêté, une des plus inextricables qu'il y ait eue, je la dévoilerai dans la suite à mes lecteurs pour répéter aux hommes en place ce qu'ils ont à craindre des prestiges dont on les environne, de l'impulsion même de leur propre sensibilité ; je la dévoilerai pour offrir de nouvelles observations sur le cœur humain, et prouver que le seul bon esprit public dirigé par l'instruction, peut rallier les hommes avec énergie vers le bien, vers le beau, vers la véritable vertu ; je la dévoilerai pour faire solennellement amende honorable envers ces respectables familles que j'avais flétries par des préventions et des dédains ; et enfin, pour frapper de toutes les forces dont je suis capable l'au-

dacieux scélérat, qui, peut-être, depuis mon retour dans ma patrie, échappant encore insidieusement au supplice, continue à outrager l'innocence, à ourdir contre elle de nouveaux complots.

CHAPITRE XLI.

L'Auteur se dispose à voyager dans l'intérieur de la Colonie. Observations préliminaires. Les Canadiens découvrent les premiers l'intérieur du pays, forment seuls les premiers établissemens. Leurs mœurs, leur courage. Obligations que la Mère-patrie, le Commerce et les Sciences leur ont. Insouciance du Gouvernement pour cette Colonie. Elle est cédée à un particulier, puis à une compagnie. Cause étrange pour laquelle la cour s'y intéresse. Concessions établies par des courtisans.

Pendant que ces choses se passaient à la Nouvelle-Orléans, je faisais de fréquentes excursions, non dans tous les environs de cette ville, puisque, tout près les derrières, ne sont que des marais inabordables, mais sur cette lisière des deux bords du fleuve, habitable, comme je l'ai dit, seulement dans une largeur moins d'une demi-lieue. Les défrichemens des habitations qui couvraient cette lisière, ne me permettaient guère d'observer la nature. Il me fallait remonter beaucoup

plus loin, afin de retrouver des sites plus larges, plus élevés, plus diversifiés et encore couverts de leurs végétaux indigènes : ainsi je fis les dispositions nécessaires pour commencer mes voyages de l'intérieur. J'avois observé autant qu'il avait été en moi tout ce que cette ville qui se promet être un jour une des plus grandes cités du monde, m'avait paru avoir de plus intéressant, sous les rapports de son commerce et de ses mœurs. L'époque que je choisissais pour voyager était doublement avantageuse ; c'était au commencement de février, temps où le printemps pare déjà les plantes de feuilles et de fleurs; et quoiqu'à la Nouvelle-Orléans la rétrocession de la Colonie fût opérée, elle ne l'était point dans plusieurs établissemens éloignés. Je devais donc y trouver le gouvernement espagnol avec toutes ses formes, et être témoin des effets de ce passage sous un gouvernement si différent. En effet j'en ai été le témoin dans plusieurs lieux pendant trois ans que s'est prolongé mon séjour dans ces diverses contrées ; j'ai vu aussi avec quelle étonnante rapidité cette nation nouvelle s'est étendue, et a ployé impérieusement des hommes, qu'elle appelle ses concitoyens, à ses vues

d'envahissement. Je le raconterai avec fidélité; mais avant d'en offrir les détails mêlés de ceux d'Histoire Naturelle, je dois retracer le tableau de ce qu'était la Colonie lorsqu'elle fut cédée à l'Espagne, et ce qu'elle a été durant les trente-trois ans qu'elle est restée sous le gouvernement espagnol. Mes lecteurs alors suivront avec plus d'intérêt les détails que j'aurai à leur présenter.

Les Français Canadiens s'étaient, sous leur âpre climat et durant leurs longs hivers, accoutumés à errer dans les bois, et à naviguer au loin pour la chasse et la pêche; ces exercices devenaient un besoin pour eux, ou plutôt une passion, bien plus capable de satisfaire leurs caractères ardens que les travaux paisibles et réguliers de l'agriculture. Ils prolongeaient leurs courses au Nord, et bien avant à travers les rochers du Labrador, pays des Indiens esquimaux; en même temps ils cotoyaient les rives sauvages de la baie d'Hudson, où ils étendaient de plus en plus leur navigation pour reconnaître si cette baie communiquait ou non avec l'Océan pacifique. Au Nord-Ouest, tout aussi audacieux, ils remontaient, sur de légers canaux d'écorces, les rivières, franchissaient les rapides, décou-

vraient de nouveaux lacs, traversaient des chaînes de montagnes, portaient l'étonnement ou l'épouvante parmi de nouvelles nations indiennes différentes dans leurs origines, leurs mœurs et leurs langages, se familiarisaient bientôt avec elles, puis s'alliaient avec leurs femmes, créaient et étendaient ainsi de jour en jour de nouveaux moyens de traites. Mais par cette propension qu'ont toujours les hommes à rechercher les régions méridionales, ils s'avançaient en bien plus grand nombre et bien plus loin vers les parties du sud. Près de cette masse de grands lacs dont la navigation leur était si familière, et qui alimente le fleuve Saint-Laurent, ils trouvèrent un grand nombre de rivières dont le cours se dirige vers le Midi. En les descendant, ils virent les plaines s'élargir et se montrer plus peuplées de gibier, de bœufs sauvages surtout, les terres plus fécondes et le climat plus doux; ainsi ils atteignirent le grand fleuve le *Meschassepi*, ce rendez-vous général des eaux dont tant de rivières sont tributaires, et pénétrèrent jusqu'à son embouchure au golfe du Mexique.

Pendant qu'ils naviguaient sur la large et sinueuse rivière de l'Ohio, à qui ils donnaient

par excellence le nom de *Belle-Rivière*, et qu'ils étendaient leurs chasses le long de ses rives bordées alternativement de plaines et de coteaux, ils multipliaient plus particulièrement leurs voyages sur la rivière des Ilinois, qui traverse avec moins de sinuosité des prairies plus spacieuses, et dont l'embouchure moins éloignée les conduisait plus promptement au fleuve. Six lieues plus bas, et à la rive opposée, le Missouris décharge aussi ses eaux bourbeuses dans le Mississipi; ce Missouris, qui remonte si loin, qui voit tant de peuples divers errer sur ses rives, descendre à son confluent, leur offrait en même temps ses immenses débouchés de chasses et de traites. Aussi un grand nombre d'eux se fixèrent-ils sur les deux rives du fleuve depuis la rivière des Ilinois jusqu'à quelques lieues au-dessous du Missouris, nommant cette contrée *Ilinois*, du nom de la nation puissante qui l'habitait, et s'alliant avec ce peuple doux, mais brave. Bientôt ils formèrent plusieurs bourgades, confondant, pour ainsi dire, les deux nations. Larivière St.-François qu'ils trouvèrent plus bas sur la même rive, arrêta aussi plusieurs d'entre eux; mais à trois cents lieues au-dessous du Missouris la grande rivière des *Arkansas*,

dont les sources lointaines naissent des montagnes du nouveau Mexique, non loin de la capitale de Santa-Fé, qui, dans son long cours, traverse d'immenses prairies en grossissant ses eaux de plusieurs rivières, particulièrement de celles qu'ils nommèrent *Rivière Blanche*, détermina plusieurs de ces voyageurs canadiens à se fixer également parmi les nations nombreuses, qui, sur ces vastes contrées, vivaient des abondantes chasses de bœufs et de chevreuils, et, le long de leurs rives, de celles de loutres et de castors; chasses précieuses par leurs pelleteries.

Enfin, plus bas, toujours à la même rive, ils atteignirent la dernière rivière que reçoit le fleuve, et que la teinte rougeâtre de ses eaux épaisses leur fit nommer *Rivière Rouge*, grossie également par plusieurs autres rivières considérables; et, remontant à l'Ouest près des montagnes voisines du nouveau Mexique, elle leur offrait de nouvelles communications avec un grand nombre d'autres peuples indiens. Plusieurs d'entre eux s'y arrêtèrent et commencèrent des alliances avec les naturels.

Sur l'autre rive à l'Est, ces entreprenans voyageurs ne s'établissaient point avec le même empressement. La longue rivière de l'Ohio

offrait des communications plus lentes et plus difficiles pour la remonter, quoiqu'ils se fussent familiarisés, ainsi que je l'ai dit, avec son cours et avec les régions qui la bordent. Ils pratiquaient également, sans se fixer, les différentes rivières qui se rendent au fleuve, de ce côté, à l'est et au-dessous. Mais, dès qu'ils eurent reconnu dans cette partie orientale, à Manchac, le bras du Missisšipi, qui traverse les lacs Maurepas et Pontchartrain, et de là communique à la mer, ils quittèrent le tronc principal de ce fleuve trop sinueux, dont les bords étaient couverts d'arbres trop serrés, et les approches de l'embouchure noyés de vastes marais ou de prairies tremblantes, inhabitables : ils préférèrent ce bras de Manchac, à qui ils donnèrent dans la suite le nom d'un de leurs compatriotes, illustre voyageur, rivière d'*Yberville :* sa navigation douce, facile, les rendait en quelques heures sur ces beaux lacs si poissonneux, dont les vastes contours habitables attiraient pour la chasse beaucoup d'Indiens. Arrivés à la mer, seulement à quelques lieues, ils trouvaient la rivière *Pascagoulas*, puis celle de la *Mobile*, remontant l'un et l'autre au loin dans les terres qui étaient le rendez-vous d'une multitude de nations indiennes

indiennes embrassant dans leurs courses toute la Floride orientale, et au Nord communiquant jusqu'aux ramifications de l'Ohio. Indépendamment des avantages de cette situation pour la pêche et la bonté du climat, et pour communiquer avec cette multitude de nations indiennes, ils y en trouvaient un autre inappréciable, c'était de s'ouvrir des communications par mer pour échanger leurs pelleteries contre des denrées coloniales, et de n'être plus obligé de courir tant de dangers, de consumer tant de temps pour remonter jusqu'au Canada. Ce fut ainsi, comme je l'ai observé plus haut, qu'ils marquèrent tant de prédilection pour ces lieux, quoique le sol en fût véritablement moins bon qu'il ne l'était dans toutes les régions qu'ils avaient parcourues depuis le Canada. Ce furent les motifs qui réunirent plusieurs d'entre eux à la petite île Dauphine, pour en faire l'entrepôt des traites de leurs compatriotes.

On voit donc depuis Montréal jusqu'à la Mobile, c'est-à-dire dans une étendue de plus de dix-huit cents lieues, ces audacieux Canadiens former une immense chaîne de communication, dont l'établissement des Illinois était comme l'anneau central, et enfin ter-

miner par s'ouvrir, au Midi la route de l'Océan, et ce n'avait pas été l'ouvrage de plus de vingt ans. Qui pourrait décrire les obstacles qui s'offraient chaque pas à eux, les dangers toujours renaissans qu'il fallait braver, des nations soupçonneuses ou ennemies qu'il fallait intimider, combattre ou séduire! Par eau, ces rivières inconnues où il fallait naviguer, ces cascades et ces rapides qu'il fallait franchir, ces portages qu'il fallait faire, ces bayoux, nouveaux dédales sinueux et multipliés, où il fallait long-temps aller, venir, retourner sur ses traces avant de découvrir leurs issues; et sur terre, ces montagnes dont il fallait saisir les ramifications, les contours de ces rivières qu'il fallait suivre dans leurs sinuosités, ou traverser à la nage; ces marais qu'il fallait sonder ou tourner, ces sombres forêts où il fallait se familiariser sans boussolles, sans soleil, s'orienter partout; ces lianes multipliées dont il fallait se débarrasser, ces forts de hautes cannes où, la hache à la main, il fallait s'ouvrir des routes, braver en même temps, tantôt la soif et plus souvent la faim, tantôt n'avoir pour se soutenir que des racines, des fruits âpres, et à l'ordinaire seulement des viandes de chasses, porter ou traîner

au loin de lourds fardeaux, supporter toutes les injures des saisons, être accablé sous un soleil brûlant, ou s'enfoncer dans la neige pour braver le froid, ou passer les nuits de tempêtes accroupis au pied des arbres, ou dormir souvent assis seulement, en garde contre l'ennemi, tenant d'une main le fusil bandé, de l'autre la gibecière et la bouche pleine de balles.

Ils étaient, ces Canadiens, guerriers conquérans sans généraux et sans armée, navigateurs sans marine, commerçans sans richesses, géographes sans compas et sans géométrie.

Ils faisaient d'immenses conquêtes pour leur patrie, et elle l'ignorait; ils créaient pour le commerce d'incalculables sources de richesses, et les commerçans n'en savaient rien; ils reculaient les bornes de la géographie, préparaient d'autres découvertes pour les sciences, et les savans n'y faisaient point attention. Les poètes chantaient comme un prodige le passage du Rhin par une redoutable armée; des bronzes, des arcs de triomphe et la peinture, en célébraient à l'envi le merveilleux, et tous se taisaient sur les innombrables travaux de ces Canadiens, plus mémorables que tout ce que l'antiquité raconte des Thésée et des

Hercule, dont la reconnaissance avait fait des demi-dieux. Il faut le dire, ce palais que Louis XIV s'était bâti à si grands frais, entouré partout de l'illusion des arts, dont l'horizon étroit est borné par des monticules couronnés de bois; ce séjour de la monotonie pouvait-il faire naître dans l'ame du monarque, de ses ministres, de leurs agens, ces grandes conceptions regénératrices des Empires? Était-ce dans ce palais de l'indolente mollesse, où l'ame pouvait s'enflammer au récit des travaux inouis de l'infatigable Canadien? Était-ce autour de ces cascades enfantines, de ces eaux mortes encaissées dans le marbre et le plomb, où le génie devoit s'animer en faveur de ces prodiges de navigation? Sur ces avenues sablées le long de ces bosquets, froidement symétrisés, l'imagination pouvait-elle se représenter ces effrayans déserts, où la nature cependant vivace appelle des générations pour les multiplier et les enrichir? Le mot de *chasse* qui, dans ce séjour de l'ennui, ne rappelait que ces plaisirs somptueux, où le gibier amoncelé ne laissait pas même au monarque la liberté du choix; ce mot ne représentait dans le Canadien *chasseur* qu'un heureux sibarite usurpant les plaisirs réservés aux grands.

CHAPITRE XLII.

Suite du précédent. Faibles moyens que prend le Gouvernement pour commencer les établissemens de la Louisiane; leur lenteur, leur incohérence. Singulière cause qui détermine les Grands de la cour à y prendre part.

En vain le père Hennepin, récolet, après un long séjour parmi les Indiens Illinois, où il avait fait des excursions considérables, vint le premier raconter à cette cour les merveilles du pays qu'il avait parcouru; on ne l'écouta qu'avec cette indifférence trop ordinaire aux cours où l'intérêt des petites choses fait dédaigner les grandes; et, quoique dans la suite le père Hennepin eût publié ses voyages, les eût dédiés au grand Colbert, et qu'il annonçât que le pays dont il avait pris possession pour la France était plus grand que l'Europe même, il fut abreuvé de tant de dédains qu'il alla

terminer ses jours dans l'amertume en Hollande.

Sur ces entrefaites, Cavelier de Lasalle, gentilhomme canadien, instruit, par le père Hennepin surtout, des avantages de cet immense pays, forma le projet de le parcourir lui-même. Il partit de Québec en 1679 avec un gros détachement, remonta le fleuve Saint-Laurent, passa le saut de Niagara, traversa les lacs, se rembarqua sur la rivière des Illinois, descendit le fleuve à trois lieues environ au-dessous du Missouris, et construisit sur la rive droite le premier fort qu'eurent les Français dans ces contrées, à qui il donna le nom de *Crève-Cœur*, sans doute en souvenir des travaux qu'il avait eus à surmonter durant son long voyage. Ce fort reçut dans la suite le nom de *fort Saint-Louis*, qu'il conserve encore. Cavelier de Lasalle se rembarqua, continua sa navigation jusqu'à l'embouchure du Mississipi, que pour flatter Louis XIV on nomma alors *fleuve Saint-Louis*, par la même raison que le père Hennepin avait déjà nommé *Louisiane* les régions que baigne ce fleuve. Après avoir fait ses observations et pris hauteur, de Lasalle remonta le fleuve pour retourner à Québec, d'où il passa en France.

La découverte de l'embouchure du Mississipi dans le golfe du Mexique, qui ouvrait pour l'intérieur de ces régions des communications plus faciles et plus avantageuses que celles par le Canada, et la double navigation du Mississipi et du fleuve Saint-Laurent, qui embrassait comme une immense chaîne tant de régions et surtout resserrait les colonies déjà puissantes de l'Angleterre, auraient fait une touchante impression sur un gouvernement plus pénétré de l'importance de ses colonies. Colbert cependant ne put refuser, aux promesses, aux sollicitations de Lasalle, un armement de quelques vaisseaux, portant environ trois cents personnes, soldats, volontaires, ouvriers engagés, filles et religieux. Ce convoi partit de la Rochelle en 1684, et tout le monde sait qu'il manqua l'entrée du fleuve, qu'il se porta trop à l'ouest, où de Lasalle débarqua à la baie Saint-Bernard. Son caractère dur, ayant déjà indisposé les officiers de la marine, aigrit encore davantage ceux qui partagèrent ses peines. Quelques-uns d'entre eux commirent le crime de l'assassiner, et sept personnes seulement arrivèrent au Canada; les uns ayant péri de misère, le plus grand nombre de la main des sauvages et de celle des Espa-

gnols, qui considéraient ces établissemens des Français comme des usurpations sur leurs colonies (1).

La cour alors parut perdre totalement le souvenir de cette contrée et du grand fleuve qui la traversait. Quinze ans après, en 1698, un autre Canadien, Yberville, depuis chef d'escadre, instruit par ses compatriotes établis vers les lacs, entra enfin par mer dans le Mississipi. Durant cet intervalle particulièrement les voyageurs Canadiens firent les progrès dont j'ai esquissé le tableau. D'Yberville,

(1) La morgue de la cour de Louis XIV, comme une épidémie, avait gagné toutes les classes de l'état, depuis le trône jusqu'au dernier village, où le seigneur dédaignait le bailli ; celui-ci le procureur; le procureur l'huissier; l'huissier à son tour le paysan, le dernier de tous, victime de tous, et qui les nourrissait tous. Les effets de cette morgue se ressentaient surtout dans ceux qui avaient accès à la cour. Combien de maux en résultèrent dans toutes les branches de l'administration de la guerre et de la marine surtout ! Cavelier de Lasalle, simple gentilhomme canadien, avec de grandes vues, du courage, de l'énergie, se perdit et perdit son établissement pour avoir respiré un instant cet air contagieux. Revêtu du titre de gouverneur de tous les pays qu'il découvrirait depuis la Nouvelle-Biscaie jusqu'aux Ilinois, il se crut au-dessus de tout ce

revêtu du titre de gouverneur, amena par mer des colons que sagement il avait pris dans le Canada. Mais la mort de cet homme de mérite fit encore une fois délaisser la Louisiane; et treize ans s'étaient écoulés lorsque Crozat, riche particulier, obtint pour lui seul la concession de ce vaste pays. Il réunit au privilége d'y commercer exclusivement toutes *les terres, côtes, ports, havres et îles qui composent cette colonie, pour en jouir à perpétuité, en toute propriété, seigneurerie et justice, avec la seule obligation de foi et hommage*

---

qui l'approchait. Il quitta les mœurs simples des régions qui l'avaient vu naître pour prendre celles d'une cour où tout était altier ou rampant; il devint dur et despote. Dans sa traversée, il aliéna, par ses hauteurs, les officiers de la marine, déjà eux-mêmes si arrogans. Ceux-ci, pour le sacrifier, sacrifièrent les intérêts de l'état, ils refusèrent de revenir à l'embouchure du fleuve, après avoir reconnu l'erreur, et firent échouer à la baie Saint-Bernard la flotte qui portait les principaux objets nécessaires à son établissement; et lorsque Cavelier se trouva avec sa troupe au milieu de ces déserts inconnus, il y donnait, il est vrai, l'exemple du courage et de la constance; mais, plus opiniâtre dans sa dureté, il changea en misérables assassins des hommes qui l'auraient aidé et sauvé.

lige. C'est vingt-huit ans après l'entreprise de Cavelier de Lasalle que le gouvernement est réduit à abandonner à un seul individu une des plus fertiles régions de la terre, plus grande que l'Europe! Que de réflexions cet état de choses présente! Qu'elles sont déplorables les causes qui réduisaient le gouvernement à cet abandon! Cependant la concession de la Louisiane à un seul particulier aurait encore pu devenir avantageuse aux colons, à la Métropole, et être pour le concessionnaire une source de gloire et de prospérité; mais il fallait, avec une grande élévation d'ame, un concours extraordinaire de lumières et de connaissances locales; il ne fallait pas, pour s'enrichir, avoir ici l'unique vue d'exercer sur les colons un tyrannique monopole qui, tendant à leur faire vendre à vil prix leurs denrées et à leur faire suracheter celles qu'on leur apportait, les ruinait, les décourageait et les obligeait à faire avec les étrangers un commerce interlope, contre lequel il fallait des douanes, des bureaux, des gardes, et tant d'autres gens inutiles et dispendieux. Il fallait, par des franchises, encourager leurs importations et leurs exportations, ne prendre enfin part au sort des colons que

pour qu'ils achetassent à meilleur marché et vendissent plus cher ; alors les Français et toutes les nations de l'Europe auraient accouru bien plus en foule qu'ils n'ont fait dans les régions des États-Unis : les prairies de la Louisiane exigeant peu de dépenses pour les défrichemens ; le sol et le climat étant plus productifs, les productions plus variées, et les débouchés plus faciles. Par la rapidité des accroissemens de population des États-Unis, on peut juger ce que serait maintenant celle de la Louisiane. Elle serait véritablement une nouvelle France qui fournirait à la Métropole presque toutes les denrées coloniales, les bois de construction et le goudron qui absorberait tout le superflu de ses manufactures, alimenterait sa marine de matelots, la multiplierait par les besoins de ses transports, etc. Crozat, créant ainsi cette colonie, serait devenu le père d'un des plus grands peuples de la terre. Sa fortune, qui se serait accrue dans la même proportion, aurait surpassé celle que jamais aurait eue aucun particulier; il l'aurait tenue, cette fortune, par le seul moyen des distributions de terres faites aux colons avec sagesse. Les premières de chaque canton, cédées gratuitement; les autres cédées à des

prix modérés, qui se seraient élevées graduellement avec discrétion, à mesure que les voisinages seraient devenus plus habités. Mais au lieu de cet état de choses, Crozat s'épuise à presser l'éponge avant qu'elle soit imbibée; et quatre à cinq ans après il abandonne sa concession, découragé de ses inutiles efforts.

Une nouvelle compagnie, sous le nom de *compagnie d'Occident*, succède en 1717 à Crozat, encore dans les mêmes plans de monopole; vendre chèrement aux colons et acheter d'eux à vil prix, c'est tout ce qu'on savait alors : de grandes dépenses commencent avec appareil les opérations mesquines cependant pour la peupler, mais prodigieuses pour recevoir, garder, inspecter des recettes qui ne pouvaient exister de long-temps; et jusqu'au Canadien qui, à travers d'affreux déserts, recueillait ses pelleteries par des travaux inouis, est contraint de les vendre exclusivement à cette compagnie.

Mais des vues étranges et bien éloignées de la prospérité de la Louisiane, étaient le but secret de l'institution de la compagnie d'Occident. On voulait alimenter l'agiotage, cette fièvre des Etats épuisés, qui ne les agite violemment que pour paralyser l'industrie,

et altérer jusqu'aux mœurs ; alors Law, avec sa banque, promettait de débarrasser la France, affaissée sous le poids de ses dettes, de rendre à l'agriculture et au commerce leur prospérité, et probablement aurait réussi, si, obligé encore à suffire aux prodigalités d'une cour dissolue, il n'eût été entraîné impérieusement bien au-delà de ce qu'il s'était promis : il lui fallut donc redonner à l'enthousiasme public de nouveaux alimens, et il les alla chercher sur les bords du Mississipi, d'où devaient sortir d'innombrables richesses bien au-dessus de tout ce qu'on attendait. Ainsi s'organisa cette compagnie d'Occident, dont les actionnaires étaient appelés à partager les trésors intarissables du Mississipi. Pour donner du poids à ces pompeuses promesses, les principaux de la cour s'intéressèrent à la compagnie d'Occident, prirent des concessions dans différentes contrées de la Louisiane, et envoyèrent pour les établir. Law surtout eut, avec le titre de duché, sur la rivière des Arkansa, à 250 lieues environ de la ville projetée, une concession de quatre lieues carrées, où devaient être quinze cents engagés avec une compagnie de dragons ; et près de mille, en effet, y furent envoyés, Allemands la

plupart. A la disgrâce de ce ministre, ces engagés redescendirent avec le projet de se rembarquer; ceux qui échappèrent à la misère eurent la liberté de s'établir le long du fleuve, à huit lieues au-dessus de la ville, où ils forment aujourd'hui, sous le nom de *Côte des Allemands*, le canton le plus peuplé de la colonie, qui alimente la ville, principalement de riz, de maïs, de fèves, de volailles, etc. La Renommée avait alors publié, non sans dessein, que sur cette même rivière des Arkansas, en remontant vers sa source, il existoit un rocher d'émeraude; extravagant piége qui cependant exalta tellement les têtes, que le commandant du poste eut ordre, en 1721, d'aller à sa découverte. Il parcourut environ trois cents lieues, menant avec lui des ouvriers, des ingénieurs et aussi des soldats pour garder cet idéal trésor. Le Blanc, ministre de la guerre, eut une concession sur la rivière des Yazoux: le maréchal Belle-Ile en eut une plus bas, tenant aux Natchez, sur la Terre blanche; les frères Pâris, qui fondaient alors à la cour leur fortune financière, établirent aussi deux concessions. Celle de *Pâris du Vernay* fut au Bayagoulas, et celle de *Pâris Montmartel* aux Ilinois; pays

de mines, et de mines riches, disait-on. Aussi grand nombre de mineurs partirent pour les exploiter; et afin de montrer l'intérêt que le régent prenait lui-même au pays du Missisipi, et l'espoir qu'il avait dans les richesses qu'on s'en promettait, on décora la capitale du nom de *Nouvelle-Orléans*. Ces grands, ces financiers plaçaient en même temps à l'envi leurs parens, leurs protégés dans les régimens destinés pour ces contrées. La plupart de ces officiers s'y sont fixés et naturalisés; on y voit des familles devenues nombreuses; de *Pelletier de la Houssaye*, de *d'Apremont*, de *Macarti*, de *Leblanc*: ceux-ci, plus nobles que leurs ancêtres, sont devenus *Deblanc*, comme les parens des Pâris, qui ont aussi oublié le nom trop roturier de Bernard, pour prendre ceux de *Dubuclet* et autres.

Il faut le dire, cet esprit gentilhommier fut contraire aux progrès de la colonie, sous bien des rapports; il propagea au milieu de ces solitudes les goûts du luxe, de la bonne chère, de l'oisiveté, et, avec les dehors de l'aménité, fit prendre ce caractère de hauteur et d'arrogance d'où résultèrent en dix à douze ans, des rixes, des complots, des guerres de

la part des sauvages, qui coûtèrent tant de sang et faillirent détruire jusqu'au dernier Français de la colonie; tandis que les grossiers Canadiens n'avaient, durant plus de trente ans, cessé d'être traités par eux en amis, en compagnons, en parens.

La première guerre des Natchez, peuple qui rendit de grands services aux Français, vint du refus dédaigneux d'un commandant, de venger le meurtre d'un de leurs guerriers assassiné par un soldat français; leur complot ensuite d'exterminer tous les Français, exécuté en partie, fut inspiré par le désespoir de l'ordre qu'ils eurent d'un autre commandant d'évacuer leur village. Ce village était convoité du commandant pour s'y faire une habitation; et cette terre où reposaient les cendres de leurs pères, était le lieu où ils n'avaient cessé d'exercer les vertus hospitalières envers les Français. Ainsi les autres guerres contre les sauvages de la Louisiane, eurent toujours leurs causes dans ce caractère altier qui se crut exempt envers ces peuples des devoirs d'humanité, de justice et de la foi des traités.

Les agens de la compagnie détruisirent la nation des Natchez, et cette destruction détruisit aussi une des plus considérables bran-

ches

ches de traites de la Louisiane, les Natchez étant nombreux et puissans. Des excursions contre d'autres sauvages eurent les mêmes effets. Cet état de guerre obligeait en même temps à des dépenses effrayantes, pour des troupes, des approvisionnemens de munitions, et réduisait à un petit nombre les travailleurs de la colonie. Les profits du monopole qui accablaient les colons, et dont ils se souviennent encore (1), étaient loin de dédommager la compagnie Occidentale de ses dépenses, et en 1730 elle se vit obligée de rendre la colonie au roi, après treize ans de possession. Durant cet intervalle, la ville de la Nouvelle-Orléans avait été fondée; le fort des Ilinois, appelé *fort Saint Louis*, avait été construit en pierres; celui de la Balize, à l'embouchure du Missis-sipi, qui sert de guide aux bâtimens entrans, et en même temps de défense, avait été élevé à grands frais sur pilotis, au milieu de marais inhabitables. Aux Natchez, un fort appelé *fort Rosalie*, fut établi sur un tertre en simples palissades. Le fort des Arkensas était encore moins considérable; celui des Natchi-

(1) Les objets envoyés de France par la compagnie, se vendaient trois cents pour cent du prix de France.

toches, sur la Rivière Rouge, établi par le célèbre Saint-Denis, était également peu de chose. A la Mobile on en avait bâti un en pierres, et qui existe encore aujourd'hui. Ces différens forts n'avaient autour d'eux que quelques habitans, vivant pauvrement par le manque de débouchés de leurs denrées, et par la cherté de celles que leur fournissait la compagnie.

Les produits se réduisaient alors à un peu de riz, du maïs, du tabac, de la pelleterie, avec quelque bois, du merain, et peu de salaisons pour les colonies. Le Canadien Saint-Denis qui, du Natchitoches, s'étoit ouvert une route jusqu'au Mexique, à travers des déserts inconnus, aussi grand homme d'état qu'intrépide voyageur, avait, par ses conseils, déterminé les Espagnols à venir s'établir aux Assinaïs, à cinquante lieues seulement des Natchitoches, d'où ils se rapprochèrent à dix lieues environ, aux Adaïes. Il espérait ainsi s'ouvrir d'immenses débouchés pour nos denrées de France, et recevoir en échange l'argent surtout dont la colonie manquait. Ces vues, d'un homme de bien, avaient le double avantage d'être utiles aux Français et aux Espagnols; les deux peuples, attirés

par leurs besoins mutuels, auraient peuplé leurs pays respectifs. Ainsi l'Espagne aurait aujourd'hui une grande population en avant du Mexique, qui en formerait la puissante avant-garde; et plus les Français se seraient multipliés, depuis le fleuve jusqu'aux Natchitoches, sur la Rivière Rouge, plus ils auraient facilité la multiplication des établissemens espagnols. Je ne saurais trop le répéter, les nations ont besoin du secours les unes des autres, tout autant que les hommes ont besoin des secours des hommes; mais les principes du gouvernement espagnol, de vouloir toujours s'isoler, ont été encore, ici comme ailleurs, le grand obstacle à cet accroissement de population; et les Français n'ont pu faire avec ces contrées qu'un médiocre et périlleux commerce.

De 1730 à 1769, temps où la colonie a été administrée par le gouvernement français, les produits ont été à peu près les mêmes, et la population s'est faiblement accrue.

Enfin la guerre désastreuse de 1756 amène cette paix déshonorante pour la France, où elle cède, d'un côté, le Canada aux Anglais, et, de l'autre, abandonne la Louisiane aux Espagnols, déjà possesseurs de tant d'inutiles

déserts : ainsi se trouve séparée et anéantie cette importante ceinture qui resserrait dans d'étroites limites les contrées médiocres des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, et enlevait à la France des régions qui pouvaient recevoir une population beaucoup plus considérable que celle de la France même, lui aurait assuré aussi pour toujours la prépondérance dans le Nouveau-Monde, et aurait rendu, j'ose le dire, le commerce et la marine de notre métropole indestructibles, dans la supposition même où ces colonies, comme depuis ont fait les colonies anglaises, se seraient rendues indépendantes (1).

Ces cessions de colonies si malheureuses pour la France furent faiblement senties de la nation, et on sait avec quelle impudeur la maîtresse de Louis XV les annonça à ce monarque, qui manifesta les regrets passagers d'une ame sensible, mais subjuguée par l'amour et amolie par les plaisirs.

---

(1) On ne doit jamais perdre de vue que l'indépendance des Etats-Unis a concouru à l'accroissement de la puissance des Anglais, au lieu de les affoiblir, par l'immense commerce que font les Etats-Unis. Tout est à l'avantage de l'Angleterre. Vérité importante pour les métropoles.

Les colons, que ce faible gouvernement sacrifiait, offraient cependant alors un de ces dévouemens héroïques, comparable à tout ce que l'histoire offre de plus grand.

Pendant cette guerre, l'Angleterre avait tenté d'armer contre la France ceux des Acadiens qui, par le traité d'Utrecht, avaient été séparés du Canada pour passer sous la domination anglaise, avec la condition de la neutralité. Le refus de ces Acadiens, de porter les armes contre leur patrie, leur attira des persécutions qu'ils supportèrent avec constance : elles flétriront à jamais le gouvernement anglais, qui arracha inhumainement de leurs foyers, au mépris des traités, ce peuple fidèle à l'amour sacré de la patrie ; et dix à douze mille furent enlevés et dispersés dans les colonies anglaises. Un grand nombre de ceux qui échappèrent errèrent, vieillards, femmes et enfans, pendant plus de six ans, à travers les solitudes lointaines de ces régions, vivant de fruits sauvages, de gibier, de légumes, d'un peu de grains qu'ils semaient et recueillaient en crainte; chassés par des détachemens anglais, comme des bêtes fauves. C'étoient des colonies qui nourrissaient de tels Français, dont le gouvernement rompait

les derniers liens. Les Louisianais, de leur côté, n'éprouvaient pas moins de regrets de se séparer de la mère-patrie : long-temps ils se refusèrent d'y croire, ou se flattèrent que ces dispositions seraient changées par de nouveaux arrangemens ; ils étaient bercés de ces espérances, lorsque, quelques années seulement après la conclusion du traité, Uloa se présenta de la part du gouvernement espagnol, pour prendre possession de la colonie. Mais les Louisianais n'avaient encore reçu aucune notification officielle de leur gouvernement, d'obéir au commandant espagnol ; ils refusèrent donc de le reconnaître jusqu'à ce que le gouvernement français leur eût lui-même déclaré ses intentions. Ils adressèrent à la cour de France des représentations, et demandèrent des instructions. Que pouvaient être ces représentations après l'héroïque dévouement dont les Acadiens avaient inutilement donné l'attendrissant spectacle? Les Louisianais n'eurent pas même la consolation de recevoir de réponse.

CHAPITRE XLIII.

Continuation. Arrivée d'Orelly à la Nouvelle-Orléans. Vingt Citoyens fusillés. Unzaga, Gouverneur. Ses qualités le font aimer de la Colonie. Dom Galvez lui succède, change les Mœurs des Colons. Ses Conquêtes, ses Etablissemens à la Louisiane. Observations sur sa mort. Miro, son successeur. Ses Etablissemens. Incendie de la ville.

En 1769, six ans seulement après le traité, le genéral Orelly se présenta et prit enfin possession de la Louisiane le 19 août. Tout se soumit; il n'éprouva pas le moindre obstacle. Cependant quelques jours après il invite les principaux habitans à se rendre un matin chez lui; on croit que c'est pour y déjeûner; vingt d'entre eux sont arrêtés, les autres renvoyés, et les premiers sont conduits et fusillés à l'instant: ce fut un véritable assassinat, car dans le fait ces habitans ne pouvaient être

coupables du crime de désobéissance, tant que leur gouvernement ne leur avait pas fait connaître qu'il les transportait sous une autre domination ; et enfin, eussent-ils été coupables, ils devaient être jugés selon les lois de leur pays ; ils n'auraient pu l'être selon celles de l'Espagne qu'ils ne connaissaient pas encore. Le traité qui les réunissait à la monarchie espagnole, portait expressément que les Louisianais seraient gouvernés selon leurs lois, usages et prérogatives; la lettre qu'écrivit à ce sujet le duc de Choiseuil, ministre, rappelait ces conditions. Cette plaie saigne encore : tous les Louisianais la ressentent, et n'en parlent qu'avec l'expression de la douleur; les Espagnols eux-mêmes partagent leurs sentimens, et ne manquent pas d'observer que ce sang n'a point été versé par un Espagnol. Orelli, qui devait son avancement au service militaire, était Irlandais, borné et sanguinaire; il ne sut pas faire d'autre différence entre une compagnie de soldats insubordonnés, et de sensibles colons élevés sous les lois douces de la monarchie française : c'est le seul acte dont toute la Louisiane ait eu à gémir sous le gouvernement espagnol. Orelli, à qui cette terre ensanglantée du meurtre de vingt

chefs de famille estimables, reprochait son crime, la quitta bientôt, laissant, pour remplir les fonctions de gouverneur de la Louisiane, sous la dépendance du capitaine-général de la Havane, dom Louis Unzaga. Ce gouverneur ne fut occupé qu'à faire oublier aux malheureux Louisianais leur changement de domination et la perte de leurs compatriotes. Les Louisianais se plaisent à rappeler qu'il enrichit la colonie en tolérant la contrebande avec les Anglais; ils recevaient par eux, à un prix au-dessous de ce qu'ils avaient jamais obtenu, outre les denrées nécessaires à leurs usages, des nègres à crédit, qu'ils payaient en toutes espèces d'objets de leur produit.

Les habitans de la pointe coupée, reste échappé aux massacres des Natchez, aujourd'hui formant un des plus riches établissemens de la colonie, leur durent particulièrement la fortune dont ils jouissent actuellement. Ces avances des Anglais donnaient aux Louisianais les moyens d'étendre leurs cultures, et par conséquent d'augmenter leurs produits. Si les Anglais, recevant en échange des productions, profitaient alors seuls des avantages de ces établissemens, ils devenaient du moins utiles pour l'avenir à la métropole

des Louisianais, puisqu'ils accroissaient la grandeur de cette colonie.

Une colonie faible a bien plus besoin de cette grande liberté de commerce.

Je voudrais qu'un casuiste pût résoudre la question du cas du gouverneur Unzaga; si, pour obéir aux lois de son gouvernement, il devait laisser la colonie de la Louisiane languir et dépérir, ou s'il a mieux fait de les enfreindre pour la faire prospérer. C'est toujours un grand malheur quand l'homme en place est réduit à ne pouvoir faire de bien qu'en violant les lois, ou à faire beaucoup de mal s'il les exécute : il n'existe peut-être pas dans le corps social de plus dangereuses causes de démoralité.

Don Bernard Galvé, jeune colonel, neveu du ministre de la guerre, succéda au doux et tolérant Unzaga. Des manières agréables, extrêmement populaires, lui gagnèrent promptement le cœur des faciles Louisianais. Ses goûts pour les plaisirs et le faste lui firent multiplier les fêtes et les rassemblemens oisifs qui éloignèrent les colons de leurs mœurs simples et de leurs utiles occupations. Il faut le dire, ce gouverneur fut, sous ce rapport, nuisible à la Louisiane; et, quand il eut quitté

cette contrée, les impressions qu'il y avait faites y restèrent.

Galvès aimant la gloire, et desireux de hâter son avancement, trouva les moyens de servir l'un et l'autre dans la guerre que la France et l'Espagne déclarèrent alors à l'Angleterre pour soutenir l'insurrection des Américains. Il se servit de l'ascendant que ses manières populaires lui donnaient sur les Louisianais pour les armer en corps de milice et attaquer les établissemens anglais voisins de la Louisiane. Avec peu de troupes, il marcha à leur tête, attaqua et emporta le fort de Manchac sur le fleuve, à l'entrée de la rivière d'Yberville, et celui du Bâton-Rouge, situé cinq lieues plus haut; l'un construit seulement en palissades, et l'autre en terre. Ces premières victoires furent pour les Louisianais un grand sujet d'allégresse, et cependant c'était par ces possessions anglaises sur le fleuve qu'ils faisaient cette utile contrebande qui les enrichissait et tendait à faire fleurir la colonie; ils n'en firent la réflexion que dans la suite. Ce n'est pas la première fois que des peuples se sont réjouis de victoires qui leur ont été funestes. L'année suivante, Galvès attaqua avec le même succès le fort plus considérable de la Mobile.

Ses troupes étant trop inférieures pour entreprendre sur les forts de Pensacole, il passa à la Havane, de là à Saint-Domingue français, où il obtint des deux nations les secours de troupes et de vaisseaux de guerre nécessaires. Les forts et la ville de Pensacole, qui s'attendaient à être attaqués, se rendirent, après peu de résistance et beaucoup de lenteur. Galvès reçut sa récompence de ses succès, par les dignites de lieutenant-général et de capitaine-général de la Havane. Peu de temps après il fut élevé à l'éminente dignité de vice-roi du Mexique, où il mourut. On prétendit, à la Louisiane surtout, qu'il s'était empoisonné, ainsi que son oncle le ministre, quand l'un et l'autre virent échouer le projet d'insurger le Mexique pour s'en faire élire roi. La meilleure réponse à ce bruit populaire, c'est que la veuve, simple particulière de la Louisiane, qui ne dut pas conséquemment trouver grand appui à la cour, y fut parfaitement bien accueillie; elle obtint une pension considérable, et elle est morte dame d'honneur de la reine.

Ce gouverneur fonda Valenzuela-la-Fourche, dans la paroisse Saint-Bernard, au détour des Anglais, et Galveston sur une des

branches de la rivière Amitte, dont il fut fait comte.

Galvès eut pour successeur à ce gouvernement le colonel Miro, un de ses compagnons d'armes, qui gouverna paisiblement la colonie depuis 1783 jusqu'au commencement de 1992. Il fit établir la ville et les fortifications de la Nouvelle-Madrid et de Nogales, un peu au-dessous de l'embouchure de l'Ohio, situation favorable à l'agriculture, par la bonté du sol; au commerce de pelleteries, par le grand nombre d'Indiens habitant encore le voisinage de ces contrées, et qui, en cas de guerre avec les Américains, paraissait devoir servir de boulevard contre leur irruption, ou devait du moins leur couper les communications du fleuve.

Le fort et la ville furent placés vis-à-vis une batture qui s'avance dans le lit du fleuve, de manière à le resserrer extrêmement lorsque les eaux sont basses, et rendait par conséquent le fort maître du cours du Mississipi; le terrain où il fut construit était assez élevé pour dominer au loin, et n'être que rarement submergé; mais le courant du fleuve frappant impétueusement contre cette terre à pic,

friable ainsi que le sont la plupart des rives du Mississipi, en a chaque année fait ébouler des parties de soixante à quatre-vingts toises; et quoique le fort fût à trois cents toises des bords du fleuve, ces éboulemens successifs l'ont atteint et entamé. La population de ce canton s'est accrue considérablement. Cependant les eaux, sur ce site plat, stagnantes par les travaux des environs du fort et de la ville, qu'on a négligé de faire écouler ou d'ombrager, ont rendu ce séjour des plus malsains.

En 1788, un incendie consuma un tiers de la Nouvelle-Orléans. C'était un jour de vendredi-saint, où, pour sa plus grande édification, le dévot trésorier de la Réal, nommé Hacienda, avait fait construire une chapelle dans sa maison. La vierge parée d'atours, bien autres que ceux qu'elle portait le jour de la mort de l'homme-dieu, et environnée d'un grand nombre de lumières, prit feu pendant que le saint homme à table, aidé de beaucoup de convives, abreuvait largement ses douleurs. Il faut se figurer ce qu'est un incendie de maisons, toutes en bois, et en bois très-combustibles. Là, où quelques

heures auparavant étaient des quartiers populeux, des rues embarrassées de voitures et de passans, des maisons habitées par des familles, des magasins remplis des denrées qu'on enlevait ou qu'on amenait; là, en peu d'heures, la vue ne retrouve plus qu'une plaine aride, blanchie par un peu de cendre. L'habitant ne reconnaît pas même l'emplacement de la maison d'où il vient de s'échapper; de sa rue et de son quartier il erre éperdu, emportant de faibles débris de sa fortune, ou n'ayant pas même de quoi reposer sa tête: le gouverneur prodigua des secours à ces infortunés; ce qui fut non moins remarquable, c'est sa jeune épouse quittant, dès ce moment, ces parures si chères à son sexe, pour n'offrir l'exemple à cette ville malheureuse que de la plus austère simplicité. Dans ses jours de représentation même on aurait dit une nonnette en petite robe, et en guimpe blanche. Ce désastre donna lieu à un autre moins considérable, mais plus cruel. Le colonel Maxent avait ouvert dans ces circonstances sa maison aux incendiés; pendant plusieurs mois sa table leur fut aussi ouverte, et il fit déposer, dans un vaste magasin à sa cam-

pagne, leurs effets les plus considérables. Des scélérats, qui n'ont jamais été connus, y mirent le feu pendant la nuit, et la dernière ressource de ces infortunés fut encore la proie des flammes.

CHAPITRE

CHAPITRE XLIV.

Le baron de Carondelet succède à M. Miro. Ses qualités préservent, par une grande sagesse, la Louisiane des troubles de la Revolution. Ses dispositions à cet effet. Sa modération et son activité. Fortifie la Ville et fait construire plusieurs Forts dans différentes parties de la Colonie. Embrasse dans son administration différens objets d'utilité publique. Sa conduite envers le général Collot. DD. Gayoso et Salcedo, derniers gouverneurs. Observations générales sur la manière dont le Gouvernement espagnol a administré cette Colonie. Produits de cette Colonie. Dépenses pour son entretien. Sa population.

M. Miro eut pour successeur le baron de Carondelet, né de famille flamande, et qui avait fait les campagnes de dom Galvès. Ce

gouverneur développa, dans les circonstances difficiles de la révolution, toute l'habileté d'un homme d'état et d'un sage administrateur. L'explosion révolutionnaire, prête à éclater á chaque instant, fut ou comprimée ou sans effet, par la juste combinaison de ses mesures; et il sauva la colonie. Chaque bâtiment, apportant de nouveaux détails de ce qui se passait en France, électrisait de plus en plus les esprits; les officiers, les matelots, les voyageurs, parés des couleurs nationales, chantant, dansant sur la levée, dans les rues, provoquaient à l'insurrection une ville où le plus grand nombre la desirait. La nouvelle de la mort de Louis XVI augmenta encore la crise. Le baron de Carondelet ne se dissimulant pas les dangers qui l'environnaient, multiplioit avec activité ses moyens de défense, et conservait en même temps une rare modération envers les plus exaltés : le moindre trait d'aigreur, comme la plus petite apparence de faiblesse, pouvait tout perdre, et il sut éviter l'un et l'autre.

Il fit construire des galères pour être maître partout de la navigation du fleuve; il entoura la ville de fortifications, et établit particulièrement des forts qui dominaient sur le

Mississipi; les gardes et les patrouilles furent plus multipliées, les canons toujours prêts, comme si l'ennemi avait été aux portes de la ville. Le cabilde, composé seulement de six régidors, fut porté à douze; par là il s'attachait un plus grand nombre de chefs de famille, et donnoit à ce corps plus d'influence pour la tranquillité publique. Des reverbères qu'il établit à la Nouvelle-Orléans donnèrent les moyens de prévenir plus facilement les troubles de la nuit. Dans toute la colonie les milices eurent une organisation qui, les distribuant en plusieurs corps, rendit, s'il était nécessaire, leurs secours plus prompts. Il établit aussi, dans tous les postes, des syndics chargés de viser les passeports des étrangers, de faire faire des patrouilles, d'envoyer des détachemens où il serait nécessaire; de prévenir surtout les rassemblemens des nègres, d'arrêter tous ceux qui seraient fugitifs. Ses soins s'étendirent dans les contrées éloignées de la colonie : il fit construire sur le fleuve, aux Ecors à Margot, un fort nommé Varanca, un autre un peu plus bas, de l'autre côté sur la rivière Saint-François; il nomma cet établissement Feliciame; c'était comme des échelons qui servaient aux forts supérieurs de

Saint-Louis, des Illinois, de la Nouvelle-Madrid, qui protégeaient les forts inférieurs de Nogalès, des Natchez et du Bâton rouge. Au bas du fleuve il fit bâtir le fort de Plaquemine, devant protéger la ville en cas que celui de la Balize, situé à quelques lieues au-dessous, fût forcé. Au haut de la Mobile, à l'ancien Tombecbec, il en établit un autre sous le nom de la Confédération.

Le baron de Carondelet était en même temps instruit de tout ce qui se passait dans les rassemblemens que la fermentation des esprits rendait fréquens, et il pénétrait ce qui se passait dans les sociétés les plus particulières où sa conduite était le sujet de toutes les conversations. On mêlait aux outrages contre lui les menaces les plus grandes : il faisait venir les plus emportés, leur répétait ce qu'ils avaient dit ; et, après des observations faites avec calme, mêlées quelquefois de plaisanteries, il les engageait à plus de modération, et les renvoyait : plusieurs ont été gagnés par ces procédés doux et francs ; mais ceux qui espéraient dans le bouleversement de la colonie, d'autres, peut-être troublés par la crainte, répandaient le bruit que le plan du baron était d'exterminer tous les Français

de la colonie, et que ses préparatifs ne tendaient qu'à se mettre en état de les égorger tous dans un même moment. Ces bruits circulaient jusque dans les parties les plus éloignées de la Louisiane, et faisaient une telle impression que chaque Français tenait toujours ses armes prêtes, et les avait la nuit à son chevet. J'ai retrouvé dans divers cantons de la colonie, et à la Nouvelle-Orléans même, des Français encore persuadés que ce plan atroce a existé. Notre révolution a fait répandre parmi nous tant de bruits absurdes, qu'il n'est pas étonnant que la Louisiane ait eu aussi les siens : j'ai comparé ces récits avec les témoignages de personnes instruites, et j'ai vu combien ils sont dénués de raison ; je m'en suis entretenu surtout avec la personne qui avait eu particulièrement la confiance de ce gouverneur ; la candeur qu'elle a mise dans ses récits ne m'aurait pas laissé le moindre doute si j'avais pu en avoir. Le baron de Carondelet, Français, aurait voulu exterminer tous les Français ; lui dont l'administration a été constamment douce, marquée au caractère de la bonté ! Il n'a pas fait incarcérer une seule personne ; deux individus à têtes ardentes, pour ne pas dire plus, ont seulement

été déportés à la Havane pendant, je crois, deux ans, et leurs propriétés conservées alors comme s'ils n'avaient pas été absens.

C'est dans ces circonstances que le général Collot, accompagné de l'adjudant-général Warin, officier de génie du plus grand mérite, débarqués l'un et l'autre aux Etats-Unis, s'étaient, après quelque séjour, rendus au fort Pitt, et rembarqués pour descendre l'Ohio et ensuite le Mississipi; sondant partout, dessinant les principaux lieux, levant les plans de tous les forts et de tous les postes, visitant, sur leur route, les rivières dont ils rencontraient les embouchures. Ces deux officiers français répandirent l'alarme parmi les Anglais au Canada, parmi les Américains aux Etats-Unis, et parmi les Espagnols à la Louisiane. Des ordres furent donnés par les deux premiers pour les arrêter; le baron de Carondelet, qui en fut instruit, reçut de jour à autre de nouveaux détails qui ajoutèrent à ses inquiétudes; et en même temps des avis du ministre du roi d'Espagne près les Etats-Unis, de M. Jaudenés, l'obligèrent à faire lui-même arrêter le général Collot à son arrivée à la Nouvelle-Orléans. Pour l'adjudant-général Warin, il venait d'être assassiné par

des sauvages Canadéens sur la rivière des Arkensas, près l'embouchure de la Rivière Blanche. On eut lieu de croire que le gouvernement anglais du Canada n'avait pas été etranger à cet assassinat (1). Le baron de Carondelet mit dans cette arrestation tous les égards dus à un officier général ; il fut le lendemain lui rendre visite dans sa prison et s'entretenir amicalement avec lui ; ensuite il laissa au général Collot la liberté de s'en retourner par où il voudrait (2).

Ces soins de surveillance pour conserver la colonie, avaient en même temps pour objet de concourir à sa prospérité ; il donnait aux uns et aux autres ce double but. Il fit faire ce

---

(1) Je tiens plusieurs de ces détails de dom André, espagnol estimable, qui a été pendant vingt-cinq ans secrétaire-général de la province de la Louisiane sous les différens gouverneurs, jusqu'à la reddition de cette colonie aux Français.

(2) Le voyage du général Collot depuis les États-Unis jusqu'à la Nouvelle-Orléans, en descendant par l'Ohio et le Mississipi, est imprimé il y a plusieurs années avec des cartes et plans considérables. Mais la mort de ce militaire, survenue dans cet intervalle, et des discussions d'intérêt, retiennent l'ouvrage sous les scellés.

canal dont j'ai parlé, qui, communiquant des fossés de la ville au Bayou Saint Jean, facilitait la navigation de Pensacole, de la Mobile, des Apalaches et de Galveston, par le lac Ponchartrain. La justice fut mieux administrée sous lui; il donna aux syndics le droit de juger jusqu'à la somme de dix piastres; il obtint de la cour la diminution des droits d'entrées déjà cependant modérés. La ville lui dut aussi l'établissement de la comédie, d'une comédie française composée de comédiens français échappés aux malheurs de Saint-Domingue : ces soins ne sont pas assurément ceux d'un homme qui aurait nourri dans son cœur le desir d'exterminer tous les Français. Un second incendie ayant, en 1795, consumé ce qui avoit échappé à la première, il fit défendre de couvrir à l'avenir les maisons autrement qu'en tuile ou en terrasse.

L'agriculture, ce grand objet des colonies et de tous les pays du monde, fit, sous son gouvernement, de remarquables progrès ; les cultures du coton et celles du sucre vinrent dédommager les habitans ruinés et découragés par les récoltes infructueuses de l'indigo, qui, chaque année, mourait subitement sur pied avant d'être en maturité.

En 1797, M. de Carondelet, nommé à la résidence de Quito, au Pérou, quitta la Louisiane, où le souvenir du bien qu'il y a fait arrache encore des éloges de la bouche même de ceux qui avaient été ses ennemis.

Son successeur dom Gazioso, précédemment gouverneur des Natchez, n'eut, dans sa courte administration, que le temps de faire regretter celle du baron de Carondelet. Gazioso, aussi mauvais administrateur de ses propres affaires que de celles de la chose publique, mourut insolvable; il fut remplacé par dom Salcedo, dernier de tous les gouverneurs, celui qui remit la Louisiane au commissaire français.

Pendant ces trente-trois années que ce pays fut sous la domination espagnole, les mœurs françaises ont toujours fait le caractère dominant de la colonie; et les Espagnols s'y sont francisés plutôt que les Français ne se sont *espagnolisés*. Les gouverneurs eux-mêmes, ainsi que les commandans sous eux, ont adopté les mœurs françaises, et ont, ou leurs enfans, épousé des françaises. La langue espagnole était si peu usitée, et la langue française adoptée si généralement, que la plupart des Français nés dans cette colonie même avant et pen-

dant la domination espagnole, n'ont pas eu besoin d'apprendre cette langue étrangère. J'ai vu de ces Français, ayant toujours vécu depuis leur enfance avec les gouverneurs alliés à quelques-uns d'eux, et qui ne savaient pas un mot d'espagnol : observation que je crois intéressante, puisqu'elle prouve jusqu'à quel point les Espagnols ont ménagé le caractère français, ont respecté, d'après le texte du traité, la propriété la plus sacrée de toutes, celles de nos lois, mœurs et habitudes.

Toutes les terres ont toujours été données par le gouvernement gratuitement aux particuliers, excepté un léger droit d'expédition de l'acte. Et si on peut faire à cet égard des reproches à ce gouvernement, c'est d'avoir fait des concessions à des gens qui ont, par elles, nui aux progrès de la colonie, au lieu d'y concourir.

Les Acadiens et d'autres, indépendamment de ces concessions gratuites, ont encore reçu du gouvernement des secours annuels pendant les premières années de leur établissement; ces dépenses, les constructions des forts, l'entretien d'environ deux mille hommes de troupes coûtaient annuellement à l'Espagne cinq à six cent mille piastres, et le droit de six

pour cent de douane ne produisait pas plus (en raison des fraudes multipliées) de cent mille piastres; le gouvernement avait donc un excédant de dépenses de quatre à cinq cent mille piastres qui se répandaient dans la colonie et grossissaient la masse du numéraire. Ces quatre à cinq cent mille piastres dépensées, principalement par des militaires qui ne produisaient rien, faisaient que la masse des importations excédait la masse des exportations; car il fallait importer, 1°. pour les colons qui donnaient en échange leurs denrées; 2°. pour les militaires et employés qui ne pouvaient donner pour échange que du numéraire. Les produits de la colonie ne s'élevaient guère en totalité, même sur les derniers temps, que de cinq à six millions de livres tournois, dont le sucre et le sirop faisaient seuls près du tiers. Ces produits, dis-je, ne pouvaient compenser les doubles importations, l'une pour les colons, et l'autre pour les employés; il fallait donc y suppléer par une portion de numéraire qu'elle recevait du gouvernement; c'était même pour elle un bien, car le numéraire, devenant trop considérable, aurait rendu la main-d'œuvre chère de plus en plus, et par conséquent aurait nui aux travaux de l'agriculture surtout.

Je termine ce récit rapide de ce que m'a offert de plus intéressant l'administration de la Louisiane sous le gouvernement espagnol, par le tableau de la population de cette colonie, selon les divisions territoriales reçues par ce gouvernement, et tel qu'il a été donné.

POPULATION.

BASSE-LOUISIANE.				*OBSERVATIONS.*
Nouvelle-Orléans et son Faubourg.	Blancs.......	3948	8056	C'est le relevé des recensemens de 1803 ; ils sont évidemment erronés et au-dessous de la réalité. La population a d'ailleurs sensiblement augmenté, même depuis un an.
	Gens libres de couleur.....	1335		
	Esclaves.....	2773		
Saint-Bernard ou Terre aux Bœufs....................			661	Les habitans sont des Colons transplantés des Canaries ici, et il y a peu d'esclaves.
Côte d'EN-BAS ou de la Ville à la Balize....................			2388	On suppose le nombre des esclaves de 1200 à 1500.
Gentilly et Bayou Saint-Jean....................			489	
Côte d'EN-HAUT ou Chapitoulas....................			1444	On croit qu'il y a environ le même nombre de 12 à 1500 esclaves sur ces 1933 individus.
Côte St.-Charles 1. des Allemanas.	Blancs.......	689	2414	Recensement de l'an 1803.
	Libres de couleur........	105		
	Esclaves.....	1620		
Côte Saint-Jean-Baptiste 2. des Allemanas.	Blancs.......	1161	2413	Recensement de 1803.
	Libres de couleur........	48		
	Esclaves.....	1204		
TOTAL........			17,865	

	Ci-contre.....		17,865	
Cabahanocé, ou 1. des Acadiens.	Blancs.......	1584	2742	Recensement de 1805.
	Libres de couleur.........	19		
	Esclaves......	1139		
Lafourche de Chetimachas ou 2. des Acadiens.	Blancs.......	677	1154	Recens. de 1797. On peut hardiment supposer l'augmentation d'un sixième depuis ce temps jusqu'à présent.
	Libres de couleur........	13		
	Esclaves.....	464		
Valenzuela de la Fourche.	Blancs.......	2367	2742	Recensement de 1805.
	Esclaves.....	375		
Iberville.	Blancs.......	778	1100	Recensement de 1797. On peut encore ici supposer avec assurance l'augmentation d'un sixième.
	Libres de couleur........	8		
	Esclaves.....	314		
Galveztown.	Blancs.......	213	247	
	Libres de couleur........	8		
	Esclaves.....	26		
Pointe Coupée ou Fausse Rivière.	Blancs.......	547	2150	Recensem. de 1791. Il avait donné 1521 indiv. en 1785, et la proportion a été plus forte postérieurement dans l'accroissement de la population. On peut l'évaluer, sans crainte de se tromper, à plus de 3000 ames.
	Esclaves.....	1603		
Atakapas.	Blancs.......	2270	3746	Recensement de 1805. Celui de 1789 montait à 2017 ames.
	Libres de couleur........	210		
	Esclaves.....	1266		
Opeloussas.	Blancs.......	1543	2427	Recensement de 1797. Le Poste contient en ce moment plus de 600 feux et près de 4000 ames, sur lesquelles on ne compte pas au-delà de 3 à 400 esclaves. Le tiers de cette populat. est américain.
	Libres de couleur........	103		
	Esclaves.....	781		
Avoyelles.	Blancs.......	336	432	Recensement de 1794.
	Libres de couleur........	2		
	Esclaves.....	94		
	TOTAL.....		34,605	

	De l'autre part.....		34,605	
Rapides.	Blancs.......	606	782	Recensement de 1799.
	Esclaves.......	176		
Nachitoches.	Blancs.......	702	1420	Recensement de 1791.
	Esclaves.....	718		
Ouachitas.	Blancs.......	440	498	En 1803.
	Esclaves.....	58		
Concorde........................				Établissement naissant où néanmoins il y a déjà plusieurs habitans, ainsi qu'à Cataoulou.... *pour mémoire.*
Arkansas.	Blancs.......	340	392	Recensement de 1797.
	Libres de couleur........	3		
	Esclaves.....	47		
	TOTAL.......		37,697	*Individus.*

HAUTE-LOUISIANE.

Nouvelle-Madrid........................		1500	En 1802.
Cap Girardeau. *Sainte-Geneviève* *Carondelet.* *Portage des Scieux.* *Saint-Charles.* *Saint-Ferdinand.* *Saint-Louis.*	DES ILLINOIS..........	5500	En 1803.
	TOTAL........	7,000	*Individus.*

RÉCAPITULATION.

BASSE-LOUISIANE...........	37,697	*Ames.*
HAUTE-LOUISIANE...........	7,000	
TOTAL GÉNÉRAL.........	44,697	*Ames.*

CHAPITRE XLV.

Voyages dans l'intérieur. Détails sur la manière de voyager. Des différentes espèces de Voitures d'eau. Des Rameurs ou Engagés. Dangers de la navigation sur le Fleuve.

L'on est tellement accoutumé à voyager dans ce pays par eau, que le mot générique de *voiture* s'applique toujours à un bateau ou nacelle. Quand un habitant dit, *J'ai amené ma voiture, je vous offre une place dans ma voiture*, il faut supposer qu'il parle de sa pirogue ou de sa barque, comme le Parisien, en disant le même mot, désigne son carrosse.

Les voitures dont on se sert sur le fleuve sont très-variées dans leurs grandeurs et dans leurs formes; il y en a beaucoup de faites d'une seule pièce; d'autres de deux à trois troncs unis solidement et proprement; d'au-

tres sont de vrais bateaux faits de planches plus ou moins épaisses, construits à l'européenne : les uns sont à fond plat, d'autres l'ont seulement un peu bombé, d'autres tout-à-fait arrondis sont armés de quilles comme les constructions maritimes. Quelques-uns ne peuvent contenir que deux ou trois personnes; un grand nombre en ont trente à quarante, et se chargent du poids de plus de cent bariques. Les unes sont extrêmement alongées, effilées à leur extrémité ; les autres sont massivement de larges carrés longs, comme ceux appelés *chalans.* On nomme *pirogues* ceux d'un seul tronc : il est de ceux-ci qui ont quarante à cinquante pieds de longueur sur une largeur de plus de six, avec une profondeur de quatre à quatre et demi ; ces pirogues sont faites de lyard ou peuplier, arbre qui, dans ces régions, parvient à une grandeur démesurée ; mais le plus ordinairement elles sont de cypres, bois aussi léger et beaucoup plus solide, se déjetant moins, et se conservant long-temps dans l'eau, sans s'altérer à l'air. Les membrures des bateaux de plusieurs pièces sont en chêne de ces espèces dures et naturellement tortueuses : un petit nombre sont construits tout en chêne ;

ils

ils viennent des rivières éloignées au nord où ne croissent plus de cypres. Sous les climats chauds le chêne se retire et se gerce trop vîte : il ne peut y être de longue durée.

La grande diversité de ces voitures d'eau n'est point due aux caprices de la mode, ainsi que le sont parmi nous nos voitures roulantes, tantôt superbement élevées, pour être rabaissées tout-à-coup terre à terre ; tantôt décorées de bronzes ciselés pour ne plus se couvrir que de frêles plaques et de minces baguettes ; tantôt montées carrément, se prononçant leurs angles à vives-arêtes, puis se contournant en gondoles arrondies. L'art naissant dans ces lieux ne saurait sans cesse recréer à grands frais des formes nouvelles, pour les remplacer aussitôt par de plus nouvelles.

Cette diversité des voitures d'eau tient à la diversité de leur usage et des lieux qu'elles doivent parcourir; celles, par exemple, qui viennent de ces rivières lointaines, larges, peu profondes, sont larges et plates, pour tirer moins d'eau, tandis que celles qui, journellement, voguent sur le lit profond du fleuve, et ayant de violens courans à vaincre, y sont plus alongées, à plus hauts bords, et plus pe-

santes; leurs fonds épais et arrondis résistent et coulent mieux sur les troncs écornés des arbres qui encombrent de toutes parts le lit. Ces bayoux étroits et tortueux, où les eaux, parfois, se précipitent en torrens, exigent des voitures plus écourtées et moins pesantes, tandis qu'à d'autres il faut encore de plus légères esquisses pour franchir des rapides, et glisser, à défaut d'eau, sur la grève.

Le luxe cependant a aussi ses voitures; elles servent à conduire à la ville les riches habitans voisins; elles ont seulement sur l'arrière une espèce de pavillon; le reste est découvert et garni de bancs pour les rameurs. Vingt esclaves silencieux et mornes devant leur maître au regard sévère, frappent vivement l'onde de leurs rames bariolées : la vanité du maître les a tirés de son champ pour les étaler en spectacle le long de la ville, comme en France elle fait charger le derrière des carrosses d'inutiles laquais. Quinze à vingt esclaves, me disais-je, pour promener tristement deux ou trois maîtres; et nos bourgeois de Paris qui, les dimanches de septembre, se cotisent quinze à seize, à quatre ou cinq sous par tête, pour descendre jusqu'à Saint-Cloud, se contentent des bras vigoureux de deux ba-

teliers qui, en les menant allègement, égaient encore, par-dessus le marché, la bande joyeuse; faut-il demander lequel des deux vaut le mieux?

Les voitures destinées à remonter le Missisipi pour aller si loin dans les divers établissemens de la Louisiane porter aux cultivateurs les objets nécessaires à leurs besoins, ont toutes sur l'arrière un couvert nommé *tendelet*, fait quelquefois en menuiserie, mais le plus ordinairement en simples perches cintrées, recouvertes d'une large toile bien goudronnée, pour y être à l'abri du soleil et des pluies; quelquefois, au lieu de toiles goudronnées, on le couvre de peaux de bœuf. Ce tendelet est destiné pour le maître de la voiture et ceux de sa société: plus élevé que le reste de la voiture, il est assez commode durant la marche, pour observer le paysage: on y dort la nuit, on y mange de jour, quand il fait mauvais temps, et il faut s'y tenir pendant la durée de la marche, quoiqu'elle soit lente, parce qu'en beaucoup d'endroits on ne trouverait pas de chemins pour suivre à pied. Une autre grande toile nommée *prélat*, goudronnée avec encore plus de soin, et de l'étendue de tout le bateau, couvre tous les

objets dont il est chargé, afin qu'ils ne puissent être avariés par le mauvais temps.

Les rameurs sont distribués également de chaque côté; à l'arrière est le patron qui gouverne, et en avant un homme, nommé *bosman*, une perche à la main, sonde les lieux où l'on craint de toucher. Le nombre de ces rameurs varie selon la grandeur du bateau, depuis trois ou quatre jusqu'à vingt ou vingt-cinq.

La navigation du Mississipi n'est point comme celle des rivières d'Europe qui débouchent dans l'Océan, où, à l'aide du flux, on remonte à de grandes distances. Ce flux, peu sensible sur les attérages de la Louisiane, ralentit un peu le cours du fleuve, mais ne repousse jamais son impérieux courant pour le faire rebrousser. On ne saurait donc remonter ce fleuve qu'à la voile, à la cordelle et à force de rames. A la voile, son cours est si tortueux qu'on ne peut en faire usage que par moment. Ces hauts arbres qui, dans les lieux non défrichés, bordent ces rives, interceptent encore les vents. La cordelle ne peut être employée que sur les bords défrichés où les hommes qui tirent ces longues cordes puissent marcher librement; et encore

dans les larges battures, c'est-à-dire sur ces rives planes où il n'y a pas assez d'eau, les bateaux sont obligés d'aller loin au large; la cordelle ne peut alors être d'usage. Dans la suite, sans doute, les rives, régulièrement défrichées, inviteront à faire des établissemens de relais de chevaux qui, en accélérant la marche des bateaux, diminueront considérablement les frais de navigation; actuellement c'est la rame qui agit le plus ordinairement et parfois toujours.

Un bateau, chargé et bien armé en rameurs, ne fait pas plus de six lieues par jour, encore faut-il qu'il soit gouverné par un patron expérimenté : il doit connaître de quel côté est le courant pour l'éviter, et celui des remous ou contre-courans pour s'y mettre; ces remous ont quelquefois près d'un demi-quart de lieue de longueur, et font presque d'eux-mêmes remonter le bateau. Il doit savoir à quel lieu le courant revient de son côté prendre la place du remous, afin de traverser le fleuve à temps pour regagner cet autre remous.

Ces traversées sont difficiles et quelquefois dangereuses; au milieu du fleuve, la force du courant fait dériver le bateau d'un mille ou

deux; la voix du patron anime alors de plus en plus les rameurs, et il n'a pas oublié auparavant de leur distribuer le *filet;* c'est la mesure ordinaire de tafia. S'il y avait du vent, et qu'il vînt de la rive même qu'il veut gagner, c'est une raison de plus pour s'efforcer de l'atteindre; le bateau y serait abrité par la terre et les arbres; mais si le vent s'accroît subitement pendant la traversée, les lames soulevées heurtent le bateau, entrent dedans, menacent de l'emplir, alors il faut revenir en hâte : c'est un bonheur d'atteindre le rivage qu'on fuyait; mais d'autres dangers y assaillissent les voyageurs : le vent, qui vient de la rive opposée, pousse de plus en plus les lames sur le bateau attaché au rivage; et s'il y est à découvert, s'il n'a pas trouvé d'anses serrées défendues par des arbres, les vagues mugissantes le frappent, le soulèvent, le jettent au loin sur la rive et l'y brisent. J'ai vu de ces colosses de chalans semblables, par leurs formes, à des maisons ambulantes, descendant lentement sur la surface unie du fleuve tranquille, poussés tout-à-coup par l'ouragan sur le rivage, rester à sec en pièces, à plus de vingt-cinq pieds au-delà du bord des eaux rede-

venues tranquilles, et leur cargaison de coton abandonnée au gré des flots.

Le bateau qui craint l'orage doit encore bien plus redouter ces tournans, ces espèces d'anses où les terres s'élèvent à pic et sont chargées, jusqu'auprès du bord, d'arbres droits et pressés entre eux. Fuyez, fuyez ces perfides retraites; bientôt cette terre elle-même, frappée par les vagues écumantes, va s'écrouler, s'enfoncer dans l'abîme, entraînant ces hauts arbres qui, debout encore, ne laisseront plus voir que l'extrémité des branches de leur superbe cime.

Le calme a lui-même ici ses dangers. Tandis que d'ardens rameurs font non loin de la rive gémir sous leurs rames ployantes l'onde tranquille des remous, le bateau heurte avec impétuosité un de ces perfides troncs aux branches écornées. Souvent en vain les rameurs redoublent d'efforts pour le tirer, en vain ils plongent et tentent de le soulever; le fond se perce et s'entr'ouvre; l'eau y jaillit à gros bouillons, il faut en hâte tout jeter et se sauver.

La navigation du Mississipi qui, depuis la Nouvelle-Orléans, remonte si loin sur tant de rivières, à des centaines de lieues au nord,

à l'onest, à l'est, devient de jour en jour plus considérable, et rend par conséquent de plus en plus précieux les hommes qui s'y consacrent; ce sont, pour la plupart des matelots européens français, quelques Anglais, et, pour les voyages peu éloignés, des habitans du pays, qui, n'aimant pas l'agriculture, préfèrent ce genre de vie; mais le plus grand nombre de ces rameurs sont des Français Canadiens: ils ont conservé toute leur physionomie nationale dans leur langue qu'ils parlent assez bien, dans leur caractère impétueux et bruyant. Ce sont les meilleurs navigateurs du fleuve. De loin on reconnaît le bateau qu'ils montent, au bruit plus répété de leurs rames, aux chants et aux cris qui résonnent sous ces sonores forêts.

On loue ces bateliers au mois ou au voyage; de là ils ne sont désignés dans le pays que sous le nom générique d'*engagés*. Le prix moyen pour chaque homme, y compris sa nourriture, revient à une piastre par jour.

Ils seraient en peu de temps à leur aise s'ils n'étaient presque tous ivrognes, joueurs et dissipateurs avec les filles. Peu de jours après leurs voyages faits, ils n'ont déjà plus le sou: j'en ai vu perdre, dans la nuit même de leur

arrivée, tout ce qu'ils avaient gagné par tant de fatigues et de dangers. Pour les rembarquer, il faut toujours leur faire des avances, car souvent ils ont joué jusqu'à leurs habits; et trop souvent plusieurs d'entre eux s'échappent après ces avances. A la ville ils ont des auberges atitrées où on les trouve, et presque tous ils y sont endettés. Les peines de leurs voyages et les excès où ils se livrent les usent promptement, et peu d'entre eux arrivent à un âge moyen.

On part régulièrement au point du jour: de deux heures en deux heures on fait une pause pour reprendre haleine; c'est ce qu'on appelle fumer la pipe. Trois fois le jour, au moins, on distribue le filet (mesure de tafia); on déjeûne ordinairement à bord, mais toujours à midi on descend à terre jusqu'à deux heures pour dîner et se reposer. Dès que le bateau est attaché sous de doubles amarres, chacun s'empresse de rassembler le bois pour le feu: on prépare le dîner; c'est du cochon salé ou du bœuf avec du riz ou du *gru* (maïs concassé): on est aussi toujours approvisionné de biscuit; les maîtres ont en outre de la volaille, et souvent du gibier. Le soir on débarque, au coucher du soleil, sur un campe-

ment près duquel le bateau est en sûreté, et où les engagés peuvent en être très-près en cas de mauvais temps. Le souper fini, chacun d'eux se couche autour du feu qu'on a soin d'entretenir pendant la nuit. Ceux des engagés soigneux, ont toujours une peau d'ours et une ou deux couvertures, selon la saison; quelque temps qu'il fasse, même dans les plus grands froids, ils ne dorment pas autrement : ce qui est remarquable, ils ne sont jamais enrhumés. Le maître et sa compagnie, abrités sous le tendelet, veillent plus particulièrement à la sûreté du bateau.

Cette manière de voyager pourrait être très-agréable pour des curieux qui se conviendraient par les goûts et le caractère : un bateau d'une construction légère et peu chargé irait plus vîte, et la nature offre partout tant de variétés dans les points de vue, dans ses diverses productions, qu'on a toujours de nouveaux objets à observer.

Je fis ce premier voyage sur le bateau d'un de ces Français perdus, qui, au commencement de la révolution, étaient partis de Paris pour se rendre, par les Etats-Unis, au *Scioto*, terre de promission, disaient les intrigans qui les vendaient, où tout croît à souhait;

mais ce qu'ils n'avaient pas dit, c'est qu'il fallait préalablement la racheter, la découvrir d'arbres dont une vingtaine auraient, pour les arracher, coûté des années de travail au Parisien inexpérimenté, et qu'en même temps on avait à soutenir de continuels combats contre des hordes de sauvages mécontens, qu'on vînt de si loin s'emparer de forêts où ils avaient reçu de leurs ancêtres le droit d'y poursuivre les bêtes fauves pour s'en nourrir.

Ce Parisien, rebuté et de ces énormes arbres et de ce voisinage des sauvages, était venu, en se confiant au cours de l'Ohio, chercher, ainsi que beaucoup d'autres de ses compagnons, de meilleurs destins à la Nouvelle-Orléans. Mécontent encore après quelques années de séjours, il allait tenter une meilleure fortune dans les régions reculées que baignent les eaux du Ouachita. Le desir d'alléger les dépenses de ce voyage, et d'autres vues dont il ne me fit pas part, le rendirent pressant pour me déterminer à commencer mes voyages sur son bateau; et mes arrangemens étaient trop avancés avec lui, lorsque plusieurs personnes de la ville me firent des observations sur le choix que j'avais fait. Nous partîmes, et je pus contempler, du

milieu de ce beau fleuve, ses bords découverts, parés de distances en distances de riantes habitations. Nous ne faisions, dans les premiers jours, que trois à quatre lieues sur ce sinueux lit; ainsi pouvant suivre à pied et m'arrêter, j'avais le temps d'observer de nouveau des objets que j'avais déjà visités pendant mon séjour à la ville.

Je me disais : Il n'y a pas quatre-vingts ans ces rives étaient couvertes d'arbres serrés, élevés, penchés, abattus; d'énormes troncs, amoncelés de toutes parts, obstruaient et retardaient le cours de ce grand fleuve; ils le contraignaient, dans ses débordemens, d'inonder plus long-temps ces terres, de les charger davantage de son épais limon; le sourd mugissement des flots embarrassés, mêlés aux chants aigres des innombrables légions d'oiseaux aquatiques, retentissait sans cesse dans ces lugubres solitudes, et le sauvage errant n'y faisait entendre que craintivement par intervalle le cri perçant du secours (1). Ceux de ces audacieux Canadiens qui, les premiers,

(1) Les sauvages ont, pour s'appeler au milieu de leurs forêts, une manière de cris fort aigu, et qui s'entend de très-loin.

tentèrent de s'ouvrir de nouvelles routes sur ces ondes, d'abord redoutaient l'approche de ces perfides rives; et, voyageurs nocturnes, ils assoupissaient le bruit de leurs rames pour rendre leur marche plus silencieuse. Maintenant ils ont disparu ces arbres menaçans, fils des siècles, qui inclinaient leurs larges touffes sur ces ondes rembrunies ; ils ont disparu sous la main puissante de l'homme civilisé! ma vue peut au loin errer sur ces rives planes et riantes, et s'égarer dans ces fugitifs détours.

Ces amas de troncs repoussés loin des bords, ont descendu pour servir de jouet aux flots de l'Océan, et partout le voyageur erre ici avec sécurité; le sauvage lui-même, tranquille sous nos lois protectrices, n'y est plus agité de la crainte : ce fleuve, plus libre, élargit son lit et roule plus paisiblement ses ondes majestueuses. Mais l'homme, son maître, lui a marqué ses limites, et il lui défend de les franchir : en vain tant de rivières tributaires rassemblent leurs eaux, de tant de montagnes nébuleuses, de tant de glaciers fondus par le souffle des printemps; en vain tous à l'envi grossissent, soulèvent ses flots arrogans ; et les vents, les tempêtes accourent encore en vain pour les agiter avec plus de furie. Il

n'ose plus immerger ces plaines qu'il a créées, où naguère il s'étendait en dominateur; il fuit avec plus de hâte entre deux frêles levées; et derrière elles, au-dessous de la surface menaçante de ses ondes, s'élève avec sécurité une longue suite de salubres habitations qu'entourent des champs de maïs, de coton, d'indigo, de riz, de cannes à sucre; et là où du sein de la fange se reproduisaient toutes les races immondes de reptiles, là maintenant des générations d'hommes, des troupeaux utiles vivent et multiplient. Venez, détracteurs de la civilisation, sur ces sites; puis enfoncez-vous dans ces marécageuses solitudes, et dites si, par les arts, l'homme n'est pas plus grand, plus heureux, meilleur, et la nature plus riche; que votre amère censure se réserve pour ces villes fastueuses où l'abus des arts crée sans cesse d'inutiles besoins, retient l'oisif dans la mollesse, enivre l'orgueil d'encens perfide, et ne laisse à la misère que l'abjection ou le désespoir; mais dans ces lieux où l'homme, par de glorieux travaux, fécondant la nature, crée de nouvelles richesses pour lui, pour les générations à venir, pour les régions les plus lointaines; courbez un front respectueux, ne faites entendre que les élans de l'admiration.

CHAPITRE XLVI.

NATURALISATION de la Canne à sucre. Innovation utile dans sa culture. Établissemens des Sucreries. Obstacles qui s'y sont opposés. Leurs produits. Ce qu'ils peuvent être à l'avenir.

Les habitations considérables voisines de la Nouvelle-Orléans sont en grand nombre des sucreries. C'est un grand effort de l'homme d'avoir su naturaliser cette plante, indigène de la zone torride, sous le climat de la Louisiane, où les froids sont courts, mais irréguliers, âpres et subits. Ce qui est encore plus important, relativement à la prospérité des colonies, c'est que la canne à sucre, cultivée jusqu'ici avec les seuls bras, je veux dire avec la pioche, a commencé à l'être par les Louisianais avec la charrue. Ainsi se diminue le nombre des hommes nécessaires à l'exploitation des sucreries, avantage général que toutes les

colonies partageront, qu'on peut regarder comme une découverte, et qui doit procurer aux Européens le sucre à meilleur compte.

On avait depuis long-temps essayé à la Louisiane la culture de la canne à sucre; quelques plans cultivés par curiosité dans des jardins, donnèrent l'espoir de faire cette culture en grand, et il y a environ cinquante ans que des particuliers firent des tentatives. Ce qui paraissait un obstacle invincible, c'est qu'aux colonies, où les chaleurs sont constantes, il faut de quatorze à dix-huit mois pour faire parvenir les cannes à leur parfaite maturité, et les froids intermittens de la Basse-Louisiane ne laissaient pour leur végétation qu'environ neuf mois. A l'époque de ces froids, la canne n'offrait point un suc gélatineux, perlé, comme celui des colonies; sa substance, encore aqueuse, ne donnait pas le moyen de pouvoir le réduire en bon sucre; et si la canne éprouvait l'action des froids trop vifs, son suc alors se décomposait entièrement, et laissait encore moins la possibilité d'être élaboré en sucre. Mais les premières gelées arrêtant seulement la végétation, c'est-à-dire, empêchant que la canne ne se nourrisse de nouveaux sucs, sans altérer sa conformation

conformation intérieure, ces premières gelées légères favorisent alors sa maturité au lieu de lui nuire. Le soleil, encore chaud, fait, dans les premiers intervalles de ces petites gelées, évaporer ce que la canne a de trop aqueux, rapproche ainsi davantage les parties sucrées, les met en fermentation, et les amène au point nécessaire pour être élaborées. Il a donc fallu, par des observations suivies, reconnaître à la Louisiane ce point de la plus grande maturité de la canne à sucre, placé précisément entre le commencement des premières gelées, où elles suspendent seulement la végétation de la canne à sucre, de celui où, devenues plus fortes, elles détruisent l'organisation intérieure de la canne et en décomposent le sucre. Alors on imagina de couper les cannes après les petites gelées (en novembre), de les amonceler et de les couvrir, pour les garantir des grandes. Cette découverte faite, il restait à construire les bâtimens nécessaires, à se procurer les instrumens propres à la fabrique, objets extrêmement dispendieux et embarrassans, quand, d'un côté, le commerce n'offre pas encore sur les lieux ce qui est nécessaire, et quand, de l'autre, l'expérience ne vient pas éclairer dans un art très-difficile. Ces di-

vers obstacles arrêtèrent les Louisianais ; et il y a seulement dix ans que de fugitifs colons de Saint-Domingue déterminèrent de riches habitans à faire en grand d'autres tentatives.

Il fallut alors payer un jeu de sucrerie de deux à trois mille piastres, dépenser quatre à cinq cents piastres pour la seule mécanique d'un moulin à bêtes, indépendamment de la nourriture des ouvriers et du transport des matériaux. La seule monture des chaudières coûta, pour le maçon, jusqu'à trois cents piastres. Ceux des habitans de Saint-Domingue qui dirigeaient durant environ deux mois la fabrique d'une récolte d'à peu près cent milliers de sucre brut, se firent payer de mille à quinze cents piastres. L'interdiction de l'entrée de toute espèce de nègres, rigoureusement observée par le baron de Carondelet, à qui, cependant, on prêtait alors la stupide intention de faire insurger ceux de la Louisiane, pour égorger les Français; cette interdiction élevait le prix des nègres faits à la culture de mille à douze cents piastres. Ces excessives dépenses n'arrêtèrent pas les Louisianais, et plusieurs virent leurs efforts couronnés d'heureux succès.

La canne, ce roseau que la nature destine

pour les lieux frais, croît sur leurs terres substantielles et humides avec une rapidité surprenante. Plantée en janvier, février et mars, elle s'élève moins jusqu'au temps des pluies chaudes du solstice ; mais alors sa tige s'épaissit bientôt jusqu'à deux pouces de diamètre, parvient en octobre à huit ou neuf pieds de hauteur, est en état d'être coupée et élaborée vers les premiers jours de novembre, et un seul arpent de canne peut déjà donner deux milliers pesant de sucre et environ deux barriques de sirop. Le quintal de sucre, estimé à huit piastres, prix qu'il n'a cessé de valoir jusqu'à ce jour, et la barrique de sirop à quinze piastres, quoiqu'elle se vende actuellement jusqu'à vingt piastres, offrent donc un produit de cent quatre-vingt-dix piastres ou de mille livres (la piastre valant 5 livres 5 sous), et l'état des choses annonce plutôt une augmentation de prix qu'une diminution.

Cependant les cannes de rejetons, c'est-à-dire de celles qui sont plantées depuis un an et deux ans, donnent des jets plus substantiels, mais moins élevés et moins gros; ainsi elles sont moins productives. Une plantation de cannes dont un tiers est de l'année, un

autre tiers d'un an, et le troisième tiers de deux ans, n'offrirait pas un produit aussi considérable. En le réduisant l'un portant l'autre à douze quintaux de sucre, et une barrique et demie de sirop par arpens, ce sont 118 piastres et demie, et pour cent arpens 11,850 piastres ou 61,212 livres tournois. Quarante nègres suffisent pour cette exploitation ; chaque tête de nègre produit donc alors environ trois cents piastres. Les Louisianais, animés par des produits si considérables, eurent bientôt acquis les connaissances nécessaires pour exploiter eux-mêmes et présider aux constructions nécessaires. Le commerce aussi leur a amené les chaudières et autres ustensiles en si grande quantité qu'ils les ont eus à des prix modiques; leurs dépenses ordinaires n'ont pas alors excédé mille à quinze cents piastres : n'ayant plus à payer de fabricans de sucre et d'ouvriers, ils n'ont eu besoin que d'un économe, d'un aide durant la roulaison, et de faire les légères dépenses de l'entretien.

Toute leur terre est propre à fabriquer la brique ; ils y trouvent également les bois de construction, de chauffage et de tonnellerie. Un fossé qu'ils font pour égoutter leurs terrains s'avançant dans le fond de leurs habi-

tations à travers leurs bois, sert en même temps de canal pour transporter ces objets, et même pour aller recueillir près des lacs les coquilles dont ils font la chaux. Tout cela s'exécute par leurs nègres; et il faut convenir que plusieurs Louisianais montrent dans ces divers travaux beaucoup d'intelligence. En voici une preuve remarquable : Des particuliers de Saint-Domingue qui dirigeaient les constructions nécessaires aux sucreries, donnaient à l'édifice principal, celui pour la roulaison, une forme presque circulaire, mais anguleuse à six ou huit pans. Un créole nommé de Gruise, descendant d'un de ces officiers français venus à l'époque de l'établissement de la colonie, sans instruction, et aidé de son seul génie, observa que ces édifices anguleux étaient désagréables, et employaient beaucoup plus de matériaux. On lui objecta que la forme circulaire était d'une exécution bien plus difficile, qu'elle exigeait des connaissances d'architecture, et des ouvriers qu'on ne trouvait pas dans les colonies. M. de Gruise avait entendu parler de la halle de Paris; et sur les notions vagues qu'on lui en donna, il fit exécuter en brique, à deux lieues de la ville, sur son habitation,

une rotonde si ressemblante, qu'en la voyant j'en témoignai ma surprise ; et je fus bien plus étonné d'apprendre de M. de Gruise même comment, sur l'idée qu'il en avait conçu, il avait pu la faire exécuter.

La canne à sucre n'est point sujette aux maladies de l'indigo, ni à être dévorée par les insectes comme le coton ; ainsi elle présente la perspective d'un revenu plus certain. Aussi le nombre de plantations s'augmente de jour en jour, et bientôt ce sera la principale culture de tous ceux qui auront les moyens de former ces établissemens sur les lieux où le climat de cette contrée lui sera favorable. En 1802, on comptait soixante-quinze sucreries. Les plus fortes ont produit jusqu'à deux cents et quelques milliers de sucre brut, et le total de leur produit a été estimé à cinq millions pesant de sucre brut, indépendamment du sirop. Ces cinq millions pesant de sucre brut, à douze cents livres par arpent, ont donc été produits, par quatre mille cent soixante-six arpens, ce qui fait environ cinquante-cinq arpens pour chacune des soixante-quinze sucreries l'une portant l'autre ; mais la culture de la canne à sucre pourrait s'établir sur les deux bords du fleuve depuis

environ dix lieues au-dessous de la ville et au-delà de la Pointe Coupée. C'est une longueur de plus de 60 lieues ; et, quand on n'admettrait sur cette étendue qu'une largeur d'environ un quart de lieue, il y aurait donc dans cet espace seul 123,000 arpens propres à la culture de la canne à sucre. En réduisant cette quantité à la moitié pour les vivres et autres besoins (c'est beaucoup), il resterait 61,500 arpens au moins à employer en cannes à sucre, dont le produit annuel serait, à 12 quintaux par arpent, de 738,000 ou 73,800,000 liv. pesant, indépendamment du sirop qui s'élèverait dans la même proportion.

Cette moitié de terrain depuis dix lieues au-dessous de la ville jusqu'à la Pointe Coupée (étendue trop limitée), à 1,000 livres tournois par arpent, rendrait ainsi un revenu de 61,500,000 livres, indépendamment de ce que produirait l'autre moitié ; mais sur le côté occidental du fleuve, les Atakapas et les Opelousas offrent de vastes prairies sous les mêmes latitudes, qui ne sont noyées que près de la mer, et qui peuvent conséquemment être cultivées en plus grande quantité ; et à mesure que ces cultures se prolongeront, que les terres se découvriront, l'air plus vif et

l'humidité moins grande étendront au Nord la faculté de cette espèce de culture ; mais si on embrassait toutes les plaines qui s'étendent dans une largeur de près de trois cents lieues, depuis les Atakapas jusqu'au Mexique, quels produits immenses !

Par-tout ces régions ont, depuis le fleuve, des moyens faciles de transport par eau ; et à mesure que ces cultures s'établiront, il sera toujours possible de tirer, à peu de frais, des parties supérieures vers le nord, les bois nécessaires pour les constructions et le chauffage des sucreries ; pourvu cependant que d'avance les administrations préviennent les destructions des forêts par des aménagemens bien entendus.

La qualité du sucre de la Louisiane a gagné dans le commerce ; il ne faut cependant pas se dissimuler qu'il a besoin d'une plus grande cuisson, d'être plus long-temps en dépôt pour se purger de son sirop, afin de se lier davantage ; il perdra, à la vérité, ce blond agréable à la vue, deviendra plus roux, mais sera d'un meilleur usage, et ne fera plus éprouver des déchets dans le transport.

CHAPITRE XLVII.

Moulins à scies. Bois qu'on y travaille. Crues du Fleuve. Rizières. Qualités du Riz appropriées aux lieux où il croît. Canton des Allemands ; leur caractère. Canton des Acadiens ; leur caractère national ; leurs mœurs. Pointe coupée ; autres mœurs. Richesse de cet Etablissement.

Les environs de la ville ont plusieurs moulins à planches très-productifs ; on retire de plusieurs jusqu'à trente à quarante mille francs par an. Construits sur les bords du fleuve, ils ne sauraient aller que durant l'élévation des eaux au-dessus du niveau du sol ; à cet effet on pratique une saignée dans la levée, et on enfonce les roues du moulin le plus bas possible ; l'eau du fleuve sort par la saignée pour se rendre dans les marais et les lacs ; et elle sort jusqu'à ce que la superficie du fleuve se

trouve au niveau de la saignée. Cette grande élévation des eaux dure à peu près depuis avril jusqu'en août, et l'on en profite avec tant d'empressement que ces moulins travaillent nuit et jour. Dans les années où les eaux n'ont pas une grande élévation, les moulins vont peu ou pas du tout. Le cyprès, bois employé à tant d'usage dans ce pays, est le seul qu'on y scie en planches et en madriers.

Les plantations de riz que font particulièrement les Allemands dont j'ai parlé, et quelques autres habitans, sont arrosées par le même moyen de saignées du fleuve, qui ne peuvent avoir également lieu que dans les grandes crues; et toujours, comme on voit, c'est le fleuve qui, dans ces rizières, renvoie ses eaux, et qui n'en reçoit aucune. On peut ainsi expliquer comment dans la basse Egypte les Egyptiens arosaient leurs terres par des irrigations lors des crues du Nil; le défaut de ces crues y faisait manquer les récoltes, comme à la Louisiane il empêche les moulins de tourner et les rizières d'être arrosées. Ces rizières pourraient se multiplier à la Louisiane, par-tout; le fond des habitations s'inclinant et devenant, en s'avançant, plus bas, offre des parties de sol qui ne peuvent être

employées qu'à cet usage; mais long-temps encore le défaut de bras empêchera que cette terre féconde rende aux hommes tout ce qu'elle est susceptible de produire.

Ce qui a surtout nui au progrès des rizières, c'est le défaut de débouché, suite d'une police mal entendue, sous le prétexte de favoriser le pauvre, et bien plus encore les gens en place. Le riz était tombé au prix de deux piastres et demie le baril, pesant cent quatre-vingt-dix livres; ce vil prix décourageait les cultivateurs; aujourd'hui il se vend couramment huit à neuf piastres; aussi l'activité renaît pour le multiplier. Je ne doute pas qu'il ne devienne une branche considérable de produit: la consommation qui s'en fait dans le pays est prodigieuse, et on en voit sur toutes les tables accommodé à la créole, c'est-à-dire, pour manger au lieu de pain; et chez beaucoup d'habitans il remplace, avec les bouillies et pâte de maïs, totalement le pain. Le ris de la Louisiane est très-blanc, une demi-heure au plus suffit pour le faire cuire, ce qui semblerait prouver qu'il est moins substantiel que beaucoup d'autres, que celui du levant particulièrement; peut-être aussi l'eau du Missisipi, dont il est nourri, étant extrême-

ment douce et savonneuse, lui communique-t-elle cette propriété d'être promptement soluble dans la cuisson.

Le riz, disent nos médecins, est un aliment destructeur de l'estomac, et cependant le nombre des hommes qui, sur la terre, vivent particulièrement de riz, est beaucoup plus considérable que ceux qui s'alimentent de froment. Les peuples de l'Afrique ne vivent que de riz ou de maïs; ceux de l'Asie, de la presqu'île de l'Inde, de presque toute la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine, de Siam, les habitans des îles de Madagascar, de Bornéa, de Ceilan, etc., font leur principale nourriture du riz; quelques contrées de l'Europe en font aussi un usage journalier, ainsi que toutes les colonies européennes de l'Amérique. La Louisiane, qui en produit considérablement, en consomme aussi beaucoup; c'est le pain de la plupart de ceux qui le cultivent; il est vrai que partout où il sert d'aliment principal, on le prépare bien différemment qu'en France; on se donne garde de le faire cuire dans un trop grand fluide et de le laisser s'y dissoudre en bouillie aqueuse; son mucilage alors trop délayé perd sa qualité nutritive, empêche l'action des sucs digestifs, et

relâche d'autant les fibres de l'estomac ; c'est tout autre chose lorsqu'il est préparé de la manière simple et expéditive dont tant de peuples l'apprêtent ; et les Louisianais eux-mêmes le font cuire avec une petite quantité d'eau dans un vase où il est concentré (ici ce sont des marmites de fonte) : il s'y renfle sans se délayer, et sans autres apprêts on le sert en masse comme un pain ; on le mange avec les autres alimens : il devient sain, nourrissant, agréable ; il rafraîchit le sang, lui donne la fluidité si nécessaire pour les climats méridionaux, et je ne saurais trop rappeler aux Européens arrivant dans les colonies le conseil de son fréquent usage.

Ces rizières, submergées une partie de l'année sous tous les climats chauds de tant de parties du monde, donnent quelquefois lieu à des maladies contagieuses : j'observe que ce n'est qu'occasionnellement et non nécessairement, et toujours par la faute des hommes ; c'est que les réservoirs des eaux destinées aux arrosemens y sont, ainsi que les canaux des écoulemens, exposés à l'action du soleil. La vase délaissée par ces eaux fait tout le mal, ou ce sont les rizières qui ne sont point assez desséchées lorsqu'on récolte le riz. Mais tant

que le riz sur pied ombrage les eaux qui le noient, il est salubre au lieu d'être nuisible; en rafraîchissant l'air, il l'épure par ses émanations : observation qui vient à l'appui de ce que j'ai énoncé sur les marais (1).

Peut-on se refuser de reconnaître aussi dans cette production la continuité ou l'admirable économie de la nature; le riz multiplie sur des terres noyées, où d'autres graminées ne pourraient croître. Il végète sans pluie sous ces climats brûlans, dans les saisons où les débordemens des rivières inondent les terres une partie de l'année; et dans les lieux mêmes où les pluies équinoxiales tombant par torrens détruiraient les autres graminées, il résiste et se fortifie. Ses panicules lâches, vacillans; ses étamines plus nombreuses qu'aux autres graminées (2); ses feuilles épaisses et charnues font que la chaleur ni les grandes pluies ne sauraient nuire à sa fructification. Revêtus d'une enveloppe sèche et dure, ses grains ne sauraient se gonfler par l'humidité, ni se gercer par les chaleurs. Sa substance

---

(1) Chapitre IV, p. 52.

(1) Elles sont au nombre de six et plus, tandis que les autres graminées n'en ont pas plus de trois.

nourrissante et plus légère que celle du froment, si convenable aux climats chauds, est en même temps le meilleur préservatif contre les maladies putrides, fréquentes dans ces climats. Les équipages des vaisseaux qui sont nourris de riz, ne sont jamais atteints du scorbut, et les Indiens n'ont pas de remède plus efficace contre les dyssenteries et autres maladies de ce genre, qu'une boisson de riz. Ainsi la nature offre aux hommes le riz dans tous les lieux où ne peut croître le froment et d'autres graminées, et elle l'a pourvu des qualités nécessaires aux climats où ils sont obligés de s'en nourrir.

Ces Allemands vivant au milieu des Français ont conservé leur caractère taciturne, leur langage et leurs mœurs; ils n'ont point cet extérieur ouvert et affectueux des Français; ils sont intéressés, mais doux et probes; ils cultivent eux-mêmes: peu d'entre eux ont des nègres. Quoique originairement septentrionaux, ils se sont si bien acclimatés, que les fièvres jaunes ne viennent jamais les troubler dans leurs travaux; elles sont réservées pour ceux qui, à la Nouvelle-Orléans, vivent dans l'inactivité ou dans les trop vives commotions des passions et de l'intempérance.

Ces Allemands, pourvoyeurs de la ville, aiusi que je l'ai déjà observé, sont dans l'aisance sans avoir acquis de grandes richesses; on ne doit point s'en étonner si l'on considère la médiocre consommation de cette ville, où la viande de boucherie a toujours été à vil prix, et le défaut de débouchés né des entraves du commerce.

Au-dessus, à vingt lieues de la ville, commence la côte des Acadiens qui se prolonge une vingtaine de lieues. Comme les Allemands, ils cultivent eux-mêmes; quelques-uns seulement ont un petit nombre de nègres, et déjà la population y est telle, que les terres s'y subdivisent en deux à trois arpens de face (1) par chaque famille. Du riz, des farines de maïs, quelques espèces de fèves, des melons, dans la saison, des giraumonts, du bœuf et du cochon salés et de la volaille font leur principale nourriture. Leurs manières peuvent se comparer à

(1) Par un arpent de face, il faut toujours entendre quarante arpens de profondeur commençant depuis le fleuve. Sur cette profondeur il ne se trouve guère que la moitié à commencer du fleuve en état d'être cultivé, le reste étant noyé et couvert de cyprès, et d'autres arbres propres aux sites marécageux.

celles

celles de nos fermiers de la Beauce et de la Brie. Bonnes gens ! ils n'ont point dans leurs travaux cette ardeur européenne, parce que, d'un côté, ils ne sont pas excités par des besoins pressans, et que, de l'autre, le manque de débouchés tendait continuellement à les décourager; mais ce sont toujours des Français aimant passionnément leurs pays, se plaisant à s'en entretenir, accordant une grande prédilection à tout ce qui en vient.

D'un abord ordinairement froid, ils sont cependant amis de la joie; dansent par-dessus tout, et plus que tout le reste de la colonie. Une partie de l'année ils se donnent des bals entre eux, font dix et quinze lieues pour y courir. Tout le monde danse, grand-père et grand'-maman; un ou deux violons, vaillent que vaillent, animent la joyeuse assemblée; quatre chandelles qui ont pour girandoles quatre palettes de bois, enfoncées dans le mur, forment tout l'appareil de l'illumination; de longs bancs de bois y sont les siéges offerts aux amis : par extraordinaire, quelques bouteilles de tafia délayé dans de l'eau, composent le rafraîchissement : mais toujours le mets par excellence des Créoles, le *gombo*, est le plat que tout le monde est admis à partager; en-

suite, bonsoir, bonne nuit : adieu; à la semaine prochaine, si ce n'est pas plus tôt. L'un gagne la pirogue, rame ou pagaie; l'autre, déjà à cheval, court; d'autres plus voisins, chantant et gaussant, se rendent pédestrement au logis. La carmagnolle est le vêtement ordinaire de tous. Un habit propre est parmi eux une grande somptuosité : leurs femmes se parent d'une simple robe d'indienne; et souvent dans l'été elles ne sont habillées que d'une jupe : elles vont au bal nus pieds aussi bien qu'aux champs, et les hommes ne sont eux-mêmes chaussés que dans leurs grands atours. Pour de la science, on ne se doute pas ce que c'est; le plus grand nombre ne sait pas lire.

Passé la côte dite *des Acadiens*, les habitations deviennent de plus en plus espacées. A quarante-cinq lieues de la ville on rencontre à droite le fort du Bâton Rouge, peuplé, dans les environs, d'un mélange d'Allemands, d'Acadiens et d'Irlandais moins aisés à mesure qu'on s'éloigne. Enfin, à cinquante lieues de la ville, on trouve à gauche la Pointe-Coupée; là, de grandes fortunes et aussi d'autres mœurs; de la dignité, de la représentation, mais plus de joie, plus de

cotteries, plus de danse. Celui qui a cent nègres dédaigne de se rapprocher de celui qui n'en a que cinquante, et celui-ci d'un autre qui en a moins; ainsi de suite: l'orgueil isole chacun de ses voisins. Les mœurs hospitalières s'y conservent encore, et le voyageur est, presque chez tous, reçu avec égard. Les tables y sont servies avec une recherche européenne qui étonne dans ces contrées si éloignées. Le site plus élevé, la rive opposée beaucoup plus basse, des habitations spacieuses, bien bâties, avoisinées d'un camp nombreux de nègres, de grands jardins, de vastes clos, tous contigus, donnent à cet établissement un air de prospérité et animé, qu'on ne retrouve pas dans les autres parties de la colonie.

Cette terre plus longuement élevée sur les derrières, se montra plus qu'aucune avantageuse pour l'agriculture; et les Anglais habitant la rive opposée du fleuve, depuis les Natchez, en descendant au Bâton Rouge, favorisèrent les habitans; ils leur fournirent, par interlope, à très-bon compte, ainsi que je l'ai dit précédemment, tous les objets dont ils avaient besoin, et des nègres surtout à de longs crédits, et prirent en paiement leurs

denrées ; c'était alors de l'indigo, des bois, de la pelleterie, de l'huile d'ours, un peu de bétail et quelques salaisons. Les habitans, encouragés par ces avances et des prolongemens de crédits quand ils éprouvaient des défauts de récoltes, tentèrent, les premiers de la colonie, la culture du coton, lorsque la baisse du prix de l'indigo et les maladies étranges de cette plante les obligèrent à chercher d'autres produits, et ils le firent avec succès. Près de la ville, les terres trop basses et trop humides convenaient peu au cotonnier qui ne se plaît que dans les terres sèches, et ce n'est qu'en montant qu'on trouve ce genre de culture plus suivi.

En considérant à la Pointe-Coupée ces habitations de plus de cent nègres, dont plusieurs n'ont qu'un blanc ou deux avec leurs femmes et leurs enfans, on ne peut voir, sans une espèce d'effroi, la disproportion de ceux-ci dans un lieu isolé, où les habitans ne sont pas, comme dans les villes, réunis de manière à pouvoir à tout moment se prêter des secours. Dispersés sur leurs habitations, ils ne pourraient appaiser l'émeute d'un seul camp de nègres; ils seraient égorgés les uns après les autres, sans pouvoir se communiquer l'émeute

gagnant sans peine d'habitation en habitation. Après une telle exécution, les nègres trouveraient d'immenses contrées pour se retirer: des forêts, des lacs, des rivières les sépareraient; ils pourraient s'avancer jusqu'au nord-ouest, vers ces régions habitées par des sauvages qui communiquent peu avec les Européens qui ne les aiment pas et les craignent. Là, ils y seraient en sûreté; mêlés avec les sauvages, ils nourriraient leur haine contre les blancs, les encourageraient à ne pas les laisser commercer ni s'établir près d'eux.

Une partie de ces réflexions n'échappe pas aux habitans de la Pointe-Coupée; ils vivent, on peut le dire, dans de continuelles alarmes: la nuit ils font eux-mêmes de fréquentes patrouilles, et sont toujours épiant, écoutant aux cases des nègres; le moindre propos couvert, quelques liaisons plus marquées entre les nègres redoublent les craintes, multiplient les patrouilles nocturnes et l'espionnage. Vers 1796, au temps des ravages de Saint-Domingue, où les habitans de toutes les colonies étaient frappés de terreur, ceux de la Pointe-Coupée, plus particulièrement épouvantés, parce qu'ils étaient environnés de plus grands dangers, découvrirent des traces de conspi-

ration de leurs nègres, qui peut-être n'existèrent que dans leur imagination effrayée; il résulta du moins de cette conspiration, probablement fausse, qu'une douzaine de nègres furent pendus, et deux blancs condamnés aux mines. Les formes mystérieuses de la justice criminelle espagnolle ne laissent pas le moyen d'apprécier sur quels fondemens l'existence de cette conspiration est appuyée. On sent combien est pénible une telle anxiété, qui, avec le temps, ne saurait diminuer, mais doit s'accroître, puisque le nombre des gens de couleur augmente dans une proportion plus grande que celle des blancs.

Deux ou trois ans avant mon voyage à la Pointe-Coupée, il s'était passé un événement qui sert à prouver l'influence que l'esclavage doit avoir sur les mœurs des maîtres. Un homme de ce canton, d'un caractère altier, dur, élevé au milieu de ses nègres qu'il se faisait un jeu de déchirer sous le fouet, s'était rendu fameux dans toute la colonie par son humeur spadassinante; il avait fréquemment des querelles qui ne pouvaient se vider que l'épée à la main; il intervenait dans tous les différends, et forçait à se battre ceux qui avaient le plus d'envie de se réconcilier. Un

jeune homme entre autres de la ville, d'une famille distinguée, qui faisait les délices de sa mère aimable autant qu'estimable, eut quelques propos insignifians avec un de ses amis; le spadassin intervient, juge que le sang peut seul laver l'injure. La mère, qui croit son fils déshonoré s'il ne se bat, lui revêt elle-même sa fatale épée; un moment après, ce fils chéri est rapporté percé de coups, inondé de sang et expirant. La mère, éperdue, se précipite sur lui, le presse long-temps contre son sein : il n'est déjà plus, et elle l'appelle encore long-temps; un affreux délire s'empare d'elle, et sa raison, long-temps égarée, a laissé craindre que ce ne fût pour toujours. J'ai vu cette sensible mère, victime du plus atroce préjugé; sa physionomie conservait les traces de ses profondes afflictions.

Ce sanguinaire spadassin prit querelle à la Pointe-Coupée avec son beau-frère qui, par un autre crime, débarrassa la société de ce misérable, devenu le fléau de la colonie, et le tyran de sa famille; il l'assassina dans le bois d'un coup de fusil; et une mulâtresse de la maison, instruite sans doute des circonstances de l'assassinat, fut, sur ces entre-

faites, empoisonnée ; elle expira dans les plus épouvantables tourmens : tout est resté impuni et couvert d'un impénétrable mystère.

Ces crimes n'ont point été conçus ni consommés au sein de ces grandes villes où l'extrême corruption, où de grands besoins, de grandes passions portent aux excès ; c'est à cinquante lieues d'une petite ville, dans le calme des champs, environné d'immenses solitudes, où le grand nombre de ceux qui y vivent n'ont jamais vu seulement une bourgade ; c'est là, au milieu de l'abondance, où tout appelle la tranquillité de l'ame, et où la douceur, l'humanité sont des vertus nécessaires, involontaires même. Nos contrées populeuses n'offrent pas de pareils exemples parmi nos familles honnêtes ; faut-il en chercher d'autre cause que dans la condition de l'esclavage qui accoutume l'homme libre à sacrifier ses semblables à ses passions, comme l'enfant sacrifie ses jouets à ses boutades.

Les mœurs hospitalières de cette colonie font qu'il n'existe pas encore le long du fleuve une seule auberge ; on y trouve seulement çà et là quelques mauvais cabarets, rendez-vous des oisifs du pays, des ivrognes et des joueurs ;

mais des magasins de marchandises se forment de jour en jour : ces entrepôts, qui ouvrent des crédits aux cultivateurs, leur évitent de descendre à la ville pour l'acquisition des objets qui leur sont nécessaires.

Une seconde espèce de marchands beaucoup plus multipliés offre des avantages non moins précieux et mêlés de quelques inconvéniens; ce sont les caboteurs qui, au nombre de deux ou trois hommes, conduisent sur le fleuve une pirogue chargée de sucre, de café, de tafia, de faïence et de quelques étoffes communes en indiennes, mousselines, mouchoirs, toiles et lainages. Ces caboteurs sont la plupart des matelots français retenus à la Louisiane par l'effet de la guerre, quelques catalans et aussi quelques Anglais. Ils vendent leurs denrées, de qualité ordinairement médiocre, à un prix raisonnable, à cause de la concurrence; car ils sont en si grand nombre, qu'on en rencontre continuellement sur le fleuve allant et venant : ils prennent en paiement des volailles, des œufs, du suif, du saindoux, des peaux, du miel, de l'huile d'ours, du maïs, du riz, des fèves, enfin de toutes les choses qui peuvent se vendre à la ville, et sont ainsi les principaux pourvoyeurs du marché.

Ces caboteurs ne se contentent pas de commercer avec les maîtres ; ils font avec les nègres un commerce illicite bien plus lucratif; ceux-ci volent les volailles des maîtres et ce qu'ils peuvent prendre pour du tafia, du sucre, de la toile, des mouchoirs et des brinborions. Les nègres ont, il est vrai, à leur compte des volailles, quelques cochons, du maïs, etc., mais ils ne doivent rien vendre sans la permission du maître; se passer de la permission, est plutôt fait pour le vendeur et l'acheteur. Je ne cessais d'entendre les habitans se plaindre des vols de leurs nègres encouragés par les caboteurs, et maudire ceux-ci. Ils ne voyaient pas que ces caboteurs leur ouvraient journellement le débit de denrées qui leur auraient été inutiles, contribuaient, par leur grand nombre, à en hausser le prix, et en même temps leur procuraient le moyen d'avoir tous les jours de menues marchandises, comme s'ils avaient été à la ville.

Une 3ème espèce de marchands vient encore journellement s'offrir aux habitans des campagnes ; ce sont des marchands forains, les uns roulant dans une carriole à un ou deux chevaux, les autres allant à pied, portant sur leur dos de la quincaillerie, de la mercerie

et de la bijouterie. Le très-grand nombre de ceux-ci sont de jeunes gens de familles françaises, ayant reçu de l'éducation, élevés avec mollesse; le défaut de places, parce qu'ils sont trop nombreux, l'impossibilité de retourner présentement dans leur pays, le manque de moyens, leurs ressources épuisées par des imprudences ou des calamités, réduisent ces jeunes gens à cet état pénible, et qui, du moins, n'a rien ici d'avilissant.

Un d'eux, venu à la Louisiane par les Etats-Unis, avait, du fort Pitt, descendu l'Ohio et suivi le Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où il se trouva sans ressources; avec beaucoup de peine il obtint quelques crédits pour garnir la petite boîte dont il chargea ses épaules; il n'eut pas fait une lieue hors de la ville, que la difficulté du chemin, qui était gras et glissant, le découragea. Maudissant sa destinée, il fut plusieurs fois, m'a-t-il dit lui-même, tenté de se rouler avec son fardeau dans le fleuve. Dans cette fluctuation il arrive à quatre lieues, vers midi, à une habitation apparente; il s'y présente et y déploie sa petite marchandise. On lui achète quelques menus objets : C'est l'heure de dîner, lui dit-on ensuite; ainsi vous n'irez pas plus

loin. Le porte-balle accepte avec embarras; on le place à côté du maître; on le sert avec empressement ; on le met encore à son aise en l'entretenant avec familiarité : la chère était excellente ; le vin était de vieux Bordeaux qu'on lui versait largement. Pendant que le dîner se prolonge, le temps se couvre, devient mauvais : Vous coucherez ici, dit l'habitant ; vous vous reposerez, et demain, après déjeûner, vous reprendrez plus gaiement votre route ; il faut s'accoutumer peu à peu à la fatigue du voyage. Le jeune homme remerciait du geste plutôt que de la voix ; tant il était étonné, ému. Et quoi ! se disait-il, pour être porte-balle je ne suis pas moins considéré ; j'ai ici la place et l'accueil qu'auraient les premiers de la colonie; je ne serai donc pas humilié! Ah ! les fatigues ne me sont plus rien. Il dort tranquillement : sa balle le lendemain lui paraît plus légère à porter; et enfin il l'a si bien promenée, que devenue bientôt trop grosse, il lui a fallu une carriole, un cheval, puis deux, puis un nègre pour le servir ; et cinq à six mille piastres qu'il a gagnées ont été l'affaire d'environ quatre ans.

Cet habitant qui rendit le courage à ce jeune homme, qui ne sait peut-être pas en-

core tout le bien qu'il a fait dans cette action hospitalière, est un des principaux de la colonie; il se nomme Maccarti : le hasard du mauvais temps m'a aussi fait trouver chez lui bonne chère et surtout aimable réception. Ce n'est donc pas toujours de l'or qu'il faut aux malheureux; un front adouci, des conseils affectueux peuvent suffire pour décider de la destinée de celui qui peut devenir utile à son pays et nécessaire à sa famille.

On ne doit cependant pas s'attendre à retrouver par-tout de riches sucriers hospitaliers comme M. Maccarti. Souvent il se rencontre des riches beaucoup moins accueillans. Chez le pauvre Acadien, chez l'Allemand intéressé, chez l'Irlandais qui l'est encore plus, la table n'y offre très-souvent que du pain rêche de maïs, de la sagamite, du gru avec de la viande salée et de l'eau; pas d'autre lit que le plancher où l'on s'étend enveloppé de son capot et de sa couverture. La peau d'ours que les voyageurs ont presque toujours devient dans les lieux éloignés le lit ordinaire. Ces marchands qui ont des voitures roulantes, ont encore plus de peine que le porte-balle; il faut, à chaque maison, porter des paquets pour tenter l'acheteur par la vue des mar-

chandises; il faut soi-même dételer et réatteler ses chevaux, les mener à la pâture, être enfin palefrenier, et c'est en partie dans les heures les plus brûlantes du jour. La voiture s'embourbe-t-elle, se casse-t-elle, les harnais se brisent-ils, il faut être porte-faix, charron, sellier, bourrelier. J'ai cependant rencontré de ces marchands qui étaient nés à Paris, élevés par d'aveugles parens dans les recherches de la mollesse.

Quel riche patrimoine laisse à ses enfans le père qui forme leurs ames aux vicissitudes, qui les habitue à vivre de privations, à supporter les injures des saisons, à coucher sur la dure, à faire de longues marches ! Celles de la guerre ne sont ni d'aussi longue durée, ni environnées de travaux aussi pénibles et aussi constans.

CHAPITRE XLVIII.

HABITATIONS de la Campagne ; leurs Constructions ; leurs Distributions ; leurs Matériaux. Clôture. Destruction rapide des Forêts ; observations à ce sujet. Tableau des lieux encore incultes le long du fleuve. Embarras pour la Navigation. Courses de l'Auteur dans ces Forêts primitives. Principales espèces d'Arbres qu'il y remarque. Diverses autres espèces de Productions.

DEPUIS la ville jusqu'à la Fourche, les deux rives du fleuve sont assez régulièrement garnies d'habitations. De la Fourche à la Pointe-Coupée les intervalles deviennent plus grands. Mais, passé la Pointe-Coupée, on ne trouve plus jusqu'aux Illinois, qu'à de grandes distances, des groupes d'établissemens, selon les postes désignés sur la Carte. Les habitations voisines de la ville, celles surtout des sucre-

ries, sont plus somptueuses : en s'éloignant, elles deviennent plus ordinairement simples et petites. Quelques-unes de ces maisons sont bâties en brique avec des colonnes ; mais la construction générale est en bois de charpente, les interstices remplis en terre, et le tout recrépi de chaux. Le corps principal de la maison n'est ordinairement que de deux très-grandes pièces, mais la chaleur du climat rend nécessaires des galeries. Toutes en ont, les unes qui tournent tout autour de la maison, d'autres aux deux façades seulement, et rarement à une seule. Ces galeries sont formées par le prolongement de la couverture qui se relève au lieu de s'abaisser en toit brisé en sens contraire de nos mansardes. Ces toits brisés et relevés sont soutenus par de petites colonnes en bois d'un effet agréable à la vue : on donne ordinairement huit à neuf pieds de profondeur à ces galeries. Cette profondeur des galeries offre plusieurs avantages, d'empêcher que les rayons du soleil ne puissent frapper sur les murs de la maison, et ainsi de les rendre plus fraîches ; de servir à s'y promener durant le jour, et alors on passe du côté opposé au soleil ; d'y manger, d'y respirer le frais le soir, de se tenir avec

sa

sa compagnie, et très-souvent dans les grandes chaleurs de l'été, d'y coucher. Dans un grand nombre de maisons, on ferme de murs les deux bouts de ces galeries pour en faire des chambres particulières, et alors y former deux pièces à chaque extrémité.

Les maisons sont bâties ou au niveau du sol, ou plus ou moins élevées sur des dés. Les plus chétives, les plus pauvres sont bâties sur le sol, et particulièrement celles des nègres qu'on nomme *cabanes* ou *cases à nègres*. Leur construction simple et peu dispendieuse est bientôt achevée : on a des poteaux de cypres, bois qui se conserve en terre ; ces poteaux d'environ trois pouces d'équarrissage sont longs de dix à quatorze pieds plus gros à la partie qu'on destine à mettre dans la terre jusqu'à deux pieds de profondeur. On les aligne selon les dimensions de la maison, et les sabrières, les soliveaux, les chevrons chevillés lient l'édifice. Les interstices garnis d'échelons sont remplis de torchis de terre mêlée avec cette plante nommée *barbe espagnole*, fine, noire comme du crin, qui ne se pourrit jamais, et donne au torchis une grande consistance. La terre rouge qu'on trouve dans plusieurs contrées de la colonie

acquiert une dureté extraordinaire, et prend un beau poli ; et je ne doute pas que, lorsque la population considérablement accrue aura beaucoup diminué les bois, l'art du pisé ne vienne élever et façonner de beaux édifices plus agréables, plus commodes, plus sains et moins dispendieux qu'en pierres, qui manquent partout dans la Basse-Louisiane. Les toits de ces maisons sont couverts en écorce, en pieux, espèces de planches, ou en bardeau ; ces écorces sont celles du cypres, peu raboteuses, flexibles, fortes et durables ; ces pieux sont de grands bardeaux de cypres aussi longs de huit à neuf pieds, larges d'environ dix pouces, épais de dix à quinze lignes. On les ajuste sur le toit chevillés ou fixés par des traverses extérieures. Ces espèces de grands bardeaux ne sont pas désagréables à la vue ; mais leur longueur les rend plus faciles à se fendiller, à se déjeter, et expose sans cesse ces maisons à des gouttières. Le bardeau, proprement dit, a moins d'inconvéniens, quoiqu'il n'en soit pas exempt.

Les portes et les fenêtres sont tout aussi simples : des morceaux de ces pieux, liés seulement par des traverses, n'ont pas une ferrure, pas un clou ; les verroux, les serrures,

tout est en bois ; la clef même est aussi de bois. La cheminée encore est faite de quatre montans de bois inclinés pour se rapprocher, garnis de traverses de bois en échelons ; le tout revêtu d'un épais torchis ; et dans ce pays où l'on fait de si grands feux en hiver, jour et nuit, et continuellement pour la cuisine où les nègres sont si imprévoyans, il arrive bien rarement des accidens par ces cheminées.

Les maisons élevées sur des dés sont beaucoup plus dispendieuses à construire ; il y faut de plus un plancher de dessous soutenu par de fortes pièces, et toutes les parties ont besoin d'être plus soigneusement liées. Les cheminées alors sont construites en briques. Ces dés, qui élèvent les maisons, ne sont quelquefois que des tronçons de gros arbres ; d'autres fois ce sont des blocs de briques. Plus ces maisons sont élevées, plus elles jouissent de la fraîcheur du vent, et surtout de l'inestimable avantage d'y être beaucoup moins tourmenté des moustiques, que le grand air éloigne toujours.

Toutes les clôtures sont formées par ces grands pieux plats ou planches de cypres. Les deux bouts de ces pieux taillés en grossiers tenons s'agencent dans les mortoises faites à

d'autres pieux enfoncés perpendiculairement en terre : on met ainsi cinq à six traverses de hauteur, ce qui forme des barrières bien fermantes contre les animaux. Le coup-d'œil n'en est pas désagréable, cela ne vaut pas cependant à la vue une belle haie vive. On voit de ces clos qui ont plus de cent arpens. Ces pieux reviennent de six à dix sous pièce, selon les lieux ; mais presque tous les habitans les font faire eux-mêmes par leurs nègres. Le cypres, arbre dont le tronc élevé jusqu'à soixante et quatre-vingts pieds, est, après avoir été abattu, scié en billes d'environ neuf pieds, que l'on fend avec la plus grande facilité dans toute sa longueur, comme notre merrain.

On ne manquerait pas, si l'on voulait, de bois propres à former de fortes haies vives, impénétrables aux nègres mêmes. Le *mimosa* à épines d'ivoire, le *févier* à longues pointes en chausses-trapes, se buissonnant promptement, seraient d'une toute autre défense ; mais ces plantes prendraient plus de temps : il faudrait les tailler régulièrement, empêcher leurs rejets abondans de taller. On a plus tôt fait avec ces planches de cyprès qui, placées, n'exigent que peu de soins favorables à l'indolence et

au peu de bras ; mais le temps n'est pas éloigné où plusieurs cantons seront obligés de se clorre avec des plants vifs. Les bois des derrières des habitations se détruisent avec une rapidité surprenante. Ces grands arbres de cypres coupés ne repoussent pas du tout, et les jeunes plants sont lents à croître.

Les habitans occupés du présent ne portent pas encore leurs regards sur l'avenir ; ils poussent l'imprévoyance jusqu'à ne pas laisser un arbre dans leurs champs pour servir d'abri aux ouvriers et aux bêtes ; très-rarement ils en laissent dans leurs cours et sur le chemin. Il semble que l'habitude de ne voir dans les arbres que des objets qui s'opposent à leurs travaux, à leurs productions, détruit en eux le charme qu'offrent à la vue ces grands et majestueux végétaux, si nécessaires par leurs ombres, et pour assainir l'air. Je ne crois pas que, depuis l'existence de la Colonie, un seul habitant ait encore planté un seul cypres, arbre si utile, qu'il leur fait dédaigner toutes les autres espèces de beaux végétaux dont cette contrée est ombragée. Ils se complaisent réellement à promener leurs regards sur une grande plaine découverte. J'ai vu des habitans notables, qui, pour choisir quelques

cypres, se faisaient un jeu d'en abattre un grand nombre qu'ils laissaient inutilement sur la place. Étant aux Atakapas, un particulier m'envoya demander la permission de couper, dans un bois qui m'appartenait, un copal (liquidambar), haut de quatre-vingts à cent pieds. Qu'en veut faire ton maître, dis-je au nègre? C'est pour ramasser la mousse dont il est chargé, répondit-il; autant vaut l'insouciant sauvage abattant l'arbre pour en manger le fruit, souvent bien moins dévastateur encore que ces hommes qui vivent dans la civilisation.

Ce goût de dévastation des productions de la nature n'a-t-il pas particulièrement son origine dans cette maxime enseignée à l'enfance, que la terre est donnée à l'homme pour en jouir à son gré? Dès-lors il croit pouvoir tout changer, tout bouleverser, tout détruire selon ses fantaisies et ses boutades; et si, au lieu de cette notion erronée, on lui enseignait que l'homme n'est le premier des êtres créés que pour en être le premier conservateur; qu'il n'a une plus grande action sur ce qui l'environne que pour conserver plus efficacement; qu'il peut jouir de tout sans jamais pouvoir mésuser de rien; que dans le moindre

des êtres il ne doit jamais cesser de reconnaître l'œuvre du créateur : alors soumis à l'ordre dans les déserts comme dans la société, il ferait partout le bien par une habitude chérie encore plus que par commandement. Que de fatras de froide morale à livrer à l'oubli !

CHAPITRE XLIX.

Histoire Naturelle. État du fleuve dans les lieux où les défrichemens ne se sont point encore étendus. Courses de l'Auteur dans ces forêts. Divers Arbres qui y croissent. Insectes. Reptiles. Des Lianes. Des vues de la nature dans ces genres de Végétaux. Cyprières. Histoire naturelle du Cypres. Développemens des vues de la Nature, relatives aux lieux où croît ce grand arbre, et à son organisation. De divers autres Végétaux.

Passé la Pointe-Coupée, la nature s'offre sur-tout avec tout son aspect sauvage; de grands arbres inclinés, abattus, brisés, embarrassent ces rives solitaires des touffes de lianes entrelacées et traînantes, grimpent jusqu'au sommet des plus élevés, et courbent leurs cimes; des saules montrent au travers

leurs longs rameaux nus et mutilés par l'effort des vents ; ou, couchés sur la vase, ils s'y reproduisent en jets nombreux, qui, s'enracinant, s'élevant, forment comme des jetées où viennent s'amonceler des débris de troncs mêlés de terre ; ou bien encore arrachés par les vagues, ils vont au loin se disséminer, reprendre de nouveau racine, se multiplier et se propager. Ici la terre croulée, crevassée, surmontée d'arbres menaçans, défend l'approche de la rive ; là, de longues lisières de cannes présentent leur front serré ; ailleurs, de larges touffes de ronces couvrent des amas de troncs pourris ; autre part, de plates battures, à fleurs d'eau, interdisent l'abordage ; et le navigateur fatigué cherche impatiemment dans ces longs contours à démêler le lieu propice à débarquer. Une anse sinueuse, où la terre abaissée est ombragée d'arbres espacés, s'offre-t-elle à ses regards attentifs, aussitôt la main du pilote y dirige le gouvernail, les rameurs précipitent leurs cours, et s'animent par des cris. Déjà une double amarre a assuré le bateau.

Le feu s'allume, le bois s'amasse en hâte, et tout l'attirail de la cuisine est à terre, chacun y met la main, chacun déroule sa peau

d'ours, où l'attend un plus doux sommeil qu'au fond de ces riches alcoves sur la plume et l'édredon. Pour moi je vais errer dans ces épaisses forêts; j'écarte, pour avancer, les touffes de latanier au feuillage plissé en éventail rayonnant; je franchis pas à pas ces énormes troncs étendus, à demi pourris, qui s'affaissent sous mes pieds, d'où sortent des peuplades de reptiles et d'insectes, des fourmis de toutes les tailles, des bêtes aux cent pieds se roulant en cercle dans leurs anneaux écailleux, des vers de toutes les formes et plus gros en grand nombre qu'aucuns de ceux qui naissent en Europe, des lézards noirs, gris, marbrés, mouchetés, bariolés, les uns trapus, se traînant lentement, et d'autres échappant à la vue par leur agilité. J'y vois des araignées de toutes les dimensions, aux jambes écourtées, ou aux jambes frêles, au corps uni, glacé, ou couvertes de poils roux et noirs, couvrant jusqu'à leurs cuisses; des scarabées de toutes les grandeurs, aux couleurs éclatantes ou d'un noir bruni.

J'entends aussi le sifflement du serpent éveillé; mais son allure alongée, sa tête effilée, sa queue longuement menue me disent que je n'ai rien à craindre; rarement s'offrent

à mes regards ceux des espèces venimeuses que me décèlent leur queue écourtée, leur tête large, aplatie et articulée, leur corps ramassé et lourd, leurs marbrures tranchantes et dures. Des touffes de capillaires verdoient sur ces écorces presque décomposées; des groupes de champignons, d'agaric, de lichen, de bysse, y déploient leurs couleurs nuancées, tranchantes, fouettées, ponctuées, dessinées en riches zônes; de petites mousses serrées se montrent quelquefois seulement dans l'enfoncement des aisselles de leurs principales branches. Quelques fougères naissent çà et là auprès, des bouquets de graminées et de souchets se montrent isolément dans ces lieux ombreux et humides. Mes regards en s'élevant contemplent ces colosses d'arbres, semés, plantés par la seule nature.

Je vois parmi tant d'espèces de chênes le platane étendant ses vigoureux rameaux à écorce blanche et écailleuse, près de lui le spacieux tilleul appuie son branchage ployant, non loin le grand magnolier à écorce brune déploie sur ses branches pendantes son large feuillage persistant, le liard au tronc gigantesque étale sa superbe cîme, le liquidambar qui aime les terres moins humides multiplie

ses rameaux feuillés autour de sa tige élevée. le févier noirâtre projette au loin ses rameaux épineux descendant jusqu'à terre, et son tronc semé de longues épines rameuses est défendu près des branches par d'autres épines plus menaçantes, ramassées comme en couronne. Parmi eux sont des espèces moins élevées, des frênes filant leurs tiges droites, des mûriers aux feuillages touffus, des pacaniers et des noyers si diversifiés; l'érable se faisant remarquer par ses fleurs pourprées, deux espèces d'ormes laissant près des eaux pencher leurs flexibles branches. Au-dessous d'eux, comme en troisième plant, le petit magnolier et des lauriers étalent sur leurs tiges grêles leurs feuillages rembrunis. Le sasafrapale mêle ses nombreux rejets parmi les sumacs encore plus traçans, des groupes de cornouiller-sanguin se montrent çà et là, et des touffes épaisses de cirier se penchent sur les eaux et dans les lieux marécageux.

De toutes parts de longs troncs mutilés, debout encore, attendent, pour se coucher à jamais, le premier choc des vents. Diverses lianes montent jusque sur les plus élevés, les couvrent de leurs épaisses verdures. Les unes, comme nos lierres, avec des espèces de griffes,

s'agrafent dans les fendilles des écorces ; d'autres, comme nos vignes, s'attachent par leurs vrilles nerveuses ; d'autres, comme les convolvulus, tournent en spirale autour des troncs et des branches. Ces lianes si diversifiées ne semblent tant multipliées dans ces lieux, que pour offrir leurs baies nourrissantes aux races d'oiseaux voyageuses et sédentaires, et aux quadrupèdes qui habitent auprès. Jetées çà et là, comme des agrès, d'un arbre à l'autre, les lianes facilitent les communications des frugivores qui vont en cueillir les fruits, et tantôt roidement tendues elles prêtent de nouvelles forces aux racines peu tenantes sur ces terres molles ; plus souvent encore lâches et onduleuses, elles laissent ces hauts végétaux obéir aux oscillations des vents, les lient entre eux pour leur prêter un mutuel secours, font servir les moins grands au soutien des plus élevés, quand les ouragans promènent leurs trombes impétueuses sur leurs cimes. Plusieurs fois j'ai remarqué ces sommets brisés dans les traînées des tempêtes, tandis que les troncs ébranlés avaient résisté par ces réactions des uns sur les autres.

Ainsi la souple liane blanche, aux bouquets papillonacés, cède, s'étend, s'alonge, se ploie

pour les mieux retenir, et le célastre plus vigoureux, semblable à d'énormes cordages noirs, descend du sommet des plus hauts jusqu'à terre, tantôt monotonément roide, tantôt tortueusement vrillé en tirebouchon, puis droit, se contourne de nouveau. Ses longues branches pendantes çà et là se balancent par les vents, jusqu'à ce que jetées sur d'autres arbres voisins elles s'y accrochent à l'aide de leurs rameaux divergens et osseux; ou bien se prolongeant jusqu'à terre, elles vont y reprendre racine, puis se relever, s'emparer des arbres voisins moins grands, les serrer ténacement par des tours répétés, s'imprimer en profonds bourrelets dans leurs tendres aubiers, les étrangler, les supplicier, jusqu'à les faire périr, et de là comme d'une forte amarre elles s'élancent de nouveau sur d'autres arbres plus élevés, les agrafent, s'y contournent encore spiralement, puis remontent à d'autres jusqu'au plus haut. Ce roi des lianes, le célastre qu'on a nommé *bourreau des arbres*, n'immole ainsi quelques-uns des moindres que pour la conservation de plus grands.

Les guirlandes pendantes, les larges draperiers, les touffes épaisses de ces lianes

chargées la plupart d'un nombreux feuillage, décorent ces troncs tristement nus sans elles, mais surtout répandent un salutaire ombrage sur ces eaux marécageuses qui, pour être tranquilles, ne perdent rien alors, sous un soleil ardent, de leur limpidité et de leur qualité bienfaisante. Les troupeaux s'en abreuvent sans danger, le chasseur les boit avec confiance; et depuis les bouches du fleuve, en remontant dans une étendue de plus de quatre-vingts lieues, les habitations toutes avoisinées de ces eaux dormantes n'éprouvent que des effets salubres, tant qu'elles ne sont point privées de leurs ombres; et c'est dans la saison des chaleurs où elles s'étendent davantage, où elles gagnent les maisons. Faut-il d'autres preuves que la nature ne nous donne dans les eaux dormantes, un voisinage dangereux, que lorsque nous les avons dépouillées de leurs végétaux ombrageans?

Le silence règne de toutes parts dans ces solitudes profondes; il n'est troublé que par les lugubres chants des chouettes éloignées, par les cris aigres des perruches passant en bande, par celui des criardes corneilles. Le geai solitaire au plumage bleu qui aime à raser la surface des eaux, y fatigue encore par la mo-

notonie de sa voix perçante et non enrouée, comme celle du geai d'Europe.

Un plus grand nombre d'espèces de pics que nous en avons dans nos contrées, voltigent continuellement du haut en bas de ces vieux troncs, les font résonner de leurs coups répétés, les dépècent en charpis que je vois amoncelés au pied de ces souches caduques. Ainsi ces oiseaux hâtent la destruction des inutiles végétaux, en se nourrissant des insectes que recèlent leurs flancs creusés, et alors vont renaître à leurs places de nouvelles productions vivaces.

Ce qui rend plus nécessaire la diversité des pics dans ces contrées, c'est que les végétaux encore vigoureux sont eux-mêmes attaqués, rongés, exténués par les familles de vers, de celles principalement longues et grosses comme le doigt, dont les ravages s'étendent d'autant plus, qu'elles ne sont point engourdies une partie de l'année par de longs hivers; et ils sont tels, ces ravages, que des arbres se brisent au moindre choc des vents. Les pics de diverses tailles s'attachent sans doute chacun à des arbres de diverses espèces, et j'ai souvent remarqué des troncs vivaces dont les écorces étaient toutes criblées de

petits

petits trous faits par les becs de ces oiseaux.

C'est non loin des habitations de l'homme où la nature, vraiment plus variée et plus animée, multiplie davantage les animaux, appelle les aimables granivores, ces oiseaux aux chants joyeux ou tendres; le cardinal aux couleurs vives, au ramage animé; le pape enorgueilli de sa robe or-azur-pourpre, et surtout le moqueur, l'ami des cabanes, des jardins, des vergers, qui embellit aussi les nuits printanières de ses chants toujours nouveaux.

En m'avançant, j'arrive à ces lieux marécageux, séjour des eaux une partie de l'année; je descends dans ces lugubres cyprières. Je me sens ému à la vue de ces arbres majestueusement isolés, qui, de leurs bases élargies, assises sur ces marais, s'élèvent en longues colonnes grises, couronnées de chapiteaux. Sous leurs ombres silencieuses, j'y vois ces excroissances pyramidales élevées jusqu'à cinq à six pieds, placées de loin en loin, comme pour protéger ces vénérables troncs. Je me crois dans un temple où s'opèrent de religieux mystères; long-temps immobile, je me recueille. Oui, je suis dans un temple, me dis-je, j'y sens la présence du dieu qui l'habite; ce dieu est la Nature qui, loin des regards du

profane vulgaire, de leurs mains dévastatrices, opère d'autres prodiges inconnus encore à la race des hommes. Il me semble entendre sa voix, et me dire : Naguère ces lieux étaient soumis à l'empire des eaux : quelques amas de végétaux mutilés, mêlés de vases, se sont peu à peu élevés à leur surface. Attentif à étendre le domaine de la végétation, j'ai alors planté ces grands végétaux que tu contemples, égalant maintenant en hauteur tout ce que la terre produit de plus élevé ; j'ai étendu leurs bases en larges cônes, afin qu'ils ne pussent s'affaisser sous leur masse imposante ; en élargissant ces cônes, je les ai ainsi rendus plus stables contre le choc des vents. Leurs racines enfoncées perpendiculairement seraient sans force dans cette vase amollie, pour soutenir leurs troncs balancés par les vents : ainsi je les ai dirigées horizontalement ; mais dans cette situation, ces racines poreuses et souples faibliraient et délaisseraient encore ces terres vaseuses, quand les tempêtes agiteraient leurs cimes élevées.

Alors j'ai fait perdre à plusieurs de ces racines divergentes leurs souplesses ; je les ai rendues roides et élastiques : ainsi elles forment pour ces arbres d'autres bases bien plus

spacieuses encore que leurs cônes. J'ai élevé hors de terre ces racines élastiques, en protubérance pyramidale, que, semblables à des termes, tu vois çà et là autour d'eux; considère-les attentivement, ces excroissances; elles ne sont que le prolongement de la racine courbée verticalement, ressemblant précisément au genou ployé. Ces genouillères font ressort dans le balancement de la cime de l'arbre; alors elles amortissent le mouvement en diversifiant ses directions, et elles empêchent les racines nourricières, tendres et flexibles d'être ébranlées.

Le mécanisme de ces genouillères pyramidales a encore d'autres utilités. Lorsque les eaux débordées arrivent avec impétuosité dans ces lieux marécageux, elles en entraînent la vase et laissent les racines à nu; mais heurtées, divisées, embarrassées par ces excroissances, elles se ralentissent, s'arrêtent et déposent alors dans ces lieux bas les terres et les immondices dont elles sont chargées. Ainsi ce sol annuellement relevé se trouve retenu, encaissé au milieu de ces immobiles termes. Par un même motif, j'ai sillonné en profondes et larges cannelures les grands cônes qui servent de base aux autres, et les font res-

sembler à tes regards surpris, aux roides draperies de ces collossales statues des temps gothiques. Les eaux, également amorties autour de ces cônes sinueux, s'y déposent plus facilement. Ainsi les terres s'élèvent ici avec une telle promptitude, que tu vois plusieurs de ces cônes, hauts de dix à douze pieds, déjà ensevelis aux deux tiers sous le sol. J'ai, dans la vue de hâter l'élévation de ces sites, multiplié les moyens d'y fixer les eaux, d'en fermer les issues, tandis que les hommes irréfléchis se tourmentent à les faire évaporer, et à leur creuser des canaux d'écoulemens, d'où, sortant avec impétuosité, elles entraînent les vases que j'y réservais, et perpétuent ces marais en pensant les dessécher.

Considère encore la tête de ces jeunes cypres, vois comme elle prend gracieusement une forme pyramidale, comme ces rameaux ondoyans jouent mollement, parés de leur frais et menu feuillage. Environnés d'arbres plus élevés, ils n'ont point encore à braver les fiers autans, et ils le pourraient à l'aide de leurs souples branches ; mais parvenus à cette élévation où tes regards peuvent à peine atteindre, ils sont exposés à toute la fureur des vents ; ils ont alors quitté cette forme

pyramidale, pour en prendre une à rare et divergent branchage, si rase à sa cime, que la faulx semble s'y promener sans cesse. Dans cette forme ombellée, toute horizontale, si prononcée que tu démêles au loin ces grands cyprès à travers ces forêts, les vents ne sauraient avoir qu'une faible action ; ils rasent rapidement sur leurs cimes nivelées, tandis que trouvant contre ces têtes pyramidales une grande surface à vaincre, ils s'y heurteraient avec impétuosité, tourmenteraient et ébranleraient les troncs.

Ainsi, j'ai tellement multiplié les précautions pour garantir ces végétaux assis sur des vases ; que tu n'en rencontres aucun qui ait cédé à l'effort des tempêtes ; lorsque tu vois de toutes parts, à travers ces forêts, de ces arbres à cimes spacieuses, renversés, ayant entraîné avec leurs longues racines d'énormes mottes de quarante à cinquante pieds de circonférence ; et je n'ai pas même eu besoin, pour assurer ces hauts cyprès, de ceindre leurs troncs de ces vigoureuses lianes, d'agrafer leurs branches par leurs vrilles, ou leurs rameaux osseux. La conformation de leurs troncs nus et droits et l'exiguité de leurs branches se refusaient

d'ailleurs à ces secours. Cent espèces de végétaux sont prêts à succéder partout à celui qui vient de disparaître, et ici un petit nombre se mêle avec le cypre, et peut le remplacer (1). J'avais donc besoin de le conserver plus soigneusement, d'autant qu'il ne multiplie pas de ses rejets, que ses bases pyramidales ne se changent jamais en arbre, et que lent à croître il est à encore plus long-temps en décrépitude; aussi de tous les bois que je fais naître au milieu des eaux, il est du très-petit nombre de ceux qui, après avoir cessé de végéter, ne se décomposent pas en hâte, résistent long-temps à l'humidité, au froid, au sec et au chaud (2).

L'olivier aime particulièrement à accroître à son ombre; sa tête moins élevée, et par conséquent abritée, est plus arrondie et plus grande; mais son tronc, d'une contexture pesante, prend aussi à sa base la forme

---

(1) Les cyprières ont peu de saules et de peupliers, le plus souvent point du tout.

(2) Je ne prétends pas dire que le cypre coupé jeune ne produisit pas de rejets, ce que je n'ai jamais remarqué, mais que ses racines effleurant la terre et les marais, ne jettent pas de drageons comme l'orme, le saule, le peuplier, etc.

bombée et conique du cypre. Cette forme que tu ne retrouves dans aucun autre des végétaux de la terre est, comme tu vois, tellement relative à ces lieux, que le cône ne se prononce, ne s'élargit que long-temps après la formation de l'arbre, lorsque déjà grand il commence à peser sur le sol...... Nature! ô nature ! m'écriai-je ! Oui, tu es l'unique science, tu enfermes tous les trésors des vérités ; qu'ils sont coupables, ceux qui te blasphêment ! qu'ils sont malheureux, ceux qui te méconnaissent!

CHAPITRE L.

Suite du précédent. Histoire Naturelle. Vues de la nature dans la conformation du liard et du saule. Des battures. Diverses plantes herbacées. Conformation et nature du sol le long du Fleuve. Mobilité du lit du Mississipi. Observations importantes à ce sujet. Dangers à craindre pour la Nouvelle-Orléans, en dépouillant son sol des arbres qui le protégeaient contre les inondations.

Je revins à pas lents, méditant ces grandes merveilles d'économie de la nature. Arrivé près du fleuve, je remarquai des liards déracinés, poussés par les flots sur le rivage ; je fus frappé de la conformation de leurs racines, si différentes de celles du cypre : un long pivot, semblable à la rave allongée, en formait le centre ; des couronnes de racines, partant de distances en distances, s'étendaient

horizontalement en rayons. Je remarquai que la couronne inférieure était la plus ancienne, celle qui la première avait commencé ; que l'arbre avait peu de grosseur ; une couche de terre survenue au-dessus avait donné lieu à une autre couronne, et à un épaississement de l'arbre ; et ainsi un grand nombre de couches successives, s'élevant à plusieurs pieds, avaient fait naître successivement des couronnes supérieures, l'arbre s'épaississant en même temps.

Je conclus de cette observation que, pour faire avec succès des plantations de cette grande espèce de peuplier, il faudrait creuser plus qu'à l'ordinaire le trou de chaque arbre, donner à ce trou la forme évasée d'un cône renversé, y planter l'arbre de manière que le pied se trouve au-dessous du niveau du sol, d'environ deux mètres, chaque année combler un peu ce trou conique, et ainsi d'années en années, jusqu'à être parvenu au niveau du sol. De nouvelles couronnes de racines naissant alors successivement, lui fourniraient des sucs plus abondans pour parvenir à un plus grand accroissement. Je ne tardai pas à juger combien était sage cette conformation des racines du liard, si différente

cependant de celle du cypre, quoiqu'il aimât presque également le voisinage des eaux.

Dans les tempêtes, les flots du fleuve agités frappent, ai-je déjà dit, avec fureur ses rives élevées à pic, dont les terres friables s'éboulent par larges pans entraînant les grands arbres qui les couronnent. Des arpens de terre disparaissent en peu de mois; mais ces irruptions du fleuve ne se font jamais sans qu'il laisse au côté opposé une rive plane à fleur d'eau, ce que l'on nomme *batture ;* ainsi, dans ses changemens continuels de lit, le fleuve abat une terre plus élevée pour en délaisser une plus basse, qui, à son tour, s'élevera, mais graduellement. Bientôt ses battures se couvrent de plants de peupliers et de saules, de ces grands saules; car il n'est ici aucune de ces saulées couchées, touffues, se buissonnant, elles seraient affaissées sous les vases des grandes inondations.

Ces plants de peupliers et de saules, d'une étendue souvent de plusieurs milles, selon celles des battures, nés de la même époque, s'élèvent à la même hauteur, forment le long des rives des rideaux de verdures de l'effet le plus agréable. Plus loin, derrière eux, dominent les anciens arbres qui, d'un vert plus rembruni, font ressortir davan-

tage la tendre verdure de ceux qui sont en avant. Une chose très-remarquable, c'est que presque toujours ces plants serrés comme des pépinières soignées, sont en naissant d'une seule espèce, ne se mélangent que successivement, et se trouvent en opposition avec les plants des grands arbres élevés derrière eux; c'est-à-dire que si ces grands arbres sont des massifs de saules, les jeunes plants en avant sont des massifs de peupliers; ainsi réciproquement. Mackensie, médiocre observateur de la nature dans les lieux sauvages qu'il a parcourus en se dirigeant vers la mer d'ouest, a cependant été si frappé de ces mêmes contrastes, qu'il en témoigne sa surprise. Ces jeunes plants sont si serrés, que souvent on peut à peine y pénétrer; en s'élevant, ils s'éclaircissent; les plus faibles périssent faute d'air.

Le sol de ces battures n'est point limoneux comme celui des cyprières, c'est un mélange de sable fin lié avec des terres très-divisées, qui fait corps et s'égoutte promptement: ainsi les racines peuvent y avoir une ténacité toute autre que dans les marais des cyprières. Ces jeunes arbres, agités par les vents, résistent donc mieux; et d'ailleurs pressés entre eux ils soutiennent mutuelle-

ment leurs cimes onduleuses. Les eaux débordées sont alors amorties à travers ces tiges multipliées, elles y entraînent leurs immondices, y laissent leurs limons. D'années en années, ces terres s'élevant, le peuplier élargit sa belle tête au feuillage mobile, s'isole de plus en plus ; mais de nouvelles couronnes de racines naissant au-dessus des précédentes, lui donnent de nouvelles forces pour braver ensuite seul sans appui l'effort des tempêtes. Son sol alors moins long-temps inondé, fait multiplier autour de lui d'autres espèces d'arbres d'une moindre élévation, des buissons d'arbrisseaux, des lianes où se mêlent surtout des vignes au feuillage pesant.

Le saule, rival du peuplier, est encore doué d'une bien plus grande énergie *vitale* ; il croît plus promptement, et il n'a pas besoin comme le peuplier de ces fortes racines pour se soutenir ; ses longues branches frêles et nues se brisent au moindre choc des vents : ainsi des racines médiocres lui suffisent ; il semble bien plus fait pour se multiplier que pour se conserver dans les débordemens où les eaux, pendant quelques mois seulement, sont élevées de dix-neuf à vingt pieds. Les troncs du saule ont déjà jeté à cette hauteur

d'énormes touffes de chevelus serrées, qui, suspendues en l'air toute l'année, attendent l'inondation suivante pour se raviver. La terre est-elle couverte des débris de sa tête mutilée, enfoncés dans la vase ou entraînés dans les eaux, ces débris vont peut-être reproduire d'autres forêts.

Le saule est le plus frêle de tous les grands végétaux pour être, indépendamment de ses semences, le plus voyageur et le plus propageant de tous. Ce naturel, qui lui fait chérir tous les lieux humides, lui fait préférer les situations aérées et les eaux courantes.

En considérant que le Mississipi vient du Nord, on doit juger qu'il charrie au Midi toutes les plantes que produit le Nord; qu'il les dissémine dans tous les lieux où elles peuvent s'acclimater. Parmi les herbacées que produisent ses bords, on trouve dans les marais plusieurs espèces de patiences, depuis les plus amères jusqu'aux plus douces, et aigrelettes jusqu'aux oseilles; les espèces comestibles sont d'un grand secours aux voyageurs. On trouve aussi des cochléaria et des cressons, un chiendent différent du nôtre, traçant, non par ses racines, mais par ses jets, qui de nœuds en nœuds s'enracinent; ainsi il tapisse la terre, entre-

tient sa fraîcheur sous ce climat brûlant. Cette jolie radiée que nous avons nommée *gallardiène*, foissonne surtout dans le voisinage de la ville, où l'on rencontre aussi diverses espèces de campanules; les champs sont couverts de pourpiers, ils renaissent jusqu'au pied des maisons ; les rives du fleuve sont parsemées de plusieurs espèces de labiées ; notre marrube y est commun. Tout le long de la levée on rencontre le solanès à baie jaune, à feuilles hérissées de piquans; les champs et les bois en produisent de plusieurs autres genres; la fleur printanière de ces contrées que j'ai trouvée tout le long des rivières, bien plus encore près du fleuve, dont les fleurs devancent le printemps, est un grand seneçon radié à fleurs jaunes, à feuilles de roquettes d'un beau port, s'élevant à trois ou quatre pieds sur une tige fistuleuse cannelée, se couronnant de ses fleurs en corymbes. Je l'ai nommée *Mississipienne*, du nom des rives où la vue la découvre sans cesse avec plaisir. Ces lieux humides ne manquent pas de renonculacées : les bords des marais sont garnis d'iris, des joncs, des lèches et toutes les espèces de souchets ; ceux des plus grandes tailles cernent et pressent ces marais, occupent principalement la surface

de ces immenses prairies tremblantes ; une prêle vigoureuse se trouve par place le long du fleuve, s'élevant jusqu'à cinq à six pieds, d'une grosseur proportionnée.

C'est un aliment que le bétail aime beaucoup durant les hivers, où des piquans vents de nord arrêtent brusquement la végétation ; ils trouvent aussi un sûr abri contre eux dans ces massifs de cannes élevées, dont le feuillage toujours vert les nourrit principalement avec leurs graines farineuses imitant l'avoine, et qu'elles portent en pannicules lâches.

Ces longues et lugubres draperies grises, de barbe espagnole, dont tous les arbres sont chargés, fournissent encore durant les hivers une nourriture, recherchée du bétail ; il semble qu'alors les vents viennent exprès agiter ces immenses perruques, briser les branches qui les suspendent (1).

Tout le long des rives du fleuve la terre est toujours unie, aux battures près ; elle s'élève seulement graduellement en montant depuis la mer où elle est à fleur d'eau ; sa nature est la même, brunâtre, fine, substantielle. En la considérant attentivement au soleil, on la voit

---

(1) Voyez la description de cette plante curieuse dans la Flore, art. *Tillandrie*, class. 3, ordre 5.

scintiller, ce qui est dû au sable extrêmement atténué, dont elle est mélangée, et aussi à des gypses pulvérisés; car les substances pétrifiées arrivent de si loin, qu'elles sont toutes broyées en pâte impalpable; on ne rencontre pas dans le fleuve une seule pierre, ni le plus petit gravier.

Ce n'est qu'à deux ou trois lieues au-dessous du Bâton Rouge du même côté, qu'on voit blanchir un moment de loin la côte plus élevée, et qu'en approchant on reconnaît être d'une espèce mélangée de glaise et de gravier. Ce tertre, nommé *petits écores*, coupé à pic par le fleuve, s'élevant à plus de cent pieds au-dessus du niveau du sol ordinaire, d'une couleur et d'une composition différentes, est une ramification du sol primitif de ces contrées se prolongeant au loin à l'Est, donnant naissance à la rivière Amitte, et à divers ruisseaux qui vont se jeter dans la rivière d'Yberville, et dans les lacs Maurepas et Pontchartrain. Ainsi toutes les terres, hors cette pointe, sont, dans le cours du fleuve de près de quatre-vingts lieues, amenées par lui. Le tertre déchiré, creusé de profondes ravines, a un filet d'eau qui roule sur un fond graveleux et tombe dans le fleuve.

Ce

Ce fut un spectacle curieux que la surprise, l'extase d'une femme née dans les environs de la Nouvelle-Orléans, qui voyageait sur le même bateau que moi. Quoiqu'elle eût plus de trente ans, c'était la première fois que s'offrait à sa vue une éminence qui lui parut une énorme montagne qu'elle grimpa presque en délire ; la première fois aussi elle voyait un ruisseau amenant ses eaux limpides dans le fleuve, jusque-là elle n'avait vu que le contraire, des eaux troubles sortant du fleuve au lieu d'y venir. Tout cela amena une grande révolution dans ses idées, dont pendant long-temps elle ne pouvait se lasser de parler.

En s'approchant de l'embouchure de la Rivière Rouge, on rencontre davantage de plus grandes battures plantées de saules ou de peupliers. Le confluent des eaux tourmente davantage le fleuve, le fait changer plus fréquemment de lit, et recréer de ces battures. Près de là, à une petite lieue au-dessous de la Rivière Rouge, se trouve le Chafalaya, branche considérable de la droite du fleuve, qui descend jusqu'à la mer, à travers d'immenses prairies, entremêlées de forêts où il se divise, se subdivise, puis se rassemble, s'étend en lacs pour se ramifier, et

enfin aboutir à une grande baie entourée de prairies tremblantes. L'entrée du Chafalaya est obstruée par une immense quantité d'arbres déracinés qui s'y sont amoncelés, brisés, et font corps; c'est à travers eux que passe à grand bruit cette partie du fleuve. Si quelques crues d'eau considérables entraînaient ces arbres entassés, ou si, quand le fleuve bas laisse à sec ces arbres, on y mettait le feu, il serait alors possible que le lit du Chafalaya, dont la direction s'alligne avec le lit du fleuve, devînt le lit principal, où le courant se portant avec impétuosité balaierait, élargirait, creuserait les terres, et alors abandonnerait son ancien lit du côté de l'Est. Dans cet état de choses, les lacs Maurepas et Pontchartrain se trouveraient privés de ses eaux, et la Nouvelle-Orléans elle-même, si fière déjà de ses prospérités futures, n'aurait plus de navigation. Ce ne sont point de ces conjectures hors de probabilité : l'impétuosité de ce fleuve, la friabilité des terres qu'il forme et détruit alternativement, l'exemple de ce qui est arrivé à la Pointe-Coupée depuis l'existence de la colonie, prouvent et la possibilité et la probabilité d'un tel événement. Le Page du Praz, arrivé à la colonie six ans seulement après

cette révolution de la Pointe-Coupée, la raconte ainsi (1).

« A quarante lieues de la Nouvelle-Orléans est la Pointe-Coupée ; cet endroit est ainsi nommé, parce que le fleuve y faisait un détour de dix lieues, et formait la figure d'un cercle, lequel n'est ouvert que d'environ cent et quelques toises, par où il s'est frayé un chemin plus court, et où toutes ses eaux passent à présent ; la nature seule n'a point fait cette opération.......

» Deux voyageurs descendant le fleuve furent obligés de s'arrêter en cet endroit, parce qu'ils virent au loin que la lame était très-grosse ; le vent poussait contre le courant, et le fleuve était débordé, de sorte qu'ils n'osèrent passer outre : tout auprès d'eux passait un petit ruisseau causé par le débordement, qui pouvait avoir un pied de profondeur sur quatre à cinq de large. Un de ces voyageurs se voyant à rien faire prit son fusil, suivit ce petit ruisseau pour tâcher de tuer quelque gibier ; il n'eut pas fait cent toises, qu'il fut dans une extrême surprise d'aper-

---

(1) H. de la Louisiane, t. 2, ch. 19, p. 268.

cevoir un grand jour, comme lorsqu'on est sur le point de sortir d'une épaisse forêt : il avance, il voit une grande étendue d'eau qu'il prend pour un lac ; mais regardant sur sa gauche, il reconnaît les petits écores au-dessous, et il savait qu'il fallait faire dix lieues pour y arriver : il reconnaît, à cette vue, que ce sont les eaux du fleuve. Il court en avertir son camarade, celui-ci veut s'en assurer ; certains qu'ils sont tous deux, ils décident qu'il faut couper les racines qui sont sur le passage et creuser les endroits les plus élevés : ils essayèrent enfin d'y faire passer leur pirogue en la poussant. Ils y réussirent au-delà de leur attente ; l'eau qui venait les aidait, tant par son poids, qu'en soulevant la pirogue par son volume, qui augmentait par l'obstacle qu'elle rencontrait. Ils se virent en peu de temps dans le fleuve à dix lieues plus loin qu'ils n'étaient une heure auparavant, c'est-à-dire s'ils eussent suivi le lit du fleuve, comme on était contraint de faire auparavant.

» Le petit travail de nos voyageurs avait remué la terre, les racines en partie coupées n'étaient plus un obstacle au cours de l'eau, la pente dans ce petit trajet était égale à celle que le fleuve avait dans les dix lieues de cir-

cuit qu'il faisait; enfin la nature aidée, quoique faiblement, fit le reste. »

L'ancien lit que j'ai moi-même visité est actuellement en partie comblé de vases, ses rives sont bordées d'habitations. Le Chafalaya n'est pas le seul lieu qui présente la possibilité probable de pareils événemens. Plus bas et du même côté, le Bayou de Plaquemine, situé aussi vis-à-vis du courant du fleuve et encombré d'arbres, peut ouvrir pareillement sans peine un nouveau lit à ce fleuve, offrir le même résultat et la fourche également. A l'autre rive, la rivière d'Yberville, qui conduit une portion des eaux du Mississipi dans les lacs de Maurepas et Pontchartrain, pourrait encore, si on déblayait son entrée des terres qui s'y déposent, attirer tout-à-fait son cours; et il ne faudrait pas à cet effet beaucoup d'ouvriers lorsque les eaux sont basses.

Tandis que la Nouvelle-Orléans peut, par ces différentes causes, être privée du cours du Mississipi, elle est en même temps menacée de plus en plus de ses inondations, et près d'être engloutie par elles. Les inondations du fleuve qui se prolongent une partie de l'été, ne durent si long-temps que parce que ce fleuve reçoit les eaux d'un grand nombre

de rivières, dont les unes viennent tout-à-fait du Nord, d'autres du Nord-Est, et d'autres du Nord-Ouest. Ces différentes rivières, enflées par la fonte de leurs neiges et de leurs glaces, ne portent pas toutes à la fois au fleuve leurs eaux débordées; elles arrivent à diverses époques en raison de leurs distances et de la différence de leurs climats : de là ce prolongement annuel des débordemens du fleuve. Cependant différentes causes hâtent ou retardent les débordemens partiels des rivières; et il arrive quelquefois que plusieurs rivières entrent à la fois dans le fleuve avec leurs eaux débordées, et alors le fleuve s'élève plus qu'à l'ordinaire : de loin en loin, il peut encore arriver, il arrive en effet que presque toutes les rivières gonflées donnent à la fois dans le fleuve, poussent et soulèvent plus impétueusement son cours, le débordent davantage, et lui font commettre des ravages extraordinaires; et si à cette époque un grand ouragan s'élevait, rien alors ne pourrait résister à ces grandes masses d'eau agitées, tout céderait à leurs furies dans ces tourmentes. Qui empêcherait que le territoire de la ville, maintenant si déblayé, et dépourvu de toutes les défenses dont la nature l'avait environné,

ne fût entamé, déchiré, précipité dans les abîmes du fleuve ? On en va juger.

A quatre lieues environ au-dessus de la ville, à l'habitation de M. Macarti, sur la rive gauche, de même que celle de la ville, la terre s'avance dans cet endroit en forme de cap, et oblige le fleuve à se détourner sur la droite, pour revenir ensuite près de la ville à gauche; mais il ne fait pas ce contour sans entamer journellement ce cap contre lequel il se courrouce sans cesse. Lorsque les eaux sont extrêmement débordées, elles franchissent ou brisent la levée au-dessus de M. Macarti, courrent derrière la ville, vont en partie tomber dans le Bayou Saint-Jean, et en partie dans le fleuve même au-dessous de la ville: les eaux prennent alors un mouvement d'autant plus rapide, que le chemin qu'elles parcourent est plus abrégé. Mais autrefois cet intervalle était couvert de grands cypres environnés de leurs excroissances pyramidales; ainsi ces eaux, loin d'y commettre des dégâts, y faisaient d'utiles dépôts qui élevaient de plus en plus ces marais : aujourd'hui presque tout est abattu, le sol nu et bourbeux n'est plus lié par les racines multipliées des cypres, qui partout s'entrelaçaient, et faisaient de cette grande

étendue de vases une masse liée solidement.

Le terrain qu'occupe la ville est dans une dégradation tout aussi alarmante; des eaux croupissantes dans les fossés de la ville et des forts, dans les fouilles faites de toutes parts, dans les cours trop basses, dans ces puits creusés sans précaution, ces eaux se filtrent partout, tendent à délayer sans cesse ce terrain battu, rongé extérieurement par des eaux courantes. Le délaiement du sol de la ville est tel, que j'ai vu, le long du fleuve, en face de la ville, de grands pans de terre se détacher et s'abîmer dans le fleuve : on étayait la rive par des pieux, des poutres, des planches; mais ce mal ne venait pas des eaux même du fleuve; il était produit par celles qui, se filtrant à travers les terres, venaient s'égoutter dans le fleuve, et entraînaient avec elles les terres qu'elles avaient délayées : si, dans cet état de choses, un de ces débordemens extraordinaires venait inonder les contours de la ville, et qu'en même temps des tempêtes tourmentassent ces eaux s'entre-hurtant déjà par des cours contraires, la ville et son sol résisteraient bien moins que tant d'autres parties de cette contrée, qui, chaque jour, s'écroulent.

Les destructions de ces utiles cypres sont

telles maintenant, qu'il peut être impossible d'y suppléer. D'autres contrées de la colonie, la Pointe-Coupée surtout, sont presque dans le même danger.

Ces débordemens périodiques, communs à tous les grands fleuves du monde, tant que leurs rives lointaines n'ont point été cultivées, ont toujours dû exposer les peuples habitant ordinairement près des eaux. De là ces inondations extraordinaires qui ont donné lieu à ces prétendus déluges universels : et aussi presque tous les peuples, dont l'histoire est reculée, ont chacun leurs déluges.

CHAPITRE LI.

Rivière Rouge. Terres noyées. Des Lapins de la Louisiane. Mœurs différentes. Rivière Noire ; qualité de ses eaux. Ses bords déserts. Prairies. Rencontre de Sauvages. Traite avec eux. De la propriété parmi ces Peuples. Observations à ce sujet. Erreur des Philosophes sur la Popriété. Habitation au Cataoulou. Monument remarquable des Sauvages. Le Tinsa. Étendue et Effets du Fleuve sur ces Contrées. Diverses Productions. Du Bois de Mérisier, préférable à certains égards à l'Acajou.

Lorsqu'on quitte le fleuve pour entrer dans la Rivière Rouge, on a toujours soin de prendre la rive opposée au Chafalaya, où le courant entraîne irrésistiblement ; c'est le Caribde de ces contrées, redouté de tous les nautoniers qu'ils montent, ou qu'ils descendent. Il faut

aussi être attentif, pour passer d'une des eaux dans l'autre, à ce que le temps soit sûr et le vent modéré. Tandis que les eaux des rives sont tranquilles, elles sont, au milieu du lit où les deux courans se choquent, extrêmement clabotantes, et avec le moindre vent extrêmement à craindre. Il me souvient du danger que j'y ai couru dans un de mes voyages, de la pâleur du patron, de la consternation des rameurs. Les eaux de la rivière Rouge s'annoncent de loin par leur couleur rougâtre et louche ; elles n'ont plus aussi au goût la douceur bienfaisante de celles du Mississipi, qui les fait vanter avec raison par ses habitans, et leur fait attribuer des vertus fécondantes (ce qui pourrait bien être encore), celles surtout de rendre fréquens les exemples de femmes, mettant au jour trois enfans à la fois ; peut-être aussi l'usage habituel du poisson y contribue-t-il ? Les eaux de la Rivière Rouge dégoûtantes et la vue, portent un goût saumâtre, qui devient plus sensible quand elles sont basses ; il faut l'attribuer principalement aux salines qu'elles traversent.

Les terres sont si basses à l'embouchure de cette rivière, qu'elles y sont inondées

annuellement pendant plusieurs mois de quatorze à vingt pieds. On en juge par les empreintes qui restent au tronc des arbres, par des joncs et des roseaux entremêlés dans leurs branches, et par ces grosses touffes de chevelus attachés, ainsi que je l'ai dit, si haut aux saules. Les voyageurs alors ont perdu tout-à-fait la terre de vue; il ne s'offre de toutes parts à leurs regards que la cime des arbres; et quand ils s'arrêtent, ils choisissent un lieu où un grand nombre d'arbres déracinés, poussés, pressés comme dans une anse, forment une espèce de plancher; là tout près ils amarrent leurs bateaux, allument le feu sur ce plancher vacillant, quelquefois même ils y étendent leurs lits. On ne trouve qu'un étroit coin de terre à gauche en montant, qui ne noie pas ordinairement. Il y a eu autrefois un petit fort. Un particulier m'a dit y avoir campé lorsque tout était inondé : il y avait une si grande quantité de lapins chassés par les eaux, qu'on les prenait à la main. — Des lapins! dans ces lieux marécageux, et où il n'y a pas un seul monticule! — Oui, des lapins; mais ces lapins diffèrent des nôtres; ils ne se creusent point de terriers, ils ne le pourraient; les eaux sourceraient : ils habi-

tent les prairies, et font leurs nids recouverts d'un peu d'herbes. La nature, comme on voit, varie les espèces, dirige les instincts selon les lieux; leur chair est d'un bon goût, mais inférieur à celui de nos lapins de garenne; elle est un peu moins blanche. Cette espèce me paraît tenir du lapin et du lièvre, et lier ces deux genres.

Les arbres ne sont plus aussi élevés que sur les rives du fleuve, sans doute pour être trop long-temps submergés; beaucoup d'entre eux sont couverts de grands lichens blancs, foliacés et filamenteux. Les sinuosités de la rivière plus répétées, moins arquées, formant des angles continuellement rentrans et saillans, bornent extraordinairement la vue de ces rives sauvages, où le voyageur trouve plus rarement des lieux convenables à l'abordage; les vents ont moins de prises: cependant cette large rivière a aussi ses dangers dans la navigation; on vogue en paix sur une eau tranquille, lorsqu'en tournant on est subitement surpris par des vagues impétueuses, qui ont lieu quand le vent agit contre le courant.

A dix lieues on trouve à sa gauche la Rivière Noire, dont les eaux claires sont rembrunies par ses rives ombreuses, surmontées

d'arbres alors plus élevés. Ces eaux ont une teinte de lessive et un goût qui y tient, sans doute par la grande quantité de feuilles qui s'y macèrent, de bois qui s'y pourrissent, et de végétaux vivans qui les jonchent sur les bords. Plus abrités des vents dans ces lieux touffus on navigue un peu plus vîte ; tout est solitaire et inculte ; on se fatigue bientôt de cette monotonie ; on est comme oppressé, tant on éprouve le besoin d'un horizon plus étendu, d'un air plus circulant. Nous commençâmes à rencontrer des prairies de diverses grandeurs entourées de forêts, dont les sinuosités formaient des points de vue agréables ; c'était la saison du printemps, et je remarquais qu'en avançant toujours vers le Nord, la végétation était d'autant plus rétardée que celle de la Nouvelle-Orléans. Ces prairies avaient encore leurs hautes chaumes panniculées de balles, et leurs longues feuilles vaginées blanches et sèches comme la paille. Nos matelots s'amusèrent à mettre le feu en beaucoup d'endroits pour surprendre le gibier, et pendant une partie de la nuit elles produisirent une illumination au-dessus de ce que pourront jamais exécuter les plus orgueilleuses cités du monde. La flamme rapide embrassa tout, et sembla

ne plus offrir dans la nuit sombre qu'un immense étang de feu, couvert de fumée noire, se roulant en épais tourbillons.

Les bords du rivage sont plus élevés à mesure que l'on monte, la végétation devient aussi plus belle ; ces lisières de cannes épaisses ne sont cependant pas aussi grandes, aussi fortes que le long du fleuve; ce roseau ne se propage que sur les lieux qui ne noient plus, ou presque pas ; et en effet les cannes trop serrées entre elles, nuiraient aux inondations. Ses racines traçantes à fleur de terre, formées de nœuds très-rapprochés comme les bambous, jettent une multitude de drageons, qui s'emparent promptement de tous les terrains libres ; elles donnent à la terre par leurs dépôts une grande force végétative, ce sont pour les cultivateurs les terres les plus estimées, et ils jugent de leurs qualités par la vigueur de ces cannes.

Tandis qu'un petit vent frais aide nos rameurs à faire marcher plus vivement notre barque sur ces eaux unies, deux jolies pirogues éperonnées de têtes de chevreuil au long bois branchu, sortent tout-à-coup près de nous d'un bayou ; ce sont des familles sauvages qui les montent. Des femmes assises nonchalam-

ment près du gouvernail, étendent, pour le diriger, un bras nu de plus belles formes, pendant que les hommes font mouvoir des rames legères. Nous les saluons amicalement, et les invitons à venir à terre avec nous ; nous les fêtons par quelques verres de tafia qu'ils acceptent de bonne grâce, les femmes presque aussi bien que les hommes. Quelques mots de français qu'ils entendaient, quelques mots de leur langue qu'un de nos engagés savait, et beaucoup de signes que les sauvages ont l'art de rendre avec une expression singulière, furent nos interprètes ; ils avaient une moitié de chevreuil qu'ils donnèrent pour une poignée de sel. Leur pirogue était chargée de peaux d'ours et de chevreuil, de suif qu'ils tirent du chevreuil, et d'huile qu'ils font avec la graisse d'ours ; ils descendaient aux portes du Rapide ou des Avoyelles pour traiter de ces objets. C'est la saison où les chasses finissent, et où se fait particulièrement la traite.

En échange de poudre, de balles, de mouchoirs, de couvertures de laines, nous eûmes des peaux de chevreuils et d'ours, du suif, de l'huile à assez bon compte ; ils nous annoncèrent que nous trouverions à deux journées de là un campement d'une douzaine de

familles

familles sauvages : nous nous y arrêtâmes. Les hommes étaient absens ; ils chassaient, dispersés dans les bois des environs ; chaque famille avait sa cabane sous des arbres. Quelques perches, fichées en terre, cintrées à la hauteur d'environ quatre pieds, forment une espèce de cul-de-lampe où on ne peut tenir qu'assis ou couché. Ces cabanes n'ont guère que huit à neuf pieds de profondeur sur six à huit de large ; elles sont recouvertes de ces grandes feuilles de latanier, plissées en éventail.

En dehors est le feu allumé nuit et jour, auprès duquel les Sauvages aiment à être, surtout la nuit, quand ils ne dorment pas. Ce feu n'est jamais considérable ; ils sont ainsi plus pressés autour ; ce qui tient à leurs habitudes en temps de guerre, de ne pas élever la voix pour être moins entendus, et de ne pas faire de grands feux pour être moins découverts. Près de là, deux fourches plantées en terre supportent une traverse qui sert à pendre leurs pelleteries sèches et leurs viandes.

Ces femmes voulurent voir, avec une curiosité impatiente, ce que nous avions à leur échanger. Les objets de parure étaient ce qui les tentait le plus ; ce goût, source du luxe,

suit donc ce sexe sous ces sombres forêts comme au sein des grandes villes.

Je goûtai d'une bouillie rouge dont je leur vis manger ; son goût approchait de celui d'une bouillie faite avec la fécule de pomme de terre. C'était aussi une fécule, mais tirée d'une bulbe produite par un smilax ou salsepareille, qui paraît tenir aux ignames bulbifères. Cette plante est très-commune ; ses bulbes, en chapelet, grosses comme le poing, d'une substance coriace, viennent à fleur de terre. Les Sauvages extraient sa fécule, en pilant ces bulbes et laissant déposer dans l'eau la fécule, comme nous faisons de celle de la pomme de terre. On en fait des beugnets très-délicats, et autres pâtisseries de ce genre. La médecine emploie aussi ces bulbes pour des tisanes sudorifiques.

Chaque ménage avait sa cabane, ses poules, ses chiens, quelques vases de fer, ou de cuivre, ou de bois, ou de terre qu'ils savent pétrir, mêler de coquilles broyées, et durcir au feu.

Où sont donc ces traces de communautés de biens dans les sociétés naissantes? Chaque individu ne veut-il pas posséder, être le maître de ce qui lui est nécessaire ou utile? voudra-t-il qu'un autre ait sa femme pour le

priver d'être avec elle quand il le desirera? voudra-t-il que l'arme qu'il a ajustée à sa taille, à sa force, soit à un autre comme à lui, lorsque pressé de la faim il faut qu'il chasse pour vivre ? La propriété naît d'un sentiment existant dans tous les êtres, même dans les brutes. Les granivores, les herbivores ne vont en bande que parce qu'il y a pour tous; et encore celui qui est affamé et le plus fort chasse loin de lui le plus faible. Quel enchaînement de faux raisonnemens ! quelles erreurs sont nées de cette fausse supposition, que la propriété est née de la civilisation! La propriété se développe, se ramifie, se fortifie dans la civilisation ; mais elle n'est pas née, et elle existe avant toute civilisation, si toutefois on peut supposer quelques individus de l'espèce humaine sans civilisation ébauchée.

La propriété territoriale n'existe point, il est vrai, dans les particuliers sauvages ; parce que, ne cultivant pas ou jetant tout au plus passagèrement quelques grains de maïs, n'ayant pour demeure que de misérables cabanes qu'ils sont toujours prêts à abandonner, cette propriété personnelle doit leur être indifférente, et leur serait même à charge:

mais la propriété nationale, celle qui détermine, où chaque nation, chaque tribu a le droit de faire ses excursions de chasse; cette propriété existe dans toute son énergie parmi eux. C'est pour la défendre qu'ils se font ces guerres terribles, où le plus fort extermine le plus faible, égorge femmes et enfans, tant que la nation ennemie existe, jusqu'à ce que ses malheureux débris aient été s'incorporer, se fondre dans d'autres nations.

Les philosophes ont donc eu tort d'attribuer à l'existence de la propriété toutes les calamités, tous les crimes dont la terre est souillée; c'est aux abus de la propriété et non à la propriété en elle-même, qu'il faut attribuer les désordres de la société. La propriété bien entendue est le principe énergique des vertus, des talens, des lumières, comme la propriété viciée, ébranlée, est la destruction de tout.

Nous atteignons enfin dans ces immenses déserts l'habitation d'un colon; c'était une mauvaise bicoque, percée de toutes parts, aussi mal meublée, aussi mal approvisionnée, et cependant nous avions besoin de beaucoup de choses, notre voyage s'étant prolongé plus long-temps qu'à l'ordinaire;

et nous étions encore à cinquante lieues du poste du Ouachita, où nous allions. Le propriétaire est un Bordelais, nommé Ébrard, marié à une Canadienne dont il a quelques enfans.

Depuis long-temps dans la colonie, après de longues courses, des entreprises malheureuses, et surtout des lessives de jeu, il était venu se retirer dans ce sombre désert, au milieu des eaux. Qui a pu vous déterminer, lui dis-je, à choisir un lieu si sauvage, privé de toutes les douceurs de la vie, de la société des hommes dont, vaille que vaille, on ne saurait cependant se passer ? Quoique je sois seul ici, me repondit-il, je suis plus souvent visité que je ne le pourrais être dans aucune autre partie de la colonie, et il se passe peu de jours sans que des voyageurs n'aient besoin de s'arrêter ici. Vous voyez ce Bayou qui tombe, au pied de ma maison, dans la rivière ; il se dirige au couchant, et communique à un lac très-étendu, nommé *Cataoulou*, qui, en langue des Sauvages, veut dire *lieu de grande valeur*. Le Bayou prend lui-même aussi le nom de *Bayou Cataoulou*. Les contours anguleux du lac sont bordés de collines déjà habitées par un grand nombre de fa-

milles anglo-américaines, de ces familles ambulantes qui, aimant les forêts et les solitudes, ébauchent des défrichemens pour les revendre, courir à d'autres déserts y défricher de nouveau, et aller encore s'enfoncer dans d'autres solitudes. Ces familles dont le nombre augmente de jour en jour, et va s'accroître bien davantage, actuellement que ce pays est possédé par les Américains, car dans ce moment même un grand nombre d'autres sont en chemin pour s'y rendre, et déjà plusieurs établissemens ne sont pas à plus d'une douzaine de lieues d'ici; ces familles, dis-je, établies sur le lac, n'ont, pour vendre leurs denrées et acheter le peu d'objets dont ils ont besoin, que le Bayou qui passe au pied de ma maison. De là remontant la rivière Noire, à une lieue environ, on trouve le Tinza, embranchement du fleuve; en le remontant aussi un peu, on rencontre à droite un petit canal ébauché par la nature, et achevé par main d'hommes, que j'ai moi-même contribué à nettoyer, et qui conduit au fleuve, à une médiocre distance des Natchez. Les Natchez restés, je ne sais pourquoi, aux Américains qui faisaient partie des anciennes colonies françaises, et des dernières conquêtes

espagnoles, forment actuellement une ville qui se peuple, et devient de jour à autre un entrepôt plus considérable de toutes espèces de marchandises anglaises, de celles qui conviennent, par le bon marché et les habitudes, à ces nouveaux habitans du Cataoulou.

J'ai encore, continua M. Ebrard, ouvert un chemin par terre, qui mène au fleuve; il n'y a pas d'autres routes pour conduire le bétail dont on fait un grand commerce avec cette ville, ainsi que ces nombreuses *cavaillades* enlevées si périlleusement des provinces espagnoles, qui, rendues aux Natchez, donnent trois à quatre cents pour cent de bénéfice, lorsqu'on a eu le bonheur d'échapper à la surveillance des gardes espagnoles, ou plutôt de les séduire par des présens. Il faut que ces *cavaillades* et ces troupeaux traversent ici la rivière sur un bac que je tiens à cet effet, et il est rare que les voyageurs n'aient pas eux-mêmes besoin ou de prendre des provisions, ou de se faire conduire quand ils ne connaissent pas ces routes difficiles; en même temps tous ceux qui, venant de la ville, ont fait environ cent lieues sans rencontrer d'habitation, ne manquent pas de s'arrêter pour

divers besoins. Ainsi vous voyez que ces différentes communications rendent ce lieu extrêmement passager, et le peu de denrées que je puis me procurer est aussitôt enlevé.

M. Ébrard, du pays de Gascogne, savait admirablement faire valoir les avantages de sa propriété ; et il aurait bien voulu communiquer son enthousiasme pour elle à quelques voyageurs aisés. Ce qu'il y a de remarquable ici, c'est qu'il était véridique. M. Ébrard est d'ailleurs un des hommes les plus obligeans que j'aie rencontrés. Je l'ai éprouvé toutes les fois que j'ai eu depuis occasion de revenir chez lui, et je m'y suis toujours arrêté avec plaisir : il ne lui manque, pour devenir promptement riche dans ce lieu même, que d'être plus intéressé.

En examinant l'emplacement d'une petite maison qu'il se construisait, je remarquai qu'elle était élevée sur un plateau de terre uni et régulièrement carré ; il pouvait avoir cinquante pieds d'étendue, et au moins vingt d'élévation. Ce plateau isolé et si régulier, lui dis-je, n'a pu être ainsi formé par la seule nature. Avez-vous quelques renseignemens sur son origine ? Puisque vous êtes, me répondit-il, du petit nombre de ceux qui

font cette observation juste, je vais vous montrer des choses qui, en vous instruisant de la cause de cette éminence, vous surprendront encore davantage; suivez-moi, si vous le voulez bien. Nous marchâmes à travers des massifs de cannes énormes, où il s'était ouvert plusieurs chemins. Je vis alors trois autres plateaux de la forme et de l'élévation du premier; ils étaient placés à des distances égales entre eux; ils avaient été liés par un large fossé dont la terre, jetée intérieurement, avait formé un haut parapet. Je reconnus alors que cet ouvrage, de plusieurs arpens d'étendue, était un véritable camp retranché; mais ce qui me surprit davantage, ce fut de trouver en avançant, comme à la tête du camp, du côté de la terre, une élévation en forme de cône, que j'estimai haute au moins de cent pieds; on arrivait au sommet par un chemin en spirale. De cette hauteur, la vue plane au-dessus des arbres, suit d'assez loin les sinuosités du Bayou Cataoulou, celles surtout de la rivière qui, près de cet endroit, tourne et se resserre de manière que dans ses inondations elle communique sur les derrières avec le Cataoulou, et forme alors, de ce coin de terre où est l'habitation de M. Ébrard, une

petite île qui n'a pas plus de huit ou dix arpens ; des buissons, des cannes, des arbres même couvraient cette montagne factice : ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il y était venu quelques charmes, arbre qu'on ne rencontre nulle part dans ces lieux. Ce site noyé à l'ouest de marais, sur les derrières, flanqué au nord par le Bayou Cataoulou, à l'est et au sud par la rivière formant un demi-cercle, avait donc été avantageusement choisi pour se défendre contre les surprises : mais à quelle époque et par qui ces travaux ont-ils été faits ? Je ne pus obtenir à cet égard aucuns renseignemens de M. Ébrard. Ce genre de fortification ne ressemble point à celui des Européens ; ils n'ont d'ailleurs jamais eu d'établissemens dans ces contrées. M. Ébrard pensait que ce pouvaient être quelques peuples du Mexique, qui, chassés long-temps par les Mexicains, étaient venus de si loin chercher une retraite assurée : mais entre eux et le Mexique errent une multitude d'autres nations qui n'ont jamais éprouvé le joug des Mexicains. Et pourquoi ceux là auraient-ils eu besoin d'aller si loin, afin de les éviter ?

En consultant les notes que je portais avec moi sur les différens lieux où je voya-

geais, je trouvai que Dumont, contemporain de le Page-Duprart, et qui a fait des mémoires sur la Louisiane, dit (1) que les Indiens Natchez, après le massacre des Français, abandonnèrent leur fort sur le fleuve, qu'ils se retirèrent dans les bois, qu'ils passèrent du côté de la rivière Noire; là ils firent un village, et bâtirent un fort dans le modèle de celui d'où ils avaient été chassés. Je ne doutai plus alors que ce ne fût cette dernière retraite des malheureux Natchez, où, excepté un petit nombre qui s'échappa, les uns furent massacrés par les Français, les autres pris et emmenés esclaves à Saint-Domingue. Comment ce peuple, sans art, sans instrument, qui n'avait pas l'habitude du travail, put-il remuer tant de terre, la porter si loin, et l'élever à une si grande hauteur? L'amour de l'indépendance, leur haine de la tyrannie, avaient fait ces miracles.

Ce monument du désespoir sembla me rendre présente l'injustice des Français envers les Indiens Natchez. Les malheurs qui en sont résultés pour les colons, tant de

(1) Tome II, p. 192.

Français égorgés, tant d'armemens qui ruinèrent la compagnie, ont-ils expié envers la justice éternelle le crime d'expoliation contre cette nation hospitalière ? Eh quoi ! si dans la nature il n'existe pas une seule feuille dont les nervures, les mamelons, les poils, les pétioles, ne lui aient été donnés pour l'utilité générale, et s'il n'existe pas un animal qui n'ait reçu un estomac, des dents, des griffes, des serres, des inclinations, des mœurs, pour concourir encore plus sensiblement à ses plans de sagesse d'utilité générale, l'homme seul pourrait-il avoir été mieux doté que tous, pour pouvoir seul abuser de tout ? Ah ! l'Auteur de la nature, si économe envers tous les êtres, n'a pu être si prodigue envers l'homme, que pour le faire concourir plus utilement à l'ordre général ; et si l'homme peut quelques instans intervertir cet ordre auguste, il y a donc un autre état de choses où il lui faudra réparer avec usure ses désordres.

Le Tenza, cette dernière branche occidentale du fleuve, communique par des bayoux et diverses petites ramifications, et même par des marais, avec la rivière Rouge, la rivière Noire et la rivière aux Bœufs. Lors-

que le Mississipi s'élève, il se dégorge dans ces différentes rivières qu'il enfle, qu'il arrête, qu'il fait rebrousser. Par-tout sur son passage il commande impérieusement à ces flots tributaires, comme devant un maître superbe; ils se taisent et se reculent à sa présence.

On croirait d'abord que les eaux de ce fleuve sont contenues dans un lit de quatre à cinq cents toises, et on est étonné que ce lit si rétréci puisse suffire à ces amas d'eaux venues de si loin, de tant de régions, par tant de canaux: mais image du Dieu dont ce fleuve est l'œuvre sublime, il voile comme lui sa puissance; il s'entend de toutes parts dans ces lieux, alimente de ses propres eaux ces rivières qui ne semblent venir à lui que pour le grossir; il se répand en immenses napes sous ces cyprières éternelles; il emplit les bassins de ces innombrables lacs qu'on rencontre à chaque pas, non loin de ses rives, et embrasse ainsi dans son cours une surface en largeur toujours croissante jusqu'à plus de cinquante lieues. La mer, qui reçoit ses eaux par tant de bouches et tant d'autres rivières, cède à sa présence, délaisse ses plages, modifie, change par lui ses courans, ses vents, ses tempêtes.

Ces contrées offraient quelques productions particulières. La pacane comestible se trouve en grande abondance sur tout le long de la rivière Rouge et de celles qui lui communiquent. C'est une véritable espèce de noix pour le goût et la qualité, mais d'une forme très-différente ; elle est oblongue comme l'olive, approchant de la même grosseur ; sa coquille est d'une seule pièce et de l'épaisseur de celle de la noisette ; le fruit se divise, comme notre noix, en quatre lobes séparés par des cloisons membraneuses ; son goût est le même, mais meilleur.

Le plaqueminier multiplie également, comme plus bas, de drageons, produit de toutes parts, dans les bois éclaircis, avec abondance ; son fruit, jaune doré comme la reine-claude, d'un goût tenant de la corme, mais plus sucré, d'une substance très-nourrissante, est extrêmement astringent ; les Sauvages en composent une pâte qu'ils font sécher et mangent en guise de pain.

Le cerisier à grappes, dont le fruit mûrit beaucoup mieux qu'en Europe, est agréable au goût ; on s'en sert surtout pour faire par infusion un ratafia moëlleux et parfumé. Cet arbre s'élève à une cinquantaine de pieds sur

un tronc bien proportionné ; son bois est une des productions les plus précieuses de ces contrées pour l'ébénisterie ; il prend un beau poli, offre des nuances et des accidens du plus bel effet, ne perd pas ses teintes avec le temps comme nos mérisiers d'Europe, rougit au contraire de plus en plus, mais jamais assez pour prendre la couleur sombre de l'acajou. Ainsi, son rival par ses nuances, il le surpasse par sa teinte plus claire, semblable précisément à l'acajou neuf. Ces forêts offrent aussi une prodigieuse diversité de prunes ; aucune des nôtres en buisson, que nous nommons *prunelles*, mais des grosses espèces, jaunes, rouges, violettes, un grand nombre si âpres, qu'on ne peut en manger ; les meilleures ont toutes un goût différent de celles de l'Europe, sont toutes plus aqueuses.

La culture obtiendra sans doute des variétés qui, perfectionnées, enrichiront ces contrées, ces arbres peu élevés, mais élargissant leurs têtes à peu près comme nos pommiers se couvrent au printemps de fleurs qui font un bel effet, à travers ces masses de bois encore alors peu feuillées.

Le céphalante, nommé vulgairement *bois-bouton*, qui s'élève ici plus haut que le pru-

nier, se couvre aussi à la même époque de fleurs blanches, d'un plus grand effet encore. Nos botanistes ne lui donnent que quatre à cinq pieds, et ici il en a plus de trente. Ses fleurs ramassées en tête globuleuse à l'extrémité des branches, déploient leur calice commun, vert d'abord, se colorant bientôt d'un blanc éclatant, et persistant long-temps. A l'automne, ses baies nombreuses, d'un rouge éclatant, réunies en petites têtes, forment une autre décoration.

On voit aussi éclater de toutes parts, au printemps, la petite espèce de papillonacées rouges de l'arbre de Judée, couvrant en bouquets toutes ses branches.

Les chênes y sont plus diversifiés, plus abondans, plus élevés et plus droits que dans le bas du fleuve.

CHAPITRE

CHAPITRE LII.

L'Auteur rencontre sur un lac une belle Plante, espèce de Nelumbo, elle se nomme NAPOLÉONE. *Le temps devient mauvais; il se perd, passe la plus cruelle nuit à errer; il est prêt à périr; il est retrouvé le lendemain. Quelques Observations.*

Dès que le bateau arrêté à midi et le soir me permettait de mettre pied à terre, j'en profitais pour faire mes excursions aux environs. Le plus souvent revenant tard à midi, je dînais à bord, afin de ne point déranger le moment du départ; il y avait déjà environ quarante jours que durait ce voyage, beaucoup plus long qu'il n'aurait dû l'être, mais qui m'avait donné plus de temps pour mieux observer.

Deux jours après avoir quitté le Cataoulou, j'allai, à midi, comme à l'ordinaire, faire ma promenade; le temps était beau, le ciel pur;

je m'avançai dans le bois une petite demi-lieue tout au plus; je découvris un lac d'environ une lieue de circuit, d'une forme qui me plut extrêmement. Les arbres qui n'étaient plus autant chargés de ces lourdes touffes de barbe espagnole, donnaient à la nature, dans ces contrées, un air plus riant. Une espèce de pelouse, qui s'étendait entre le lac et le bois, me fit trouver plus de plaisir à m'y promener.

En suivant les bords du lac, je découvre, jeté sur le rivage, des débris de grandes feuilles formées en vase conique, s'élargissant du bas en haut comme un verre à pied; elles tenaient à de longs pétioles semblables à des cordages plus gros que le doigt. Ces feuilles, d'environ deux pieds de diamètre, que je ne connaissais pas encore, fixèrent singulièrement mon attention. Pendant que je les considère en marchant, s'offre sous mes pas une espèce de spatule d'une substance coriace d'environ trois pouces de diamètre en-dessous, à forme conique et comme en queue de poire, plate en-dessus et creusée d'une vingtaine de trous où s'enchâssaient des glands. Cette production extraordinaire était celle d'un Nelumbo, la plus belle espèce de toutes, la plus majestueuse des plantes de la terre

qui domine sur les eaux, et qu'on verra s'appeler *Napoléone* par des motifs que mes lecteurs apprécieront. Je ne trouvai dans ces spatules que quelques glands gâtés. Espérant en rencontrer d'autres, je prolongeais mes recherches, j'allais, je venais, je m'avançais même dans l'eau où je voyais quelques tiges flottantes.

Pendant ce temps le ciel se couvrit, le soleil se voila sans que j'y fisse attention, et malheureusement j'avais oublié la boussole que je portais ordinairement sur moi. Ma montre m'indiqua que l'heure me pressait; je cherche alors en vain à reconnaître le soleil pour me remettre en route ; les nuages sont si épais, que je ne puis démêler son disque. J'erre dans l'attente qu'il reparaîtra du moins par intervalles, et je cherche à reconnaître les marques que j'étais accoutumé à faire sur ma route, sans trop m'éloigner cependant du lac, dans la crainte de prendre une direction opposée à mon chemin. Je fais ainsi jusqu'à la nuit plusieurs fois le tour du lac; et bientôt de profondes ténèbres enveloppent ces solitudes. Je ne puis plus marcher qu'au hasard. Un vent froid sifflait impétueusement, et il faisait tomber par intervalles une pluie fine mêlée de grésil. Des

arbres caducs s'abattaient de toutes parts avec fracas autour de moi. Epuisé de fatigue et de faim, car j'avais à peine déjeûné, j'étais forcé de m'arrêter au pied de quelque tronc, au risque d'être écrasé ; mais bientôt le froid me contraignait de marcher de nouveau et d'aller vîte à travers ces broussailles que j'entrevoyais par longs intervalles à la lueur des éclairs. Mes forces s'épuisaient de plus en plus, il fallait me battre sans cesse le corps avec les mains pour ranimer la chaleur que je sentais s'éteindre en moi, et ce mouvement répété me les enfla tellement, que je ne pouvais plus les fermer. Le terme de ma mort me semblait ne pouvoir être éloigné ; je ne pus me le dissimuler ; je la considérai avec beaucoup plus de tranquillité que je n'aurais cru. Peut-être l'affaissement où j'étais affaiblissant tous mes sentimens, affaiblissait-il aussi cette horreur que la nature a mise en nous pour notre destruction ; et sans doute aussi que, dans ce long voyage où je n'avais cessé d'observer d'une manière qui m'était particulière avec une ardeur toujours croissante ; sans doute qu'alors mon ame plus remplie de grandes idées de la nature, était mieux préparée à franchir le terme de la vie.

Des retours cependant sur des personnes qui m'étaient chères, réveillaient ma sensibilité; et, mettant quelque prix aux recherches qui m'avaient coûté tant d'études et de travaux, je regrettais aussi qu'elles allaient être perdues. Ces réflexions n'etaient que passagères; je revenais sans m'en apercevoir à mes méditations accoutumées; et, comme souvent je m'étais endormi avec elles, elles semblaient vouloir m'accompagner aussi dans ces derniers momens. Je sentais moins l'affaiblissement de mes forces, et je m'apercevais moins de l'approche de la mort.

Le crépuscule se montra, le soleil vint briller de son éclat ordinaire à ces contrées, sa présence me ranima, et j'allais sans trop savoir où; je reconnus des arbres couchés que j'avais franchis plusieurs fois légèrement, mais mes jambes roidies s'y refusèsent, il fallait me coucher dessus pour me rouler de l'autre côté; je vis alors que je ne pourrais me soutenir long-temps, et je m'aperçus que, marchant toujours avec ardeur, mes pas étaient lents. Vers neuf heures cependant j'entends quelques coups de fusil peu éloignés, je me dirige vers eux, les coups se répètent, et je continue à me rapprocher. J'appelle plusieurs

fois, on me répond à la fin ; c'étaient nos engagés qui arrivèrent enfin à moi. Leur vue inopinée, leurs coups de fusil, ne firent sur moi qu'une médiocre impression, tant j'étais épuisé. Arrivé près d'eux, je ne fus pas arrêté tout au plus une minute, que je ne pus continuer à marcher, il fallut qu'on me portât au bateau d'où je n'étais pas à un demi-quart de lieue. Je me couchai en arrivant, je pris un peu de café que mon estomac ne put supporter, et le reste du jour se borna à quelques cuillerées de bouillon, et à rester couché.

Ces détails ne seront pas inutiles aux voyageurs surtout qu'une imprudente ardeur expose ainsi. Si du moins j'avais eu mon fusil, j'aurais fait du feu, et je n'aurais pas passé une nuit aussi cruelle, je n'aurais pas manqué de gibier que j'aurais pu faire cuire : j'avais rencontré des chevreuils, des loutres, des dindons ; mais j'aimais mieux voir les animaux vivans que de les tuer, et considérer leur port, leurs allures, épier leurs mœurs, les lieux où ils se plaisent ; tout cela ne s'apprend guère avec l'explosion redoutable du fusil, qui répand l'alarme au loin, fait fuir les habitans de ces silencieuses solitudes. Le fusil étoit donc pour moi une arme plutôt

embarrassante qu'utile, aussi m'arrivait-il le plus souvent de l'oublier. Je rencontrai un oppossum, que dans le pays on nomme *rat de bois ;* il se laissa approcher, comme cela arrive ordinairement, et je le tuai d'un coup de morceau de bois; j'en mis le foie dans ma bouche, j'essayai de le mâcher, il me fallut le rejeter aussitôt.

Une remarque importante que j'ai faite depuis et dont les chasseurs font usage, c'est que les écorces des arbres sont plus blanches du côté du midi et plus rembrunies du côté du nord; leurs branches sont ordinairement aussi plus vigoureuses, plus longues, et dans les troncs cassés on voit les couches des végétaux plus épaisses aussi du côté du midi.

J'avais sur ce bateau une dixaine de fusils, plusieurs à deux coups, quelques centaines de livres de poudre; et si le propriétaire du bateau, voyant une heure seulement s'écouler depuis le moment où j'avais dû arriver, eût envoyé les engagés tirailler, j'aurais été retrouvé sur-le-champ. Quand le lendemain on vint me chercher, on croyait que je n'aurais pu supporter une des rigoureuses nuits de ces climats. Je me tus sur les reproches que j'avais à faire, ils auraient été trop graves.

CHAPITRE LIII.

Poste du Ouachita, nouvellement établi par des Canadiens. Leurs Occupations. Divers autres Habitans. Bayoux ne sont ni Rivières ni Ruisseaux. Naturalisation du Froment dans cette contrée. Observation sur les Moyens de naturaliser diverses Productions. Manie des Jardins Anglais. Défaut des Convenances. Ce qui a nui aux progrès de cet établissement. Anecdotes. Observations à leur sujet.

Nous arrivâmes enfin au poste du Ouachita quarante-quatre ou quarante-cinq jours depuis notre départ de la ville. L'établissement de ce canton a aussi commencé par des chasseurs canadiens, qui, ayant rencontré la rivière des Arkansas ou des Arcs, comme ils disent, descendirent en suivant les prairies jusqu'à la rivière Ouachita, quittant le nom de *Rivière Noire* depuis le Cataoulon. L'abondance du gibier qu'ils y trouvèrent, le grand

nombre de Sauvages, dont ce lieu était le rendez-vous, de belles prairies qui s'offraient sur les bords d'une rivière navigable en tout temps; un sol excellent, un beau ciel, un climat sain, déterminèrent quelques-uns d'entre eux à s'y fixer. Et ces premiers Canadiens, auteurs de l'établissement, vivaient encore lorsque j'y arrivai.

Depuis vingt-cinq ans seulement le gouvernement espagnol a commencé d'y avoir un commandant : le premier a été un Français, nommé Filiol, fixé et établi actuellement dans cette contrée. Son successeur, celui que j'ai retrouvé, est un officier espagnol, nommé Cotard, homme d'esprit, d'une société agréable et fort honorable, dont je reçus l'accueil le plus amical. Cédant à ses instances récidivées, je n'ai pas eu, pendant mon séjour de six semaines, d'autres tables que la sienne. Une jeune et belle épouse, née à la Nouvelle-Orléans, faisait les honneurs de sa maison de la manière la plus aimable. M. Cotard aime à parler de sa nation, il le fait avec une agréable vivacité, ne se fâche pas d'être contredit, montre alors plus d'esprit. Aucunes lectures ne m'ont aussi bien instruit des lois, des mœurs, et du gouvernement de ce pays.

Le poste du Ouachita n'offre encore qu'une population de quatre cent cinquante blancs avec cinquante ou soixante esclaves ; les établissemens sont plus particulièrement sur le côté gauche de la rivière, sur des lieux où se trouvaient des prairies naturelles, et qui par conséquent n'ont pas besoin de défrichemens comme les forêts. Le côté droit est en plus grande partie onduleux et sablonneux, couvert principalement de beaux pins ; les terres y sont moins bonnes pour l'agriculture, parce que, inclinées, elles se dégradent promptement par les pluies lorsqu'elles sont découvertes et labourées ; mais celles de la gauche unies, couvertes d'une épaisse couche de terre végétale, assise sur une terre rougeâtre, susceptible de végétation, seront long-temps inépuisables. Celle de l'ex-commandant Filiol, qui, depuis vingt-cinq ans, n'a pas cessé une seule année d'être ensemencée de maïs, où l'on mêle toujours une grande quantité de giraumonts, de melons, de fèves, donne des récoltes aussi abondantes que la première année.

Ces établissemens sont disséminés dans une étendue d'une vingtaine de lieues au-dessus du poste, et du même côté se trouvent deux bayoux communiquant à la rivière, s'allon-

geant circulairement à travers de belles prairies : l'un nommé le *bayou de Siard*, et l'autre le *bayou de Barthélemi ;* les bords de tous les deux sont principalement habités.

Le mot de *bayou* employé familièrement dans cette colonie, et que j'emploie fréquemment, ne désigne, à proprement parler, ni un ruisseau ni une rivière, c'est un réceptacle d'eaux qui tient à la conformation particulière de ce pays.

Lorsque les eaux s'enflent, qu'elles se débordent, alors elles se jettent dans de longues sinuosités : serpentant plusieurs lieues dans les terres, elles les emplissent et leur donnent l'apparence d'une rivière, excepté que le cours, au lieu de conduire l'eau à la rivière, l'en fait sortir. Parvenue à une certaine hauteur, elle y reste stagnante ; et, quand la rivière baisse, l'eau y revient. Plusieurs de ces bayoux ressemblent à des rivières ; et ils sont tellement multipliés en divers lieux, que des voyageurs s'y égarent fréquemment. Un jour notre patron nous mena ainsi promener une journée entière dans un de ces bayoux, d'où il nous fallut ensuite revenir sur nos pas ; la plupart sont remplis de grands arbres qui y croissent, de cypres surtout, et je dois re-

marquer que ces arbres sont surtout chargés d'énormes pans de barbe espagnole, tandis que ceux près des eaux vives en ont peu ou pas du tout. Dans la saison des eaux basses, ces bayoux qui étaient navigables restent à sec, ou tout au plus n'ont qu'un petit filet d'eau.

Avec les Canadiens établis dans cette contrée éloignée, se trouvent quelques Espagnols des environs du Mexique, des Irlandais, des Américains venus par les Natchez, et un petit nombre de colons nés en France, venus les uns de Saint-Domingue, quelques autres du Scioto et des États-Unis. Les Canadiens sont peu cultivateurs; ils font à peine venir du maïs pour se nourrir, et un peu de coton que leurs femmes filent pour faire des cotonnades, dont s'habillent hommes et femmes. Leur passion dominante que l'âge n'éteint point en eux est la chasse. Vers décembre, ils repartent pour les bois jusqu'aux environs de Pâques; c'est là leur vraie récolte, et c'en serait une bonne, si presque tous n'étaient joueurs, buveurs et dissipateurs. Cette vie vagabonde à travers les bois les rend peu propres au travail et à une conduite régulière. Hors du joug des lois, une partie de

l'année ils sont peu faciles à gouverner ; et la bonne foi, cette vertu de l'âge d'or, de l'enfance, de la civilisation, ne se retrouve guère parmi ces hommes qui se rapprochent de la nature ; des délits et des violences arrivent trop fréquemment entre eux dans ces longues chasses; ils reprennent presque tout-à-fait la vie de sauvage.

Ils déposent, dans une cabane qu'ils se construisent, leurs munitions et un peu de maïs ; quelques-uns les gardent, et les autres se dispersent pour la chasse du chevreuil et de l'ours ; ils errent seuls pendant plusieurs jours, et souvent des semaines entières, couchent sous le premier arbre touffu, se tapissent au pied de leurs troncs ou dans ses cavités quand il pleut, traversent les marais, les bayoux, restent mouillés sans y faire attention ; ils ne vivent que de gibier ; ils l'écorchent et le suspendent à des arbres, continuent leurs courses et reviennent chargés de nouvelles dépouilles qu'ils portent alors au cabanage, où quelquefois ils ont des chevaux qui leur servent à porter les plus lourds fardeaux.

Ce qui doit nous paraître extraordinaire, c'est qu'ils ne s'égarent jamais dans ces immenses forêts, lors même qu'ils y chassent

pour la première fois ; et ils retrouvent toujours les peaux qu'ils ont tendues, les viandes qu'ils ont cachées. J'en ai questionné plusieurs pour savoir par quel art ils savent ainsi se retrouver ; mais c'est en eux tellement l'effet de l'habitude, qu'ils ne sont point en état d'en donner la raison. Ceux qui restent au cabanage, tandis que les autres chassent au loin, boucanent les viandes, tendent les peaux, les font sécher et les ploient, extraient le suif du chevreuil, dont on fait les plus belles chandelles, font fondre la graisse d'ours, d'un usage comestible dans toute la colonie, au lieu d'huile. Un seul ours produit jusqu'à quatre-vingts pots d'huile, et le pot qui vaut en ville environ une piastre vaut à peu près moitié dans ces contrées ; un chasseur adroit et heureux pourrait se faire dans sa chasse jusqu'à mille pots. Les peaux valent encore couramment dans ce pays une piastre et demie ; celles de chevreuil, selon leur grandeur et leur poids, un tiers de piastre à une piastre.

Ces chasseurs réunis plusieurs ensemble sont souvent associés ; quelquefois aussi un d'eux plus aisé parce qu'il est plus économe, faisant toutes les avances des munitions et autres objets, tient les autres en qualité d'*engagés*. Les prix au mois varient, selon les

talens des chasseurs, de quinze à trente piastres ; un grand nombre de ces chasseurs sont déjà endettés pour leurs armes, leur poudre, leurs habillemens, et ils ont vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué ; de cette manière, le résultat de leurs chasses est toujours modique pour eux ; ils ont acheté cher ce qu'on leur a avancé, et donnent à bon marché ce qu'ils rapportent ; le jeu est surtout ce qui leur est préjudiciable : il arrive à plusieurs de perdre jusqu'à cinq et six cents piastres dans une nuit ; ils regagnent les bois pour y porter leurs justes regrets.

Les Irlandais et Américains s'occupent davantage à multiplier des troupeaux de vaches, de cochons et de chevaux ; deux ou trois ont déjà introduit une assez belle race de chevaux si négligée dans toute la Louisiane. Les familles françaises, aidées de quelques nègres, s'occupent plus particulièrement de l'agriculture. Avec le maïs qui est pour les hommes et les animaux l'aliment habituel, ils cultivent le coton qui ne m'a pas paru d'un si beau blanc que dans les autres parties de la Louisiane. Plusieurs ont essayé la culture du froment, ils ont fait des essais de diverses espèces, les unes venues du

Mexique, d'autres des États-Unis et de la rivière des Arkansas, canton voisin. Ces cultures ne semblaient pas favorables; les rosées abondantes, dans la saison de la floraison, faisaient ou avorter le grain, ou le noircissaient. On avait imaginé de promener le matin un long cordeau sur la sommité de ces fromens, précaution qui prenait du temps, et qui ne réparait pas entièrement le mal. Un particulier normand, et un peu plus encore, qui avait fait avec succès l'état de jardinier à Baltimore, remarqua, en parcourant son champ, quelques épis secs qu'il prit d'abord pour des épis stériles; il les cassa pour les examiner; il y trouva un beau grain parfaitement en maturité, tandis que les restes du champ sortaient à peine de fleur. Ce particulier jugea avec raison que la nature précoce de ce grain était plus favorable à ce climat; il conserva avec soin le petit nombre de grains qu'il put ramasser, les resema l'année suivante, en eut une abondante récolte qui lui permit d'en donner à ses voisins et de les propager. Son attention a valu au pays une précieuse découverte.

Ainsi dans ces nouvelles contrées on parviendra à acclimater d'autres productions

parmi

parmi les fruits surtout. Si telle espèce de pomme ou de poire ne réussit pas, il existe sans doute d'autres variétés qui y seront plus convenables. Parmi les vignes qu'on a déjà éprouvées, il en est dont le bourgeon est environné d'une bourre cotonneuse, et d'autres n'en ont pas du tout; celles-ci sont évidemment destinées par la nature pour les climats hors d'atteinte des gelées et des verglas. A la Louisiane, où il arrive parfois de ces gelées et de ces verglas subits, on ne doit donc y cultiver que les espèces de vignes à bourgeons cotonneux.

Mais, indépendamment de ces différences importantes, il y a des espèces de vignes propres aux terres sèches des coteaux, tandis (comme on le verra ailleurs) qu'il en est d'autres espèces destinées par la nature à croître sur les terres humides et noyées : toutes les espèces de vignes venues de l'Europe sont du premier ordre; de là ces vignes plantées à la Louisiane sur des terres basses et humides, ne vivent pas plus de trois à quatre ans, parce que, dès que leurs racines ont trouvé l'humidité, elles se pourrissent et la plante meurt; il faudrait donc, pour les terres basses de la Louisiane, se procurer des plants de la

nature de ceux qui aiment les lieux humides, on ne serait plus obligé de renouveler ses treilles de trois ans en trois ans; mais à défaut de ce genre de plant que notre Europe n'a guère conservé, on devrait du moins enter ces plants d'Europe sur les vignes de la Louisiane, qui croissent dans les lieux marécageux: alors on aurait de vieux ceps, qui, vivant long-temps, perfectionneraient leur fruit.

Il ne suffisait pas d'avoir découvert pour le Ouachita l'espèce de froment convenable à son climat, il fallait un moulin pour le réduire en farine; et, faute de cette machine, le blé était resté dans les gerbiers, s'y était perdu; on en avait seulement conservé pour semer. Pendant mon séjour on s'occupa des moyens d'établir enfin un moulin, et ce projet excita déjà quelques habitans à reprendre la culture du froment, car les farines que l'on tire de la ville ou des Natchez reviennent à vingt piastres et plus le baril, pesant 180 à 190, et sont pour l'ordinaire échauffées.

M. *Danemours*, ancien consul de France à Baltimone, était venu se retirer pendant quelques années dans ce canton, il y avait établi une habitation assez jolie. Cet homme estimable par la douceur de ses mœurs, par

un esprit cultivé, employait quelques nègres que son excessive indulgence avait déshabitués du travail, à façonner dans son champ des sites de jardins anglais. C'était, il faut en convenir, bien mal choisir le lieu et le temps. Là où les premiers besoins de la vie doivent occuper avant tout, où la nature opulente produit avec somptuosité les plus grands effets, recrée toujours sans se répéter, comment s'aviser de défigurer un champ spacieux par de maigres groupes froidement espacés? quel plus beau jardin anglais au milieu de ces superbes forêts, que ce même champ bien net, bien régularisé en carreaux de maïs, de cotonniers, de melons, de giraumonts. Près de nos villes, à la bonne heure, où la vue est fatiguée de symétriques distributions, recréez-là par des irrégularités apparentes. Et, tandis que, non loin de Paris, je me plaisais tant au milieu de ces bosquets agrestes, je me promenais avec délices au Ouachita, sous une belle avenue de platane allignée par les soins du même M. Danemours. Des illusions de ma terre natale me suivaient sous ces ombres solitaires.

Un émigré français, appelé le *marquis de Maison-Rouge* qu'on m'a dit avoir été trésorier de France à Perpignan, avait obtenu

du gouvernement espagnol une concession de terres au Ouachita de près de deux millions d'arpens; il fut prendre possession de ses vastes états, en carrosse : mais le carrosse vint démonté, par le même bateau qui amena sa seigneurie ; et, quand elle fut arrivée sur ses terres, il ne se trouva pas de chemin pour faire passer le carrosse, pas même de vassaux pour admirer la magnificence de Monseigneur. Le carrosse s'en est retourné comme il était venu, sans avoir jamais roulé sur cette terre virginale.

Ce marquis de *Maison-Rouge* avait promis de peupler avec célérité ce grand domaine, et il en valait en vérité la peine ; car, sur une longueur de plus de trente lieues, il contenait de belles prairies bordées par la rivière, entrecoupées par des ruisseaux et des bayoux, et avoisinées par-tout de superbes bois. Le gouvernement accordait encore pendant trois ans une somme honnête pour chaque famille qui viendrait s'établir. M. de *Maison-Rouge*, en homme qui aime les arts, fit venir des horlogers, des bijoutiers et autres pareilles espèces de Messieurs. Des rustauds de paysans n'étaient pas de son goût. Et aussi, dès que la pension du monarque eut cessé, ces Mes-

sieurs s'en sont allés laissant la concession intacte transmise ainsi, à la mort du marquis de *Maison-Rouge*, à une famille de la Nouvelle-Orléans, nommée de *Bouligny*, qui, par spéculation, la conserve encore intacte.

Un autre émigré, mais hollandais, nommé *baron de Bastrop*, que j'y ai retrouvé, avait, quelque temps après, obtenu une autre concession d'environ quinze cent mille arpens, qui remontait plus haut le long de la rivière, s'étendait à travers de magnifiques prairies en avançant vers les Arkensas. Ce baron hollandais devait aussi faire venir force Hollandais, force Allemands, et faire, d'une partie du nord de l'Allemagne, autant de sujets de sa majesté catholique ; et, pour agrandir ses moyens, il s'était fait donner le privilége de la traite avec les Sauvages. Un négociant de la Nouvelle-Orléans, nommé Delisle-Serpi, riche, mais tête ardente, fut associé aux spéculations brillantes de la traite, et il fournit les fonds avec profusion.

Je trouvai cet établissement sur pied, de vastes magasins, un directeur, des commis, des agens de diverses espèces, deux interprètes à deux mille livres d'appointement chacun. Avec tout cela il y avait des arrangemens

avec les commandans, en raison de la protection qu'ils accordaient à la traite : le baron tirait à son tour des magasins ce qui lui était nécessaire. Quels immenses produits il faut, me dis-je, pour fournir à l'entretien de tant de monde et au gaspillage encore plus considérable de chacun d'eux. Un mois ou deux après, la faillite du malheureux Serpi fit cesser mon étonnement. Un basque, nommé *Cortès*, le commis de cette maison, en était devenu l'associé ; il recueillit une partie de ses dépouilles (si on peut comparer de grandes choses aux petites), comme fit envers le malheureux Montézuma, le grand Ferdinand Cortès de qui il avait reçu l'hospitalité.

Pendant environ trois ans qu'avait duré cet établissement, le baron hollandais s'était occupé à commencer, à défaire, à reconstruire un moulin à scie pour les races futures du Ouachita, où, tant que la saison le permettait, il employait vingt à vingt-cinq ouvriers à une piastre par jour payés des fonds Delisle-Serpi. En même temps il soignait vigilamment à ce qu'aucune denrée nuisible à son privilége de traite ne fût importée dans le poste ; et, étendant beaucoup trop loin sa surveillance, il était cause que les habitans man-

quaient de tout et payaient les moindres objets fort chèrement. Son aveugle cupidité l'empêchait de remarquer qu'il en était la première victime ; car, en contribuant à approvisionner largement ce canton, il aurait ainsi déterminé grand nombre de colons à venir s'établir sur sa concession ; il ne lui fallait pour ainsi dire qu'un instant pour arriver à une immense fortune, et par les voies les plus honorables ; mais, loin d'appeler d'utiles habitans sur ses déserts, les encourager à s'y fixer en en devenant le père, ou du moins le protecteur, il repoussait loin de lui ceux qui l'avoisinaient.

J'ai vu un bon et laborieux Canadien, nommé *Jean-Pierre*, père d'une nombreuse famille, qui avait défriché et planté une jolie habitation attenant le chef-lieu, et limitrophe au baron ; il fut obligé de l'échanger pour une autre à vingt lieues de là par eau. Ce Canadien versait des larmes de regrets en parlant ; et cette habitation, envahie par l'insatiable baron, était tombée en friche, et les bâtimens en ruine. Ce coin de terre du Cataoulou, dont j'ai parlé précédemment, occupé par un Bordelais estimable qui l'avait défriché, faillit aussi être enlevé à son propriétaire par le baron ;

sous prétexte d'utilité publique; et si le Bordelais n'eût fait au baron d'énergiques menaces, il en était dépouillé.

Peu d'hommes cependant inspirent par leur dehors autant de confiance et d'intérêt : un beau physique, une figure douce et calme, des manières simples et aisées, une conversation agréable sans être brillante, de l'affabilité, aucune prétention apparente, ne refusant jamais d'obliger, dans sa maison, le meilleur des maîtres; il faut donc que ces défauts tiennent plutôt aux vices de son esprit qu'à ceux de son cœur. Séduisant partout sans de grands moyens d'esprit et d'instruction, il a, dans les Etats-Unis, au Kenkuti particulièrement, sans s'enrichir, ruiné tous ceux qu'il a entraînés dans ses projets; tous ses pas sont marqués par des désastres. A la Louisiane, tous les gouverneurs et gens en place ont été constamment subjugués par lui; il est reparti du Ouachita, n'en emportant rien, y ayant fait plus de mal que le plus méchant des hommes, n'ayant pas seulement établi un seul habitant sur ses terres On voit comme ces deux grandes concessions, faisant environ trois millions d'arpens, accordées pour accélérer les établissemens de ce beau pays, séparent par d'immenses

déserts les autres habitations, et sont le plus grand obstacle à sa prospérité.

En débarquant, un homme à bonne tournure, à figure spirituelle, d'un âge moyen, m'aborda, lia conversation sur les nouvelles de la ville, de l'Europe, et finit par m'engager avec instance à venir me reposer à son habitation tout vis-à-vis; j'acceptai, et je fus agréablement surpris de trouver dans ces régions lointaines une maison propre, distribuée, ainsi que les dehors, avec quelque intelligence. Le verger et le jardin, placés comme en aile aux deux extrémités de la maison, étaient plantés et tenus avec soin; et je ne ferai pas grâce de la basse-cour où, dans ces pays chauds, il faut une extrême propreté pour les animaux, airer surtout les lieux destinés aux volailles, autrement les chaleurs favorables à leur multiplication font pulluler les poux qui les dévorent et les détruisent; et j'ai vu des colons, entassant inconsidérément cent couvées dans un espace resserré, n'en pas avoir une seule qui vînt à bien. Mais là des bâtimens assez spacieux étaient isolés, bien orientés, bien percés, élevés particulièrement sur de hauts dés; et, avec des planchers d'en bas à jour, ils pouvaient être journel-

lement nettoyés et lavés. Un très-beau désert (champ) d'une cinquantaine d'arpens, s'étendant en face de la maison, était cintré par des bois lointains, hauts, serrés, vivaces, et dégarnis de cette barbe espagnole qui, dans la colonie, semble partout flétrir la nature. Ces défrichemens, ces plantations, ces constructions étaient, me dit-il, son ouvrage. Il y a donc long-temps, lui dis-je à mon tour, que vous habitez ces lieux; et vous avez donc un certain nombre de bras pour exécuter tant de de travaux ? Il n'y a pas encore sept ans, me répondit-il, que j'ai commencé cette habitatation où vivait un chasseur canadien, sous une mauvaise baraque, avec à peine deux ou ou trois arpens de terre défrichés, et depuis ce temps quatre nègres m'ont suffi et me suffiront même pour reculer mes défrichemens. Mon étonnement était extrême, il s'en apercevait. Ces occupations, ajouta-t-il, ne m'empêchent pas de cultiver les lettres à l'aide d'une bibliothèque choisie, de me livrer à la poésie pour laquelle j'ai une grande passion, à la médecine et à la botanique, dans la seule vue de me rendre utile, car je suis ici le seul exerçant l'art de guérir, et je le fais gratuitement.

Quoi ! dans ces déserts, m'écriai-je, la lyre d'Apollon résonne, et la nature est étudiée ! Que je me félicite d'avoir cédé à vos obligeantes instances ! Ce goût sage qui se décèle partout ici, me dit ce que doivent être des vers, enfans d'heureux loisirs, inspirés dans ces silencieuses retraites. Il faut donc, ajoutai-je, que, venu tard dans cette colonie, vous y soyiez arrivé avec une éducation avancée et soignée. Quand des événemens m'amenèrent à la Louisiane, me répondit-il, mon éducation était seulement ébauchée. J'appartiens à une des principales familles de Montpellier, distinguée dans la magistrature, alliée même de très-près à une des personnes occupant en France une éminente place; et un frère aîné, voyageant pour s'instruire, m'emmena, me fit parcourir avec lui les îles de la Méditerranée; de là nous revinmes à la Martinique, où je le perdis. Abandonné alors à moi-même, je m'embarquai bientôt pour la Louisiane, où, par ma facilité à apprendre les langues, je fus promptement en état de faire un commerce lucratif avec les Sauvages; et, après bien des événemens et des pertes, j'ai ramassé les débris de ma fortune pour passer ici des jours tranquilles et, je crois, plus utiles. Oserais-je,

Monsieur, lui dis-je alors, vous demander le nom de la famille à qui vous appartenez? De *Badinsse*, répondit-il. De *Badinsse*! je n'ai pas l'honneur de connaître ce nom.

Sur ces entrefaites on servit le souper qui fut très-bon; j'y vis paraître madame de *Badinsse*, à taille épaisse, courte, et à bonne figure; mademoiselle de *Badinsse*, fraîche et jolie comme on peut l'être à quatorze ans, et un homme que je présumai être une espèce d'économe. Je ne pus juger du genre d'esprit de personne, aucun n'ouvrit la bouche, excepté M. de *Badinsse*; ce qui me contraria un peu. Au sortir de la table, l'homme qui avait été du souper alla chercher un gros livre et nous lut des morceaux de poésie de M. de *Badinsse*, selon que l'auteur les lui indiquait: c'étaient des épîtres, des chansons, des épigrammes. Je vis d'abord que le poète était très-familier avec son Boileau et quelques autres de nos modèles; il y avait de la gaîté et de la vivacité dans ses productions, de la négligence, beaucoup de saillies vives, des traits extrêmement piquans: mais je ne tardai pas à découvrir que ce poète que j'avais présumé tout occupé à chanter la belle nature, le bonheur de la vie solitaire, n'avait exercé sa

verve qu'à de mordantes satires qu'avaient fait naître des querelles particulières. Chacun de ses caustiques couplets amenait l'histoire scandaleuse du canton, et il s'y trouvait des choses extrêmement graves, qui avaient valu à l'auteur des ennemis, des punitions, des persécutions. Il me peignit surtout l'ancien commandant Filiol, comme le plus avide tyran qui eût jamais existé. Dans ses exagérations il y avait malheureusement des choses vraies; il n'épargna pas le nouveau commandant, et les familles principales du canton furent passées en revue sous l'aspect le plus désagréable. Nous prolongeâmes ainsi la soirée jusqu'après minuit; et, quand j'allai me coucher, ces tableaux affligeans de haine, d'intrigues, de vexations, de crimes, m'avaient tellement noirci l'imagination, que je passai la plus mauvaise nuit.

Le lendemain matin, la conversation devint à peu près la même, en attendant le déjeûner; nous étions à nous promener sous la galerie, lorsque parut un grand homme à cheval, la tête enveloppée de mouchoirs. A sa vue, M. de *Badinsse* me quitte précipitamment et revient bientôt. Le grand homme, descendu de cheval, monte à l'appartement, expose qu'il est cruellement tourmenté d'un

mal de dents qui ne lui laisse du repos ni jour ni nuit. Asseyez-vous, dit l'esculape, que j'examine un peu dans quel état est la dent dont vous souffrez. L'homme n'est pas plus tôt assis, qu'il pousse un cri : c'était la dent arrachée avec tant de célérité, que je ne m'étais pas même aperçu que M. de *Badinsse* eût un instrument à la main. Nous déjeûnâmes. Durant le déjeûner, l'homme à la dent arrachée parla beaucoup de l'état de la santé d'une dame que M. de *Badinsse* venait de guérir d'un énorme apostume à la cuisse, qu'il avait fendu depuis la hanche jusqu'au genou, et guéri par un traitement suivi.

Une discussion grammaticale s'éleva, je ne sais comment, sur une expression, car M. de *Badinsse* était rigoriste dans son langage. Il court à son dictionnaire, me l'apporte, en me disant: Cherchez et lisez. Je lis l'article. Il ne peut pas être ainsi, me dit-il. Donnez-vous la peine de le lire vous-même, repliquai-je en lui présentant le livre. Je ne puis lire, reprit-il avec vivacité. — Eh! mais vous avez cependant d'excellens yeux. — Ce n'est pas cela, c'est que je ne sais pas lire. Comment! vous ne savez pas lire, dis-je avec étonnement! — Non, vraiment, je ne sais pas lire; tout le poste vous l'attestera, et

Monsieur aussi qui est présent. Hier soir, vous l'avez vu, je me suis servi, pour vous lire mes poésies, d'une personne que j'occupe à écrire sous ma dictée quand je compose, et à faire mes lectures ordinaires pour mon instruction et mes affaires. Jamais surprise ne fut pareille à la mienne ! Un littérateur, un poète, un médecin, qui devient tout cela, sans savoir lire, et au milieu des déserts, surtout à travers des occupations multipliées, de longs voyages, de grands travaux, avec les passions fougueuses du jeu et des plaisirs, car cet homme était ainsi ; et, quelque imparfaites que fussent ces connaissances, c'était encore une chose inouie.

Peu de jours après, lorsque je fus un peu plus lié chez le commandant, j'en parlai à tout le monde, on m'assura le fait. Je parlai de son nom, de sa famille, et de beaucoup d'autres choses qu'il m'avait dites. M. de *Badinsse*, extraordinaire à beaucoup d'égards, me dit-on, est surtout menteur extraordinaire ; son nom, quand il est arrivé, était *Badin*, c'était un petit malheureux mousse qui a intéressé par son agréable vivacité, et qui est né de parens obscurs, comme on s'en est assuré ; et vous voyez

Badin, *Badine*, de là est venu de *Badinsse*, pour l'harmonie poétique. Une bonne éducation qui aurait corrigé cet horrible défaut du mensonge, qui aurait dirigé ce caractère ardent vers des objets plus relevés que la satire, aurait certainement développé de grands talens, et c'eût été sans doute un grand homme.

Ce secrétaire de M. *Badin* ou de *Badinsse*, nommé *Racine*, était la pâte d'homme la plus patiemment passive qui ait jamais existé, tandis que les impétueuses boutades de son maître faisaient fuir tout ce qui l'environnait; il écrivait, raturait, ajoutait, remettait, sans montrer la moindre émotion; et il croyait, en écrivant les pensées de ce grand maître, être associé à sa gloire. Tel Philostrate nous peint l'humble Damis auprès d'Appollonius de Tyane, la plus heureuse des fictions de M. de *Badinsse*; c'est celle qui, quelque temps après mon départ, fit croire à un chapelier de Paris, arrivé depuis, que sa propriété valait trois fois au-dessus de ce qu'elle était réellement. Ce chapelier, qui ne se connaît pas en fictions poétiques, quoiqu'il sache lire, est tellement ennemi de la science, qu'il avait quitté Paris, parce qu'il y voyait des savans occuper de grandes places; et, trouvant encore à la Nouvelle-

velle-Orléans trop de science, il a été se confiner au Ouachita, à la place de M. de *Badinsse:* il ne pouvait assurément mieux choisir.

M. *Schol* (c'est son nom) aurait dû au moins ne pas dédaigner la science de calculer juste, sa jolie et aimable épouse qui ne semble pas avoir la même antipathie pour la bonne instruction s'en serait mieux trouvée. M. *Schol*, digne émule du marquis de *Maison-Rouge*, n'a point, il est vrai, traîné comme lui un carrosse dans ces déserts ; mais il y a amené à grands frais de somptueux meubles d'acajou fabriqués cependant à Paris par des savans dans cet art, plus dispendieux encore que le carrosse, beaucoup plus embarrassans et tout aussi inutiles.

CHAPITRE LIV.

Pelleteries, signes d'échange au Ouachita. Observations sur les Échanges en nature, plus avantageuses que faites en numéraire. Que tous les États doivent favoriser les Échanges en Denrées du pays. Espèces de Pelleteries communes au Ouachita. Influence des Européens sur les Mœurs des Sauvages ; elles ont plutôt gagné que perdu à cet égard. Pourquoi les Sauvages n'ont pu être civilisés depuis trois siècles. Moyens faciles pour y parvenir. Détails géographiques sur cette Contrée. Avantage que promet la Rivière pour le Commerce. Carrières et Eaux minérales qui se trouvent en remontant.

Un grand nombre de sauvages, habitant au haut de la rivière d'Ouachita, vers celles des Arkansas, étendant leurs courses jusque vers la Rivière-Rouge, se rendent au poste du Ouachita pour y traiter de leurs chasses ; la

saison ordinaire de ces rendez-vous est le printemps, et c'était l'époque où je m'y trouvais; aussi chaque jour j'en voyais arriver avec leurs familles. L'abondance des pelleteries qu'ils y apportent, et celles que les colons rassemblent eux-mêmes, font que c'est dans ce canton la denrée la plus commune, celle qui sert principalement de moyen d'échange; et c'est même le signe général des transactions, car un marché fait en piastres est payé en pelleteries, à moins qu'on n'ait stipulé le contraire.

Le sauvage donne ses pelleteries pour des couvertures, des fusils, de la poudre, des balles, du limbourg, etc.; le colon de même pour des toiles, des étoffes, des souliers, du vin, du tafia, de la farine. Si, au lieu de ces échanges, on les payait en argent, ils seraient obligés avec cet argent d'aller ensuite se procurer les objets qui leur sont nécessaires; ainsi, au lieu de terminer leurs affaires en une seule opération, ils en feraient deux. Mais, comme il faut que celui qui apporte des denrées gagne avec eux, il faudrait aussi que celui qui apporterait de l'argent gagnât à son tour. Le sauvage et le colon retireraient donc moins de leurs pelleteries par cette double

opération ; mais s'il arrivait que celui qui apporterait l'argent, ayant, dans ce métal, une denrée plus précieuse et plus rare, voulût s'en prévaloir, et exigeât alors un bénéfice plus considérable, le sauvage et le colon retireraient d'autant moins de leurs pelleteries. Si encore le propriétaire d'argent, toujours assuré de s'en défaire, ne se donnait pas la peine de l'apporter aux rendez-vous ordinaires du sauvage et des colons, ceux-ci seraient donc obligés d'aller au loin chercher ce marchand d'argent, de perdre beaucoup de temps qu'ils auraient employé à la chasse et à d'autres occupations : ainsi moins de pelleteries et de denrées à vendre de la part du sauvage et du colon, et surcroît de dépense. Et encore si la denrée rare de l'argent faisait que souvent il n'y en eût pas suffisamment pour tous les vendeurs, alors ceux qui n'auraient pu vendre seraient embarrassés de leurs pelleteries, et ne pourraient se procurer par elle ce qui leur est nécessaire. Leurs pelleteries qu'il faudrait remporter, emmagasiner, soigner pour un autre temps, leur seraient onéreuses ; et le propriétaire d'argent voyant cet état de choses, et voulant en profiter, ne manquerait pas de diminuer le prix des pelle-

teries, ce à quoi consentiraient le plus grand nombre des vendeurs pressés par leurs besoins. Ainsi, pour avoir de l'argent, il y aurait multiplication de courses, d'embarras, de peines, d'inquiétudes, et diminution de pelleteries et de leur prix; par la raison, 1° que l'argent double les opérations; 2° parce que l'argent est une denrée qui vient de loin, ne peut pas se multiplier autant et aussi promptement que les produits de la chasse d'un côté, et de l'autre que ceux des fabriques.

Au Ouachita on fait donc très-prudemment de laisser la denrée la plus commune être le moyen ordinaire des échanges, et de ne pas forcer d'y faire intervenir l'argent; mais ce qui se pratique au Ouachita ne devrait-il pas exister dans tous les lieux du monde? le signe représentatif d'échange ne devrait-il pas toujours être pris dans la denrée la plus abondante du pays: alors toutes les autres denrées ne manquant pas de signes représentatifs pour être échangées, le seraient toujours facilement et promptement; et en même temps le signe représentatif qui aurait une valeur par son utilité intrinsèque, et qui en acquerrait une autre en devenant signe représentatif, ne pourrait jamais être avili; il servirait à faire

valoir les autres denrées, comme les autres denrées le feraient valoir.

Mais si, au lieu d'aller prendre chez vous-même ce signe, de choisir pour cela une denrée que vos travaux, votre industrie puissent toujours accroître; si, dis-je, au lieu de cela, vous allez prendre un métal, qui ne se trouve pas chez vous, qui, étant rare par sa nature, ne peut jamais suffire à tous vos besoins d'échange, et qu'une infinité de circonstances peuvent encore contribuer à rendre plus rare; il faudra donc donner beaucoup de denrées pour ce métal, ou les garder, les laisser se détériorer, à défaut de ce métal. Et plus vous serez riche en denrées, plus vous deviendrez véritablement pauvre, parce que les signes d'échange n'augmenteront pas en proportion de vos denrées. Je suppose que vous n'ayez que pour un million de métal; si vous avez pour deux millions de denrées, on ne pourra vous donner en échange que ce million; si vous en avez pour trois, on ne vous donnera encore que ce million; pour quatre et plus, toujours seulement ce million: ainsi plus vous serez riche en véritable richesse, plus vous deviendrez véritablement pauvre. Et depuis un siècle à peu près que se fait dans ces con-

trées le commerce de la pelleterie, les prix en échange sont également les mêmes ; tant de peaux pour une couverture, tant pour un fusil, etc. Plus la quantité de pelleterie augmente, plus les objets de fabrique peuvent augmenter ; ainsi plus le sauvage est actif, plus le fabricant le devient aussi. Le bien de l'un fait donc le bien de l'autre, et tout cela serait bouleversé s'il fallait de l'argent.

Imprudens européens, faut-il donc aller dans les déserts du Ouachita pour vous montrer la cause de vos misères ? J'entre dans vos celliers, des rangs serrés de tonneaux pleins, entassés, en rendent l'accès presque impossible ; autour d'eux le bruit des maillets qui font résonner de leurs coups précipités d'autres tonneaux, m'annonce que bientôt les pressoirs gémissans vont faire couler de nouveaux flots de vin. Dieu soit loué, m'écriai-je ! Heureux habitans, vos jours fortunés s'écoulent dans le sein de l'abondance ! mais, au lieu d'actions de grâces, j'entends ces paroles entrecoupées de soupirs : Nous sommes ruinés, nous n'avons point d'argent pour payer ces ouvriers qui cultivent nos vignes, ces échalas qui les soutiennent, ces tonneaux qui enferment nos vins, ces contributions que nous

devons acquitter, et tout ce qui est nécessaire à nos besoins, et cet *argent* devient plus rare à proportion que la terre devenue plus féconde nous le rend plus nécessaire.

Plus loin je parcours de spacieuses prairies couvertes de gras troupeaux ; je vois des plaines ondoyantes de moissons dorées, des fermes perdues au milieu de leurs hauts gerbiers ; je trouve dans leurs maisons des hommes occupés à étayer leurs greniers s'affaissant sous le poids des grains, et partout se répètent lamentablement ces paroles. Nous n'avons point d'*argent*, et l'abondance de nos denrées qui nous le rend de plus en plus nécessaire nous le rend de plus en plus rare. Enfin, près d'une grande ville, de vastes ateliers s'offrent à mes regards ; ils sont assiégés de malheureux sollicitans du travail, et ces ateliers sont déserts. Pourquoi donc ces bras producteurs ne sont-ils pas employés ? — Nous ne pouvons pas avoir d'argent pour les payer, s'écrient les chefs de ces ateliers! et nos magasins sont encombrés d'étoffes convenables à toutes les saisons, à tous les âges, à toutes les conditions ; mais faute de consommateurs qui aient de l'argent, nous ne pouvons les vendre.....

Malheureux ! mille fois malheureux ! répétai-je avec transport. Ces étoffes ne devraient-elles pas vêtir ceux qui font multiplier les troupeaux, qui font naître les moissons, qui rendent les vendanges abondantes ? à leur tour vous recevriez d'eux ces précieux biens de la terre, nécessaires à tous les hommes ; et vos ouvriers, vêtus et nourris par vos soins, multiplieraient leurs familles qui augmenteraient les consommations de vos propres étoffes, et celles des divers produits de la terre. Mais dès que l'argent est devenu une fois l'unique moyen des relations commerciales, il ne peut y avoir de moyens d'échanges qu'en raison de sa masse; au-delà, les échanges cessent, l'industrie par conséquent, et en même temps la population. Ainsi ce métal, qui devient avant tout le régulateur des richesses agricoles et commerciales, pose impérieusement les limites de la population ; et, à mesure que sa masse s'étend et se resserre, la population augmente ou diminue ; encore faut-il qu'une infinité de circonstances concourent à accélérer sa circulation ; car si la crainte ou d'autres motifs viennent la suspendre, tout souffre ; et dans les grands États, où sa circulation se reporte avec rapidité au

centre pour retourner lentement et péniblement aux extrémités, il fait souffrir ce centre où il est trop abondant et trop stagnant ; il y cause des obstructions, des excroissances, tandis que les extrémités sont, par son défaut, dans un état de débilité et d'épuisement qui dessèchent peu à peu ces contrées ; et comme ces grands arbres, dont la sève ne saurait plus s'étendre aux extrémités des rameaux, il voit chaque jour sa belle cime se dégrader.

Mais si tout-à-coup ces mines d'où sortent ce fatal métal allaient être dévorées par des feux souterrains, et si des causes extraordinaires allaient faire disparaître celui qui est disséminé parmi les nations, toutes les relations sociales s'anéantiraient donc avec lui, les hommes désunis se disperseraient de nouveau sous d'éternelles forêts. Oh ! non, dites-vous, on recevrait d'autres signes d'échanges. Eh bien, faites donc dès à présent ce que vous feriez alors, puisque ce signe arrête l'accroissement de vos richesses et de votre population. Moins sévère que le législateur de Sparte, je ne dirai pas. Bannisez-le, proscrivez-le ; mais je dirai : Loin de chercher à le rendre de plus en plus nécessaire, faites que peu à peu il le soit moins, que votre législation, que vos

institutions, que vos réglemens aient continuellement en vue d'en atténuer la nécessité, de le remplacer par d'autres valeurs ; de favoriser surtout les transactions en nature : tels sont, par exemple, les baux payables en denrées plutôt qu'en argent ; ce qui, ramenant davantage les propriétaires à leurs champs, tournerait de plus au profit de l'agriculture, etc.

Si dans les États-Unis on voit partout les produits des fabriques anglaises à meilleur marché même qu'en Angleterre, c'est qu'indépendamment des avantages des primes, les Américains les obtenant presque toutes par les moyens d'échanges de denrées, économisent l'achat de l'argent (ce dangereux intermédiaire). J'ai souvent fait ici la comparaison des marchés faits en nature ou en argent, et j'y ai toujours vu de l'avantage ordinairement pour les deux contractans. Et il faut poser pour principe que toute denrée vendue pour de l'argent, est plus avantageusement vendue que celle qui l'est pour des denrées ; il faudrait sur cette importante question bien d'autres développemens qui me meneraient ici trop loin.

Les pelleteries que l'on tire du Ouachita sont principalement des peaux de chevreuil

employées en Europe pour du daim, un peu de celles d'ours, et quelques-unes de celles de l'outre. Chaque année la quantité diminue à mesure que les établissemens s'étendent. La chair du chevreuil est pour ainsi dire ici la viande de boucherie : on en fait de la soupe qui est fort bonne ; mais la viande alors trop délavée ne vaut plus rien, on la mange le plus communément en grillade. Celle d'ours est beaucoup meilleure, je la préfère au porc frais auquel elle ressemble beaucoup pour le goût, mais elle est plus délicate.

L'ours absolument frugivore dans ces contrées s'engraisse étonnamment, puisqu'il s'en trouve dont on tire plus de quatre-vingts pots d'huile ; sa graisse est en effet si fine et si délicate, qu'elle conserve tout l'été sa fluidité ; l'hiver, elle se fige à peu près comme l'huile. Tous les chasseurs assurent que l'ours se retire pendant l'hiver dans le creux des arbres, et sur-tout dans ces épaisses lisières de cannes ; et, quoique l'hiver ne se fasse sentir qu'isolément quelques jours, cet animal ne quitte pas sa tanière, il se nourrit en se léchant les pieds. Des naturalistes prétendent en effet que ses pieds sont pourvus de glandes toujours imbibées d'une substance laiteuse ; il

faut donc supposer que cette immense quantité de graisse fluide qu'a accumulée l'ours pendant la saison des fruits, s'écoule et s'élabore par ces glandes. Le cochon, couvert d'un épais lard, mange alors beaucoup moins, ce qui prouve que cette graisse devient aussi pour lui une substance nourrissante. Le chevreuil a aussi sa graisse pour la saison de l'hiver et le temps du rut; mais c'est un suif ferme qui ne diminue pas sensiblement la vélocité de cet animal. Sa seule défense est la fuite.

La chasse du chevreuil est aisée et peu fatigante. Le chasseur s'avance sans chiens pas à pas, à travers les bois : lorsqu'il aperçoit le chevreuil, il se coule et s'approche de manière à être masqué par des arbres. S'il est découvert par le chevreuil, il s'arrête, fait avec ses mains quelques mines qui fixent l'attention du chevreuil, et semblent l'amuser quelques momens ; peu à peu il lève son fusil et l'ajuste. Souvent les sauvages vont deux ensemble, l'un porte une tête de chevreuil rembourrée ; et, caché derrière un arbre, il avance cette tête, fait divers mouvemens qui amusent le chevreuil ; pendant ce temps l'autre sauvage, derrière un autre arbre, le tire.

Les chevreuils du bas de la Louisiane sont

beaucoup plus gros que ceux de la haute : on en juge par les peaux, celles des mâles pèsent jusqu'à six ou sept livres, tandis que plus haut elles ne pèsent que trois à quatre.

Je ne répéterai pas ce que tant de voyageurs ont écrit sur les mœurs des sauvages ; je m'arrêterai seulement à quelques observations particulières, que je présume utiles à l'histoire de l'homme.

Des écrivains ont beaucoup parlé du changement des mœurs des sauvages par leur communication avec les européens ; cela est vrai à quelques égards, mais ils ont exagéré selon la diversité de leurs opinions. Les mœurs des sauvages, comme celles de tous les hommes de la terre, sont essentiellement déterminées par les moyens dont ils se procurent l'existence ; là est le type primordial de celles de toutes les nations et de toutes les conditions. Les sauvages vivent principalement de chasse, le reste n'est pour eux que l'accessoire ; la chasse est donc parmi eux le grand modificateur de mœurs. Avant qu'ils eussent des armes à feu, ils s'assemblaient en grand nombre pour ces chasses ; ils formaient de grandes battues, et, resserrant de plus en plus le gibier, ils l'accablaient en même temps de leurs traits,

tandis qu'en chassant isolément, ils n'auraient jamais pu arrêter les grands animaux, tels que les bufles, les ours et les cerfs. Ces chasses communes nécessitaient des assemblées préliminaires, des conventions, des dispositions; il fallait ensuite distribuer le gibier entre tous; de là des assemblées, des délibérations, des réglemens avant, pendant et après les chasses; de là, pour le départ, des fêtes, des danses, afin de s'encourager ; et, quand les chasses étaient heureuses, des fêtes plus solennelles et plus prolongées, les éloges de ceux qui s'étaient distingués par leur adresse ou leur courage, où ne manquaient pas d'intervenir les louanges des chasseurs morts depuis peu; alors des gémissemens, des plaintes, des chants lugubres; les chasses publiques associaient ainsi chaque individu au bonheur public.

Lorsque les armes à feu, plus avantageuses que les flèches, vinrent les remplacer, un seul individu ou un petit nombre purent entreprendre des chasses. Cette affaire de tous les jours cessa d'être une affaire publique : les grandes assemblées et les grandes fêtes devinrent donc moins fréquentes, et n'eurent plus le même appareil, ainsi que leurs danses

et leurs jeux. Les mœurs publiques de ces sauvages s'affaiblirent donc. Ils vécurent davantage en famille et en petites sociétés ; ils n'eurent besoin de continuer à rester en corps de nation, que pour soutenir des guerres contre ceux qui les gênaient dans leurs chasses. Ce fut presque le seul lien national qui leur resta ; mais celles des peuplades qui se trouvèrent voisines des européens, protégées par eux, ne craignant plus d'être détruites ou chassées par d'autres peuplades guerrières, ont presque cessé d'être corporation nationale ; elles se sont dispersées peu à peu en petites bourgades et en familles, qui n'ont plus entre elles que des relations accidentelles.

En même temps, cet usage des armes à feu rendait nécessaires et constantes leurs relations avec les européens, pour en obtenir avec ces mêmes armes de la poudre et du plomb, quelques instrumens de fer, tels que des hachettes et des couteaux, si supérieurs à ceux qu'ils employaient auparavant. Donnant en échange des peaux, dont quelques-unes servaient à les couvrir, ils se sont aussi accoutumés à les remplacer par des couvertures et de gros draps, infiniment plus commodes ;

et

et peu à peu ils ont perdu l'habitude de se vêtir de pelleteries. Voilà l'espèce d'influence que les européens ont eue sur les sauvages.

On a prétendu que leurs mœurs particulières s'étaient corrompues avec les européens, et que nous leur avions donné une infinité de vices ; cela n'est pas vrai. L'état déplorable où les excès des liqueurs fortes a réduit plusieurs d'entre eux, a donné lieu à des déclamations outrées. Voici à quoi cela se réduit.

Quelques sauvages vivant habituellement autour des européens, y étant presque dans un état de domesticité, s'enivrent trop ordinairement, et plusieurs d'entre eux en sont la victime, comme des européens le sont parmi nous. Mais dans les régions plus éloignées, ou errant dans les forêts, ils n'ont occasion de communiquer avec les colons qu'après leurs chasses, et alors seulement ils peuvent obtenir de ces liqueurs enivrantes ; et comme on connaît l'état de fureur où elles les jettent, tous les gouvernemens défendent de leur en vendre. Les traiteurs ont eux-mêmes intérêt de ne pas les enivrer, parce que leurs denrées et leurs personnes même seraient exposées. Ce n'est guère qu'à la fin des traites, et au départ des traiteurs, qu'on leur en laisse une

petite quantité en forme de présent; c'est alors aussi où est le danger, où leurs femmes cachent les fusils, les couteaux et les casse-têtes; c'est donc tout au plus une fois ou deux dans l'année où ces chasseurs peuvent s'enivrer, et ce n'est pas là ce qui pourrait faire dégénérer ces races, comme des écrivains l'ont prétendu. Les tribus éloignées, qui, ne communiquant pas avec les européens qui n'ont pas encore l'usage des armes à feu, n'offrent pas des mœurs meilleures, et une conformation physique plus parfaite que les autres.

Et je crois que, pour ce qui concerne les qualités morales, ils ont plutôt gagné que perdu avec les européens. Les sauvages sont menteurs et faux, c'est l'attribut de la faiblesse. Tous les peuples de la mer pacifique et des autres régions où des voyageurs ont abordé pour la première fois, ont aussitôt décelé ce caractère de mensonge et de fausseté, qui naît du desir de cacher ce qu'on craint de faire connaître à un autre plus fort que soi. Les sauvages de toutes les parties du monde sont également voleurs, parce que la propriété ne s'étend et ne se déploie que dans une civilisation avancée. Tout étant presque commun dans leur état, ils ne font pas diffi-

culté de prendre ce qu'ils trouvent bon. Celui qui a faim, et qui rencontre dans les bois des viandes pendues à un arbre, en coupe le morceau dont il a besoin, comme il laisserait couper de celle qui serait à lui. Si une cabane vide s'offre à lui lorsqu'il est fatigué, il y entre et s'y couche par la même raison comme dans la sienne. Le sauvage, accoutumé à user presque toujours de ce qui est à d'autres, ne s'imagine pas alors faire une grande offense à un européen lorsqu'il lui prend quelques objets qui lui font envie. Il ne se doute pas combien ces objets ont coûté de temps, de travail à l'européen; et jusqu'à ce que ses idées aient été réformées, il ne voit dans l'européen qu'un fantasque et un désobligeant.

Pendant les six semaines que j'ai resté au Ouachita, j'avais pour logement une cabane isolée autour de laquelle une centaine de sauvages couchaient la nuit, le jour ils y entraient, s'y asseyaient. Je sortais souvent; je les y laissais seuls; je m'en éloignais; et jamais ils n'ont pris ni dérangé la moindre chose. Ces sauvages étaient des chactas, voleurs autrefois comme les autres, mais venant annuellement vendre leurs pelleteries, ayant quelquefois besoin de recevoir des avances : ils n'ont pu entretenir

leurs liaisons avec les européens, qu'en s'accoutumant à ce respect des propriétés d'autrui. La fidélité qui leur est devenue indispensable les a en même temps rendus moins menteurs. Celui qui volait était chassé, celui qui mentait perdait la confiance; et chacun craignant d'être victime du vol et du mensonge de l'un d'eux, s'est trouvé intéressé à ne pas laisser subsister ces vices entre eux : ainsi leurs relations avec les européens ont amené cette moralité.

Les sauvages élèvent leurs enfans avec une extrême douceur ; ils ne les contrarient pas, ne les maltraitent jamais. Ici, il faut l'avouer, ils sont plus humains que nous. Mais ces enfans devant vivre, comme leurs pères, de chasse, et passer la plus grande partie de leur vie dans l'inaction, n'ont pas besoin d'être préparés de longue main à faire un jour usage de talens longs et difficiles à acquérir.

Les femmes s'occupent seules des détails du ménage, qui se réduisent à peu de chose. Elles font avec dextérité des paniers légers, qu'elles ornent d'assez jolis dessins en espèce de mosaïque. Elles portent tous les fardeaux ; ce qui fait sans doute que leur taille est plus ramassée et n'est pas svelte comme celle des

hommes. Ceux-ci, tout occupés de chasses, ne peuvent rien souffrir qui les embarrasse dans leurs courses; ils ont besoin d'être toujours libres, pour suivre le gibier qu'ils rencontrent. De là l'usage général chez les nations sauvages de laisser aux femmes ce soin de porter les fardeaux et de tous les détails domestiques. Ceux qui sont plus actifs et adroits à la chasse jouissent d'une plus grande considération parmi eux. Une femme est glorieuse d'avoir un tel époux ; comme il apporte plus de viande et de peaux, elle est mieux nourrie et mieux vêtue.

Leurs communications répétées avec les européens, qui ont modifié, comme on voit, leurs mœurs, n'ont cependant pu les amener à la civilisation, c'est-à-dire à quitter la vie vagabonde de chasseurs pour prendre celle d'agriculteurs sédentaires ; et il n'existe pas dans tout le Nouveau-Monde, ainsi que dans les autres parties de l'ancien continent, une seule peuplade qu'on ait pu civiliser. Et cependant que n'ont pas fait, depuis trois siècles, les européens ! De zélés missionnaires se sont à l'envi répandus parmi ces nations, ont passé leur vie au milieu d'elles pour les instruire et les réformer. Ils se sont livrés avec une

constance héroïque aux travaux les plus pénibles, ont supporté toutes les privations, ont bravé mille espèces de dangers, ont déployé avec les plus grands talens les plus grandes vertus. Il faut le dire, les annales du monde ne présentent rien de comparable.

Je ne sais si les fondateurs du christianisme eurent besoin, pour leurs conversions, de plus de travaux, de plus de constance et de plus de talens; et cependant aucuns de ces missionnaires n'ont réussi, même avec le secours de la puissance civile. Ils ont formé quelques aggrégations de sauvages; c'est momentanément; elles ont retourné à leurs antiques mœurs dès qu'elles ont pu le faire librement. Quelle en est donc la cause? Serait-ce dans le génie des sauvages? Mais ces peuples ont une organisation pareille à la nôtre, sont capables des mêmes affections, des mêmes passions; et, puisqu'il n'en est pas une seule qui ait pu être civilisée, il faut l'attribuer au défaut des moyens qui ont été pris.

La religion chrétienne, qui a servi de base à ces moyens de civilisation, peut-elle en effet convenir à ces peuples? Ils n'ont, il est vrai, qu'un petit nombre d'idées; mais elles sont

simples, sans mélanges d'abstractions, concordantes tellement, que les unes ne détruisent pas les autres. Tous, quoi qu'on en dise, ont l'idée d'un Être Suprême, qu'ils nomment le *Grand Esprit*, et un grand nombre d'entre eux lui adjoignent des intelligences inférieures qui concourent à gouverner le monde. Voilà, avec quelques notions sur l'immortalité de l'ame, toute leur religion. Ils n'ont pas de culte : des peuples errans, qui n'ont pour demeure qu'une hutte couverte de feuillage, qui ne laissent nulle trace des lieux qu'ils ont parcourus, pourraient-ils avoir un culte, qui suppose des temples, des rites, des prêtres et la facilité de pouvoir se réunir à des lieux et à des temps marqués ? Dans cet état de choses, comment leur faire adopter ces dogmes mystérieux, contraires à leurs idées bornées, mais lucides ?

Les payens, élevés dans leur bizarre mythologie, courbés sous le plus vil despotisme, étaient propres à recevoir les dogmes les plus contraires à leur raison. Ces devoirs rigoureux qui naissent des diverses espèces de propriétés pourraient-ils aussi convenir à des hommes qui n'en ont presque aucunes, et qui n'en conçoivent pas d'autres ? Dans

l'état de civilisation, où tous les rapports sont si multipliés, où tous les individus, pressés entre eux, ont plus besoin de s'entr'aider, peuvent se nuire davantage, il faut une morale plus sévère; elle devient nuisible à des hommes vivant épars, presque toujours isolés, n'ayant, à proprement parler, que deux instans de contact, celui de la guerre et celui de la chasse. Des prières régulières, des pratiques journalières, des abstinences, des mortifications, des charités peuvent être commandées à des peuples sédentaires, abrités dans leurs maisons closes, pourvus de tout ce qui leur est nécessaire; mais elles sont impraticables à des hommes errans sans cesse, vivant au jour le jour.

Comment, par exemple, faire adopter des abstinences de viandes à ceux qui en font leur nourriture journalière et qui ne sauraient s'en procurer d'autre? Comment établir parmi eux des jeûnes réglés, lorsqu'ils ont souvent des famines qui en font périr un grand nombre, et lorsque le jour de jeûne sera celui où ils auront le plus à manger? Comment leur ordonner de se réjouir, lorsqu'ils auront fait de mauvaises chasses, et de pleurer quand, après une longue disette, ils ont tué beaucoup

de gibier ? Comment leur faire un crime de leur nudité, lorsqu'ils n'ont pas d'habits pour se couvrir, et que ces vêtemens les embarrasseraient le plus souvent ? Comment leur persuader qu'il faut pardonner à leurs ennemis ; que c'est un crime de les massacrer ? Mais ils n'ont pas de tours pour les garder, de fers pour les enchaîner ; s'ils leur rendent la liberté, ces mêmes hommes reviendront chasser sur leurs terres, leur ôteront de nouveau les moyens d'exister. Il faut donc que, pour leur conservation, pour celle de leur famille, leur morale soit d'exterminer tous leurs ennemis. En parcourant ainsi les dogmes, les rites et les préceptes du christianisme, on reconnaît qu'ils ne peuvent convenir à l'état de sauvages, et qu'avant de vouloir imposer à ces peuples le joug de cette religion, il fallait les y préparer par la civilisation, et non pas vouloir les amener à la civilisation par une religion qui ne peut convenir qu'à des peuples déjà civilisés.

Mais quels moyens employer ? D'abord ne pas commencer par imposer les devoirs pénibles de la vie sociale avant d'en avoir fait éprouver les douceurs ; ne pas vouloir détruire leurs mœurs, mais les marier, les fondre

à celles qu'amène la civilisation ; ne pas leur donner d'arides préceptes, mais des exemples encourageans ; parler peu à leur esprit, mais beaucoup à leur imagination ; les subjuguer encore plus par l'appât du plaisir que par la froide nécessité des besoins ; séduire leurs sens pour mieux remuer leur ame ; donner de nouveaux attraits à tout ce qu'ils aiment, pour les dominer plus entièrement. Ainsi, prenant une route toute différente des missionnaires, je ne prendrai pas non plus celle que suivent dans ce moment les Américains, qui établissent des commissaires chez les sauvages avec des instrumens aratoires, pour leur montrer tristement à cultiver mécaniquement la terre.

Les sauvages aiment passionnément les grandes assemblées, les danses, les chants ; et ce sont particulièrement les moyens que j'emploierai. Au jour où le sein de la terre va commencer à s'ouvrir, des charrues ornées seront amenées en pompe dans leur plus solennelle assemblée ; des chants célébreront les richesses qu'elles font naître. Des récompenses exposées aux regards de la multitude seront promises à ceux qui, les premiers, apprendront à s'en servir. Dès que les mois-

sons commenceront à couvrir la terre, autre assemblée, autres danses, autres chants, autres récompenses pour ceux qui auront mieux labouré, mieux clos, mieux hersé leurs champs. A la moisson, solennités plus pompeuses, récompenses plus magnifiques, hymnes plus majestueux, banquets plus resplendissans au milieu de l'abondance. Ainsi chaque saison, chaque époque des travaux amèneront de nouvelles assemblées, de nouvelles fêtes, où, au milieu de la joie et des plaisirs, sera célébrée la gloire des champs, seront chantés ceux qui les auront mieux fécondés. La morale naissant du sein de ces fêtes mêmes, se liant à tout ce que ces peuples auront de plus cher et de plus agréable, fondera un empire que rien ne pourra ensuite ébranler. Des idées religieuses viendront comme sans le vouloir se mêler à ces chants, où l'on vantera les dons de la terre, les merveilles de la nature.

La plus hardie des conceptions de l'homme, celle qu'il existe un Dieu, ne put être conçue que dans les transports de la reconnaissance; l'idée du bienfaiteur de la nature fut suggérée à celui qui fut le premier plus sensible à ses bienfaits. Peu à peu les notions de la divinité

se développant avec celles de la morale, imprimeront à ces fêtes un caractère plus auguste. Ainsi commencera un de ces cultes nécessaires à toutes les nations qui se civilisent; ainsi commencèrent ceux qui existent. En vain vos fêtes se revêtiront de toute la pompe profane ; en vain elles seront embellies de toutes les merveilles des arts, elles resteront toujours étrangères au grand nombre; elles pourront amuser, étonner, mais jamais émouvoir. Celles où se mêlent des idées religieuses appartiennent seules à toutes les classes, à tous les âges, à tous les sexes. La divinité, cette dernière pensée des mortels, qui se montre dans un obscur lointain, attache les regards de tous, accroît leurs intérêts, comme ces lointaines perspectives dont l'œil ne saurait découvrir le terme. Heureux les peuples qui ne séparent jamais les plaisirs de leur religion! Dès qu'ils consentent en avoir d'autres, il faut ou que ces plaisirs soient vicieux, ou que leur religion soit elle-même vicieuse.

Ce qui prouve combien les sauvages sont disposés à recevoir dans ces assemblées les impressions touchantes de la belle nature, c'est que là ils deviennent éloquens, orateurs, produisent des chefs-d'œuvre dignes de nos

plus grands maîtres ; abondans en images, ils vont les prendre dans tout ce qui les environne, et c'est la nature : ce sont les bois, les prairies, les eaux, le feu, les astres, qui toujours animent et colorent leurs discours de toutes leurs richesses ; tandis que, parmi nous, le poète, l'orateur, l'historien, le savant vont, pour donner du corps à leurs idées, mettre à contribution la mythologie, l'histoire, les arts libéraux et mécaniques, les sciences même les plus abstraites, mais surtout des langues étrangères, et encore des langues mortes depuis bien des siècles : de sorte que, parmi nous, avant de commencer à bien parler, il faut déjà savoir toutes ces choses, ou du moins en avoir des notions. Le couplet impromptu, la conversation la plus familière sont nécessairement imprégnés de ce mélange scientifique ; et la poésie, dont le but a toujours été de populariser les idées, n'est plus chez les peuples modernes qu'une science mystérieuse, réservée au petit nombre des initiés. Il ne peut plus y avoir de poètes, parce qu'il n'y a plus véritablement de poésie ; et le populaire Homère n'oserait plus aujourd'hui chanter dans la bonne compagnie son *Iliade* et son *Odissée*.

Le poste du Ouachita, placé sous le trente-troisième degré trente minutes de latitude, ne présente pas de hautes montagnes, mais des terres à la gauche, aplanies en larges prairies, entremêlées de bois, jusqu'à la rivière aux Bœufs, et qui, de temps à autre, sont submergées. De l'autre côté, des monticules sablonneux où l'on trouve des grès, sont formés évidemment par les mers, et, d'intervalle en intervalle, de belles cyprières. En remontant aux bayoux de Siart et Barthélemi, des prairies plus étendues; et plus loin elles deviennent plus spacieuses, s'étendant jusqu'à la rivière des Arkansas. Il faut remonter à plus de soixante lieues pour commencer à trouver des montagnes élevées. Une des principales, que les chasseurs appellent le *Cadran*, est escarpée et présente des facettes qui reflètent vivement le soleil; ce qui lui a fait donner le nom de *cadran*. Ces facettes brillantes sont des gypses, dont on pourrait faire d'excellent plâtre. On trouve aussi dans le haut du lit de la rivière des carrières d'ardoises; et un particulier m'a montré des morceaux de cristal de roche très-pur, que j'ai essayés au briquet. A plus de cent lieues, il y a des eaux thermales si chaudes, que les

viandes y cuisent. On commence déjà à en faire usage avec succès pour diverses maladies. Cette rivière, une des plus belles de la Louisiane, navigable toute l'année, offre pour l'avenir d'avantageuses spéculations.

Le haut du Ouachita, très-rapproché de la rivière des Arkansas, se trouve également près de la rivière Rouge, et il servira comme de point de communication entre ces deux établissemens, et déjà ces voyages se font fréquemment par terre.

CHAPITRE LV.

Le Commandant Américain prend possession du Poste du Ouachita pendant le séjour de l'Auteur, qui part peu de jours après pour la Nouvelle-Orléans. Changement arrivé dans cette Ville. Anecdotes. Les Américains veulent introduire la Langue Anglaise dans la Louisiane. Embarras et Plaintes qui en résultent. L'Auteur est sollicité de faire un Mémoire sur ce sujet.

Le commandant américain arriva, pendant mon séjour, avec une vingtaine de soldats ; et il était si pressé de prendre possession, que, quoiqu'il fût déjà tard, il eut bien de la peine à attendre le lendemain matin. C'était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-sept ans, lieutenant ou sous-lieutenant, sortant d'une bourgade des États-Unis, dont l'éducation et les moyens étaient très-médiocres, qui venait dans ce poste éloigné revêtu des pouvoirs étendus qu'avaient les commandans espagnols,

espagnols, pour gouverner des pères de famille dont quelques-uns étaient de vénérables vieillards, et parmi eux d'anciens militaires. Je fus très-surpris de ce choix, d'après mes idées sur le gouvernement circonspect des États-Unis. Ce qui m'étonna autant, c'est qu'il ne savait pas un mot de français, ni personne de sa troupe.

Après que le commandant espagnol, M. Cotard, eut rendu le poste, il disposa son départ, embarqua l'artillerie et autres objets appartenant à son gouvernement. Il me fit des instances amicales pour descendre avec lui; mais, pressé de m'en retourner, je pris les devans. J'arrivai à la ville après plus de quatre mois d'absence; les choses y avaient considérablement changé. La ville commençait à prendre un aspect plus propre; on relevait les rues, on nettoyoit les fossés, pour égoutter les eaux. Les boutiques se multipliaient; on construisait de toutes parts. Des Anglo-Américains arrivaient journellement.

Une seule gazette, sous le titre de *Moniteur de la Louisiane*, rédigée par un ancien comédien du Cap nommé *Fontaine*, devenu aussi imprimeur, paraissait une fois ou deux la semaine et n'avait pu obtenir plus de quatre-

vingts abonnés dans toute la colonie; mais d'autres journaux, en langue anglaise et française, commençaient à se montrer. Je reçus, entre autres, le *Prospectus* d'une de ces gazettes, *le Télégraphe;* l'auteur, nommé Beleurgey, y promet merveille. Rien là qui doive étonner; mais la manière dont il appuie ses prétentions est extrêmement curieuse. Après un pompeux galimatias dont je n'ai garde de régaler mes lecteurs, il ajoute : « Imprimeur depuis vingt-quatre ans, ayant » habité les Antilles pendant cinq ans et les » États-Unis pendant sept, sont, j'ose le croire, » des titres assez suffisans pour attester à ceux » qui m'honoreront de leurs suffrages que » *je ne puis être inhabile à traiter des lois* » *de localité*....... »

De si belles preuves eurent tant de force sur l'esprit des Louisianais, que le laborieux rédacteur du *Moniteur* vit le moment où tous ses souscripteurs l'abandonnaient.

La nouvelle que des banques allaient s'établir à la Louisiane glaçait d'effroi des gens qui ne concevaient pas qu'un papier pût obtenir une valeur équivalente à celle des piastres frappées au poinçon Mexico.

Je fus témoin par hasard d'une terreur non

moins étrange. On vint proposer à un gros négociant de se faire mettre sur une liste de souscripteurs de lois, qu'on se proposait de faire imprimer. Dieu me garde, s'écria-t-il avec effroi, de voir jamais mon nom sur aucune liste! Cependant le caractère français scintille par intervalle à travers ces ténèbres. On organisa les milices. Il se présentait plus d'officiers qu'il n'y avait de soldats. Parmi ceux-là était un ancien alcade (juge), nommé Merieux. Nous savons trop, dit la troupe, que cette tête n'a pas toujours su garder l'équilibre; allez dans les rangs apprendre à mieux la tenir. Un second, nommé Charpin, se présenta avec des épaulettes d'autrefois. Quoi! devant des Français vous déployez ces épaulettes, qu'ailleurs vous paieriez de votre tête pour les avoir seulement montrées! le dernier des Français à la queue de la compagnie.

Le gouvernement américain s'installait sur ces entrefaites; des étrangers, ignorant la langue, les mœurs et les lois du pays, obtenaient toutes les places. Les Louisianais éprouvaient alors les plus grandes difficultés pour communiquer avec les administrations; il leur fallait partout, jusque dans les tribunaux, des interprètes, et les payer encore très-chère-

ment. Ils voyaient combien, par l'organe de ces chers interprètes, leurs idées, leurs motifs et leurs droits étaient mal interprétés; ils se plaignaient, s'agitaient, moins par les conséquences fâcheuses qui allaient en résulter pour l'avenir, que pour le mal actuel qu'ils en ressentaient. Des droits pesans de douanes, la prohibition de l'entrée des nègres, ajoutaient encore à ce mécontentement.

Quelques personnes m'engagèrent à écrire sur un sujet d'un intérêt si universel et si pressant; mais j'étais de retour depuis peu de temps, et je me disposais à repartir. La dissipation des affaires, les préparatifs pour mes nouveaux voyages, ne me mettaient guère en état de me recueillir sur des questions que je n'avais point assez méditées. Cependant, sans le vouloir, mes réflexions éveillaient mes idées. Je vis, par ce qui se passait sous mes yeux, quelle étrange métamorphose allait promptement subir cette colonie. Un grand nombre de Louisianais, mécontens, formaient déjà le projet d'aller s'établir dans d'autres régions de la domination espagnole; et la Louisiane, délaissée, métamorphosée en colonie anglo-américaine, allait priver la France des avantages qu'elle s'était promis dans cette

cession. Ses débouchés commerciaux allaient être fermés, puisque je voyais partout les Anglo-Américains faire exclusivement le commerce de denrées anglaises, tandis que les Français se partageaient entre l'un et l'autre. D'un autre côté, l'ambition des Anglo-Américains étendant déjà leurs regards sur cette contrée bien au-delà de ses limites, allait encore ouvrir de nouveaux débouchés aux fabriques anglaises.

La destruction de la langue française dans la Louisiane devenait donc une calamité pour les Français-Louisianais, et une non moins grande pour la France elle-même. Échauffé par ces réflexions préliminaires, je suspendis mon départ ; je me mis à écrire sur une question que les publicistes n'ont point encore traitée, et que les circonstances rendaient d'une si haute importance. Je le fis brièvement, clairement, tel qu'il me parut convenir aux lieux et au temps. La situation présente des affaires n'a rien diminué de l'intérêt du sujet ; elle semble plutôt l'accroître. On en va juger. Voici le mémoire, tel que je le fis alors.

CHAPITRE LVI.

Importance de la Langue Française pour la Louisiane, conservée par le Gouvernement Espagnol. Droits des Louisianais pour conserver cette Langue, fondés sur la Constitution fédérale et sur le Traité de cession aux États-Unis. Avantages pour eux, et Dangers d'en dépouiller les Louisianais.

MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION :

La Langue Française doit-elle continuer à être pour la Colonie de la Louisiane la langue publique ?

Le droit de conserver sa langue originaire intéresse toute la colonie, toutes les familles, tous les individus ; il se lie aux fortunes particulières, comme à la fortune publique ; il tient aussi essentiellement à l'immutabilité des principes sur lesquels repose le pacte des États-Unis, en même temps qu'il a des rap-

ports directs avec les intérêts de plusieurs nations, avec ceux de la France surtout, partie contractante. Non, aucun objet n'est plus susceptible d'une grande influence sur la destinée des États-Unis, sur celle de cet immense continent, et peut-être même du monde entier. Je ne puis, dans la discussion où je vais ici me livrer, embrasser de si vastes résultats; je présenterai seulement quelques-uns des principaux traits, ceux particulièrement qui ont rapport aux intérêts immédiats de la Louisiane et des États-Unis. Peut-être cette esquisse imparfaite contribuera-t-elle à dissiper des erreurs, à arrêter de fausses mesures, dont les suites seraient on ne peut plus funestes.

La langue française est la langue primitive de la Louisiane. Cette colonie, fondée par des Français, et sous le gouvernement français, n'a pas eu d'autre langue. Lorsqu'en 1762 les malheurs de la guerre, et plus encore l'insouciance du faible Louis XV, firent passer la Louisiane sous le gouvernement espagnol, ce fut avec l'assurance que cette colonie serait gouvernée suivant *les lois, formes et usages de la colonie; que les habitans y seroient conservés dans la propriété de leurs biens.*

On sait trop le reproche fait aux monarchies, répété si souvent, de ne pas tenir grand compte des traités qui lient les sujets à leur domination. Cependant, il faut le dire ici à la louange du monarque d'Espagne, ses soins paternels ne se sont pas démentis dans une possession de près de quarante années. Il a conservé, respecté *les lois, formes et usages de la colonie* bien au-delà de ce qu'on pouvait attendre. Les consciences, si captivées sous la redoutable inquisition, ont joui constamment à la Louisiane de la plus grande liberté; et les coupables tentatives de quelques prêtres pour établir le régime inquisitorial, pour étendre seulement la puissance sacerdotale, ont été sévèrement réprimées par ce gouvernement. Les mœurs ont continué à être toutes françaises, et la langue française est restée la langue dominante du pays. Les ministres du culte, salariés par le roi d'Espagne, n'ont pas enseigné dans d'autres langues. La langue française a eu une telle part dans toutes les affaires, que les familles françaises n'ont point eu besoin de se former à l'usage de la langue espagnole, ni d'y faire élever leurs enfans. La langue espagnole ne s'immisçait guère que dans les affaires susceptibles de ressortir

au gouvernement de la Havane ou à la cour d'Espagne ; et les commandans des différens postes ne faisaient surtout usage que de la langue française ; plusieurs même ignoraient la langue espagnole. En conservant à la Louisiane des formes étrangères à la domination espagnole, le monarque ne lui a pas moins témoigné une tendresse paternelle, puisqu'il suppléait par lui-même, pour les dépenses publiques, à la modicité des produits de la douane, seul genre d'impôt qui existât à la Louisiane. Les colons, reconnaissans, se plaisent à se rappeler entre eux ces bienfaits, à en transmettre le souvenir à leurs enfans.

Mais, quelles qu'eussent été les infractions de l'Espagne envers la Louisiane, dans quelque état d'abjection qu'elle eût pu la réduire, elle repredroit tous ses droits en repassant sous un autre gouvernement, s'il est vrai que les droits des peuples ne sauraient prescrire. Lorsque cette colonie est rendue à la France, elle redevient donc ce qu'elle était sous Louis XV, elle rentre donc dans la possession de ses *lois, formes et usages*. Je dis plus : dès qu'elle redevient française, elle rentre dans la plénitude de tous les droits français ; et, pour n'être française que quelques jours, tous les droits français lui deviennent communs ; elle

en est investie dans toute leur intégrité, dans toute leur latitude, aussi bien que si elle était restée française des siècles entiers. C'est une colonie française que les Français cèdent à l'Amérique-Unie, et non une colonie espagnole. Elle jouit donc de tous les droits des Français; et, puisque la langue française est sa langue maternelle, est la seule langue de son gouvernement, est sa langue *propre*, elle doit donc être maintenue dans cette *propriété*.

Dans cet état de réintégration, la Louisiane est rétrocédée à l'Amérique-Unie. Voici à quelles conditions :

« *Les habitans* (art. 3) *du territoire cédé seront incorporés à l'union des Etats-Unis,* ET ADMIS LE PLUS TÔT POSSIBLE, *conformément aux principes de la constitution fédérale, à jouir de tous les droits, avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis,* ET EN MÊME TEMPS ILS SERONT MAINTENUS ET PROTÉGÉS DANS LE LIBRE EXERCICE DE LEURS LIBERTÉS, PROPRIÉTÉS, ET DE LA RELIGION QU'ILS PROFESSENT. »

En langue diplomatique on voit que la Louisiane n'est point une conquête abandonnée à des vainqueurs; que ce ne sont point des sujets achetés, mais que c'est un

territoire cédé pour que les habitans participent, 1° *à tous les avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis*; 2° et par amendement, pour être encore *maintenus et protégés dans le libre exercice de leurs libertés et propriétés.*

1° Les Louisianais participeraient-ils à *tous les avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis*, s'ils étaient gouvernés sous une langue qui leur fût étrangère. Une langue nouvelle serait pour eux un instrument dont ils ne se serviraient qu'avec des difficultés extrêmes, pour entendre et se faire entendre; ils ne pourraient se défendre au barreau dans toutes les affaires et civiles, et administratives, et criminelles, avec le même avantage que l'adversaire qui aurait sur eux l'usage de cette autre langue; ils ne pourraient être en état de remplir les différentes fonctions de magistrature ni celles de l'ordre politique. Ainsi, en perdant l'usage légal de leur langue maternelle, les Louisianais ne seraient plus *participans à tous les avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis*; ils seraient donc, par le fait, exclus des magistratures, des fonctions politiques, en même temps qu'ils auraient moins d'avantage pour

gérer leurs affaires particulières; ils tomberaient par conséquent dans un état de dépendance perpétuelle, de nullité et de dégradation.

2° En perdant cet usage légal et politique de leur langue maternelle, les Louisianais ne sont plus aussi maintenus *dans le libre exercice de leurs libertés et propriétés.* Est-il une liberté plus chère, une propriété plus sacrée que celle de parler une langue où l'on s'énonce avec le plus d'avantage, où l'on peint mieux ses sentimens, où l'on développe mieux ses idées, où l'on défend mieux ses droits, où l'on expose mieux ses besoins. Si l'homme qui, par de longs travaux, s'est perfectionné dans un art utile, a droit à la protection de son gouvernement pour l'exercice *libre* de son art, afin d'en retirer les avantages qui y sont attachés, avec bien plus de raison la majorité des citoyens d'un pays qui se sont livrés à l'exercice d'une langue, qui ont consacré leur enfance à la parler, qui en ont fait un des grands objets de leurs études; avec bien plus de raison, dis-je, cette majorité des citoyens a droit au libre exercice de cette langue et à tous les avantages qui en résultent.

Et quand, avec la possession de ce droit,

une suite de titres le leur assure envers la puissance à laquelle ils sont coassociés, ils ne peuvent en être dépouillés sans violer envers eux la justice éternelle et la foi sacrée des traités.

Mais déjà ces titres, fondés sur des conventions sacrées, sur des droits imprescriptibles, d'être *participans à tous les avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis.... d'être maintenus dans le libre exercice de leurs libertés et propriétés*, ont souffert une funeste atteinte, quand dans la capitale de cette colonie, et dans tous les postes qui en sont dépendans, on y place des personnes revêtues du double pouvoir civil et militaire, mais sans avoir les premières notions de la langue des Louisianais. Dès-lors les Louisianais n'ont plus le plein exercice de leurs droits, puisqu'ils ne peuvent communiquer immédiatement avec ces chefs, les entendre et en être entendus, faire valoir dans leur propre langue leurs prétentions, leurs réclamations, ni transmettre leurs connaissances locales sur un pays si éloigné des autres états, si différent par son climat, par son site, par ses besoins, par ses relations. Dans cet humiliant isolement où maintenant sont réduits les Louisianais avec leurs chefs, ils doivent

donc éprouver, et ils éprouvent en effet des injustices, des erreurs préjudiciables, et enfin un défaut de moyens pour éclairer le gouvernement et la législature sur ce qui les intéresse. Déjà des lois leur ont été rendues communes, des impositions leur ont été appliquées, qui probablement auraient été mitigées ou retardées : de là cette pénible et dangereuse léthargie qui frappe toutes les parties de la colonie. Quoi donc! la France, cette nation si grande et si terrible, sublime dans ses écarts même, dont la puissance ébranle tout l'Uuivers, aurait transigé pour dépouiller ses frères de ce qu'ils ont de plus glorieux, pour les livrer à une dégradante nullité. Et vous, enfans libres du Nouveau-Monde, violerez-vous donc des droits qui font toute votre force, sur quoi reposent toute votre existence politique envers ces Français même, qui, sous les remparts d'Yorck ont conquis, ont scellé de leur sang votre indépendance contre eux? vous flétririez votre gloire virginale, vous déchireriez cette chartre immortelle, que solennellement vous avez déclaré tenir du ciel même, et que, par de nouveaux sermens, vous avez encore scelée.

Pourrait-on dire que la langue répandue

dans les divers États-Unis est devenue, par son universalité, la langue de tous les états? Aucune loi positive n'a établi ce prétendu privilége d'une langue sur les autres ; et si aucun homme, aucun peuple ne peut être justement soumis à une loi par un effet rétroactif, ils ne peuvent encore bien moins être soumis à une loi qui n'existe pas. Et quand cette loi même aurait existé, elle ne pourrait avoir d'effet sur les Louisianais, parce que l'acte de rétrocession les assure d'être *maintenus et protégés dans le libre exercice de leurs libertés et propriétés;* et ces *libertés et propriétés*, énoncées par amendement, sont ici indépendantes même de l'acte constitutionnel. Elles ne sont point confondues avec les objets soumis aux modifications de l'acte constitutionnel. Placées postérieurement, elles en sont détachées ; elles deviennent absolument indépendantes de l'acte constitutionnel ; et, par conséquent, l'acte constitutionnel ne pourrait les altérer ni les modifier. L'usage politique et légal de la langue française pour les Louisianais ne saurait donc souffrir aucune des atteintes qu'on voudrait lui porter au nom de l'acte constitutionnel.

Les états fédérés ont conservé une telle di-

versité dans leurs usages, dans leurs opinions et dans leurs lois, qui les mettent dans la plus étrange opposition de principes et de conduite : telles sont leurs opinions religieuses et leurs législations, leurs principes sur les gens de couleur. Et pourquoi les Louisianais, appelés impérativement *à être incorporés à l'union des États-Unis le plus tôt possible*, ne conserveraient-ils pas la différence de langage, qui ne fait pas trouver bien dans un lieu ce qui est criminel dans un autre, qui ne détruit pas dans la plus petite chose l'accord des principes ? N'est-ce pas déjà porter une dangereuse atteinte à l'acte fédératif ? Et si, sous le prétexte d'utilité générale, on pouvait violer contre les Louisianais les principes de la fédération, ne serait-ce pas offrir le dangereux moyen de les violer envers chaque état particulier, envers chaque individu, et enfin de détruire ainsi bientôt la constitution fédérale ?

Citoyens des États-Unis! lorsque, dans vos pressantes adresses, vous invitiez les Canadiens à secouer le joug de l'Angleterre, à faire cause commune avec vous, ne leur faisiez-vous pas surtout valoir l'avantage de conserver, dans votre fédération, leurs opinions, leurs

leurs lois, leurs coutumes, leurs mœurs particulières; ne leur offriez-vous pas l'exemple de la Hollande et de la Suisse? pensiez-vous alors à les dépouiller de leur langue maternelle? Les Louisianais n'ont-ils pas droit aux mêmes avantages? n'ont-ils pas aujourd'hui leurs garanties dans cette même adresse et dans celle que vous faisiez en même temps au parlement d'Angleterre, au peuple, au monarque? et ne portez-vous pas vous-même atteinte à ces droits que vous réclamiez avec tant d'énergie, en privant les Louisianais de la faculté d'énoncer leurs pensées dans la langue qui leur est *propre?*

Le *bien public* de tous les États fédérés exige impérieusement l'uniformité de langage, dira-t-on peut-être encore. Le *bien public!* mot tant de fois profané pour couvrir des injustices, pour dépouiller les peuples de leurs droits. Le *bien public!* ne peut jamais autoriser une injustice; et les peuples encore plus que les particuliers doivent être sévèrement justes. Les particuliers ont eux-mêmes tout à craindre, quand leurs gouvernemens, au nom du *bien public*, violent la justice. Bientôt aussi leurs droits, leurs propriétés, leurs personnes, ne seront plus en sûreté *au*

nom du bien public ; telle est la trop fidèle histoire de tous les peuples de la terre. Et quand le *bien public* de tous les États fédérés commanderait cette uniformité de langage, les Louisianais ne sont point incorporés aux États-Unis, afin d'être sacrifiés *au bien public* des autres États-Unis ; ils ont été admis à l'incorporation des États fédérés, avec la condition expresse *d'être maintenus et protégés dans le libre exercice de leurs libertés et propriétés.* Et, quels que soient les inconvéniens pour les autres États fédérés de ces conditions, puisqu'ils les ont acceptées par le contrat de réunion, ils doivent en supporter l'inconvénient : *Qui habet commodum, habet incommodum.* (1) Mais l'admission de la langue fran-

---

(1) Ce qui s'est passé depuis l'époque où cet écrit a été composé, prouve par le fait que deux langues ne sont point incompatibles dans la constitution américaine ; car les États-Unis ont introduit à la Louisiane les deux langues tout à la fois dans les tribunaux, de manière que deux parties y plaident, l'une en français, et l'autre en anglais ; la même chose a lieu dans le corps législatif à la Nouvelle-Orléans : les orateurs parlent, selon qu'il leur plaît, français ou anglais. Or, les états particuliers sont les élémens du corps fédératif ; si des états particuliers, si quatre et dix pouvaient un jour admettre diverses langues, le corps

caise dans un des états de l'Amérique-Unie, loin d'être un mal, est pour elle un grand bienfait. On va s'en convaincre.

La langue française est la langue d'une des nations les plus peuplées de la terre, elle est celle d'un peuple actif et entreprenant, qui se plaît à former des entreprises hardies, et qui, par les grandes agitations de sa révolution, est encore plus vivement excité à s'établir dans des régions lointaines. La Louisiane, dont le climat se rapproche de celui de la France, habitée par des Français qui en ont les mœurs, la langue, obtiendrait la préférence pour ces Français européens ; ils la peupleraient donc en hâte ; ils l'enrichiraient

---

fédéré qui n'a d'existence que par eux, ne peut recevoir que ce qu'ils lui donnent ; il reçoit donc dans son amalgame l'obligation d'admettre la diversité de langues selon les besoins des divers états particuliers. Mais s'il est obligé, pour l'avantage des états particuliers, d'admettre plusieurs langues, c'est par suite de ce principe qu'il reconnaît que *chacun a le droit de conserver le plein usage de sa langue maternelle.* Dans cas il ne peut pas en introduire une nouvelle à la Louisiane, même concurremment avec celle des Louisianais, puisque cette concurrence devient nuisible à celle que parlent les Louisianais.

par leurs fortunes, leur industrie, leurs travaux. La langue française est encore familière chez toutes les nations civilisées de l'Europe, on la parle à la cour de tous les souverains, elle fait partie de l'éducation de toutes les personnes distinguées et aisées : un des États-Unis, où cette langue serait publique, se peuplerait donc encore de préférence de cette foule d'étrangers que mille raisons éloignent de leurs pays. Et la région où l'Amérique-Unie a plus besoin de nouveaux habitans, n'est-elle pas la Louisiane dont l'étendue surpasse peut-être tous les autres États-Unis? Long-temps, trop long-temps ces immenses contrées demeureraient de profondes solitudes, si les États-Unis altéraient ici leur tolérance politique.

Mais l'Amérique-Unie pourrait-elle être insensible à la gloire de réunir dans ses états les deux langues de l'Univers, maintenant les plus riches en toutes les productions du génie? Est-il quelque partie des arts et des sciences que la langue française ne possède, où les bornes de l'esprit humain n'aient été reculées. L'Histoire Naturelle n'est-elle pas enrichie des travaux des Raumur, des Buffon, des Lacépède, etc. La chimie qui se lie à tous

les arts, à tous les besoins de l'homme, a fait et fait tous les jours des progrès si rapides, qu'il a fallu aux Lavoisier, aux Fourcroy, aux Chaptal, aux Brisson, créer dans la langue française un nouvel idiome pour en transmettre les découvertes : il l'a fallu de même pour la botanique, et il le faudra à mesure que de nouvelles découvertes, de nouvelles idées nécessiteront de nouveaux signes pour les transmettre.

La poésie n'a-t-elle pas, dans toutes les parties, dans l'art dramatique particulièrement, ses chefs-d'œuvre qui inspirent aux hommes l'amour de l'humanité, l'héroïsme des vertus, l'enthousiasme de la liberté. Athènes et Rome n'ont rien produit de plus parfait; l'éloquence sacrée et profane ne le cède pas aux plus grands modèles. Dans la philosophie, au milieu de cette multitude d'illustres écrivains, les Montesquiou, les Rousseau, les Mably, seront toujours l'objet de la vénération partout où la dignité de l'homme sera connue. L'immortel ouvrage de l'*Essai sur la Richesse des Nations*, ce livre des hommes d'état (1), n'existerait pas sans les écrits des

(1) Par l'Anglais Schmith.

économistes français; ils ont été pour Schmith ce que furent les écrits de Descartes pour Newton. La médecine chaque jour ajoute à ses progrès, l'agriculture ajoute à ses expériences de nouvelles expériences. Les arts manuels et libéraux se perfectionnent par une multitude d'inventions: tout ce qui peut contribuer aux moyens de félicité et de prospérité viendra donc, par le concours des deux langues, éclairer, illustrer l'Amérique-Unie; une telle réunion doit être pour tous les États-Unis un sujet de gloire et d'allégresse. Une partie des richesses et des beautés de la langue anglaise sont dues aux communications qu'elle a eues avec la langue française; ce sont donc deux sœurs, qui, parées de riches atours, se prêteront un nouvel éclat en se réunissant sur le sol libre de l'Amérique-Fédérée.

Jamais les langues ne se perfectionnent et ne se conservent que par leur mutuelle communication. La bonne éducation de l'homme est celle qui fait toujours marcher deux langues de front, et surtout deux langues vivantes. Les Romains, ces maîtres du monde, descendaient du Capitole pour aller populairement sous les portiques d'Athènes s'exercer dans la langue grecque. Leurs mœurs s'y adoucirent, ils y

prirent le goût de la philosophie et des lettres. Cicéron leur dut ses immortelles harangues, l'amabilité attrayante de ses écrits philosophiques. Tite-Live et Tacite, guidés par Hérodote et Thucidide, firent connaître aux races futures et les bienfaits de la liberté, et les maux et la dégradation de l'homme sous la tyrannie.

Sans cette communication des Romains avec la langue grecque, ces conquérans restés barbares auraient couvert la terre de ruines ; et toutes les nations plongées dans les ténèbres y seraient encore. L'Amérique n'aurait pas été découverte ; vous, nombreux habitans des états fédérés, vous n'existeriez pas ! les éternelles abîmes du néant vous enseveliraient encore. N'imitez donc pas la paresseuse tyrannie, et la stupide ignorance, qui, pour tout ployer sous leur inflexible niveau, détruisent tout. Enfans de la nature, aimez sa riche variété; et, puisque l'homme sait moduler des langues si diversifiées, jouissez de ces fécondes modulations. Que le nord et le sud de l'Amérique-Fédérée se prêtent un mutuel secours, en se confiant réciproquement leurs naissantes familles pour les perfectionner dans l'une et l'autre langue : qu'il ne faille plus

transporter à grands frais ces enfans chéris dans les contrées de l'Europe, d'où trop souvent ils apportent plus de vices et de besoins que d'utiles connaissances, et où presque toujours s'éteint en eux l'amour sacré de la patrie.

Jeffreson, pour qui les portes de l'immortalité s'ouvrent, pour qui l'histoire apprête ses fidèles pinceaux, aurais-tu donc trop vécu pour ta gloire? Ces Français, admirateurs enthousiastes de tes écrits, devraient-ils être blessés dans leurs plus chers droits par tes propres mains? Et faudra-t-il que leurs plaintes répétées d'un bout à l'autre des États-Unis répandent le trouble jusqu'au milieu de ses législateurs, ou plus malheureusement encore, que leur mère-patrie, la France, justement émue par leurs cris, élève en leur faveur cette voix imposante qu'elle ne fait plus entendre en vain? Et en supposant même que la France, guidée par l'amour irrésistible de la paix, se bornât d'obtenir de l'Espagne, son alliée, pour les Louisianais ses enfans, une portion de ces immenses et solitaires contrées qui séparent la Louisiane du Mexique, quelle calamité ce serait alors pour les États-Unis! Les Français Louisianais accourant en foule dans ces for-

tunées contrées, dont les immenses prairies sont couvertes d'innombrables troupeaux, de chevaux et de bœufs qui retardent la marche du voyageur étonné, entraîneraient avec eux une multitude de familles même Anglo-Américaines; et la Louisiane subitement déserte, les autres États-Unis dépeuplés, ne pourraient qu'après des siècles réparer ces pertes incalculables. Pendant ce temps, ces Français dédaignés, dont on voulait détruire le type national, et prospérant avec plus de succès sur cette terre, bien autrement féconde que celle des États-Unis, transmettraient à leurs descendans le souvenir des injures qu'ils auraient reçues, multiplieraient une puissante nation rivale qui resserrerait les limites des États-Unis, arrêterait leur population, détruirait une partie de leurs relations commerciales, et nuirait de toutes les manières à leur industrie.

Tels sont, Jeffreson, les maux sans remèdes dont tu serais comptable à la postérité, si la sombre jalousie, passion des ames étroites, avait dicté le projet d'effacer de la colonie de la Louisiane les traces de ces Français qui la fondèrent, et dont la victoire rendit aux États-Unis une indépendance qui allait

leur échapper. Mais si des erreurs involontaires, si des méprises inconsidérées étaient les seules causes de ces maux naissans, bientôt Jeffreson et la législature même s'empresseront de proclamer que les Louisianais étant une colonie *incorporée* aux États-Unis, 1° pour *jouir de tous les droits*, *avantages et immunités des citoyens des États-Unis*, 2° pour être *maintenus et protégés dans le libre exercice de leurs libertés et propriétés*, etc., ne sauraient faire usage de la plénitude de ce double droit, qu'en conservant leur langue maternelle; qu'en supposant même ce droit contraire à la constitution fédérative, il devrait encore être conservé aux Louisianais, puisqu'il résulte en second lieu d'une convention postérieure, insérée dans le traité de cession, à la suite de ce qui concerne les droits des citoyens des États-Unis, par un article additionel et en forme d'amendement, qui le fait alors sortir du cercle de la constitution fédérative, qui l'en isole tout-à-fait, et l'en rend par conséquent indépendant.

Mais que cette prérogative des Louisianais de conserver, dans leur langue maternelle, *le libre exercice de leurs libertés et de leurs propriétés*, *indépendamment de la cons-*

titution fédérale, ayant encore le précieux avantage de n'être point nuisible à cette même constitution fédérale, de n'être point même discordante avec elle, ainsi que le sont les principes de plusieurs États fédérés sur les religions, sur les lois, et spécialement sur l'esclavage, elle devient donc pour les Louisianais une propriété plus sacrée, qu'aucune considération ne peut atténuer.

Qu'en même temps la politique, la prospérité, la gloire des États-Unis, étant liées à cette prérogative des Louisianais, de conserver leurs langues maternelles, elles doivent donc animer tous les membres des États-Unis, toutes leurs corporations politiques à être les zélés défenseurs de cette utile prérogative.

Ces principes reconnus, avoués, proclamés dans tous les États-Unis, assurant pour toujours aux Louisianais l'usage intègre de leurs facultés, les lieront alors à la fédération par les liens les plus indestructibles; ils s'attacheront à cette nouvelle patrie comme à une véritable mère, puisqu'elle-même aura pour eux des entrailles de mère, et qu'elle les aura associés à toutes les affections dont elle est capable pour ses autres enfans.

Il ne pourra à l'avenir exister, dans cette

grande famille de jalousies, d'inimitiés; tous ayant les mêmes droits, auront les mêmes intérêts; et, au lieu de la sombre envie qui ne règne qu'en divisant, la fécondante émulation tendra sans cesse à les réunir pour la postérité commune.

CHAPITRE LVII.

Ce que devaient faire les Louisianais pour conserver leur Langue Maternelle. Pourquoi ils ne l'ont pas fait. Suites malheureuses qui en sont résultées pour les Louisianais. Intérêts de la France gravement compromis. Dédains et Mépris qu'essaient des Délégués Louisianais au Congrès. Preuve qu'il eût été facile aux Louisianais de conserver l'usage de leur Langue Maternelle dans ce que fait l'Auteur au Comté des Atakapas. Autres Développemens sur l'état d'oppression des Louisianais.

Ma plume, toujours fidèle, n'avait rigoureusement exprimé dans le mémoire qu'on vient de lire que ce dont j'étais fortement persuadé. Je crus donc devoir communiquer ce mémoire au grand nombre de personnes que je

connaissais, quelles qu'elles fussent. Plusieurs d'entre elles me prièrent de le leur prêter, pour le lire dans leurs sociétés respectives; ce que je fis avec plaisir, pressant sur ces entrefaites mon départ pour l'intérieur de la Louisiane. Il fut ainsi lu chez M. le marquis de Caza-Calvo, dans un cercle nombreux, où se trouvait aussi dom André, le secrétaire-général; l'un et l'autre me firent dire les choses les plus obligeantes, et particulièrement qu'ils adoptaient mes principes; que, s'ils pouvaient contribuer à les favoriser, ils le feraient autant qu'il serait en eux, et que les devoirs de leur place le leur permettraient. Je voulais le faire imprimer, afin qu'on le répandît durant mon absence; mais on me demanda cinq à six cents francs. Ce prix exorbitant était au-dessus de mes moyens. Je m'adressai, entre autres, au rédacteur du *Moniteur*, M. Fontaine; il n'osa pas même en insérer des extraits dans sa feuille, que je voulais lui payer, sans la permission du gouverneur qu'il aurait fallu que j'allasse solliciter : chose bien étrange, d'après les principes de la constitution américaine!

Une assemblée nombreuse d'habitans principaux se forma sur ces entrefaites, pour

rédiger une pétition au congrès sur les divers motifs de réclamation qu'avaient à faire les Louisianais. M. Boré, président de cette assemblée, ayant eu communication du mémoire, se donna la peine de passer plusieurs fois chez moi sans me rencontrer. Enfin, il m'écrivit le 28 juin :

«....... Veuillez être persuadé du grand prix » que j'attache à ce mémoire ; le développement que vous faites surtout des droits » que nous avons à prétendre de conserver » notre mère-langue, me paraît très-avantageux pour le succès des tentatives que nous » avons à faire à cet égard. Je jouirai avec » plaisir de la permission que vous voulez » bien me donner de tirer tous les avantages, pour mes compatriotes, des lumières » que vous fournissez....... Il me reste à vous » convaincre du desir que j'ai de faire et de » cultiver votre connaissance; si vos momens » sont précieux, à la veille de partir, je puis » vous envoyer dès mon habitation mon cabriolet à l'heure que vous pourriez quitter » la ville, pour me faire l'honneur de venir » dîner demain ou après. Je suis, en outre, » sur le passage de la route que vous devez » faire ; si je ne puis jouir avant de l'avantage

» de vous posséder, que ce soit même en » passant. J'irai moi-même, avant votre dé» part, vous réitérer mes instances. J'attends » votre réponse avec l'impatience de voir mes » desirs satisfaits, etc. »

Je me rendis à cette pressante invitation. Indépendamment du desir de répondre à tant d'honnêtetés, je voulais faire part à M. Boré, président de l'assemblée des Louisianais, de diverses considérations sur le plan à suivre dans les pétitions qu'on se proposait, d'où, selon moi, dépendait le succès de ces pétitions. M. Boré avait été mousquetaire; son épouse, élevée à Paris dans le grand monde, en avait conservé les manières aisées, et je reçus de cette famille l'accueil le plus amical et le plus aimable. Les vastes jardins de M. Boré sont ce qu'il y a de mieux dans la colonie; de magnifiques avenues d'orangers, distribuées avec intelligence, offrent, à toutes les heures du jour, la fraîcheur et l'ombre. On y voit des massifs de citroniers, garantis, durant les hivers, par une charpente mobile recouverte soigneusement. Ce fut sous ces allées ombreuses où nous passâmes une partie de la journée à nous entretenir du principal sujet de notre entrevue.

Le

Le congrès, lui dis-je, qui va prononcer définitivement sur vos pétitions, est composé de députés qui ont des intérêts, des mœurs et des principes différens, et même opposés. Ceux des états du Nord-Est tiennent aux principes de la démocratie, ont plus d'instruction, sont plus actifs, plus industrieux; ainsi ils déploient dans le congrès plus de talens et d'énergie, et y conservent plus d'influence. Ceux des provinces du Sud-Ouest, grands propriétaires, vivant plus isolés au milieu de leurs esclaves, ne cherchent point autant l'instruction, n'en ont réellement pas autant besoin, ont plus de tendance à l'aristocratie, c'est-à-dire à être gouvernés, ne sauraient avoir les mêmes idées de sociabilité, et ont des intérêts tout opposés; car, tandis que les premiers regardent comme un crime l'esclavage, ceux-ci le regardent comme un besoin. Les premiers concourent de tous leurs efforts à le détruire; les autres réservent tout ce qu'ils ont de moyens pour le défendre: en même temps aussi, les premiers surveillent d'un œil attentif tout ce qui intéresse la liberté démocratique; ils sont ombrageux sur tout ce qui semble y nuire; et les autres n'ont que de l'insouciance à cet égard, ou même sont disposés à favoriser tout

ce qui peut diminuer la puissance populaire. Puisque le parti démocratique a dans le congrès une si grande influence, la politique des Louisianais doit donc tendre surtout à se le rendre favorable.

Mais les réclamations des Louisianais sont les unes conformes aux principes de ce parti, les autres lui sont contraires. Si vous présentez une pétition où tout soit cumulé, alors l'objet qui déplaira à ce parti démocrate, nuira aux autres objets qui, isolément, l'auraient intéressé. La même chose aura lieu envers le parti aristocratique. Ces réclamations, fondées sur une seule pétition, trouveront ainsi tout à la fois de l'opposition dans les deux partis. Il est donc de la plus grande importance d'isoler vos réclamations, de les faire successivement, et de commencer par celle qui est la plus liée aux principes de la démocratie, et qui deviendra une solide base pour appuyer toutes les autres. Celle-là est la conservation de votre langue maternelle qui vous conservera tout si vous l'obtenez, qui nécessitera de vous laisser gouverner par des magistrats de votre choix; et si vous ne l'obtenez pas, rendra illusoire tout ce que vous pourriez obtenir d'ailleurs, et dont l'atteinte devient aussi dans le fait une pre-

mière brêche à la constitution fédérale. Mais si, au lieu de ce grand objet dont les conséquences doivent éveiller tous les membres du congrès, faire taire même leur affection démesurée pour la langue anglaise et pour tout ce qui est anglais; si, dis-je, au lieu de ce grand et décisif objet, vous débutiez par demander l'introduction des nègres, vons aurez les deux partis tout à la fois contre vous. D'abord, comme vous voyez, le parti des Etats Nord-Est démocratiques; et aussi le parti des Etats Sud-Est aristocratiques.

Dans ces derniers États, les prix des nègres sont deux à trois fois au-dessous de ce qu'ils sont à la Louisiane. Les députés de ces Etats ont donc intérêt à une nouvelle introduction de noirs dans la Louisiane; car un grand nombre de leurs habitans, spéculant déjà de venir s'établir dans diverses parties de la Louisiane, et d'y amener leurs nègres, doubleront ou tripleront leurs fortunes par l'effet de ce seul passage. Et plus il y aura de ces habitans qui quitteront les Etats-Unis du Sud, plus cette émigration fera aussi renchérir les nègres dans ces mêmes Etats.

Avant tout, il faut, pour assurer le succès de vos demandes, que la Louisiane montre

un grand caractère, et qu'on le lui crée même si elle ne l'a pas encore. Il ne peut naître, ce caractère d'énergie, que par un sujet qui intéressera vivement tous les Louisianais, qui les ralliera tous à la même cause, quels que soient leurs professions, leurs âges, leur sexe même. Cette cause universelle est le besoin de conserver la langue maternelle, qui influe véritablement sur tout, et qui influera même sur les enfans d'un pays où la paternité imprime un sentiment si puissant.

Mais ce besoin pour tous les Louisianais de conserver leur langue maternelle, le danger qu'ils courent de la perdre, les suites funestes qui en résulteront pour eux et leur postérité, sont méconnus des Louisianais par l'ignorance et l'isolement où ils vivent. Vous devez donc commencer par les instruire, employer à cet effet et les journaux et tous les moyens de communication. En les éclairant sur une question aussi simple, en les avertissant du danger qu'ils courent, ils seront bientôt éveillés et animés : tous, simultanément, prononceront, à travers leurs immenses déserts, leur vœu et leur volonté, et tous se montreront prêts à tout sacrifier pour obtenir justice : les Etats-Unis, spectateurs de ce grand

mouvement, inquiets sur les suites, oseront-ils refuser justice ; un grand nombre d'entre eux, surtout, le voudront-ils, quand ils verront que ce premier pas contribuerait à la perte de leur propre liberté.

D'ailleurs, cette réunion de la Louisiane aux Etats-Unis, exécutée par le président des Etats, Jeffreson, a trouvé de nombreux censeurs parmi les Américains, a déjà formé un puissant parti d'opposition dans le congrès même. Ce parti d'opposition se fortifiera alors de toute la résistance des Louisianais; ainsi le gouvernement craindra d'autant plus de les mécontenter. La France elle-même ne restera pas indifférente à cet état de choses; elle est garante des conditions de la cession ; elle a le plus grand intérêt qu'elles soient remplies ; elles intéressent son commerce, sa gloire, et cette sensibilité maternelle qui agit aussi bien sur les grandes nations que sur les simples familles. La France interviendra d'autant plus, que les Louisianais se montreront plus dignes d'elles.

Mais si, au lieu de faire déployer aux Louisianais ce caractère pnblic, vous vous bornez à traiter, dans une assemblée composée seulement de quelques grands propriétaires, des

intérêts de toute la colonie, et qu'ensuite vous vous contentiez de faire courir des envoyés pour obtenir des signatures de ces espèces d'arrêtés clandestins, vous n'aurez pas donné à vos signataires une grande instruction, vous ne leur aurez pas inspiré un grand intérêt à la chose; ils auront signé sur parole et sans connaissance, comme ils auraient signé le contraire si on le leur avait présenté. Ainsi le non-succès les affectera peu, et tous les Etats-Unis ne verront dans cette démarche qu'une intrigue de coterie; le gouvernement sera intéressé à le dire partout, les deux partis du congrès n'y donneront qu'une froide attention, et les uns et les autres ne verront plus, dans la Louisiane, une colonie française pour être incorporée à l'union des Etats-Unis, mais un terrain acheté pour y établir à leur gré une colonie d'Anglo-Américains.

Ces motifs que j'exposai longuement, avec une certaine véhémence, à M. Boré, ne purent changer ses dispositions : grand propriétaire, et faisant du sucre, il voyait, avant tout, comme le petit nombre des autres grands propriétaires, la nécessité d'obtenir l'introduction des nègres. Tout cédait à ce motif, et tout fut en effet sacrifié pour cet objet. La pétition

dirigée clandestinement, portée à grands frais dans tous les cantons, pour obtenir des signatures isolées, envoyée au congrès avec de plus grands frais, par trois délégués, MM. *Destréan*, *Sauvé*, *Derbigny*, eut le sort qu'il n'était pas difficile de prévoir : les délégués eurent à vaincre de trop justes préventions, furent reçus froidement, écoutés avec dédain, et renvoyés abreuvés d'humiliations, n'ayant rien obtenu que d'illusoire.

« Les obstacles, disent-ils dans le compte qu'ils rendirent de leur mission (1), que nous avions eus à combattre ici pour faire constater le vœu du peuple, nous poursuivirent jusqu'à Washington. *Nous y trouvâmes tout établie la prévention la plus défavorable, celle que nous n'y apportions que la demande d'une portion des Louisianais; nous y entendîmes retentir de tous côtés les bruits désavantageux qui s'y étaient répandus sur la réclamation et les* RÉCLAMANS.....

« Nous présentâmes le mémoire dont nous étions porteurs, lorsque nous crûmes avoir

---

(1) *Voyez* le Moniteur de la Louisiane, n° 513, 25 mai 1805, et autres papiers publics.

préparé les voix pour le faire accueillir. Il fut envoyé à un comité déjà nommé pour s'occuper de l'amélioration du gouvernement de la Louisiane, *et nous entrâmes dès-lors dans l'état d'anxiété* OU NOUS AVONS PASSÉ TOUT LE TEMPS DE LA CESSION DU CONGRÈS.

La communication que le comité s'était montré disposé à établir entre nous, se borna à une première entrevue. *Les jours, les semaines se succédèrent sans qu'on parût songer à nous; en vain par notre présence assidue aux séances du congrès, et par nos visites fréquentes aux membres qui étaient chargés de notre affaire, cherchions-nous à réveiller leur attention, les intérêts de la Louisiane semblaient tomber dans une sorte d'oubli, qui nous présagea de bonne heure le résultat que nous devions attendre.....*

« Notre anxiété, croissant à mesure que le temps s'écoulait, devint bientôt si pressante, que nous prêtâmes l'oreille aux conseils que l'on nous donna de faire une tentative auprès du sénat, pour accélérer la décision de notre cause, en la mettant à la fois sous les yeux des deux chambres. Peu de jours après, le comité nommé pour examiner cette affaire, nous ayant invités à nous rendre auprès de lui, eut

avec nous une conférence.... Les choses en restèrent là plusieurs semaines.

Dans cette simple relation de faits, il ne sera que trop senti, sans doute, par tous ceux qui ont des principes de justice : qu'il *nous suffise de dire que nous étions loin de nous attendre à être traités aussi arbitrairement dans le sanctuaire de la Liberté.*

« En effet, dans un temps où le congrès était à peine occupé d'une manière digne de son attention, lorsque l'affaire de la Louisiane était presque le seul objet important sur lequel il eut à délibérer, nous avons vu s'écouler les semaines et les mois sans que l'on daignât accorder une faible portion de ce temps, alors si précieux, à l'examen de notre cause. Nous avons passé au siége du gouvernement le temps entier de la session dans l'attente de quelque décision, tandis que nons avions journellement sous les yeux des débats longs et opiniâtres sur des matières de peu de conséquence. *Nous avons vu rejeter, sans nul égard pour notre situation, toutes les instances que nous avons faites pour obtenir la permission de nous procurer des Africains pour nos cultures*, malgré que nous avons démontré jusqu'à l'évidence que

ce pays ne peut exister sans leur secours. Nous avons vu notre cause, celle de toute une province, tomber dans une sorte d'oubli, et le procès d'un seul homme occuper les deux branches de la législature pendant tout un mois. Nous avons vu les dispositions favorables du grand nombre paralysées par la mauvaise volonté de quelques-uns. *Enfin, lorsque la séance allait expirer, nous avons vu fabriquer à la hâte un gouvernement contre lequel nous n'avions cessé de nous récrier, que nous avions démontré n'être en rien convenable à notre situation.*

»....... On vous regarde aujourd'hui non comme des vassaux, mais comme des égaux. *On a fixé, pour votre admission dans l'union*, UN TERME ARBITRAIRE A LA VÉRITÉ, mais non irrévocable........ »

Ce résultat d'une démarche inconsidérée et inconséquente prouve aussi quel haineux mépris les Américains portent au caractère national français, et que leur impatiente ardeur à le détruire leur fait sacrifier et leurs intérêts, et la justice, et la reconnaissance qu'ils doivent à la France, et la foi des traités. Quelle différence, si les Louisianais, suffisamment instruits, énergiquement émus,

eussent en totalité réclamé la conservation de leur langue maternelle! Ce seul moyen eût empêché *la fabrique* hâtive de ce gouvernement, si contraire aux mœurs et aux intérêts des Louisianais, eût empêché l'établissement monstrueux de cet amas de lois bizarres, inconnues aux Louisianais, et qu'il leur était même impossible de connaître; ils n'auraient pas été livrés à de cupides et d'ignorans magistrats, souillés de tous les vices; toute la Louisiane n'eût pas été, d'un bout à l'autre, couverte des noires vapeurs de la terreur; et des nuées de gens de lois, se dispersant sur toutes les campagnes, n'eussent pas, nouvelles harpies, tout corrompu de leur souffle impur, en se gorgeant du sang et de la substance de leurs timides habitans (1).

---

(1) Je n'exagère rien, toute la Louisiane a offert, dans les contrées isolées surtout, les plus criantes vexations; d'ignorans cultivateurs étaient poursuivis, jugés, saisis, emprisonnés, sans savoir comment se défendre, et à la Nouvelle-Orléans même, où les abus devaient être moins révoltans. Voici un extrait de l'échantillon qu'en avait déjà publié un Français, homme de loi, M. *Mahi-Desmontils*. (*Moniteur*, 23 août 1804).

.... Dans le principe de l'établissement du tri-

Voici une preuve de fait que la seule volonté de conserver la langue française aurait suffi aux Louisianais pour prévenir toutes ces

---

bunal, *l'idiome originaire et prédominant dans le pays était le seul dans lequel les intérêts des citoyens étaient discutés ;* bientôt un nuage d'avocats, étrangers au pays, arrive; ils parlent un idiome étranger, et dès ce moment commence l'image vivante de la tour de Babel, une confusion telle, que peut-être il ne s'en est jamais vu d'exemples. Les droits d'une partie se plaident en anglais; les droits d'une autre se disputent en français. Les juges, pour la majeure partie, ne comprennent pas ce premier idiome, et le surplus n'entend pas le dernier. Les avocats ne se comprennent ni l'un ni l'autre ; n'importe, ils plaident toujours, et les juges prononcent.

..... J'ai été témoin moi-même, qu'après un jugement rendu, et rendu en dernier ressort, M. Duncan, avocat américain, fit signer aux juges qui ne comprenaient pas l'anglais, *et dans cet idiome*, un avis tout-à-fait différent du jugement qu'ils avaient prononcé; cette confusion, cette cacaphonie a porté des juges honnêtes à donner leur démission; ils ont été de suite remplacés par d'autres Américains encore; et dès-lors le surplus des anciens n'a plus voulu juger. La démission des uns, la retraite des autres, n'ont pu que donner lieu à de nouvelles incongruités. Les places vacantes ont été remplacées par des étrangers nouveaux-venus ne connaissant pas l'idiome du pays.

calamités et conserver à cette colonie son caractère national, selon le vœu du traité. Il me faut encore ici déranger la marche chro-

..... Dès ce moment, plus de frein aux abus les plus crians ; la partialité la plus marquée s'est manifestée dans les jugemens. Si la cause existe entre un Louisianais et un étranger, le premier est assuré de se voir sacrifié à l'avarice et à la cupidité de son adverse. Je dis plus, il suffit que l'un des deux avocats soit Louisianais, et l'autre Américain, pour que la balance penche toujours en faveur de ce dernier.

..... Fretté, louisianais, avait obtenu au tribunal civil condamnation contre un anglais, nommé Patrick-Morgan ; ce dernier avait interjeté appel de ce jugement, qui avait été confirmé dans le tribunal supérieur du gouverneur Claiborne ; eh bien, nonobstant ces deux jugemens en premier et dernier ressort, l'affaire ayant été portée de nouveau devant le tribunal civil, un jour que deux juges, sur trois, étaient américains, le louisianais Fretté a été condamné. La mulâtresse Marie-Anne Chalemberg fait citer au tribunal civil le jeune Delisle-Duparc, réclamant de lui le paiement d'une somme de deux cents piastres qu'elle prétend lui être due. Cette mulâtresse, qui était défendue par un avocat américain, n'était porteur d'aucun titre de créance : en vain ai-je persisté à soutenir qu'elle devait justifier de sa demande ; tous mes efforts ont été inutiles. Ma partie a été condamnée à payer, sauf à elle à justifier qu'elle ne doit pas.......

nologique des faits, et me reporter un an plus loin.

J'étais alors aux Atakapas, d'où j'étendais mes voyages ; j'y avais acheté une maison et quelques terres, faute de pouvoir me loger autrement. Les Atakapas furent érigés, sur ces entrefaites, en comté ; et, à ce titre, il y eut une cour criminelle : je fus nommé membre du premier grand-jury qui s'y tint. Il fallait prononcer sur plusieurs délits graves qui emportaient peines afflictives. Le jury était, il est vrai, établi par la loi ; mais la loi nouvelle n'avait pas encore dit quelles seraient les peines à infliger pour des délits antérieurs à son existence ; si elles devaient être infligées selon le code espagnol ou le code français, ou le code américain, ou le code pur anglais : et il n'existait pas même encore un mode connu pour la promulgation des lois; de manière qu'on ne savait pas à quelle époque une loi rendue par le congrès ou le corps législatif de la Nouvelle-Orléans devait commencer à être exécutée.

Après avoir prêté serment, nous nous retirâmes dans une pièce particulière ; nous reçûmes communication de divers délits qui devaient être soumis à notre délibération, et

un inconnu se présenta une gazette anglaise à la main, se mit à nous lire cette gazette, à nous l'expliquer en français inintelligible. Dans les très-longues colonnes qu'il parcourait, il nous exposa, entre autres, les peines à infliger *contre le viol, contre les crimes de sodomie et de bestialité, contre ceux qui coupent illicitement ou arrachent en mordant les oreilles, coupent ou mutilent la langue, crèvent un œil, fendent le nez ou une lèvre, les coupent ou les arrachent, mutilent quelques membres, déchirent la figure.* Ces delits avaient leurs tarifs pour la quantité de piastres à payer et le temps de prison et de travaux de force à subir. Ce code d'anthropophages, qui me fit hérisser les cheveux, avait cinquante et quelques articles. Ensuite, l'homme traducteur se retira, nous laissant sa gazette, qui n'avait pas plus de caractère d'officialité que lui. Sommes-nous donc, dis-je à mes honorables collègues, vingt-cinq bouchers qui devons frapper les victimes à mesure qu'on nous les présentera et de la manière qu'on nous le dira? Nous ne savons pas encore légalement de quel droit on nous assemble, et nous savons encore bien moins ce que nous avons à faire. Les accusés,

hors d'état de faire valoir leurs moyens de défense, n'ont pas à ce tribunal un seul homme de loi familiarisé avec la langue française pour les défendre et nous instruire de leur cause; il faut qu'ils aient pour défenseurs de jeunes étrangers, avec qui ils ne sauraient s'expliquer, puisque ces étrangers n'entendent pas le français, et que nous tous, qui n'entendons pas l'anglais, nous ne pourrons pas être non plus éclairés par leurs plaidoyers. Tout nous interdit donc de prononcer sur l'honneur et la vie de nos concitoyens; et, pour mon compte, je me déclare incompétent. La même opinion passa à l'unanimité, et je rédigeai alors l'arrêté suivant, qui fut reçu aussi à l'unanimité :

« *Les membres du premier grand-jury du comté des Atakapas,*

» Considèrent que les lois pénales des États-Unis leur sont inconnues; que, jusqu'à ce moment, ils ont été dans l'impossibilité de les connaître, *attendu qu'il n'en existe encore aucune traduction dans leur langue maternelle*, et que la langue anglaise, dans laquelle ces lois ont été rendues, est ignorée de la presque totalité des membres du jury, et même des habitans du comté des Atakapas; que,

que, dans cet état de choses, les membres du jury ont été dans l'impossibilité de pouvoir éclairer leurs consciences; que, s'ils tentaient de prononcer sur des délits portés devant eux en qualité de membres du grand-jury, ce serait une témérité condamnable qui les exposerait à violer ces mêmes lois, qu'ils ont le plus grand desir de connaître et d'observer.

» Les membres du grand-jury considèrent, de plus, que les accusés, leurs concitoyens, se trouvent dans le même état d'ignorance invincible; que ces lois sont donc encore, pour ces accusés, comme si elles n'existaient pas; que vouloir actuellement leur en faire l'application, ce serait donner à ces lois un effet rétroactif; ce que la saine morale, les législations de tous les peuples justes ont toujours réprouvé, et ce qui serait même un attentat à la constitution des États-Unis, qui a posé, pour une de ses bases, que *jamais ses lois ne pourraient avoir d'effet rétroactif*.

» D'après ces puissans motifs, les membres du premier grand-jury du comté des Atakapas déclarent à l'unanimité qu'ils sont dans l'impérieuse obligation de s'abstenir de prononcer présentement sur aucuns délits au nom de ces lois; que, dans la situation pénible

où se trouvent les membres de ce grand-jury, ils prient le premier magistrat du comté de faire connaître à son excellence M. le gouverneur, et au corps législatif, cette résolution dictée par une conscience pure. »

Après que cet arrêté eut été revêtu de la signature de tous les jurés, nous nous rendîmes devant le juge tenant la cour. Je lui en fis lecture en pleine audience. Il répondit publiquement, mot pour mot, qu'il partageait la situation pénible où se trouvait le grand-jury; qu'il approuvait la sagesse de son arrêté, et qu'il allait se hâter de le faire parvenir aux autorités supérieures pour y faire droit. La cour se trouva ainsi dissoute; on ne commença à juger dans ce comté les grandes affaires que six mois après (1).

On voit que je n'employai, pour moyen principal, que la nécessité de transmettre les lois dans la langue française; de là serait résulté la nécessité de plaider et de faire les

---

(1) Cependant les jurys des onze autres comtés de la Louisiane, celui même de la Nouvelle-Orléans, où devaient du moins se trouver quelques individus raisonnables, jugèrent, condamnèrent, flétrirent en vertu de lois, dont ils n'avaient pas la moindre idée.

instructions dans la seule langue française. Si alors j'avais été en état de subvenir aux grandes dépenses d'expédier des courriers dans tous les comtés, afin d'y porter cet arrêté, de le répandre en même temps dans les journaux, de le faire appuyer par de vives observations, la révolution était faite par un seul individu. Dans ce moyen simple et expéditif, toute la Louisiane, pour conserver sa langue maternelle, suspendait les cours de justice, arrêtait la marche du gouvernement, et assurait pour toujours à la France un état lié à la fédération américaine il est vrai, mais un état qui, gardant son caractère français, n'aurait jamais cessé d'alimenter son commerce, etc.

Et si des députés s'étaient alors présentés au congrès, appuyés ainsi de cette volonté fortement énoncée des Louisianais, cet altier congrès aurait-il osé avilir ces délégués, et les renvoyer sans presque les entendre et en leur refusant tout?

CHAPITRE LVIII.

Départ de l'Auteur pour les Atakapas. Difficultés de cette Route. Région extraordinaire. Lac où l'Auteur rencontre la belle Plante NAPOLÉONE. *Sa Description. Détails géographiques de la rivière Tèche. Lisières de Forêts qui la bordent, et Prairies qu'elle parcourt. Beauté de ces Contrées, donnant l'idée de celles qui s'étendent jusqu'au Mexique. Origine du sol des Atakapas. Il est formé par la Rivière Rouge, qui, alors, avait son embouchure dans la Mer. Preuves.*

PEU de jours après mon entrevue avec le président de l'assemblée des Louisianais, je partis de la Nouvelle-Orléans, pour les Atakapas, où je projetois de rester quelque temps afin d'étendre mes courses dans cette partie occidentale de la Louisiane, peu connue des voyageurs. Je remontai le fleuve, avec six ra-

meurs et un patron, sur un bateau que j'avais acheté. On peut aller aux Atakapas, d'abord par la Fourche, bras occidental du fleuve qu'on rencontre à environ vingt-neuf lieues au-dessus de la Nouvelle-Orléans. Ce bras communique par diverses ramifications avec le Chafalaya, ou *grande rivière*, qui lui même communique ainsi avec la rivière Tèche, première rivière des Atakapas. Mais l'entrée de la Fourche s'obstrue, de jour en jour, par un plus grand nombre de bois flottans, qui s'envasent de sorte que ce passage plus court n'est maintenant praticable que depuis le courant de février jusqu'en juillet, temps des eaux hautes, et déjà les eaux étaient trop basses lorsque je passai. Les habitans de ce canton, dont la population s'élève à plus de douze cents individus, ceux des Atakapas et Opélousas, beaucoup plus nombreux et plus riches, si intéressés à désobstruer cette entrée dont ils ont journellement besoin, n'ont fait que de faibles et d'infructueuses tentatives, et le mal s'accroît. Il me fallut donc remonter le fleuve jusqu'au bayou *Plaquemine*, à dix lieues environ plus haut.

Le bayou *Plaquemine*, autre bras du fleuve, qui communique aussi, par diverses

ramifications, au Chafalaya, est lui-même encombré, à son entrée, d'énormes bois flottans, que, négligemment, on a aussi laissé s'amonceler. Comme ce bayou se trouve aligné avec le courant du fleuve qui se détourne en cet endroit, il s'ensuit qu'il faudrait des soins continuels pour prévenir de nouveaux encombremens, les crues d'eaux y poussant naturellement ces bois. Pour être moins sujet à cette surveillance dispendieuse, on a creusé à une centaine de pas plus bas un petit canal dont l'entrée est moins alignée avec le courant du fleuve. Ce petit canal aboutit, à deux cents pas environ, avec le bayou; mais n'étant point encore assez oblique avec le cours supérieur du fleuve, il éprouve aussi l'inconvénient de s'encombrer de bois, à mesure que les eaux l'élargissent : on aurait dû le placer plus bas pour lui donner une direction encore plus oblique avec le courant supérieur du fleuve. J'eus aussi le malheur d'arriver deux ou trois heures après que les eaux s'en étaient retirées, car on lui a douné peu de profondeur. Il me fallut alors faire décharger mon bateau, le monter vide sur les bois amoncelés qui bouchaient l'entrée du bayou, le faire glisser à l'aide de beaucoup de monde,

de cordages et de poulies, au risque de le briser mille fois. Ensuite il fallut reporter sur des charrettes les objets déchargés, jusqu'au bateau; ce fut le travail de plusieurs jours, de beaucoup de peines et de dépenses.

Le bayou Plaquemine, étroit et sinueux, ne reçoit d'eaux que par le fleuve. Lorsqu'elles commencent à entrer, jusqu'à ce qu'elles soient de niveau avec les lacs où elles aboutissent, elles s'y portent avec une impétuosité si effrayante, qu'il arrive souvent que les bateaux longs, surtout, ne pouvant tourner avec assez d'agilité dans ce lit tortueux, y sont brisés. Après quelques lieues de navigation, elles deviennent plus tranquilles, et n'ont bientôt plus de cours sensible. En avançant, elles se divisent en un si grand nombre de ramifications, qu'on s'égare si on n'a depuis long-temps pratiqué ces lieux : tantôt elles s'élargissent en lacs, tantôt se resserrant subitement, on s'enfonce sous de sombres avenues, impénétrables aux rayons du soleil; des arbres énormes, entrelacés de lianes touffues, chargées de grisâtres franges de barbes espagnoles, laissent à peine le passage aux bateaux. On croit descendre sur les ondes du ténébreux Achéron; de livides crocodiles entourent en foule les voyageurs, ou

dorment, étendus de toutes parts sur ces plages limoneuses. Aux sourds beuglemens de la grenouille géante (1) se mêlent les cris aigres des noirs cormorans, et des hiboux lamentant leurs amours.

Après de longs détours, qui forment d'innombrables îlots, où il faudrait au voyageur inexpérimenté le fil d'Ariane pour ne pas revenir sans cesse sur ses pas, on débouche tout-à-coup à un magnifique lac, de plusieurs lieues d'étendue, où la lumière vive qui surprend, la beauté des eaux et les hauts arbres, forment un spectacle ravissant. Ces hauts arbres sont des cypres allongeant à perte de vue leurs colonnes cendrées, portées sur de larges cônes profondément sillonnés; leurs sommets, couronnés de branches à peine arquées, dessinent, dans le lointain, d'innombrables portiques, où l'imagination est tentée de voir l'immense palais du dieu des eaux, les antres mystérieux du vieux Protée aux mille formes rendant ses oracles, les sombres retraites des Néréides se jouant, et des Tritons faisant résonner leurs conques.

---

(1) L'espèce de grenouille, appelée la *Mugissante*, géante des grenouilles, imite le sourd mugissement du taureau, à s'y méprendre.

Mais que vois-je ! une plante inconnue encore en Europe, la plus belle de celles que la nature ait fait sortir du sein des eaux, s'élève majestueusement au-dessus de la surface de ces lacs transparens, balance mollement au gré des vents ses larges feuilles en vase conique, épanouit ses fleurs dorées en groupe de tulipes, jette de longues et d'épaisses racines nutritives, forme ses fruits en jolis glands arrondis et d'un goût agréable. Elle excite, au milieu de ces déserts, toute mon admiration. Quel est ton nom ? m'écriai-je dans mes transports. — Napoléone.

Son écorce, unie, est semée d'aspérités un peu piquantes, et ses longues racines alimentaires sont pénétrées d'un suc caustique, comme pour la défendre des atteintes des reptiles et la réserver toute entière à l'être le plus éminent de la nature.

Ses pétioles cylindriques, longs de six à huit pieds, se sillonnent légèrement d'une cannelure du côté intérieur de la plante ; ils ont douze à quinze lignes de circonférence, et doublent d'épaisseur en s'approchant de la feuille, sans doute pour mieux soutenir au-dessus des eaux ces larges feuilles, évasées de six pieds de circonférence, d'un vert céladon

en dedans et semblant avoir le moëlleux du drap fin, en dehors couvertes d'un duvet cotonneux qui, débordant ses bords, semble les franger. Des nervures saillantes en dessous partent du pétiole attaché au centre de la feuille, se prolongent en rayons droits, et se subdivisent en d'autres nervures moins saillantes. Du milieu de ces feuilles, rangées circulairement, domine sa large fleur, portée sur un pédoncule cylindrique, nu, semé aussi d'aspérités aiguës. Son calice, divisé en quatre parties, supporte un grand nombre de pétales allongées et de différentes grandeurs ; au centre, s'élève l'ovaire, en forme de verre conique, à la hauteur de près de deux pouces, sur une largeur presque égale.

Cet ovaire, cannelé longitudinalement et d'une substance compacte, devient ensuite coriace, prend une dimension de trois pouces de long sur autant de diamètre. Sa partie supérieure, plate et entourée d'un petit rebord, enchâsse une vingtaine de tubercules, surmontés chacun de stigmates sessiles. Ces tubercules deviennent ces glands comestibles. Un grand nombre d'étamines, longues de près de deux pouces et recourbées en crochet, entourent l'ovaire.

Les Indiens aimant à se nourrir de ses racines, les dépouillent de leur suc dangereux par des lavages, comme à peu près on fait pour celles du manioc.

De ce lac, nommé *lac Natchez*, on entre de nouveau dans d'autres canaux sinueux et compliqués, pour traverser une des extrémités d'un lac beaucoup plus grand, portant aussi le nom de *Grand-Lac;* et rentrant encore dans des sentiers étroits et ombreux, on arrive à la grande rivière, ou Chafalaya, communiquant en descendant à la rivière Tèche par divers embranchemens. Mais plus haut, un bayou s'avance à moins de deux lieues du Tèche, en face du chef-lieu, abrège le chemin de vingt ou trente lieues, si on veut faire ce reste de trajet par terre. Un canal creusé dans ce court espace, à travers des prairies nivelées et meubles, ne coûterait aux habitans que quelques journées de leurs nègres; et tous ceux qui sont obligés de faire conduire annuellement leurs denrées en ville dépensent plus dans un seul voyage, par ce long détour, qu'ils ne feraient pour le travail total de ce canal.

Le Tèche, coulant parallèlement au Chafalaya, du nord au midi, communiquant avec

lui par divers embranchemens, finit par y aboutir non loin de la mer. Ainsi, il peut être considéré comme un des bayoux du fleuve, recevant ses eaux dans leurs débordemens; et, en effet, il s'élève et baisse, selon que le fleuve croît ou décroît. Parcourant les prairies des Atakapas du nord au midi, il reçoit en même temps les eaux qui se filtrent à travers leurs terres. Son cours, extrêmement tortueux, est si lent, qu'il est à peine sensible; il remonte par l'effet des moindres marées, et même par le seul refoulement des vents du sud. Son lit, profond, étroit, bien encaissé, serait extrêmement commode pour la navigation, s'il était débarrassé des arbres qui, de toutes parts, l'obstruent, et que l'incurie des habitans riverains y laisse, même y fait tomber en les coupant. On y navigue comme dans un canal fait de main d'homme.

Ses eaux sont nébuleuses, couleur de lessive, se couvrent même, dans leur stagnation, d'un léger limon; ce qui n'empêche pas qu'elles ne soient salubres. On n'en boit pas d'autres.

Le bas de cette rivière n'offre d'abord pour rives que des terres tremblantes, qui, en remontant, se trouvent plus fermes; ce n'est

qu'une crête étroite de chaque côté, s'élargissant graduellement. Plus haut, les deux rives sont garnies d'un rideau de bois de haute futaie, large d'environ deux cents pas. Derrière ces rideaux s'étendent de spacieuses prairies à perte de vue, entremêlées çà et là de bouquets de bois d'un effet le plus agréable. Des mares, de petits lacs, des coulées sinueuses s'y rencontrent aussi de distance en distance. Presque toutes les habitations, au lieu d'être le long de la rivière, sont entre le bois et la prairie ; ce qui les rend plus aérées et plus gaies. Aucune région sur terre n'offre à l'homme civilisé plus de moyens de couler des jours heureux. Des troupeaux errant au loin s'y multiplient, sans exiger d'autres soins des habitans que de les rassembler au printemps, pour les marquer, afin que chacun puisse les reconnaître. La terre, pour y produire tout ce que l'on veut, est toute défrichée ; elle n'attend que le soc ou la bêche ; et le propriétaire peut s'y abriter, en y bâtissant une cabane en peu de jours. Il suffit que cette terre prodigue soit labourée, ou plutôt effleurée pendant deux ou trois matinées, pour donner plus qu'il ne faut à une famille. Ces prairies, peuplées de gibier, sont, pendant les hivers

surtout, couvertes d'oies et de canards, etc., qui laissent à l'habitant le choix, comme s'il les avait dans sa basse-cour.

En remontant jusque vers les Opélousas, contigus au nord des Atakapas, le terrain s'élève davantage, devient plus onduleux, plus sillonné de profonds ravins; et alors des bouquets de bois plus multipliés et les prairies plus entrecoupées présentent un paysage plus varié et plus pittoresque.

Ce tableau fidèle des belles prairies qui s'étendent à droite et à gauche du Tèche, des lisières de bois qui ombragent ses rives, est en même temps celui de toutes les rivières qui, en si grand nombre, débouchent parallèlement dans la mer, depuis le Tèche jusqu'à Rio-Bravo, étendue d'environ deux cent cinquante lieues. Chacune de ces rivières a sur ses deux rives ces belles lisières de futaies, et derrière ces futaies, pareillement des prairies. Les seules différences, c'est que ces rivières sont presque toutes beaucoup plus grandes et plus navigables; que les prairies sont plus spacieuses, puisqu'elles ont jusqu'à vingt-cinq lieues d'étendue; que les hivers, extrêmement modérés aux Atakapas, paraissent l'être davantage en s'avançant vers

l'ouest; et qu'enfin ces contrées inhabitées sont maintenant couvertes de troupeaux innombrables de bœufs, de chevaux errans, indépendamment de toutes les espèces de gibier; que, s'avançant au nord jusqu'à des régions inconnues, parmi des nations indiennes qui ont encore si peu de relations avec les européens qu'elles ne font usage que de flèches, on y trouverait la plus riche traite de pelleteries de l'univers.

En continuant à remonter au nord-ouest des Opélousas, le terrain devient plus inégal peu à peu; ce ne sont plus des prairies, mais des tertres sablonneux, couverts de pins et de chênes : là cesse le dépôt des rivières, et commence celui qui a été délaissé par la mer.

Toutes ces terres de prairies sont recouvertes, à dix ou douze pouces d'épaisseur, de terreau, et au-dessous on trouve une terre rouge d'un grain fin, compacte, et à une épaisseur de quinze et vingt pieds, assise ordinairement sur des sables pareils à ceux des tertres du haut des Opélousas; c'est que ces terres rouges ont été amenées par les eaux fluviatiles sur les sables de la mer. Cette terre rouge se trouve de la même espèce que celle

qui est déposée par les eaux épaisses de la rivière Rouge; il faut donc que ce soient des dépôts de cette rivière, qui, dans ces temps reculés, avait son embouchure non dans le Mississipi, mais directement dans la mer; car les bords du fleuve, à la rive opposée, n'offrent que des terres grisâtres et bien moins compactes. Ces idées, qui me vinrent d'abord à l'inspection des terres, ne laissèrent plus de doute, lorsqu'après avoir questionné d'anciens habitans de ces cantons, ils m'eurent assuré que des sauvages leur avaient dit avoir vu ces terres souvent submergées par les débordemens de la rivière Rouge; mais qu'il n'y avait pas plus de seize à dix-sept ans qu'une crue extraordinaire de la rivière Rouge ayant remonté dans le bayou aux Bœufs et d'autres voisins, s'était répandue sur les prairies des Atakapas, et les avait couvertes à une telle hauteur, qu'on y naviguait en bateau.

Les débordemens de la rivière Rouge sur les prairies des Atakapas sont devenus plus rares, parce que, 1° le terreau végétal les a élevées de près d'un pied; 2° que la navigation très-fréquentée de cette rivière, et que différentes parties de ses bords étant habitées, nettoient et évasent son lit de jour en jour. Il

Il est facile de concevoir comment ces eaux épaisses, se déposant à l'entrée de la mer, et élevant de plus en plus leurs dépôts, ont obstrué l'ancien lit, et ont été, par conséquent, obligées de se détourner, de multiplier leurs sinuosités, jusqu'à ce que le Mississipi, faisant presque la même chose, leurs deux cours se seront rencontrés et réunis pour toujours.

CHAPITRE LIX.

Prairies naturelles. Leurs Universalités ne doivent point leur origine à des incendies, comme des Voyageurs le prétendent; elles sont établies par la Nature, elles alternent avec les Forêts par des moyens simples et admirables. Deux espèces de Prairies et deux espèces de Forêts se remplaçant. Nouveaux Développemens qui en résultent pour la Théorie du Globe, inconnus jusqu'ici, utiles à l'avenir pour les Voyageurs, pour la Géographie et pour diverses branches d'Histoires Naturelles. Preuves dans le Parallèle du Cheval et de l'Ane. Nécessité de la différence de leur conformation. Autres exemples à ce sujet. Avantages qu'en doit surtout tirer l'Agriculture.

TOUTES les solitudes de l'Amérique où j'ai voyagé sont entremêlées de prairies et de forêts; ceux qui les ont parcourues plus loin

et avant moi, ont rencontré cet alternatif de forêts et de prairies : les grandes îles de Saint-Domingue et de Cube ont offert et offrent encore dans leurs parties incultes la même diversité. L'Afrique, l'Asie, le Nord de l'Europe, inhabités, ont aussi d'immenses prairies séparant d'épaisses forêts. L'antiquité montre pareillement des prairies où erraient des peuples nomades, des peuples pasteurs ; les Scythes parcouraient les mêmes prairies, où encore aujourd'hui les Tartares, leurs descendans, mènent leurs haras. Les patriarches étaient riches des troupeaux qui se multipliaient sur les plaines solitaires de la Mésopotamie et des terres de Chanaan.

Cette remarquable diversité de prairies et de forêts sur toute la surface du globe, dans tous les lieux où l'agriculture n'à point altéré ces distributions primordiales, n'est rapportée par les historiens et les voyageurs qu'en passant, et accidentellement : aucun ne s'est arrêté à rechercher la cause d'une des choses les plus universelles de la nature, et qui devait mener à d'autres importantes découvertes ; car il ne faut pas mettre au nombre des recherches ce que quelques-uns d'entre eux ont dit, qu'elles devaient (les prairies) leurs origines aux in-

cendies de végétaux, à des feux allumés et délaissés, que les vents soufflent et propagent. Si les prairies devaient leur origine à des feux, il n'y aurait pas de raison; pourquoi il serait resté un seul arbre sur toute la terre; pourquoi des prairies, avoisinées de bois, où les sauvages tiennent continuellement des feux allumés restent si rétrécies, tandis que d'autres où ils prolongent moins leur séjour sont si spacieuses, s'étendent par parties sur des contrées entières, ont dix, quinze, vingt-cinq lieues; pourquoi les unes n'offrent-elles pas, à perte de vue, un seul arbre, lorsque d'autres sont disséminées de bouquets isolés, qui semblent diversement groupés, comme pour varier pittoresquement leurs points de vue? pourquoi des futaies traversent les unes en longnes lisières, éclaircies ou épaisses; et ailleurs de grandes masses de bois viennent bizarrement les resserrer, les rendre tortueuses, ou découper leurs confins en angles irréguliers. Si les feux des sauvages, toujours renaissans, pouvaient, dans un seul instant, dévorer des forêts, qui coûtent à la nature tant de siècles à élever; pourquoi ces mêmes feux, renaissans, dis-je, épargneraient-ils constamment les mêmes masses, les mêmes lisières,

les mêmes angles ? ce qui leur avait échappé précédemment, pouvait-il leur échapper dans la suite? et quand il serait vrai que quelques coins de bois ont pu être altérés par l'effet de ces feux allumés, il est du moins certain qu'aucun peuple, qu'aucun individu, ne témoigne avoir vu une contrée entière de forêts complétement embrasée, détruite par les flammes. Les bois à demi brulés, durcis par le feu, se conservent des siècles entiers, surtout dans les eaux et sous la terre, et nulle part les prairies ne présentent de leurs vestiges.

Ce qui est encore sans réplique, c'est qu'il ne pourrait exister, surtout dans le voisinage, des prairies, des forêts de pins, de ces bois résineux, qui s'enflamment aussi bien verts que secs, et moi-même j'ai parcouru de ces forêts de pins, longeant et entrecoupant des prairies, où chaque pas je rencontrais des feux délaissés qui gagnaient des troncs morts, les uns abattus et d'autres encore debout; ils brûlaient lentement les premiers, s'élevaient en gerbes brillantes du sommet des autres, mais respectaient partout les arbres vivans; plusieurs de ces plus grands pins, où les voyageurs étaient depuis long-temps accoutumés

à chercher un abri sous leur large tête, ont le pied creusé par les feux qu'on y allume, et ces feux alimentés par des bois secs n'embrasent jamais ces arbres. La sage nature aurait-elle exposé toutes les races des grands végétaux à être détruits à tous les instans par un seul de ces feux que les hommes allument sur toute la surface du globe, ou par un des seuls éclats de la foudre qui sortent, de tous les lieux du monde, du flanc des nues comprimées. Il n'est donc pas vrai, et il ne peut être vrai, que l'existence des prairies naturelles soit due à des embrasemens.

On ne peut pas non plus les ranger parmi ces productions accidentelles, espèces de hasards où la nature semble plutôt se jouer, que de montrer une intention suivie et des plans décidés, ainsi que le sont, par exemple, ces cristallisations, qui prennent les apparences de figures d'animaux, d'arbres et de paysages; ces nues qui, agglomérées par les vents, offrent tour à tour à nos regards les formes les plus bizarres et les plus hideuses; et sur les mers, les flots agités par les tempêtes, paraissant s'élever en monts escarpés ou isolés, ou s'étendant en longues chaînes, surmontées de sommets aigus, ou comme blanchis de chapeaux

de nèige, tandis qu'à leurs pieds de sinueux bassins représentent des vallées rembrunies. Il n'en est pas ainsi des prairies, l'imagination ne vient point y répandre ses illusions, elles ont une existence non éphémère mais constante, elles entrent dans les grands plans de sagesse de la nature, et s'y lient tellement, que tout se désorganiserait, tout se détruirait sans elles; elles sont particulièrement destinées à la conservation des différentes races de végétaux; elles montrent comment la plante la plus tenue modifie d'une manière puissante ces végétaux audacieux, dont la cime s'élance dans les airs; elles montrent comment l'organisation de chaque plante, si admirable pour lui donner les moyens de se conserver, de se développer, de se multiplier, influe en même temps sur la propagation d'autres espèces, qui lui sont si étrangères; concourt à l'entretien du grand ordre, quoiqu'elle n'y paraisse tenir qu'une place imperceptible, et elles sont peut-être pour l'homme une des plus surprenantes preuves de la fécondité des moyens de la nature; comment avec peu de choses elles arrivent à de si grands résultats; comment avec une économie, qui paraît rétrécie et parcimonieuse, elle déploie tant de richesses, tant

de magnificence. O hommes ! venez vous instruire à ses leçons, soyez attentifs ; je soulève un coin de son voile.

Les herbacées ont, dans leurs développemens, une virtualité bien plus active que les arborescens (arbres) ; leurs touffes annuelles s'élargissent en hâte, à raison du peu de temps de leur durée ; leurs racines de même multiplient des chevelus qui s'étendent, se croisent, s'entrelacent avec ceux de leurs voisines, et en quelques mois, ou plutôt en quelques semaines, des graines levées ont couvert la terre d'herbes, et ont gazonné l'intérieur à une légère profondeur : tels sont spécialement les graminées.

Plusieurs espèces ne se contentent pas d'élargir leurs touffes, d'étendre leurs racines ; les unes, telles que les chiendens, les liserons, des labiées, des trèfles, font sortir de leurs racines traçantes, de nouveaux plants, de nouvelles touffes qui vont avec la même ardeur s'étendre au loin ; d'autres, tels que le fraisier, le chiendent de la Louisiane, les liserons, beaucoup de labiées, des cynacocéphales, jettent extérieurement de nouvelles branches qui se traînent, s'enracinent de proche en proche pour former de nouvelles

souches, qui vont à leur tour se reproduire en branches, et recréer d'autres souches. Sur les lieux marécageux, les massettes, les souchets se sèment de graines avec plus de profusion, jettent des racines plus longues, plus multipliées, plus entrelacées, et élèvent des touffes plus larges et plus fournies, jusqu'à former sur la surface de ces eaux marécageuses d'immenses plaines de verdures, nommées *prairies tremblantes*.

Tandis que les herbacées, en peu de mois, même en quelques semaines, s'emparent ainsi de la surface de la terre, font des conquêtes jusque sur les eaux stagnantes, les arborescens lents, débiles à leur naissance, n'élèvent d'abord qu'une tige solitaire et grêle, ne poussent guère qu'un pivot. Serrés de toutes parts par les herbacées, ils sont étouffés au-dehors par ces touffes multipliées qui les entourent et les couvrent, et dans la terre privés de nourriture par les ramifications de ces chevelus qui les assiégent, et les enveloppent.

Il faut donc que tous les lieux où les herbacées peuvent s'établir deviennent des prairies interdites à tous les arborescens. Mais quels seront les sites alors réservés aux arborescens? comment peuvent-ils donc former ces im-

menses et superbes forêts qui, se ramifiant sur tout le globe, semblent se tenir d'un bout de la terre à l'autre?

Voici le caractère des lieux que la nature a assignés au vaste empire des forêts :

Toutes les rivières de la terre sont, dans les lieux que l'agriculture n'a point changés, sujettes à des débordemens annuels, dus aux pluies et aux glaciers sous les régions tropicales, aux dégels sous les régions septentrionales. Ces débordemens s'étendent et se prolongent en raison de la multiplicité des ramifications de ces rivières, de leurs volumes et de leurs éloignemens, et aussi des embarras d'arbres et de vases qui encombrent leurs lits. Les eaux qu'elles roulent alors sont toujours épaisses et limoneuses : elles sont chargées des débris qu'elles entraînent des terres qu'elles ont détrempées. Ralenties dans leurs cours sur ces plaines où elles se débordent, elles y déposent leurs limons et leurs terres si considérables, qu'ils s'élèvent souvent à plusieurs pouces d'épaisseur dans une seule année. Alors, les tendres feuilles des herbacées, telles sont celles des graminées, submergées pendant plusieurs mois, et au temps de la végétation, froissées, meurtries, et affaissées sous

les vases, ne sauraient plus faire usage des canaux nourriciers et excrétoires dont elles sont pourvues ; elles périssent avec la plante, tandis, au contraire, que les arborescens à tiges solitaires, ligneuses, élastiques, ne se couchant point sous la vase, restent debout au milieu des eaux, reçoivent ces nouvelles terres vaseuses qui chaussent et assurent leurs pieds, et étant d'ailleurs des espèces de ceux qui aiment les eaux : tels sont les saules, les peupliers, les cypres, les oliviers, les noyers, plusieurs espèces de chênes, les magnoliers, les frênes, les platanes, des lauriers, des féviers, plusieurs vignes ; ils y végètent, ou du moins peuvent s'y conserver.

Ainsi, les débordemens viennent chaque année détruire les herbacées et favoriser à leur place les arborescens qui, étendant leurs racines, élargissant leurs têtes, pourraient bientôt, sans le secours des eaux, interdire aux herbacées des lieux alors protégés de leurs ombres. Le sol élevé graduellement par les dépôts successifs des inondations, donne de nouveaux moyens à ces arbres de croître, de se fortifier, d'étendre leurs rameaux. Un temps arrive enfin où les terres se sont tellement élevées, que les inondations ne sauraient

plus les atteindre ; et chaque année s'élargissent ainsi ces sites qui cessent d'être inondés, Les arbres croissant toujours, parviennent enfin à ce période où ils forment ces grandes futaies qui s'éclaircissent de plus en plus par l'énorme étendue de leurs branches ; et quand la décrépitude et des ouragans viennent renverser quelqu'un d'eux, de grandes places vides, restées à découvert, sont aussitôt occupées par les vigilantes herbacées : tel nous voyons sur-tout le propagant fraisier dans nos taillis nouvellement coupés, chaque nouvelle place est ainsi toujours aussitôt occupée par les nombreuses familles des herbacées, avec d'autant plus de célérité que la terre, fatiguée de nourrir de ces grands arbres, va se plaire bien plus à faire multiplier les plantes changeantes ; et on voit alors comment les prairies s'étendent insensiblement, comment elles prennent des formes irrégulières.

A mesure que les débordemens délaissent ces lieux, leurs courans ondulent la terre, y laissent comme des traînées plus basses, qui serpentent en différentes directions, et avec plus ou moins de largeur ; ces traînées continuent, dans les débordemens, à être noyées pendant une longue suite d'années, tandis que

les terres voisines, plus élevées, ne le sont plus depuis long-temps. Alors, quand les arbres des terres plus élevées sont dans un état de vétusté, ceux de ces terres, plus basses, sont encore croissans, ou du moins dans leur grande vigueur ; et quand les premiers sont tout-à-fait détruits, ceux-ci durent encore; de là à travers ces immenses prairies, ces lisières, qui serpentent au milieu, ces massifs, et ces bouquets. J'étais si assuré de cet état de choses, qu'en voyageant dans ces belles prairies, je jugeais, à la vue de ces arbres, qui les coupaient ou les échiquetaient, que j'y trouverais des terres plus basses. Je ne me suis jamais en effet trompé.

Mais plus ces prairies deviennent spacieuses, plus les eaux pluviatiles doivent former de grandes masses : de là des mares et des lacs. Elles trouvent des issues dans ces espèces de couloirs restés postérieurement, couverts de bois. En s'écoulant ainsi, elles font naître sur les lieux qu'elles parcourent de ces fortes touffes de joncs et de roseaux, de ces glayeuls, de ces iris à épaisses racines, à feuilles robustes et gluantes ; des herbes menues s'y mêlent, le tout s'envase, et peu à peu ces issues s'obstruent; s'élèvent, et enfin se fer-

ment. Alors ces lacs s'agrandissent, et de grandes herbes marécageuses naissent avec profusion autour de leurs bords, comme sur les queues de nos étangs ; leurs dépôts les rétrécissent, les comblent et les bombent. Ainsi les eaux, acquérant plus de pente, se précipiteront plus impétueusement à travers les sites inclinés, les déchireront et les sillonneront ; et les contours des prairies se trouvant alors entamés, formeront à leurs flancs des collines, qui s'allongeront, se multiplieront par le progrès des eaux, jusqu'à ce que ces prairies, de plus en plus rétrécies par ces déchiremens, ne soient plus que les simples plateaux de sommets de montagnes de celles nommées *secondaires*.

Cependant ces collines, sans cesse déchirées par les eaux, ne sauraient se couvrir d'herbacées comme les sites planes ; leurs racines trop courtes, leurs chevelus trop faibles, ne sauraient en lier les terres, et elles sont elles-mêmes entraînées avec les déblais : mais ces sites, qu'elles sont contraintes de délaisser, deviennent à leur tour l'apanage d'autres espèces d'arborescens. S'il se découvre, à travers ces nouvelles collines, des bancs de rochers fendillés, des lits plus denses de glaise

et d'argile, l'arbre qui y naît enfoncera son pivot à travers ces fendilles de rochers, dans ces lits compacts de glaise, d'argile, de gravier; et pour peu qu'une saillie de rocher, qu'une éminence de terre solide se trouve au-devant de lui pour rompre le courant, il résistera, par la raison qu'il n'a qu'une tige grêle, souple, élastique, sur laquelle les eaux ont infiniment moins de prise que sur des épaisses touffes d'herbacées; et l'arbre défendu d'abord par sa ténuité, se cramponant de plus en plus, deviendra, en deux à trois ans seulement, capable de résister aux torrens, de changer même leur direction : d'autres arbres, protégés par lui, naîtront et s'éleveront tout près. Les lianes surtout s'y multiplieront en abondance; des clématies plumaseuses y seront portées par les vents; des vignes et des lierres à baies drupacées y seront semés par les oiseaux. Ces lianes se traînant sur les pentes, s'agraferont aux rochers par leurs mains, ou, par de nouvelles racines renaissant de leurs nœuds rapprochés, tapisseront la terre, la défendront contre les torrens et les pluies orageuses, en même temps qu'en grimpant sur les arbres, elles les lieront de toutes parts.

Je n'ai pas rencontré un seul tertre qui ne

fût ainsi couvert d'arbres. Ce que, dans ce pays, on nomme pinières, chênières, bornant les prairies, les longeant, les découpant, ne sont que des restes de ramifications de montagnes ou d'anciennes dunes des mers, conservant encore des coquillages restés couverts d'arbres.

On voit donc deux espèces de sites réservés par la nature au domaine des forêts, mais chacun avec des productions particulières. Ici ce sont les charmes, les hêtres, des espèces particulières de chêne, les érables, les châtaigniers, les noisetiers, la si nombreuse famille des pins et tous les conifères, excepté les cypres, presque toutes les bruyères, des lianes aussi, et généralement des vignes, nécessaires partout aux hommes, aux animaux, autant qu'aux arborescens.

Les espèces d'arbres du Nouveau-Monde qui nous étaient inconnues appartiennent presque toutes aux forêts des sites bas, parce que, dans notre vieille Europe, ces sites ont été de toutes parts livrés à l'agriculture. Ainsi les espèces d'arbres qui y croissaient se sont perdues, tandis que celles des sites en coteaux se sont conservées parmi nous, ces sites n'ayant pas été autant changés par l'agriculture.

Que

Que maintenant on s'élève par la pensée au-dessus de la terre ; qu'on la suppose non habitée des hommes, on y remarquera partout cette distribution admirable de prairies et de forêts, s'alternant dans un ordre bien plus régulier que le laboureur intelligent n'alterne ses champs. D'abord, près de la mer et le long des eaux stagnantes, des prairies tremblantes, *noyées* et non encore *inondées*, sont occupées par des massettes, des souchets, des joncs, des iris, tous féconds en fortes racines ou en longs chevelus, en pampres élevés et fournis, et cependant peu propres à nourrir les herbivores (1).

Un peu plus avant dans les terres, et plus haut, des sites qui avaient autrefois été noyés et tremblans, s'étant raffermis et élevés, ont

---

(1) Le mangle ou palétuvier, qui croît sous la Zone-Torride, le long de la mer, à l'embouchure des rivières, me paraît être la seule espèce d'arbres que la nature fait multiplier (sur des lieux simplement *noyés* et non *inondés*), elle lui a donné une fécondité plus active encore que les herbacées dont je parle ici, sans doute pour accélérer la création de nouvelles terres sous ces climats chauds où dans tout elle se montre plus pressée d'agir ; il faut attribuer aux mêmes vues la multiplication de ces masses de coraux.

alors été *inondés*, parce que ces sites, en s'élevant, ont arrêté les eaux fluviatiles, les ont forcées à se déborder sur eux, à les *inonder*. Ainsi ils se sont ombragés d'arbres; et tous les lieux de la terre que les fleuves et les rivières peuvent couvrir de leurs inondations, ceux qu'ils ont naguère inondés, et dont les arbres n'ont point encore été détruits par le temps, forment le domaine des forêts de premier genre (les forêts basses), domaine limité et presque détruit dans les lieux cultivés, parce que les défrichemens d'un côté, et le nettoiement des lits des rivières de l'autre, y font cesser les inondations annuelles.

Aux limites de ces lieux inondés, ou qui, depuis peu, ont cessé de l'être, commence l'empire des prairies de second genre (prairies sèches), s'étendant jusqu'aux coteaux qui bornent leur horizon. Les contours des lacs qui s'y forment y restent toujours dégarnis d'arbres, quand ils ne sont pas dominés par des coteaux voisins. Sur ces coteaux, débris eux-mêmes de plus anciennes prairies, se déploie le second genre de forêts (les forêts hautes), se prolongeant à toutes les ramifications des montagnes de la terre, dont les sommets, en plateaux, restent constamment couverts d'antiques

tapis de prairies ; ces forêts des coteaux devant se conserver jusqu'à ce que des ruisseaux, des rivières, des fleuves, s'étant recréés, viendront à leurs pieds les déblayer et les entraîner dans les mers.

Dans cette distribution, la pensée voit donc les prairies molles se préparer à devenir des forêts, les forêts submergées se préparer à devenir des prairies hautes, ces prairies hautes s'entourant peu à peu à leurs flancs de forêts de coteaux, qui seront, à leur tour, détruites par les eaux, pour aller dans les mers reproduire de nouveau des prairies molles. Que fait la nature pour exécuter ces plans si vastes dans un ordre si constamment merveilleux? elle associe les familles des herbacées, pour, de concert, attaquer, repousser les arborescens; tandis que ceux-ci, à leur tour, forment une puissante ligue contre elles, pour conserver les sites qui leur sont destinés. Et qu'opposent les humbles plantes herbeuses aux fiers dominateurs des montagnes et des terres inondées? de chétifs chevelus, souvent à peine visibles ; des touffes si tendres, que la seule haleine des vents brûlans peut les détruire. Avec ces faibles armes, elles prescrivent des limites aux végétaux dont la cime se perd dans

les nues, comme le sable des rivages, qui dit aux flots fougueux : Vous n'irez pas plus loin. Le pied superbe qui foule une graminée ne sait pas les glorieuses destinées attachées à sa race conquérante. Par elle, des prairies se déploient d'un bout de la terre à l'autre, des lacs naissent, des fontaines s'ouvrent, des rivières et des fleuves roulent leurs eaux fécondes, de nouvelles terres sortent desmers, où elles doivent recommencer leurs merveilles.

Mais ces herbacées, réunies pour conserver leur domaine commun, exercent entre elles une police qui n'est pas moins admirable. Les unes, dès les premiers momens du printemps se hâtent d'élever leurs tiges, d'éclorre leurs fleurs, de faire mûrir leurs semences, pour laisser à celles qui doivent leur succéder le temps de croître, de s'épanouir et de mûrir. Plusieurs d'entre elles, tout occupées à tapisser la terre, à la couvrir de leurs traînans feuillages, n'élèvent que des tiges nues, tandis que d'autres, à peine feuillées, à leurs pieds étalent des tiges rameuses chargées de feuilles et couvertes de fleurs. Il en est qui ne doivent voir qu'un printemps, d'autres deux ou trois seulement, plusieurs prolongeront leur exis-

tence beaucoup plus loin. Distribuées ainsi, elles ne laissent jamais la terre inoccupée et nue; et un seul des grands végétaux qui en détruiraient un si grand nombre, ne saurait trouver à s'y établir.

Leurs feuillages, diversement configurés, la différence de leurs proportions, de leurs ramifications, les rendent plus propres à s'entrelacer en se nuisant moins. Leurs qualités différentes leur donnent en même temps la faculté de se nourrir de sucs différens, et de vivre en bien plus grand nombre sur le même site que si elles s'y alimentaient toutes des mêmes substances.

Un grand nombre des traçantes principalement, bravent avec leur tendre feuillage la rigueur des hivers, continuent à tapisser la terre; elles empêchent ainsi que les semences des arborescens ne puissent s'y enfoncer et germer. S'il en est qui ne se plaisent qu'au milieu des eaux tranquilles, d'autres sur leurs bords, d'autres à qui il faut des rives d'eaux vives, il en est d'autres qui ne se placent que sur les lieux élevés, aérés, frappés du soleil, tandis que plusieurs autres recherchent les ombres et les abris. C'est par ces diverses inclinations de chacune d'elles, que toutes con-

courent à l'utilité générale, et que, paraissant souvent se nuire entre elles, elles se servent cependant mutuellement; celle qui arrête l'empiétement d'une autre lui devient même utile, puisque cet empiétement, devenant nuisible à toutes, les détruirait, et qu'elle le serait ensuite à elle-même; car elle ne pourrait plus exister seule. Image admirable de la vie sociale, où tout doit avoir ses fonctions et les remplir avec vigilance, où il n'est jamais permis de cesser d'être utile, où aucune loi, aucune puissance, ne peut en conférer le droit.

Les arborescens ont aussi entre eux des rapports respectifs dans leurs dimensions, leurs proportions, leurs formes, leurs qualités, leurs mœurs mêmes, et ce n'est que par ce concours des fonctions de chacun d'eux, qu'ils conservent le domaine qui leur est assigné.

Ces deux grandes partitions de végétaux, toujours rivales, toujours ennemies en apparence, ne pourraient encore se conserver si l'une venait à détruire l'autre : elles sont nécessaires l'une à l'autre comme deux grandes nations rivales qui, par la diversité de leurs lumières, de leurs talens, de leur industrie, se servent, malgré leurs rivalités et leurs haines.

Combien cette connaissance de la distribu-

tion et de l'alternatif des prairies et des forêts doit aider les savans dans leurs différentes recherches ! Le voyageur, distinguant les espèces de forêts et de prairies qu'il parcourt, se formera des idées géographiques plus justes sur la situation des lieux, il saura mieux en rendre compte. La géographie lui devra donc plus de progrès ; et combien ne serait pas curieuse une géographie de toute la terre ainsi exécutée! Il saura mieux aussi désigner à quelle espèce de sites appartiennent véritablement les végétaux qu'il rencontre, et par conséquent ils seront plus faciles à naturaliser promptement dans d'autres régions. En observant mieux le site de chaque plante particulière, il saura plus sûrement remarquer celles qui se conviennent mutuellement ; et les observations sur les animaux qui vivent auprès seront plus faciles et plus fructueuses; il jugera mieux leurs mœurs, connaissance encore si imparfaite : et combien l'histoire naturelle ne doit-elle pas se promettre alors de progrès !

Chacune de ces distributions ont leurs animaux particuliers, qui les servent en s'y nourrissant : les oiseaux granivores des plaines disséminent les plantes prairiales en les becquetant ; ceux des forêts disséminent les arbres en

emportant leurs baies, et en avalant sans digérer leurs semences osseuses. Le sanglier, le cochon, le peccari, le babiroussa, ont encore une influence plus marquée pour la conservation des forêts, en se nourrissant de glands, de faine, de châtaignes, de noix, de plaquemines, d'assemines, de prunes, etc. Ils fouillent en même temps pour trouver des racines avec leur grouin cartilagineux, pourvu d'un odorat subtile; ainsi ils labourent et ils recouvrent le gland, la châtaigne et les noyaux qui leur ont échappés, et replantent dans les forêts et à leurs confins les places devenues vides. Aux Atakapas, et dans plusieurs contrées de la Louisiane, j'ai souvent remarqué comment les cochons qui s'y sont multipliés depuis peu, propagent ainsi les forêts aux dépens des prairies, comme les hommes, en labourant une prairie, et la laissant inculte, la font aussi changer en bois. Ainsi il n'existe rien de destructeur dans la nature; car l'animal le plus dévastateur est le conservateur de l'espèce dont il paraît ennemi, comme le sanglier, en se nourrissant de gland, propage le chêne.

Cette connaissance des sites de la terre en prairies et en forêts, rend raison, avec une

extraordinaire facilité, de la configuration et des mœurs de chaque espèce d'animal; ainsi la tête effilée du sanglier, dirigée vers la terre, indique que là il doit chercher sa nourriture; son grouin taillé en coing, plus allongé que sa mâchoire, m'annonce qu'il doit fouiller avant de manger; ses narines, à l'extrémité de ce grouin, m'apprennent aussi que les objets qu'il doit juger par l'odorat, existent dans la terre ou à sa superficie, et non au-dessus de lui ni horizontalement à lui; ses pieds fourchus, garnis d'appendices, m'avertissent encore que si les lieux où il marche sont vaseux, ils sont garnis de racines qui le soutiendront; son cuir épais m'apprend que les lieux de sa résidence sont les halliers, dont ses labours font multiplier les semences; et les eaux bourbeuses où il se plaît tant à se rouler, ne me laissent plus de doute que le sanglier et ses espèces n'appartiennent aux forêts, non des coteaux, mais des plaines humides. Des familles de végétaux ont reçu de la nature des espèces, afin que les unes pussent multiplier sur les croupes des montagnes, et les autres sur les plaines inondées : telles sont les vignes et les chênes, dont plusieurs espèces ne veulent croître que sur des sites humides, voi-

sins des rivières, tandis que d'autres, élevées sur des coteaux, se plaisent à ombrager des rochers escarpés. Il en est de même des animaux.

Je prends pour exemple le cheval et l'âne; le premier, destiné par la nature à errer sur ces vastes prairies, a reçu un large sabot pour moins s'enfoncer dans la vase des eaux où il va se désaltérer, et moins briser les collets des plantes sur lesquels il bondit. Sa peau, il est vrai, est fine et sensible; mais une épaisse crinière flotte sur son col, une longue touffe de crins qui garnit sa queue, le défend contre les attaques des insectes ailés, si communs dans les lieux qu'il habite; sa tête haute, son regard fixe et perçant, son oreille attentive, lui décèlent aussi l'avide ennemi s'approchant pour l'attaquer. Si, comme le bœuf qui paît non loin de lui, il n'est point armé de cornes redoutables pour sa défense, il fuit avec plus de légéreté et plus long-temps. Un double rang de fortes dents lui sert à saisir cet ennemi, à le déchirer, à le lancer au loin, ou à le fouler à ses pieds : ses jambes longues, nerveuses, mobiles, terminées par de durs sabots, sont comme autant de massues qu'il agite en tout sens avec adresse, et

frappent avec roideur son vorace adversaire. Sa voix sonore et perçante, qui retentit au loin à travers ces plaines étendues, le long de ces forêts riveraines, fait accourir la troupe généreuse dont il s'était écarté; tous s'animent par de bruyans hennissemens et se resserrent en bataillons, rendent le combat terrible, assomment l'animal vorace s'il n'a échappé par la fuite.

Le cheval errant sur ces prairies y préfère les lieux moins humides, se nourrit plus particulièrement des plantes qui conviennent à ces sites, tandis qu'à ses côtés le bœuf ruminant préfère celles d'une substance plus tendre, plus voisine des eaux. Aussi celui-ci a reçu un double sabot, élargissant au besoin son pied, pour s'enfoncer moins dans les marais, et retirer plus facilement ses jambes un peu écourtées, ce que ne saurait faire aussi facilement la longue jambe du cheval étranglée entre le sabot élargi. L'âne, placé par la nature sur les croupes roides des montagnes, a des sabots étroits, plus durs et plus bombés, faciles à prendre assiette sur ces lieux escarpés et à lui servir comme de crampons pour grimper, descendre, et se tenir; ses jambes menues et nerveuses, sa dé-

marche est circonspecte et lente comme doit l'être celle d'un animal cotoyant sans cesse des précipices ; il est calme, persévérant jusqu'à l'opiniâtreté, comme il faut l'être au milieu des dangers. S'il avait la vivacité du cheval, sa fougue impétueuse, son humeur volage, il risquerait à chaque instant de rouler dans ces abîmes. Sa tête grosse, pesante, qu'il porte toujours baissée, lui sert comme de contre-poids pour gravir ; sa croupe serrée, en même temps que peu charnue, le rend moins pesant et plus maître de ses mouvemens dans ces difficiles sentiers, ce qui ne serait pas avec la croupe épaisse du cheval, sa tête élevée et légère. L'âne, sur ces coteaux élevés, y craint moins les attaques des insectes : ainsi il n'est point, comme le cheval, pourvu de crins flottans ; sa peau, d'ailleurs plus épaisse, destinée à traverser les halliers, est moins sensible à la douleur ; il ne se livre jamais à ces emportemens brusques qui l'exposeroient continuellement. Sa couleur grisâtre, qui se fond avec celle des rochers et des troncs d'arbres, le rend moins apparent aux animaux carnassiers, contre lesquels il n'a pas, pour se défendre, l'agilité, ni la force du cheval, ni des plaines spacieuses pour se réunir en grande troupe.

Plus solitaire que le cheval, il fait retentir sa voix plus au loin, pour appeler ceux de sa troupe dispersés ; peut-être aussi effraie-t-il ainsi ses inquiets ennemis. Il n'aime à s'abreuver que des eaux limpides qui sourcent des rochers près desquels il habite ; il semble craindre de mouiller son sabot et ses lèvres, tandis que le cheval habitant des plaines craint les eaux trop vives, préfère les eaux battues, aime à s'y baigner, même à se rouler dans la vase.

Ce qui différencie encore particulièrement l'âne du cheval, c'est que celui-ci habitant les prairies, ne se nourrit que d'herbes, tandis que l'âne habitant des coteaux arides se nourrit de tout ce qui y croît, de ces chardons que les vents y disséminent si ordinairement ; et enfin y broute avec avidité les arbres des coteaux, ce que ne fait pas le cheval.

Si le cheval est aussi parfait qu'il peut l'être, l'âne à son tour est parfait, puisqu'il a reçu les inclinations, les proportions, la configuration qui convenaient aux lieux qu'il doit habiter ; l'âne, conformé comme le cheval, aurait une conformation vicieuse. C'est le cheval des montagnes, comme la chèvre en est la

vache, et qui paît à ses côtés, ainsi que celle des prairies à côté du cheval.

Ce tableau de deux animaux qui nous sont si familiers, ne montre-t-il pas comment de la connaissance des sites on arrive à mieux reconnaître les diverses espèces d'animaux qui leur appartiennent, à se rendre raison de la différence de leur organisation, de leurs inclinations et de leurs divers instincts? Combien l'histoire naturelle ne devra-t-elle pas alors faire de progrès? Ces descriptions d'animaux, maintenant si arides et si insignifiantes, ne deviendront-elles pas extrêmement instructives et n'acquerront-elles pas un intérêt extrêmement vif, quand on découvrira les rapports nécessaires de cette conformation avec les lieux où ils habitent; comment ils sont nécessaires à ces lieux, tandis qu'à leur tour ces lieux leur deviennent nécessaires?

La vache ruminante, qui paît surtout à travers les prairies dont elle ne doit pas détruire l'herbe, a reçu, pour ne pas en offenser le collet, des lèvres épaisses; en même temps sa langue, armée de pointes menues, s'allongeant en serpentant, ramasse l'herbe

en touffe avant de la tondre, comme à peu près la moissonneuse qui, plus elle grossit ses poignées d'épis, moins elle peut les couper près de terre (1).

La brebis, ruminante aussi, mais qui paît sur les coteaux, dans ces lieux réservés aux grands végétaux, ne ramasse point ainsi l'herbe en touffes; pourvue de lèvres minces, de mâchoires effilées, elle coupe pied à pied l'herbe au-dessous du collet, comme pour la détruire de ces lieux où elle ne doit point propager; il en est de même de la chèvre et des autres quadrupèdes ruminans des montagnes, et du chevreuil qui appartient aux lieux bas, mais plutôt aux forêts qu'aux prairies.

La giraffe, ce beau quadrupède, dont nous avons des descriptions si précieuses, et dont nous sommes si peu instruits de ses mœurs, m'apprend, sans l'avoir vue sur les lieux où elle vit, qu'elle doit habiter des plaines; qu'elle est destinée à brouter les ar-

---

(1) Il est bien extraordinaire que Buffon, ce grand naturaliste, qui a arraché tant de secrets à la nature, n'ait point fait attention à cette manière de pâturer, toute particulière au bœuf.

bres, à les émonder plutôt qu'à paître l'herbe des prairies; qu'elle est pour les sites bas ce que la chèvre est pour les forêts des coteaux: je juge le sol qu'elle doit fouler, par ses pieds à double sabots épâtés; qu'elle doit surtout brouter des arbres, parce que la direction de son cou est verticale et non horizontale, que sa croupe est beaucoup plus basse que son poitrail: je juge que les arbres qu'elle broute sont élevés, puisque sa tête, au haut de son long cou, est à quinze ou seize pieds de terre; ainsi, sans l'avoir suivie dans ses courses, sans que les voyageurs qui en parlent ne m'aient rien appris à cet égard, je suis assuré que dans les lieux où on la trouve il y existe des forêts élevées, et que ces forêts ne sont point montueuses. Elle n'est point agile pour fuir; elle est presque sans armes pour se défendre; mais dans ces forêts qu'elle habite, son attitude naturelle, aidée de sa couleur qui, d'un peu loin, la fait ressembler à un tronc d'arbre mort, est un des moyens de conservation qu'elle a reçu, ainsi qu'une multitude d'animaux, beaucoup d'oiseaux, et encore un plus grand nombre d'insectes.

Le chameau, dirai-je encore, appartient

aussi plutôt aux forêts qu'aux prairies, mais à des forêts plates, claires, espacées par des régions arides. La longue trompe de l'éléphant, qui peut non seulement tondre l'herbe menue des prairies, mais saisir de hautes branches d'arbres, déraciner leurs troncs, les casser et les déchirer en lanières, à l'aide de ses prodigieuses défenses, pour les broyer ensuite dans ses épaisses dents molaires : m'apprennent que ce colosse si consommateur est encore plus destiné à vivre de grands végétaux que de ceux qu'il lui faut tant de temps pour recueillir ; et sa pesante masse ne me laisse pas de doute que les forêts plates ne soient son apanage.

Ainsi, parcourant successivement les familles si diversifiées des animaux, je les distribue, je les place sans peine dans les différens sites qui leur conviennent ; et jusqu'au bec de l'oiseau, m'indiquant, par sa taille, sa conformation, quelle espèce d'insecte il chasse, de quelle espèce de semence il se nourrit, m'apprend s'il habite ordinairement sur les eaux, au milieu de tel genre de prairies ou de forêts, sur quelle plante il se balance plus particulièrement, quel arbre il chérit le plus : sa seule vue alors dans les

déserts, m'instruit des sites et des productions que je dois y rencontrer.

A mesure que se découvrira cette chaîne de rapports qui lie tous les êtres dans la nature, la mémoire pour qui tout est pénible dans le désordre, et facile dans l'ordre, deviendra capable d'embrasser un plus grand nombre d'objets; les sciences, qui acquerront de jour en jour de nouvelles correspondances entre elles, deviendront plus faciles, et, en s'initiant dans l'une, on se trouvera initié dans d'autres.

Ce que la connaissance de ce plan de la nature a particulièrement d'important, c'est d'éclairer à chaque pas l'agriculture dans ses divers travaux; c'est d'apprendre aux nations que le sol sur lequel elles habitent peut se dégrader, se détruire, et qu'elles légueront la stérilité à leurs races futures, si elles ne rentrent dans ces plans établis par la nature. Ces montagnes surtout dépouillées de leurs arbres, dont la terre est sans cesse remuée, perdent chaque jour la portion de terre végétale qui les vivifiait; bientôt arides, n'offrant plus que des rochers nus, elles n'attireront plus les nues; elles n'alimenteront plus les fontaines des plaines; elles ne verseront

plus sur elles leurs rosées. Le passage rapide du froid au chaud, de l'humidité à la sécheresse, frappera de mille nouvelles maladies, et les plantes, et les animaux, et les hommes. Ne nous étonnons plus si des contrées, autrefois si peuplées, sont changées en d'affreux déserts, et ne pourraient maintenant, avec l'art, se féconder de nouveau. Si l'histoire était plus reculée, que de nations puissantes elle nous montrerait, qui se sont ainsi perdues! Qui nous assurera que les sables brûlans de l'Afrique, que ses coteaux hideusement nus, n'ont pas perdu leurs rivières et leur verdure par d'imprévoyantes nations?

Un peuple, comme un bon père de famille, doit penser à améliorer, pour ses descendans l'héritage qu'il a reçu de ses ancêtres : il profite des travaux de ses pères, il doit donc transmettre le même bienfait à ses successeurs; ainsi l'agriculture d'un Etat doit être soumise à une ordonnance préservatrice des dégradations futures. Le peuple, et encore moins les particuliers, ne sauraient avoir le droit de s'enrichir aux dépens de leur postérité. Mais quelle nation saurait s'appauvrir en suivant ce que la nature lui prescrit? La misère et tous les fléaux de l'humanité ne sont-ils pas la punition de ceux qui s'éloignent d'elle?

CHAPITRE LX.

Nouvelle Théorie des Eaux fluviatiles. Trois espèces de Lits. Comment de nouvelles Montagnes se reforment. Origines des Volcans. Conséquences des Principes de l'Auteur.

La théorie des eaux fluviatiles se lie essentiellement à celle des prairies et des forêts; celles-ci font naître les eaux fluviatiles, comme les eaux fluviatiles font naître à leur tour les prairies et les forêts. Quelques idées à ce sujet, nées des observations que j'ai faites sur le cours du Mississipi et sur celui de plusieurs rivières, doivent, ce me semble, répandre plus de jour sur cette marche de la nature, si importante à connaître.

D'abord, soit que les eaux sourcent des fontaines, soit qu'elles descendent des montagnes, elles se creusent un lit dans le sol qu'elles parcourent; ce lit s'agrandit selon

leur capacité, et elles entraînent avec elles les déblais, jusqu'à ce que trouvant un site plane, peu incliné, elles s'y ralentissent et s'y répandent en larges nappes. Les parties plus calmes ou dormantes sont celles qui déposent le plus, ce qui arrive vers les bords, loin du courant. Ces bords s'élèvent donc déjà, tandis que le lieu du courant reste dans son premier état, ou même se creuse. Lorsque ces eaux sont basses, elles se resserrent dans ce lit ; quand elles augmentent, elles se répandent de nouveau sur les dépôts qu'elles ont déjà faits, où elles en ajoutent d'autres, jusqu'à ce que ces dépôts successifs, ayant de plus en plus élevé ses bords, y rendent les inondations plus rares, et enfin les font tout-à-fait cesser. On reconnaît donc alors deux espèces de lits à ces eaux courantes : le premier, que j'appelle *lit primitif*, est celui où elles n'ont rien laissé, où elles n'ont que creusé et entraîné des déblais ; le second, que j'appelle *lit secondaire*, est celui où, coulant dans le bassin évasé d'une vallée un peu inclinée, elles s'y sont étendues en nappes, et ont, à droite et à gauche du principal courant, formé des dépôts dans toute la largeur de la vallée, qui se sont successivement éle-

vés, ont ainsi de plus en plus encaissé le lit du courant.

Si, dans leur cours, ces eaux rencontrent des pentes rapides où elles creusent de nouveau sans déposer, ce lit redevient alors lit primitif, et ainsi de suite, jusqu'à ce que, parvenues à d'autres eaux, elles se mêlent et combinent leurs mouvemens avec celles-ci. Mais si elles se réunissent à de grandes masses sans cours, telles que des lacs et la mer, elles se creuseront à leur entrée une troisième espèce de lit, que j'appelle *lit tertiaire*, dont la conformation diffère étrangement des deux autres. Supposons qu'elles se rendent à la mer, là se heurtant contre l'immense volume d'un fluide plus pesant, elles y sont subitement arrêtées ; dans cette stagnation presque entière, elles déposent une grande partie des vases dont elles sont chargées : ce dépôt se fait naturellement au point de la jonction des deux eaux, lieu de la stagnation, et en travers du cours, et non sur les côtés, parce que c'est là où la principale stagnation a lieu, tandis que les deux côtés forment des remous; de là ces barres qui se trouvent à l'embouchure des moindres ruisseaux, de toutes les rivières et des fleuves, et qui existent bien

plus sensiblement dans les mers, en raison du poids spécifique de leurs eaux, de leur masse, et aussi du mouvement de leur flux. Ces barres établissant pour ainsi dire la ligne de démarcation des deux eaux, sont donc placées non loin du rivage; elles s'élèvent peu à peu, et en s'élevant elles s'alongent en croissant: le courant qui a besoin de se continuer, force nécessairement plus d'un côté que de l'autre en décrivant une courbe. Le côté de la barre qu'il abandonne, où les eaux deviennent plus calmes, se fortifie alors davantage, et s'élève jusqu'à venir joindre la terre; cette barre, réunie à la terre, obligeant le courant à faire une sinuosité, s'élève insensiblement jusqu'à fleur d'eau; les marées et les débordemens la font encore monter au-dessus de la surface commune des eaux; alors les plantes aquatiques et marécageuses s'en emparent, arrêtent par leurs racines et leurs touffes épaisses toutes les immondices qui se présentent; des troncs d'arbres surtout s'y envasent, et les dépôts même de ces plantes touffues ébauchent une nouvelle terre molle et tremblante. Ce n'est d'abord qu'une crête alongée, semblable à une jetée courbée seulement au lieu d'être droite; elle continue

à s'alonger circulairement, jusqu'à ce que sa courbure, trop arquée, heurtant trop le courant, le force, dans un moment de tempête, à la séparer et à passer au milieu ou à se jeter tout-à-fait au côté opposé, pour y ébaucher alors une nouvelle barre qui, comme l'autre, se rejoindra aussi à la terre, s'élevera à fleurs d'eau par des troncs, se couvrira d'herbes; ainsi ce courant fluviatile se trouvera encaissé dans la mer entre deux levées. Ces deux levées se prolongent de plus en plus, et toujours en formant des sinuosités; elles s'élargissent aussi peu à peu par les hautes marées qui poussent au pied des sables, par les débordemens momentanés, aidés des vents, qui y charient en plus grande quantité des troncs; et enfin par les herbes qui les lient de leurs racines et les couvrent de leurs volumineuses touffes.

Ces excroissances de terres qui s'avancent peu à peu dans la mer, ne sauraient avoir leur plus grande élévation que du côté du lit du courant, puisqu'elles ne reçoivent de nouveaux déblais que par ce courant; ainsi cette troisième espèce de lit diffère des deux autres, en ce que dans le premier les terres qui le bordent à droite et à gauche, sont en pente

vers lui ; dans le second, ses bords sont plats; et dans le troisième, les terres ont une pente en sens contraire du premier. Cette pente pourrait s'élever considérablement; car si le Mississipi, par exemple, avait ses sources élevées de deux mille pieds au-dessus de la mer, il pourrait, en prolongeant ses jetées dans la mer, jusqu'à cinq cents lieues, si l'on veut, les y élever aussi à la hauteur à peu près de deux mille pieds dans ce cours de cinq cents lieues. En supposant que, le long de sa route, les terres fussent plus basses, il les comblerait insensiblement jusqu'à ce niveau, et, poussant toujours ses levées, il traverserait la mer en dominant audacieusement les flots à cette grande hauteur. Alors dans ses débordemens, jetant de droite et de gauche des déblais, il élargirait ses digues, les étendrait en coteaux, y dessinerait des montagnes et des vallées, et tous les paysages possibles, où se trouveraient des lacs, des fontaines, des rivières, des prairies et des forêts.

Ce qui semble n'être qu'un merveilleux idéal est déja ébauché, existe déjà en petit par le Mississipi même : la terre où est bâtie la Nouvelle-Orléans, ainsi que celle de la rive opposée, ne sont véritablement que deux

jetées prolongées dans la mer, dans une étendue de trente à quarante lieues, et ces deux jetées encaissent déjà le Mississipi assez pour qu'il s'élève à plus de quinze à vingt pieds au-dessus du niveau de la mer, quoiqu'il soit comme au milieu d'elle. Ne voit-on pas par quel art admirable la nature recrée des terres élevées, des montagnes qu'elle détruit ailleurs; et tandis qu'elle en use les inaltérables granits, elle en reconstruit d'autres avec des vases, des troncs pourris, de chétives herbes auxquelles un jour elle rendra une dureté pareille, et dont les sommets pourront encore s'élever plus haut que les précédens, et jusqu'aux nues, par le dépôt des lacs et d'autres espèces de végétaux, qui viendront leur porter leurs tributs.

Le golfe du Mexique, à partir surtout depuis la Mobile, en allant à l'Ouest jusqu'à *Rio-Bravo*, reçoit une multitude de rivières qui l'encombrent ainsi journellement de leurs déblais; et, tandis que du côté de l'Est les côtes des Florides ne présentent que sables blancs comme neige que la mer pousse, jette, amoncelle, éparpille; à l'Occident ce ne sont que d'immenses lagunes de terres noirâtres et limoneuses, se consolidant si vîte, que des habitans marquent les époques où

plusieurs d'entre elles ont commencé à l'être. Dans ces régions que les européens occupent depuis si peu de temps, on y trouve des arbres travaillés par eux, et plusieurs de leurs propres instrumens déjà enfouis à quinze, vingt, trente pieds.

Il faut remonter à près de cent lieues dans les terres pour quitter ces prairies plates formées par ces rivières, et retrouver ces dunes sablonneuses couvertes maintenant de bois et remplies de coquillage. A mesure que les terres s'avancent ainsi dans les mers, les rivières se prolongent avec elles, plusieurs même se créent, et ces prolongemens se font par des élévations graduelles au-dessus du niveau des mers. Un temps viendra où ce golfe circulaire du Mexique, recueillant tant d'eaux fluviatiles, sera tout-à-fait comblé par elles. Que deviendront alors ces immenses amas d'eaux de tant de rivières et de fleuves ? iront-ils heurter contre les îles et les ensevelir dans les mers, ou se rejetteront-ils à l'Occident pour déchirer le continent, et aller se verser dans la mer Pacifique, il faudra que l'une ou l'autre de ces choses arrive, puisque ce golfe se remplit d'une manière si sensible ?

Mais les dépôts qui s'y accumulent sont

principalement des débris de végétaux, comme on trouve à plusieurs crevasses du Mississipi des centaines de troncs gigantesques entassés, où, chaque année, d'autres viennent se réunir; ces dépôts prodigieux, mélangés d'arbres, d'herbes, de coquillages, ne formeront-ils pas un jour des masses de charbons et de tourbes de plusieurs centaines de lieues? intarisables mines, où peut-être s'allumeront des feux souterrains, qui revomiront en jets épouvantables, en longues coulées, ces substances fondues pour les disperser de nouveau au loin, et les restituer de nouveau à la végétation? Le nitre et le soufre, extraits des végétaux qu'ils contenaient, viendront se minéraliser aux voûtes de leur redoutable laboratoire; et les métaux que ces plantes recélaient, dont elles sont probablement les créatrices, mis aussi en fusion, se déposeront en épais filons dans les gangues rocheuses, comme le métallurgiste trouve au fond de ses creusets le métal qu'il y dissout.

Ces feux, calcinant les terres et les roches, ne prépareront-ils pas en même temps ces pétrifications de jaspe et de granit, attribuées à d'autres espèces de feu, et ne leveront-ils pas de nouveaux noyaux de montagnes où

viendront se former des glaciers, nourriciers de nouveaux fleuves ?

Dans notre Europe usée, les temps historiques ne nous apprennent rien sur les révolutions de ces contrées, devenues plus lentes par les travaux des hommes ; mais dans l'Amérique il n'est même pas besoin de l'histoire pour retrouver des preuves de ces révolutions terrestres ; on se rappelle ce que j'ai dit concernant les plaines des Atakapas, de la formation de la rivière Tèche et vermillon, de l'ancienne embouchure de la Rivière Rouge et de ces changemens dont chaque veyageur peut être témoin dans les tourmentes du terrible Mississipi. Ce qui présente un plus grand caractère de la nouveauté d'une partie des terres de l'Amérique, c'est qu'encore aujourd'hui, des bateaux portant quinze à vingt milliers, se rendent de la rivière des Illinois dans le lac Michigan ; la rivière des Illinois verse ses eaux, comme on sait, dans le Mississipi, et le lac Michegan verse les siennes dans le fleuve Saint-Laurent. Ainsi ces deux plus grands fleuves de l'Amérique septentrionale chariant d'immenses déblais, communiquant encore de nos jours, prouvent que les terres qu'ils embras-

sent dans une étendue de plus de deux mille lieues, sont journellement élevées par eux. Avant ces dépôts, qui s'accumulent sensiblement tous les ans, il fallait donc que les terres qu'ils parcourent fussent sous les eaux. On pourrait même, par des calculs faciles, approcher de très-près des époques où l'Océan entourant la chaîne des montagnes Bleues, en faisait une île alongée, communiquait par le nord avec le golfe du Mexique, occupait toutes les prairies qui s'étendent à l'ouest jusqu'aux montagnes du Mexique près Santa-Fé, et remontait au nord bien plus haut que l'embouchure du Missouris, pour se confondre probablement au nord-est avec la baie d'Hudson.

Partout les rives des Etats-Unis indiquent qu'elles sont peut-être encore plus nouvellement sorties des eaux que celles même du golfe du Mexique. Les bassins de ses rivières sont à peine élaborés; j'en ai traversé plusieurs dont les pierres conservaient de toutes parts, au milieu de leurs lits, leurs arêtes et leurs pointes; un sol partout mélangé, sans corps, sans homogénéité, peu ou point de ces marnes, de ces glaises, de ces argiles, et de ce qu'on appelle *terre franche;* des sites presque par-

tout onduleux, couverts, comme le sont particulièrement le Connecticut et l'état de New-Yorck, à leurs surfaces, de blocs de pierre, étrangers aux lieux où elles sont, qui ne peuvent avoir été roulés, élimés, arrondis que par les eaux maritimes. Dans ces terres, pas encore une seule prairie haute, de celles, comme on l'a vu, succédant aux forêts basses; et sur les confins des rivières, pas une seule prairie tremblante, dépôt primitif des eaux fluviatiles, comme le golfe du Mexique en est bordé depuis le Mississipi jusqu'au-delà de *Rio-Bravo*, ce qui montre que ces rives n'ont point été formées par des dépôts successifs, ni délaissées lentement, et plutôt par une révolution subite qui a opéré un retrait de la mer, sans doute lorsque des irruptions volcaniques et des tremblemens de terre bouleversèrent les régions tropicales, les lacérèrent en archipels, alongés d'îles, d'îlots et de roches nues; les mers, en inoncés contrées méridionales, délaissèrent subitement les rives de l'Amérique septentrionale.

Aux temps où ces archipels formaient un continent, les parties prairiales de l'ouest de la Louisiane ne pouvaient y être contiguës; ces terres plates, basses, étendues, n'auraient

pu verser leurs eaux, attendu que toutes les îles qui se prolongent en face d'elles, sont hérissées de montagnes plus élevées. Il fallait qu'il y eût entre ces anciens continens et celui de la Louisiane cette vaste mer dont je viens de parler, couvrant toutes les régions prairiales, formant des dunes sablonneuses depuis Santa-Fé, en remontant au nord-ouest, jusqu'à la baie d'Hudson.

Le voyageur qui débarque sur une plage, doit donc d'abord distinguer si cette plage, 1° est formée par la mer qui l'a délaissée; 2° par des irruptions volcaniques; 3° par des dépôts fluviatiles; 4° si ces dépôts sont des prairies tremblantes ou sous les tropiques des palétuviers; 5° si ce sont des forêts noyées; 6° si ce sont des prairies sèches; 7° si ce sont des forêts de coteaux; 8° si ces coteaux appartiennent à d'anciennes plaines déchirées; 9° ou à des montagnes soulevées par des tremblemens de terre, et des irruptions volcaniques. Le voyageur, dis-je, qui, en débarquant, saura distinguer ces différens objets, fera, avec bien moins d'embarras, des remarques plus judicieuses pour lui et plus instructives pour le public : à mesure qu'il s'avancera, il déterminera, bien mieux qu'on ne l'a

fait

fait jusqu'à présent, le site propre aux divers végétaux qu'il rencontrera ; il jugera de la nécessité de distinguer soigneusement leurs espèces, comme la vigne et le chêne, par exemple, qui ont des espèces pour les lieux bas et humides, et d'autres pour les lieux arides ; il en sera de même des animaux dont les différences ne lui présenteront pas des traces de dégénération, ainsi que le pensent des naturalistes, mais des caractères distinctifs, selon les divers lieux où ils doivent habiter.

Les distinctions des sites le conduiront avec la même simplicité d'ordre dans ses recherches minéralogiques (1). Si les mines de charbon ap-

---

(1) Mon opinion est que les végétaux créent, combinent et décomposent les métaux par des procédés que nos instrumens grossiers ne sauraient atteindre ; que ces métaux augmentent ou diminuent selon les besoins de la végétation, pour lesquels ils sont faits ; que d'immenses dépôts de végétaux sur les bords des mers, aux confluens des fleuves, allument et alimentent les volcans. Lors des grandes fusions qui s'y opèrent, les métaux mélangés dans ces plantes entrant eux-mêmes en fusion, se pécipitent et se réunissent ; de là ces filons où on les trouve rassemblés, de là leur état natif. Ces idées qui se lient à un grand nombre d'autres seront développées dans un ouvrage différent.

partiennent aux sites des plaines, celles du fer à tous indistinctement, en raison de la grande abondance de ce métal, de sa facilité à se dissoudre par les acides et par l'eau spécialement; il saura que d'autres métaux, solubles par moins d'agens, se trouveront plus ordinairement en masse dans un état épuré ou natif, au milieu des roches primitives, où, lors de leurs fusions, ils se sont réunis, agglomérés par leur attraction et leur pesanteur spécifiques ; alors commencera véritablement à naître la géographie physique du globe.

Fin du second Volume.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS
DANS CE SECOND VOLUME.

CHAPITRE XXX.

CHAPITRE XXXI.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

CHAPITRE XXXIV.

CHAPITRE XXXV.

CHAPITRE XXXVI.

CHAPITRE XXXVII.

CHAPITRE XXXVIII.

CHAPITRE XXXIX.

CHAPITRE XLII.

CHAPITRE XLIII.

CHAPITRE XLIV.

CHAPITRE XLV.

CHAPITRE XLVI.

CHAPITRE XLVII.

CHAPITRE XLVIII.

CHAPITRE XLIX.

CHAPITRE L.

CHAPITRE LI.

CHAPITRE LIV.

CHAPITRE LV.

CHAPITRE LVIII.

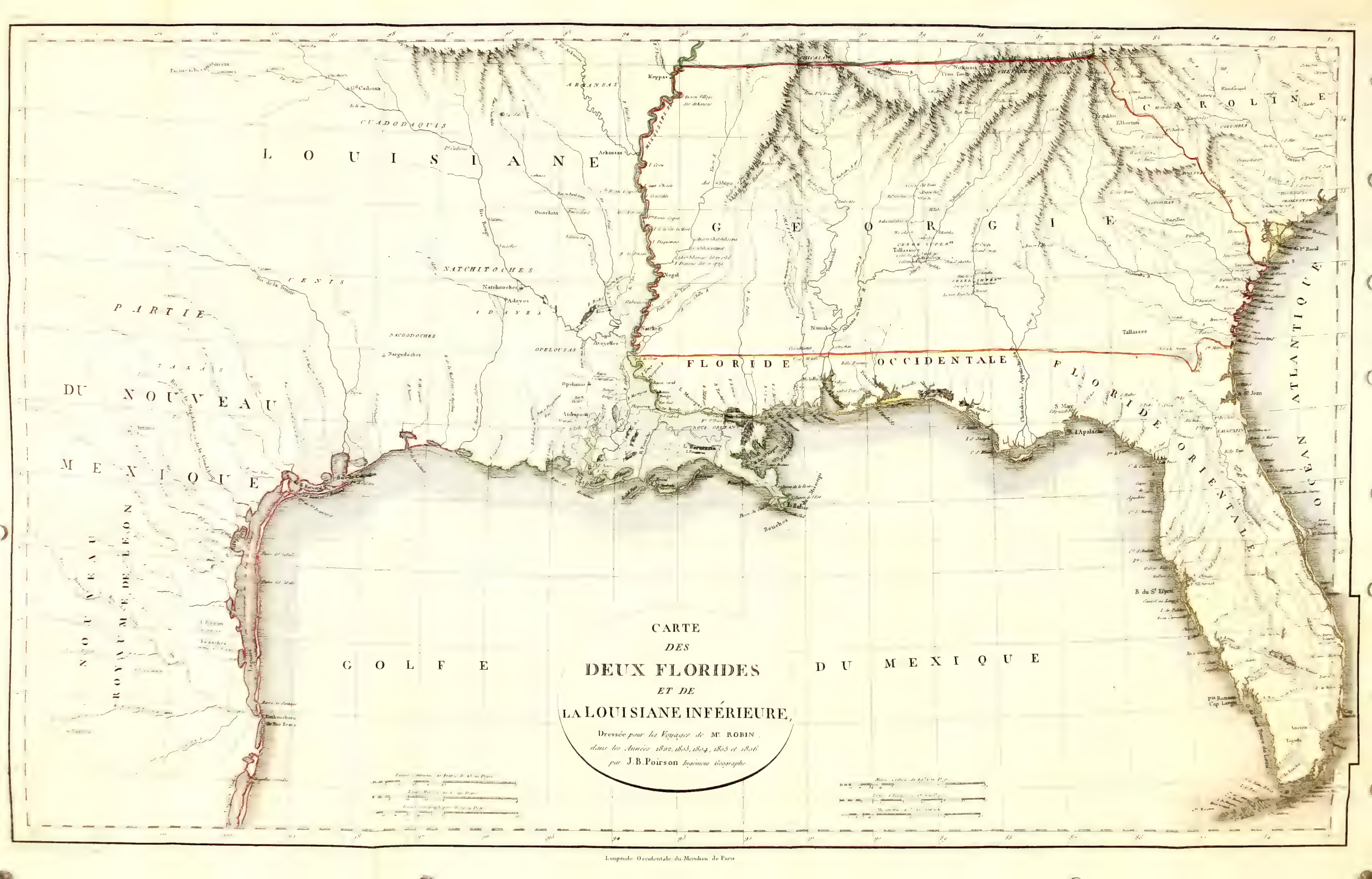
CHAPITRE LIX.

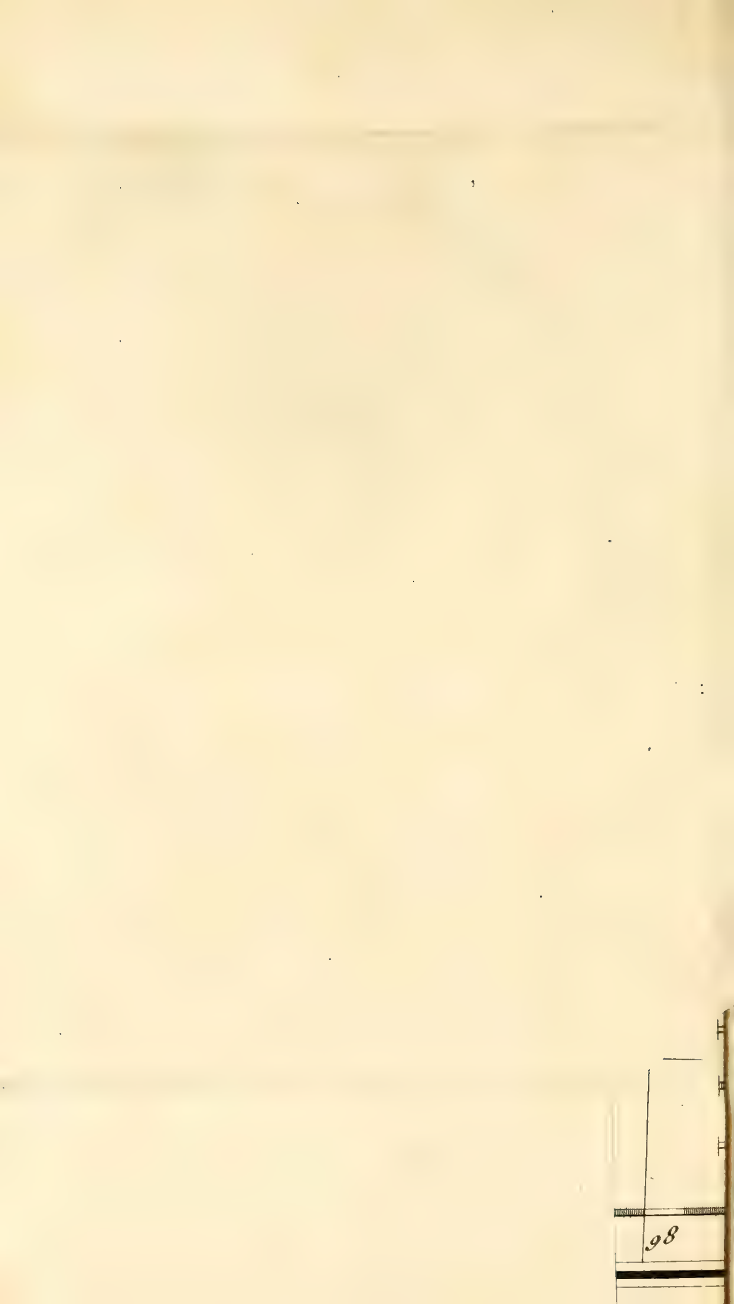
CHAPITRE LX.

Fin de la Table des Chapitres du second Volume.



R. Tampa
R. Hillsbourough
R. Monaties
R. Hillsburough
Second Lac
R. S. Sebastien
28
Hillsbourough R.
R. Ste Lucie
R. St Jean
l'Amiral Espagnol
New Creek
Lac du Sud
Entrée de Grenville ou Jupiter
R. Romana ou Charlotte
Boca Grande
L. du St Esprit ou de Mayace
Magaños de Arena
R. Coleosahatche
Delaware R.
ou Gullivans
Entree Nle
R. du Milieu
Pta Romano
Cap Larga
R. Moxos ou du Nord
G. de Jean Ponce de Leon
Cap Floride
Ancien
Tegesta
R. Carlanne
Pte de Tancha
25
Co. de Bahia Honda
I. de Pinos
Matacumbe el Viejo
Co. Marquez
Co. Sambos
86
84
83


CARTE
DES
DEUX FLORIDES
ET DE
LA LOUISIANE INFÉRIEURE,
Dressée pour les Voyages de Mr. ROBIN,
dans les Années 1802, 1803, 1804, 1805 et 1806
par J.B. Poirson Ingénieur Géographe
LOUISIANE
GEORGIE
CAROLINE
FLORIDE OCCIDENTALE
FLORIDE ORIENTALE
OCEAN ATLANTIQUE
GOLFE DU MEXIQUE
PARTIE DU NOUVEAU MEXIQUE
NOUVEAU ROYAUME DE LEON
ARKANSAS
CUADODAQUIS
NATCHITOCHES
CENIS
ADAYES
OPELOUSAS
NACOGDOCHES
Natchitoches
Adayes
Nacgodoches
Natchez
Nogal
Arkansas
Koppas
Ouachita
Opelousas
Atakapas
Tallassee
Franklin
Elberton
Columbia
Savannah
St. Jean
S. Marc
B. d'Apalache
B. du St. Esprit
Bouchos
Longitude Occidentale du Meridien de Paris


98

